NOUVELLES INTERNATIONALES • NOUVELLES INTERNATIONALES • NOUVELLES INTERNATIONALES

LE CONSEIL OECUMÉNIQUE DES ÉGLISES

Quatrième Conférence mondiale de la Commission de Foi et Constitution

Parce qu'on ne l'écoute pas, le monde n'écoute pas la Conférence, Foi et Constitution

par Marcel ADAM

Le chrétien ordinaire, le chrétien comme vous et moi, qui sait que le message du Christ a été donné originellement à des gens simples pour leur indiquer la voie du salut, ne peut se défendre d'une certaine perplexité devant les dissertations interminables des savants sur le contenu de l'Evangile.

Pourtant n'est-ce pas Jésus qui, constatant que ses Apôtres avaient compris son message, rendit grâce à son Père "d'avoir révélé ces choses aux simples" (entendez les ignorants et les humbles) et de les avoir cachées aux sages.

Ces pensées quelque peu impertinentes me viennent chaque fois qu'il m'est donné d'assister à des échanges entre théologiens. Elles me viennent encore de ce temps-ci, durant les longues sessions d'études de la Conférence mondiale de Foi et Constitution, qui a lieu à l'Université McGill.

Je sais bien que telles rencontres sont nécessaires pour réaliser une éventuelle réunion de toutes les Eglises chrétiennes. Mais, quand même, ne s'agit-il pas, trop souvent, de séances où des théoriciens coupés de la vie prennent un certain plaisir à jongler avec des abstractions qui paraissent avoir peu de rapport avec les paroles de vie de l'Evangile.

Dans ces discussions, le message du Christ paraît si desséché, tellement vidé de sa sève, si éloigné des hommes à qui il s'adresse que l'observateur étranger à la foi chrétienne pourrait se demander si ces gens ne sont pas en train de confectionner un habit pour une personne dont ils n'auraient jamais pris les mesures.

Le monde "s'en balance"

Je me sens d'autant plus à l'aise pour faire ces commentaires qu'hier soir un jeune avocat épiscopalien de New York a dit crûment aux délégués de la Conférence de Foi et Constitution que l'homme moderne se fiche de leurs délibérations parce qu'apparemment "ils se fichent" de lui.

"Les véritables questions auxquelles doit s'attaquer concrètement Foi et Constitution, dit-il, sont l'enfance illégitime, les prisonniers, les chômeurs ou les fauchés, etc."

Si cet organisme se rendait compte qu'il doit se pencher sur ces "problèmes quotidiens de vie et de mort dans le monde, dit-il, il prendrait contact avec le monde qui l'entoure".

Une élite ésotérique

Et ailleurs l'orateur a dit que le mouvement aurait avantage à compter dans son sein des laïcs et des membres du clergé ordinaire, lesquels sont actuellement empêchés d'y participer parce qu'ils n'ont pas été invités et qu'ils ne disposeraient pas du temps et de l'argent nécessaires s'ils étaient bienvenus.

M. William Stringfellow a insisté sur le fait que le mouvement est devenu un monologue oecuménique constitué d'une élite "académique, professionnelle et ésotérique" dans lequel le monde est ignoré.

Ne nous illusionnons pas, dit-il : parce que Foi et Constitution est mentionné de temps à autre dans le magazine "Time" cela ne signifie pas que ce mouvement est bienvenu dans le monde ou pris au sérieux.

"Le monde n'écoute pas Foi et Constitution parce que Foi et Constitution n'écoute pas le monde".

Que faisaient les Eglises ?

Ailleurs le jeune théologien newyorkais, qui a avoué être arrivé en retard parce qu'il s'était occupé d'une fille-mère, d'un ex-bagnard en chômage, d'un étudiant fauché, d'une femme aux prises avec l'adultère, d'un auteur dramatique en difficultés, de Noirs persécutés, d'une personne esseulée, a cité en exemple le défunt pape Jean XXIII qui fut aimé par le monde parce que le monde savait que ses préoccupations étaient celles de l'Eglise.

Il a rappelé à son auditoire que le pape Jean avait quitté son trône pour visiter les taudis, les prisons, pour accueillir les juifs comme Joseph son frère, et pour bénir un cirque.

Foi et Constitution, dit-il, est appelée à rendre au monde un service semblable et aussi simple.

Une pluie stimulante

Nul doute que pour plusieurs délégués, ce discours à l'emporte-pièce a eu l'effet d'un coup de tonnerre avec tout ce que cela comporte de désagréable. Mais j'en sais d'autres, nombreux, animés d'un véritable esprit pastoral, qui pensaient tout bas ce que M. Stringfellow a dit tout haut, qui ont accepté ses paroles comme une pluie rafraîchissante, stimulante.

Ce n'est pas attenter au mérite d'une telle assemblée que de constater chez plusieurs théologiens une certaine déformation professionnelle qui les fait oeuvrer pour une Eglise constituée de telle sorte qu'elle pourrait se passer de chrétiens, selon une expression du Père Congar.

Ce mal que l'on constate dans la Commission Foi et Constitution se retrouve à divers degrés dans toutes les confessions religieuses et même dans l'Eglise catholique.

On sait que Jean XXIII, lors de la première session du concile, s'est cru obligé, à un moment donné, de demander aux spécialistes, aux bureaucrates, quoi, de se taire et de laisser parler les pasteurs, ceux qui sont aux prises avec les problèmes concrets de la vie chrétienne et qui sont en mesure d'apporter des solutions concrètes et adaptées aux circonstances.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement, téléphonez
VI. 9-7071

Ronrico
Le Rhum de la Noblesse
WHITE LABEL
Ronrico Distilled PUERTO RICAN RUM
Ronrico From Puerto Rico
IMPORTÉ DE PORTO RICO
Le voici...léger...sec...!

Argentine

Illia est assuré de la présidence

BUENOS AIRES (PA) — Le Dr Arturo Illia semble assuré d'obtenir un nombre suffisant de votes de la part du Collège électoral pour accéder à la présidence de l'Argentine, le 31 juillet.

Le parti radical de M. Illia a recueilli 25 pour cent des suffrages lors du scrutin du 7 juillet. Mais les 169 sièges dont ce parti dispose au sein du Collège électoral de 476 membres, sont insuffisants puisqu'il lui en aurait fallu au moins 70 autres pour obtenir la majorité.

C'est dimanche prochain que le Collège électoral se réunit pour désigner le président du pays.

Le médecin de campagne, âgé de 62 ans, qui vient de la province de Cordoba, est entré en pourparlers avec les autres partis afin d'obtenir les votes additionnels qui lui sont nécessaires. Or, il semble assuré d'au moins 73 votes. Sa candidature n'a semblé rencontré aucune opposition sérieuse de la part d'aucun des 22 autres partis politiques.

Il a concentré ses efforts auprès des petits partis, dont un certain nombre ont un fort appui dans les provinces. Il semble avoir rallié à sa cause la Fédération conservatrice des partis du centre — qui dispose de 36 sièges — en offrant de désigner un conservateur au poste de gouverneur de la province de Mendoza.

En répétant des promesses qu'il a formulées durant la campagne électorale, notamment d'annuler des franchises de sociétés pétrolières étrangères et de rompre avec le Fonds monétaire international, il a courtisé l'aile gauche composée des démocrates-chrétiens et des socialistes. Ces deux partis disposent de 37 votes électoraux.

VISA POUR UN COMMUNISTE — Il a fallu l'intervention de M. Rusk, pour que le patriarche du communisme britannique, Willie Gallagher, 81 ans, obtienne son visa pour visiter sa soeur malade, Agnes Wilson, à Chicago. Quelque 50 députés britanniques appartenant à tous les partis ont protesté collectivement auprès de l'ambassadeur américain après qu'un premier visa, présumément accordé par erreur, lui eut été retiré.

VIETNAM-SUD : Diem veut satisfaire les bouddhistes

SAIGON. (AFP, Reuter) — Le président Ngo Dinh Diem a annoncé hier qu'il venait de prendre trois mesures destinées "à satisfaire les aspirations des bouddhistes". Tandis qu'il lançait son message radiodiffusé, on apprenait que les religieux gardés à vue dans un cimetière venaient d'être libérés. La journée a également été marquée par la fin d'une grève de 48 heures qui avait pour but de protester contre la discrimination religieuse au Sud-Vietnam.

Les trois mesures du président Diem comportent :

— la modification de l'arrêté sur l'utilisation du drapeau bouddhiste, de façon à ce que tous les groupements qui reconnaissent le drapeau puissent l'utiliser ;

— la coopération étroite entre la délégation du comité inter-sectes et le comité interministériel ad-hoc dans le règlement des réclamations relatives à l'application du communiqué conjoint de juin dernier;

— le respect par "tous les cadres civils et militaires" du communiqué conjoint.

Commentant le message du président, le porte-parole du comité inter-sectes a déclaré : "Nous allons continuer notre lutte sans violence. Les trois mesures du président ne nous donnent satisfaction que sur un seul point".

sur la scène INTERNATIONALE

Communisme hors-la-loi

La junte militaire gouvernementale, qui a pris le pouvoir en Equateur il y a une dizaine de jours, a déclaré hors-la-loi le communisme et a décrété que tous les fonctionnaires appartenant à des groupements politiques communisants doivent être immédiatement licenciés. Les opérations policières et les arrestations de dirigeants communistes se poursuivent.

Grève aérienne

Quelques 2,000 passagers, des estivants pour la plupart, ont été touchés par la grève des contrôleurs du trafic aérien. La moitié des vols entre la France et la Grande-Bretagne ont été annulés.

Fuite vers l'Est

Trois membres de l'armée ouest - allemande ont pénétré dernièrement en Tchécoslovaquie où ils ont demandé asile. Les trois militaires auraient décidé de se réfugier dans ce pays parce que "l'armée de Bonn entraine ses soldats dans un esprit de revanche contre les pays socialistes voisins".

Khrouchtchev en RAU

Le président du Conseil soviétique, Nikita Krouchtchev, se rendra en République Arabe Unie avant le mois de janvier prochain, a annoncé jeudi M. Sikki Mahmoud, ministre égyptien du barrage d'Assouan, qui vient de rentrer de Moscou.

Influence américaine

Le "Times" de Londres reproduit une lettre de l'un de ses lecteurs qui se plaint des prévisions pessimistes de la météorologie américaine sur l'été anglais. Le lecteur impatient s'exprime ainsi : "Ne vont-ils pas trop loin ? De quel droit les Américains prédisent-ils notre temps ?"

Population : 225 millions

L'agence Tass, citant le Bureau central de statistiques de l'URSS, annonce que la population de l'Union soviétique a augmenté de 1,700,000 habitants au cours du premier semestre de cette année, portant le total à 225 millions.

Honduras autonome

Aux termes d'un accord réalisé ces jours derniers à Londres, le Honduras britannique, qui était jusqu'à présent une colonie, deviendra autonome au début de l'année prochaine. Cette colonie d'Amérique Centrale compte environ 100,000 habitants.

De Gaulle en Inde

Le président de Gaulle a accepté en principe l'invitation qui lui a été faite de se rendre en visite en Inde. La date du voyage n'a pas encore été fixée.

Messmer à Londres

M. Pierre Messmer, ministre français des Armées, le général Ailleret, chef d'état-major, le général Lavaud et M. J. Sicurani, sont arrivés hier à Londres pour s'entretenir avec M. Peter Thorneycroft, ministre de l'Aviation, de problèmes ayant trait à la politique de défense.

Nouveau char

Le nouveau char d'assaut britannique "Chieftain" sera mis en service dans les forces armées du Royaume-Uni dans le courant de l'année 1965.

Appel à l'Europe

Washington veut savoir où sont passées ses $32 millions de céréales expédiées en Autriche

WASHINGTON. (Reuter, PA) — Les Etats-Unis ont demandé à plusieurs gouvernements européens de les aider dans leur enquête relative à la disparition de 24 millions de boisseaux de céréales américaines expédiées à l'Autriche, mais qui ont mystérieusement disparu en cours de route, apprend-on de source autorisée.

Les ambassades américaines dans les capitales européennes ont été priées de chercher à savoir ce qui est arrivé aux céréales disparues, dont la valeur atteint $32 millions.

Des contacts ont actuellement lieu entre les Etats-Unis, d'une part, et les gouvernements autrichien et ouest-allemand, d'autre part. Selon certaines informations obtenues dans les milieux proches du gouvernement américain, une grande partie des céréales disparues aurait été détournée vers les ports de Hambourg et Brême et vendue avec grand profit pour les auteurs du détournement. Mais l'enquête menée depuis six mois n'a pas encore permis de déterminer vers quels autres pays le reste a été détourné.

Les enquêtes menées aux Etats-Unis n'ont pas établi que les sept maisons d'exportation américaines qui se sont chargées de l'expédition des céréales se sont rendues coupables de complicité dans la disparition des 24 millions de boisseaux. Le Sénat, de son côté, a ouvert sa propre enquête.

Le secrétariat d'Etat a affirmé hier qu'aucun haut fonctionnaire du gouvernement américain n'est impliqué de quelque façon que ce soit dans le détournement des céréales.

Disparues depuis six mois

Un porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Robert McCloskey, a indiqué qu'il s'agissait d'une vieille affaire et que les secrétariats d'Etat et d'Agriculture poursuivent leurs enquêtes sur cette mystérieuse disparition depuis décembre l'an dernier.

M. J.K. Mansfield, inspecteur général de l'aide à l'étranger, a effectué deux voyages en Europe durant cette enquête, qui a conduit à l'arrestation des principaux représentants de six maisons d'importation autrichiennes de céréales.

L'enquête se continue, mais, pour le moment, Washington semble se consoler du fait que les céréales disparues ont été vendues en Europe occidentale, et non derrière le rideau de fer.

HOTEL AU MANOIR
Sur les bords de la Baie Missisquoi,
endroit idéal pour vacances. Chambres et pension $35.00 et plus par semaine. Orchestre, grande salle de danse, plage privée, cuisine canadienne, fruits de mer.
Pour réservations : Marcel Bissonnette, Clarenceville 81

GRATIS
Promenades : PONY et TRAIN "WESTERN" à Chambly-Ouest dimanche le 21 juillet

LE FAMEUX GIN V.O. (GENIÈVRE)
BOLS
Lucas Bols (Am.) Montreal, Canada.

"Vite..."
...téléphonez en vitesse à votre fournisseur pour commander une caisse de votre bière Molson préférée. Bonne fin de semaine!
SEUL MOLSON SATISFAIT TOUS LES GOÛTS
MOLSON CANADIAN lager beer
LA BIÈRE LAGER RAFRAÎCHISSANTE
La Bière Douce LAURENTIDE MOLSON LIGHT ALE
LA SAVOUREUSE BIÈRE DOUCE
MOLSON ALE
LA BONNE BIÈRE DE CHEZ NOUS

Les seuls Jets vers NEW YORK
9:00 A.M.
4:10 P.M.
Service ultra-rapide
Seulement 71 minutes. Plus 3 départs quotidiens sans escale par DC-7B vers New York y compris le seul service vers l'aéroport de Newark. Pour vos réservations, appelez votre Agent de Voyages ou Eastern Air Lines à VIctor 9-2201. Les bureaux Eastern sont situés à 1409, rue Peel, Montréal.
aller-retour à compter
$57.20
par jet
Pour tous les renseignements relatifs aux arrivées et départs Eastern, composez 631-9801.
EASTERN
SECURITE...EN VOL COMME AU SOL

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR pourront être de santé assez fragile pendant leurs jeunes années, mais les petits bobos qu'ils supporteront avec courage ne les empêcheront pas de poursuivre sérieusement et brillamment leurs études. Bons sujets, affectueux et sensibles, ils auront une vie sentimentale sans histoire.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

N'essayez pas de faire des envieux; une telle attitude ne servirait pas vos projets et contribuerait tout simplement à accroître le nombre déjà important de vos ennemis. N'essayez pas non plus de vous concilier les bonnes grâces de gens qui se moquent de vous par derrière.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Décourager vos éventuels adversaires en montrant à tout un chacun que vous n'êtes pas décidé à abandonner la partie, mais au contraire en leur prouvant que vous avez la ferme intention d'aller jusqu'au bout.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Nombreuses rivalités dans le domaine professionnel, mais pas absolument dangereuses dans l'immédiat. Prenez tout de même des précautions. Bonne ambiance dans le domaine sentimental où vous noterez tout de même, chez votre partenaire, une inquiétante nervosité.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Votre besoin insatiable d'action sera satisfait et une nette reprise s'amorcera dans le domaine financier. Ne vous surmenez pas, malgré votre grand désir d'éblouir un entourage qui cherchera à vous nuire. Ne changez pas d'attitude côté coeur.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Le danger ne viendra pas d'où vous l'attendez, mais d'une direction tout à fait opposée. Méfiez-vous des oreilles indiscrètes et dites-vous une fois pour toutes qu'il est souhaitable de taire certains projets.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Maîtrisez vos impulsions et ceux qui vous aiment vous en remercieront. On attend peut-être un mot de vous pour vous faire certaines confidences : prononcez-le. Evitez de faire des achats importants dans l'immédiat.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

On fera beaucoup de bruit autour de vous, mais probablement sans résultat : vous n'attacherez pas autrement d'importance aux avis émanant de vos meilleurs amis. Attention : on a peut-être raison de se méfier.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Attendez-vous à une très bonne reprise, mais sans résultats immédiats. Il ne serait pas actuellement souhaitable d'accélérer le mouvement, de vouloir à tout prix brûler les étapes. Bonne ambiance dans le domaine purement sentimental.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Vous avez choisi un chemin malaisé, mais vous ne manquez pas de courage et surtout de persévérance; vous progresserez certes lentement, mais d'autant plus sûrement. Votre partenaire aura pour vous des attentions charmantes.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vous êtes dans la bonne voie, celle qui devra normalement vous conduire au succès, un succès mérité pour lequel on ne vous jalousera pas. Ne bousculez pas trop bruyamment vos concurrents : ils doivent rester vos amis.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ne sacrifiez pas la famille à la profession : ceux qui vous aiment ne vous comprendraient pas et ne supporteraient pas non plus semblable acte d'égoïsme, même si votre attitude était seulement dictée par le désir d'accroître le bien-être familial.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Il ne sera pas nécessaire d'interroger votre partenaire pour savoir très exactement ce qu'il pense de vous. Vous connaîtrez parfaitement sa pensée rien qu'en étudiant son comportement. Modifiez éventuellement votre attitude.

ANNONCE

VOS PIEDS

VOUS FONT SOUFFRIR ?

Etre debout toute la journée vous est insupportable ? Procurez-vous BUCKLEY'S WHITE RUB — et découvrez combien rapidement cette crème douce et médicamentée fait disparaître douleurs, brûlements, irritations, démangeaisons — diminue les enflures — soulage la peau crevassée — assouplit cors et durillons — donne à vos pieds une sensation de fraîcheur et de bien-être. Procurez-vous BUCKLEY'S WHITE RUB. En vente partout, 69c.

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H. P.M. – SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M.

Simpson MONTREAL

3 DERNIERS JOURS... POUR GAGNER

Une Ford Thunderbird dans la vente Simpson "AUBAINES DE JUILLET"

Toutes les factures (ou bons fac-similés) déposées jusqu'à l'heure de fermeture du magasin lundi soir, sont éligibles et plus vous aurez de factures, plus vos chances seront grandes de gagner la Ford Thunderbird 1963.

LUNDI SOIR

Ayez les règles du concours à portée de la main et syntonisez les postes CJAD ou CKVL entre 7 h. 35 et 7 h. 45 — Vous pourriez gagner la Ford Thunderbird 1963.

SPÉCIAUX 9h A.M.

EN VENTE SAMEDI À 9h. A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

VENEZ DES 9 H. A.M. SAMEDI POUR CES SPECIAUX Les quantités sont limitées en ce qui concerne certains articles, aussi nous vous suggérons de venir tôt pour avoir la primeur du choix. Parmi ces spéciaux... des achats "du tonnerre" pour vous, votre famille, votre foyer.

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CES SPECIAUX

VEUILLEZ NOTER: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

POUR DAMES

COSTUMES D'ETE ! 75 seulement ! Aubaine ! Choix de 2 modèles en Arnel*/coton ou coton. Lavables. Frais et légers. Quadrillés rose, bleu, ton or ou noir et blanc. Tailles 10 à 16 dans le groupe.
Orig. 12.98 ch. **3.99**
* Marque canadienne déposée.
VETEMENTS POUR DAMES (778), AU SOUS-SOL

Vêtements sport pour dames

½ du prix d'origine ! — Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle d'acheter costumes de bain, vestes, chemisiers, jupes à si bas prix ! Choix de noir, rouge, blanc ou bleu. **Tailles 8 à 16 dans le groupe.**
Orig. 4.98 à 39.98
2.49 à **14.98** Ch.
VETEMENTS SPORT POUR DAMES (736), AU TROISIEME

SACS DE PAILLE. 60 seulement ! Magnifiques sacs de formes variées. En blanc et ton naturel. Quelques sacs noirs, rouges, bruns dans le groupe.
Rég. 1.99 — ch. **$1**
SACS A MAIN (775), AU SOUS-SOL

COLLIERS ET BOUCLES D'OREILLES. 200 seulement ! Les bijoux d'été que vous préférez ! Arrivez tôt pour meilleur choix. Rég. 50c — ch. **19¢**
BIJOUX (775), AU SOUS-SOL

Au salon Vendôme
Elégants costumes pour dames

30 seulement ! Magnifiques tissus tout laine ! Modèles nouveaux, très élégants. Choix de ravissants coloris automne. **Tailles 8 à 16 dans le groupe.**
Orig. $95 à 99.98
$45
Mensualités $5 Ch.
SALON VENDOME (731), AU TROISIEME

CORSELETTES "FLEXEES" 36 seulement ! Réelle aubaine ! Empiècement nylon devant, lastex derrière, baleines devant pour meilleur support et glissière sur le côté. Tailles 32 et 33 et quelques 34 dans le groupe.
Rég. 19.50 — ch. **4.98**
CORSETS ET BRASSIERES (741), AU QUATRIEME

ETUI A MANUCURE 3 PCES. POUR DAMES ! 200 seulement. Très pratique pour le sac à main. Etui en cuir rouge. Rég. 79¢ — ch. **10¢**
MENUS ARTICLES (710), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Chapeaux pour dames

100 seulement ! Grande variété de styles et coloris ! Quelques chapeaux de paille dans le groupe. La quantité est limitée : arrivez tôt afin de pouvoir mieux choisir !
Rég. 10.98 à 25.98
2.99 ch.
CHAPEAUX (730), AU TROISIEME

"URASAL". 87 seulement. Pour douleurs rhumatismales, troubles des reins ou de la vessie. Bouteille 10 onces. Rég. 2.20 — Ch. **1.79**
PHARMACIE LEDUC (700), au REZ-DE-CHAUSSEE

PORTEFEUILLES. 100 seulement. En véritable peau de vache. Fermoir, compartiment pour monnaie, carte d'identification. Motif perlé dessus. Ton ivoire,
Rég. 2.09 — Ch. **99¢**
ARTICLES DE CUIR (702), AU REZ-DE-CHAUSSEE

VENTE ! ESPADRILLES POUR DAMES !

250 paires espadrilles italiennes. Coloris et pointures discontinués nécessitent un tel bas prix ! Empeignes en broadcloth uni ou brodé. Semelle de caoutchouc crêpé. Choix de noir, bleu, blanc, jaune ou beige. **Pointures 5½ à 9, largeur moyenne seulement.**
Rég. 4.98 à 5.98
3.99 pai.
SOULIERS POUR DAMES, (721), AU DEUXIEME

GANTS DE CUIR. 70 paires seulement. Gants importés courts ou à 3 boutons, modèles unis ou de fantaisie. Quelques paires légèrement défraîchies. Pointures 6 à 7½. Rég. $7 à 9.98 — Pai. **4.99**
GANTS (708), AU REZ-DE-CHAUSSEE

ROBES POUR "JUNIOR". Quantité limitée ! Grand choix de bouclé de coton, bouclé de laine, coton et quelques robes soleil dans le groupe. Echantillons et quelques robes légèrement défraîchies. **Tailles 7 à 15.**
Orig. 16.98 à $25 — Ch. **$6**
LE COIN "JUNIOR" (735), AU TROISIEME

Vente ! Sandales pour dames !

200 paires seulement ! Ces sandales italiennes vous raviront ! Tous les coloris d'été : rouge, tan, beige, etc. Egalement de confortables talons compensés dans le groupe. **Pointures 5½ à 9½,** largeur moyenne seulement.
Rég. 9.98
7.99 pai.
SOULIERS POUR DAMES, (721), AU DEUXIEME

Solde! Complets pour hommes et jeunes gens

● Mohair/laine ● Dacron*/laine ● Tout laine

Rég. $85

Ces superbes complets de fabrication canadienne vous sont offerts dans un choix de mohair/laine, Dacron*/laine ou tout laine. Modèle continental avec épaules naturelles ou modèle 3 boutons. Tissus unis ou avec motifs atténués. Tons du clair au foncé. **Tailles 36 à 44 — Légers frais pour modifications.**
42.50 ch.
VETEMENTS POUR HOMMES (712), AU DEUXIEME

JUNIORS ! MAILLOTS DE BAIN

Rabais ⅓ Rég. 16.98 à 29.98

Tailles junior ! Réduction de notre stock entier ! Maillots importés ! Noms très connus. Magnifique choix de modèles, coloris. Quelques 2-pièces et bikinis dans le groupe. **Tailles 9 à 17 (30 à 38).**
11.89 à **19.99** Ch.
LE COIN JUNIOR (735), AU TROISIEME

TISSUS D'ETE. 200 ver. seulement ! Très bas prix, tissus lavables à la main. Choix de ginghams, cotons imprimé, rayé, brodé et batiste. Bon choix de coloris. Largeur 36 po. et 45 po. Spécial — Ver. **39¢**
TISSUS (727), AU QUATRIEME

SOULIERS VINYL POUR DAMES ! 224 paires seulement. Lacés avec semelle de caoutchouc. Avec ou sans talons. En noir seulement. **Pointures 7 et 8.**
Orig. 1.99 — PAI. **49¢**
SOULIERS POUR DAMES (787), AU SOUS-SOL

½ prix ! Soutiens-gorge

De marques connues ! Pointures discontinuées. Styles variés avec quelques modèles longs dans le groupe. Venez tôt pour meilleur choix ! En blanc seulement. **Tailles 32 à 40 dans le groupe. Bonnets A.B.C.**
Rég. $3
1.50 ch.
LINGERIE (785), AU SOUS-SOL

Cardigan tricot gonflant

Pour dames ! Rabais 50% à 60% ! Vous aimerez ces tricots toujours à la mode ! Choix de point de torsade ou dentelle dans une grande variété de styles et coloris. Blanc, bleu poudre, beige ou noir dans le groupe. **Tailles P.M.G.**
Rég. 7.99 à 9.99
3.99 ch.
VETEMENTS POUR LE SPORT (781), AU SOUS-SOL

Aubaine! Robes d'été!

Excellent choix de robes et ensembles en tissu genre toile, tissus mixtes, coton Dan River, etc. ... Quelques ravissants modèles 2 et 3 pièces dans le groupe. Choix de rose, bleu, beige, jaune, fauve et noir dans le groupe. **Tailles 10 à 18 et quelques demi-tailles.**
Orig. 7.99 à 12.99
3.99 ch.
ROBES POUR DAMES, (780), AU SOUS-SOL

POUR HOMMES

CHEMISES SPORT POUR HOMMES. 150 seulement ! Coton entièrement "Sanforized". Modèles à manches longues et col avec baleines permanentes. Choix de coloris et imprimés. Fabrication canadienne. Vin, brun, gris, vert dans le groupe. P.M.G.
Rég. 2.29 Ch. **$1**
ACCESSOIRES POUR HOMMES (789), AU SOUS-SOL

CHEMISES REPUTEES POUR HOMMES. Rabais ½ à ¾ ! Très belles chemises en coton, de fabrication réputée ! Modèles avec manches longues ou manches courtes — Encolures : 14 à 17½, 32 à 35. Venez tôt pour la primeur du choix ! Rég. $4 à 8.95 — Ch. **1.99**
ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Shorts coton pour hommes

Pour hommes et jeunes gens ! Notre meilleur bas prix ! Tous offerts au même bas prix ! Modèles pratiques réalisés en coton 100% pur lavable. Bande de taille tenante. Coloris : beige, antilope, noir ou fusain. **Tailles 30 à 38.**
Spécial !
2.33 Ch.
VETEMENTS POUR HOMMES (712), AU DEUXIEME

Souliers d'été pour hommes

Quantités limitées ! Elégants souliers frais et confortables pour l'été ! Cuir perforé ou modèles avec insertions en filet de nylon. Coloris : brun ou noir. **Pointures 6 à 12 dans le groupe, largeurs C et D.**
Rég. 18.98
½ prix
9.49 Pai.
CHAUSSURES POUR HOMMES (723), AU DEUXIEME

SHORTS POUR HOMMES. Rabais 60% ! Coton prérétréci. Bande de taille extensible avec pattes réglables. 4 poches. Décors tissés, fins ou larges. Brun, bleu, gris, olive. Tailles 30 à 38 dans le groupe.
Rég. 2.59 Ch. **$1**
ACCESSOIRES POUR HOMMES (789), AU SOUS-SOL

Tondeuses reconditionnées

50 seulement !
Rég. 59.99
Tondeuses à gazon reconditionnées. — Modèles 4 cycles. Démarrage rapide. Largeur de coupe : 20". Quantités limitées.
$25 Ch.
OUTILS DE JARDINAGE (774), AU SOUS-SOL

Fabrication anglaise ! 10,000 BTU !
Fournaise "Ball of fire"

Rabais $15 ! 50 seulement ! Peut réchauffer de 3 à 4 pièces ! Elle fonctionne pendant 24 heures avec 1 gallon d'huile seulement. Vous pouvez employer de l'huile blanche ou "kerozene". De ton beige. Parfaite pour votre sous-sol ou le chalet d'été.
Rég. 44.95
29.95 Ch.
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE (771), AU SOUS-SOL

PLATEAU POUR TABLEAU DE BORD. 50 seulement ! "Vide-Poches" en métal ou coussiné. Plastique incassable et facile à nettoyer. Grand et stable. S'adapte à tous les tableaux de bord. Rég. 2.98 — Ch. **99¢**
ACCESSOIRES D'AUTOS (773), AU SOUS-SOL

Souliers "Hartt" pour hommes

Souliers d'été "Hartt" et souliers de golf ! 140 paires seulement ! Frais souliers tissés à la main et robustes souliers de golf de marque réputée "Hartt". Venez tôt pour un meilleur choix — **Pointures 6 à 12, largeurs B à D dans le groupe.**
Rég. 25.98 et 27.98
19.98 Pai.
SOULIERS POUR HOMMES (723), AU DEUXIEME

Souliers de golf pour hommes

Lignes discontinuées ! — Souliers Hush-Puppies ! Rabais $5 ! 175 paires seulement ! Confortables empeignes en peau de porc brossée rebelle à l'eau et lavable. Semelle mousse. Modèle 3 oeillets et clous amovibles. Coloris noir ou brun avec empeignes blanches. **7½ à 10½ (large ou moyen dans le groupe).**
Rég. 14.98
9.98 Pai.
CHAUSSURES POUR HOMMES (723), AU DEUXIEME

Tentes "Vagabond" de Woods

13 seulement ! Superbes tentes "Vagabond" avec cadre extérieur en acier. Fabrication en robuste coton popeline bleu et tapis de sol en solide coutil épais. Fenêtre avec glissière et auvent. Dimensions : 9 pi. x 9 pi. !
Orig. 89.98
$55 Ch.
ARTICLES DE SPORT (758), AU CINQUIEME

POUR ENFANTS

CARDIGANS ORLON* POUR GARÇONS. 100 seulement ! Modèles avec encolure-V. Décor de fantaisie côtelé. Coloris variés dans le groupe.
Ages 4-6-6x. Rég. 3.98 — Ch. 1.49
* Fibre acrylique Dupont
VETEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

CASQUETTES D'ETE POUR GARÇONS. Coton léger. Modèles unis ou quadrillés dans le groupe. Bleu, gris, beige ou rouge. Tours de tête : 6⅝ à 7⅛.
Orig. 1.00 à 1.69 — Ch. **49¢**
ACCESSOIRES POUR GARÇONS (715), AU DEUXIEME

Gymnases et jeux variés

Solde de modèles d'étalage !

		VENTE
20 gymnases ..	Rég. 14.99 à 39.98	$10 à $25
5 glissoires	12.99	$6
1 barre pour grimper	29.98	$15
2 tourniquets "Blazon"	33.98	$20
3 boîtes de sables	7.98	3.98

JOUETS, (759) AU CINQUIEME

Vente de lits d'enfants

Modèles avec un côté abattant ou 2 côtés abattants

	Rég.	VENTE
3 seulement ! Lits d'enfant ...	26.99	$10
6 seulement ! Lits d'enfant ...	29.99	$13
5 seulement ! Lits d'enfant ...	39.99	19.99
5 seulement ! Lits d'enfant ...	49.99	29.99
17 seulement ! Matelas avec panneau de maintien	12.98	8.99
16 seulement ! Matelas "Kantwet"	15.98	12.98

MEUBLES D'ENFANTS, (759) AU CINQUIEME

MANTEAUX SPORT POUR GARÇONS. 25 seulement ! Tweed de laine. Modèles avec devant 3-boutons. Doublure partielle. Attrayants décors. Gris, brun dans le groupe. Ages 6 à 16 ans.
Orig. 9.99 à 12.99 — Ch. **4.44**
VETEMENTS POUR GARÇONS (714), AU DEUXIEME

COMPLETS POUR JEUNES GENS. 20 seulement ! Complets 1 ou 2 pantalons, en laine pure ou laine mixte. Devant 3 boutons. Décors unis ou quadrillés de fantaisie. Gris, bleu, vert loden dans le groupe.
Tailles 34 à 40. Rég. 41.88 à 66.98 Ch. **$20**
VETEMENTS POUR GARÇONS (714), AU DEUXIEME

Soldes de landaus pour bébés

	Rég.	VENTE
1 seulement ! Poussette de construction acier	86.98	65.75
2 seulement ! Landaus transformables ...	69.98	49.98
1 seulement ! Landau vinyle, transformable	39.98	29.98
2 seulement ! Landaus transformables	29.99	19.99
1 seulement ! Poussette, construction acier	49.98	29.99
4 seulement ! Landaus, recouvrement souple	29.98	14.99
3 seulement ! Landaus, recouvrement souple	42.98	19.99

JOUETS, (759) AU CINQUIEME

POUR LE FOYER

TASSES ET SOUCOUPES PORCELAINE. Porcelaine anglaise réalisée par "Royal Staffordshire" et "Royal Crafton". Décor floral sur fond blanc avec ligne dorée.
Rég. 1.29 Ch. **89¢**
PORCELAINE ET VERRERIE (757), AU CINQUIEME

PLAFONNIERS A TRES BAS PRIX. Rabais 65% à 72% ! 40 seulement ! Choix de décors et de coloris. Dimensions et formes variées. Acier, plastique ou verre.
Rég. 3.98 à 4.98 Ch. **1.39**
LAMPADAIRES (754), AU QUATRIEME

Choix de tentures et couvre-lits

Rabais ⅓ à ½ ! Grand choix de couvre-lits et de tentures réalisés en homespun, chenille, rayonne ou heirloom. Choix de décors et coloris — Couvre-lits pour lits doubles ou jumeaux et tentures plissées. **Approx. 90" long.**
Rég. 8.98 à 29.98
5.99 à **14.99** Ch.
LINGE DE MAISON (751), AU QUATRIEME

RECOUVREMENT POUR TABLES DE BRIDGE. 100 seulement ! Toile d'Irlande prête à être brodée. Napperons assortis. Dimensions : 36" x 36".
Rég. 2.19 Ens. **1.09**
LAINE ET ARTICLES DE FANTAISIE (752), AU QUATRIEME

TAPIS VISCOSE, ENVERS MOUSSE. 85 seulement ! Envers en épaisse mousse antidérapante — Viscose bouclée touffue avec décor de losanges. Ton or, rose, bleu ou cannelle. 27" x 48".
Rég. 6.98 — CH. **3.99**
TAPIS ET PRELARTS (750), AU QUATRIEME

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — COMPOSEZ VI. 2-7221

économie & finance — LA PRESSE

La situation devient grave

Laurent Lauzier

Il y a trois jours, au plus, nous avons indiqué que le gouvernement américain exigerait probablement des sacrifices de notre pays en vue d'assurer la stabilité de la devise américaine menacée par le déséquilibre de la balance des comptes. Nous avions alors signalé que le rapport publié par l'Association des banquiers américains sur les mesures à prendre pour corriger la situation indiquait tout simplement que l'organisme financier le plus important du pays donnait au problème de la devise américaine un véritable caractère d'urgence nationale.

Le projet de loi dévoilé hier par le président Kennedy explique non seulement l'inquiétude des banquiers mais signifie que les autorités américaines sont prêtes à toutes les mesures pour sauver le prestige de leur devise et rétablir la balance des comptes. La sévérité des demandes formulées par le président surprend si on considère ses déclarations antérieures sur la nécessité de libérer les échanges à l'échelle internationale.

●

Il faut comprendre que le gouvernement américain se voit forcé d'agir sous la pression de la haute finance intérieure. Toutefois, il faut bien reconnaître aussi qu'il se rend aux exigences nouvelles de la situation monétaire internationale, où la puissance économique et financière du Marché commun dicte maintenant les règles du jeu. Washington a négocié depuis plusieurs mois des accords d'emprunts avec la Grande-Bretagne, la France et plusieurs autres pays européens afin de mettre un frein à l'abaissement de ses réserves de devises étrangères, mais il est bien évident maintenant que de telles mesures sont insuffisantes pour corriger la situation et que des solutions plus radicales s'imposent. Les Etats-Unis ne peuvent plus jouer le rôle de fournisseur de capitaux du monde entier. Une époque semble ainsi révolue pour la grande république, qui a pour ainsi dire bâti le monde d'après-guerre. L'Europe a retrouvé son or et, avec le précieux métal, sa puissance.

●

Il n'est pas difficile de prévoir quel sera l'effet, sur l'économie canadienne, des mesures demandées par le gouvernement américain si le projet Kennedy est finalement adopté par le congrès. A toutes fins pratiques, il signifie que Washington veut bloquer autant que possible les capitaux à la frontière, et même rendre plus coûteux les emprunts canadiens qui pourraient être contractés aux Etats-Unis. Il suffit de rappeler la vive opposition manifestée à la taxe de 30 pour cent du budget Gordon pour comprendre combien les milieux industriels et financiers canadiens comptent toujours sur la participation financière américaine pour assurer l'essor économique du pays. Ce que M. Gordon a tenté d'obtenir en vue de libérer quelque peu l'industrie canadienne de l'emprise américaine, M. Kennedy tentera de l'obtenir, mais pour des motifs bien différents, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment.

●

Nous avons mentionné, au moment de la présentation du budget canadien, qu'il était impossible que les autorités fédérales aient décidé d'imposer cette taxe de 30 pour cent sans consulter auparavant le gouvernement américain et sans pour ainsi dire avoir obtenu son autorisation. Le projet de loi annoncé hier par Washington n'est pas loin de confirmer l'existence d'accords au plus haut niveau des autorités gouvernementales des deux pays. Il reste à connaître maintenant si les mesures proposées par le président des Etats-Unis auront plus longue vie que celles de notre ministre des Finances.

200 faillites commerciales au pays en juin : un record

En hausse pour la deuxième fois en autant de mois, le nombre des faillites commerciales, au Canada, a accusé en juin une augmentation de 4.2 pour cent, atteignant un total de 200, soit le plus élevé pour un seul mois depuis juin 1961. Ce chiffre représente également une hausse de 29.9 pour cent comparativement à juin 1962, alors qu'on avait dénombré seulement 154 faillites.

Par contre, la valeur des passifs impliqué a enregistré une baisse de 8.5 pour cent, à $10.4 millions, par rapport au mois de mai. Cette situation est due au fait qu'aucune des faillites survenues en juin n'appartenait à la catégorie des pertes de $1 million et plus, tandis que la plus forte partie de la hausse s'est produite dans celle impliquant des passifs de $5,000 et moins. Cependant, la valeur des passifs en cause était de 7.6 pour cent plus élevée qu'en juin de l'an dernier.

Commerce de détail

C'est le secteur du commerce de détail qui a accusé la hausse la plus considérable. On y a compté 98 faillites, contre 77 en juin de l'an dernier. C'est le taux le plus élevé depuis mars 1962. Au cours des deux ou trois derniers mois, on n'a pas remarqué de changement sensible dans les secteurs des manufactures, de la construction et des services commerciaux, où le nombre de faillites, cependant, était plus élevé qu'à la même période de l'an dernier.

La seule baisse qui ait été accusée par rapport à 1962 l'a été dans le secteur du commerce de gros, où le taux marquait, malgré tout, une augmentation sur le mois de mai de cette année.

Dans le Québec, le nombre des faillites a subi une augmentation comparativement au mois précédent, et au mois de juin 1962. Avec 105 faillites, un record d'après-guerre, l'Ontario n'a enregistré aucun changement sur le mois précédent.

	Nombre de faillites			PASSIFS en milliers de $		
	1963	1962	1961	1963	1962	1961
Janvier	177	199	167	8342	8007	7541
Février	167	183	215	7593	8013	9613
Mars	197	179	171	15277	8557	14023
Avril	183	193	171	10006	9977	13675
Mai	192	180	168	11368	8910	6986
Juin	200	154	206	10408	9676	7106
Juillet	—	157	160	—	5657	10714
Août	—	173	136	—	12168	10178
Septembre	—	176	140	—	8997	4964
Octobre	—	196	195	—	10562	12011
Novembre	—	175	169	—	7122	10771
Décembre	—	173	130	—	10228	8196
Total	—	2138	2028	—	107874	115778

La production industrielle des E.-U. accuse une autre hausse

La production industrielle américaine, un des plus sûrs reflets de la conjoncture économique, a enregistré une hausse en juin pour la cinquième fois en autant de mois. En effet, l'indice du Federal Reserve Board a grimpé à un nouveau sommet record de 125.1 pour cent, alors qu'il s'était établi à 124.1 pour cent en mai, et à 118.4 pour cent en juin 1962. Par contre, la hausse signalée en juin, soit un point, a été moins considérable que celle notée en mai dernier, 1.6 point.

A l'exception des sidérurgies, la production de la plupart des principales industries a progressé en juin. C'est l'industrie de l'automobile qui a accusé la plus forte hausse, alors que l'indice de la production dans ce secteur est passé de 144 à 160 pour cent, de mai à juin. L'indice des industries de l'acier et du fer a cependant reculé de 129 à 123 pour cent.

Les Canadiens se procurent de plus en plus d'autos à crédit

La valeur des prêts accordés par les sociétés de finance aux acheteurs de nouvelles autos au Canada s'est élevée à $272,569,000 au cours du premier trimestre de 1963, soit une hausse de 13 pour cent sur les $241,194,000 atteints au cours du trimestre correspondant l'an dernier. Le sommet antérieur de $266,934,000 avait été réalisé au cours du premier trimestre de 1957.

La valeur des prêts financés pour le seul marché des nouvelles automobiles se chiffre par $134,398,000, une hausse de 16.1 pour cent sur l'an dernier. Quant aux véhicules commerciaux, le gain était de 12.1 pour cent sur la période correspondante l'an dernier, avec $30,378,000. Pour les autos usagées la valeur des prêts atteignit $91,822,000, une hausse de 9.4 pour cent et pour les véhicules commerciaux usagés, la valeur des prêts financés touchait $15,871,000 ou une hausse de 11.2 pour cent.

Au cours d'avril 1963, la valeur des prêts pour toutes les catégories de véhicules-moteur se chiffrait par $89,250,000, soit une augmentation de 15 pour cent sur le mois correspondant l'an dernier.

Au cours de janvier de la présente année, on a enregistré une hausse de 20.3 pour cent dans la somme des prêts pour toutes les classes de véhicules à moteur, de même qu'en février (11.5 p.c.) et en mars (6.4 p.c.)

En avril, la valeur des prêts accordés pour l'achat de nouvelles automobiles a marqué un gain de 16.1 pour cent sur le mois d'avril 1962, de même pour les nouveaux véhicules commerciaux (12.1 p.c.), pour les autos usagées (9.4 p.c.) et pour les véhicules commerciaux usagés (11.2 p.c.).

Billets du Trésor : rendement augmenté

OTTAWA — Le gouvernement a vendu pour $110 millions de billets du Trésor à 91 jours, à prix moyen de $99.139, ce qui produit un rendement moyen de 3.48. Il y a une semaine, le prix avait été de $99.162 et le rendement de 3.39.

Le Trésor a aussi vendu cette semaine $30 millions de billets à 182 jours, au prix moyen de $98.198 ayant ainsi un rendement de 3.68. La semaine dernière, ces billets vendus à $98.294 avait eu un rendement de 3.48.

Lingots d'acier

La production de lingots d'acier au cours de la semaine terminée le 29 juin a totalisé 151,682 tonnes, contre 159,595 une semaine plus tôt, diminution de 5 p. 100. Un an auparavant, la production avait atteint 128,723 tonnes.

Jean Mehling câble de Paris

La trop grande emprise de l'Etat peut conduire à de graves problèmes sociaux

L'été de 1963 aura été, pour la France, une période de soucis sociaux. On laissait couramment entendre, en janvier, dans les milieux gouvernementaux français, qu'on venait d'ouvrir "l'année sociale". A l'époque, cette expression destinée à impressionner les travailleurs, et à leur enlever, à priori, tout désir d'action revendicatrice, avait fait rire les "gens de l'opposition".

Depuis lors, — et jusqu'à l'été — plusieurs mois s'étaient écoulés dans une atmosphère de relative tranquillité. La grève des mineurs, dont le monde entier a parlé (et les Américains en particulier, qui y voyaient pour la France une sorte de catastrophe nationale) a marqué pour Paris le début des grandes difficultés.

Après les mineurs, les employés de presque tous les secteurs nationalisés ont été "travaillés" par l'action syndicale. J'ai écrit, ici même, que le rôle sans cesse grandissant joué par l'Etat dans les activités nationales de production a pour résultat de menacer la vie même du pays, chaque fois que survient un grave conflit du travail.

Dans les secteurs semi-étatiques (Régies, etc. . .) comme par exemple dans le métro parisien, les ferments de revendication n'ont cessé de se développer.

★

Les problèmes soulevés par les grèves françaises n'intéressent pas que la France seule. Et si je reviens sur tout ceci, c'est qu'en plein début de vacances la ville de Paris s'est, une fois encore, trouvée paralysée par des "grèves-surprise" du métro.

Ce qui est en cause, ici, ce sont la notion même de droit à la grève, la tactique utilisée pour faire valoir des revendications salariales, le pouvoir de l'Etat d'intervenir dans un service "public" récalcitrant, enfin, à plus long terme, la stabilité de la monnaie, l'équilibre des prix entre partenaires du Marché Commun, la confiance des investisseurs étrangers dans le taux de change du franc français, etc. . .

Ce n'est pas dramatiser à l'extrême un conflit du travail que d'y lire, en filigrane, toutes les conséquences lointaines d'une grève pourtant réduite dans le temps.

Enfin, et surtout, l'examen des incidences de ces nouveaux conflits est d'autant plus important que les conséquences politiques menacent la vie d'un Etat qui se croit fort, sans l'être toujours d'indiscutable façon.

★

Le plus caractéristique des conflits français du travail est celui de la Régie des transports parisiens (métro et autobus).

Après cette grève, d'autres mouvements ont suivi, qui semblent à nouveau mettre en cause les différents problèmes énoncés plus haut (grèves dans les usines d'automobiles Peugeot, dans la fabrication des avions, etc . . .)

Mais la grève du métro a fait l'objet de commentaires violents dans toute la presse française. Le grand journal "Le Monde", sous la plume de Jacques Fauvet, n'a pas hésité à présenter une critique brutale du système en vigueur, avec ce seul titre : "L'anarchie".

"Lorsque les agents d'un service public jettent à l'improviste des millions de travailleurs sur le pavé, et sous la pluie, ce n'est pas une grève, — écrit Fauvet — : c'est l'anarchie."

Le gouvernement français est conscient, depuis des mois, du péril que court le pays. Il veut réglementer la grève, surtout dans les secteurs à caractère semi-administratif. J'ai déjà expliqué, voici quelques semaines, que les objectifs gouvernementaux sont de rapprocher les mécanismes de grève du schéma légal en vigueur au Canada.

★

Plus qu'une autre, une grève dite "surprise" est dangereuse pour l'économie nationale, parce qu'il n'est pas possible aux pouvoirs publics d'y parer par des mesures d'urgence. Ainsi, par exemple, que se produit-il, dans une grève des transports publics ? Le gouvernement (qui a compris l'inutilité d'une réquisition officielle) pourrait utiliser les camions de l'armée pour les transports les plus urgents. On ne saurait alors parler de "briseurs de grève", mais tout simplement de secours de l'Etat aux utilisateurs, devant la défaillance d'une société de transport à caractère semi-public.

La résistance aux projets gouvernementaux de légiférer à propos du droit de grève (délais légaux, etc . . .) est farouche. Pour avoir surmultiplié les nationalisations, les participations directes ou indirectes de l'Etat à la production des biens et services, le gouvernement se trouve de plus en plus démuni : les monopoles publics rendent nulles les possibilités de substitution d'une entreprise à une autre entreprise qui déclenche une grève.

On s'en aperçoit bien tard en France. Mais il n'est plus possible de "rendre" au secteur privé ce qui lui a été enlevé : celui-ci n'en veut plus !

Au premier trimestre

La valeur des importations canadiennes a accusé une diminution de 3.8 pour cent

La valeur des importations du Canada a atteint $1,414,300,000 au premier trimestre de 1963, selon les chiffres définitifs publiés aujourd'hui par le B.F.S. C'est une diminution de 3.8 p. 100 sur un an plus tôt ($1,469,900,000) et le chiffre est aussi légèrement inférieur à l'estimation publiée le 26 avril.

Les importations de mars ($478,240,000) étaient 9.8 p. 100 inférieures à celles d'un an auparavant.

Le niveau moyen des prix des importations, au premier trimestre, était un peu plus que 3 p. 100 au-dessus de celui d'un an plus tôt. Une partie de la hausse est attribuable à la nouvelle valeur d'échange du dollar canadien. Les importations ont diminué de 7 p. 100 en volume sur le premier trimestre de 1962, reflétant ainsi une diminution nette du volume réel des biens importés.

Les Etats-Unis sont encore les principaux fournisseurs du Canada, répondant pour 72.9 p. 100 du total, bien que les achats globaux à ce pays aient diminué de 2.5 p. 100 durant le trimestre. La part de la Grande-Bretagne a fléchi de 9.3 p. à 7.3 p. 100 et sa valeur a diminué de près du quart. Les autres pays du Commonwealth et ceux qui bénéficient des tarifs préférentiels ont répondu pour 4.5 p. 100 de toutes les importations et leur valeur a augmenté de 14.7 p. 100. Les autres pays ont fourni 15.3 p. 100 de nos importations : leur valeur a fléchi de 1.9 p. 100, la diminution des achats au pays d'Europe occidentale et d'Asie l'emportant de beaucoup sur nos achats plus considérables au Moyen-Orient, en Amérique centrale et aux Antilles.

Hausse presque générale

La comparaison du premier trimestre avec un an plus tôt révèle que parmi les principales marchandises importées, les pièces d'automobile ont augmenté de plus du tiers, le pétrole brut de près de 6 p. 100, les tracteurs de plus du quart et le matériel agricole de près de la moitié. Les appareils électriques ont diminué du dixième et les avions et pièces, de près des deux tiers (à la suite d'une diminution des achats militaires).

Les importations de fruits frais et de petits fruits ont un peu fléchi, tandis que celles de légumes ont augmenté. L'outillage scientifique et éducatif a augmenté du dixième, les moteurs de véhicules automobiles du tiers et les outils de près de 50 p. 100. Les cotonnades et le coton brut ont fléchi d'un cinquième chacun. Il y a eu hausse sensible (près des deux tiers) des importations de minerais, concentrés et déchets d'aluminium, principalement de la Jamaïque et de la Guinée britannique, et une avance du quart du charbon, surtout des Etats-Unis.

La valeur des biens achetés aux Etats-Unis durant le premier trimestre de 1963 a baissé à $1,030,900,000 ($1,057,100,000 un an plus tôt). Les pièces d'automobiles ont occupé le premier rang, se haussant de 35.2 p. 100 ($123,499,000 contre $91,368,000). Les appareils électriques ont fléchi de 13 p. 100 à $58,980,000, tandis que les tracteurs et pièces ont avancé de 40.3 p. 100 à $35,557,000 et le matériel agricole, de 47.5 p. 100 à $32,153,000.

Les pièces d'avions ont reculé légèrement, et les machines commerciales et d'impression, de 10.9 p. 100 à $21,437,000. De fortes avances ont été marquées par l'outillage scientifique et éducatif, le charbon les moteurs de véhicules automobiles et les machines d'usinage des métaux. Le coton brut a fléchi du quart, les cotonnades, du tiers, et les légumes et fruits frais ainsi que les livres ont reculé légèrement. Le plastique et le verre ont fortement augmenté, tandis que les outils se sont haussés de deux tiers.

Achats en G.-B.

Les importations en provenance de la Grande-Bretagne ont baissé à $103,900,000, chute de 24.3 p. 100 sur janvier-mars 1962 ($137,300,000). Le recul s'est étendu à une grande variété de biens, les voitures particulières accusant la chute la

Voir LA VALEUR en page 19

RAPPORTS FINANCIERS

Johns-Manville

Johns-Manville Corp. a réalisé au cours du premier semestre de 1963 des bénéfices nets de $11,202,000 ou $1.32 l'action.

D'autre part, les bénéfices nets se chiffraient par $10,881,000 ou $1.28 l'action au cours du semestre correspondant l'an dernier.

Le chiffre d'affaires pour ce semestre atteignait $189,099,000, un record pour cette période, contre $183,960,000 au cours du premier semestre de 1962.

* * *

Aunor Gold Mines, Hallnor Mines et Pamour Porcupine Mines

Les mines d'or du groupe Aunor Gold Mines, Hallnor Mines et Pamour Porcupine Mines, trois filiales de la société minière Noranda Mines Ltd., ont enregistré des bénéfices accrus au cours du semestre terminé le 30 juin, comparativement à la période correspondante l'an dernier.

Aunor Gold Mines Ltd. a réalisé des bénéfices nets de $300,900 ou 15 cents l'action contre $272,000 et 13.6 cents l'action. La production d'or a été évaluée à $1,787,700 au regard de $1,639,400. Ont contribué à un meilleur bénéfice certaines améliorations dans le processus d'affinage, une hausse de la teneur du minerai et du prix de l'or.

Pamour Porcupine Mines Ltd. a enregistré des profits nets de $340,400 ou 6.8 cents l'action comparativement à $283,600 et 5.7 cents l'action à la période correspondante en 1962. La production d'or a atteint $1,260,900 contre $1,186,700.

Hallnor Mines Ltd. touchait des profits nets de $172,200 ou 8.6 cents l'action au regard de $166,100 et 8.3 cents l'action à la période correspondante l'an dernier.

* * *

Seven Arts Productions

Au cours de l'exercice financier clos le 31 janvier, la société Seven Arts Productions Ltd. a réalisé des revenus nets consolidés de $1,705,793 ou $1.08 l'action, contre $1,100,555 et 85 cents l'action au cours de l'exercice précédent.

Les revenus de la société ont formé un total de $19,407,905 au regard de $15,990,874 l'an dernier. Les trois principales sources qui ont assuré ces revenus se partagent ainsi par ordre d'importance : la mise en distribution pour la télévision, $14,739,109 ($12,783,245), la mise en distribution pour le cinéma, $3,409,893 ($2,463,555) et les droits de réalisateurs, les intérêts etc. $1,258,893 ($744,074). Les chiffres entre parenthèses représentent les revenus de l'an dernier.

De plus, la société Seven Arts Productions Ltd. a conclu depuis la publication du rapport annuel, deux transactions importantes. La première a été passée avec la société Universal Pictures Co. Inc. en faisant l'acquisition de 215 films tournés après 1948 pour fin de distribution à la télévision aux Etats-Unis, au Canada, à Puerto Rico et aux Iles Vierges.

La deuxième a été conclue avec la société 20th Century Fox Film Corporation pour l'acquisition de droits sur 228 films, dont 103 ont été réalisés après 1948. Ceux-ci seront mis en distribution à travers le monde.

* * *

Scudder Fund of Canada

La valeur de l'actif net par action de la société Scudder Fund of Canada Ltd., s'établissait à $15.71 (en devises canadiennes) au 31 mai 1963, comparativement à $14.18 au 30 novembre 1962 et à $13.86 au 31 mai 1962. La valeur marchande des investissements était de $43,588,719 au 31 mai 1963, contre $36,873,230 au coût.

Les actifs de Scudder Fund se répartissent à peu près ainsi : 67 pour cent des actifs sont investis dans des valeurs canadiennes, tandis que le reste se partage entre des compagnies situées en Europe aussi bien qu'en Australie et en Amérique du Sud.

La compagnie Scudder Fund a réalisé des revenus nets de $990,355 (l'équivalent de 36 cents l'action sur les 2,789,342 actions en cours) durant l'exercice financier clos le 31 mai 1963, comparativement à $961,367 au cours de l'an dernier.

Depuis sa création en 1954, la société Scudder Fund a suivi une politique qui consiste à retenir tous les bénéfices et les gains de capital et à les réinvestir plutôt que de les verser en dividendes aux actionnaires. Aussi, à cause de la Loi des Etats-Unis sur le Revenu, passée en 1962, la société commencera à verser des dividendes au cours de l'année financière en cours. Le premier versement se fera au cours de mai 1964, alors que les actionnaires recevront 90 pour cent ou plus des revenus ordinaires de la société et tout gain de capital réalisé au cours de l'année.

* * *

Gas Trunk Line of B.C.

Le profit net de la société Gas Trunk Line of British Columbia Ltd. était de $356,278 ou 89 cents au cours de l'année financière terminé le 31 mars 1963, comparativement à $260,629 au cours de l'année précédente.

Les revenus d'exploitation se chiffraient par $2,279,574, une hausse de $995,000. Aucun impôt n'était exigible puisque le déductible pour le coût de dépenses capitales dépassait de beaucoup les revenus imposables.

Le surplus des exigibilités sur les disponibilités s'est élevé à $318,013 de $89,026, à cause de dépenses de capital additionnelles au montant de $699,000 et de la réduction de la dette au montant de $505,000.

Les revenus de la société proviennent de contrats de transports conclus avec Westcoast Transmission Co. Au cours de l'année, Gas Trunk Line a fait en moyenne des livraisons quotidiennes d'environ 200 millions de pieds cubes de gaz à la Westcoast Transmission Co. Les bénéfices ont été conformes aux prévisions de la compagnie.

* * *

B.C. Packers

Le revenu net consolidé de British Columbia Packers Ltd. a atteint $1,584,825 au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1963, au regard de $1,066,569 l'an dernier. Les revenus d'exploitation au cours de l'année financière à l'étude se chiffraient par $1,089,970 comparativement à $961,965 l'année précédente.

Les revenus nets de l'exercice terminé le 31 mars 1963 comprennent les bénéfices réalisés sur la vente d'investissements, soit $416,528, et des revenus, provenant des investissements, de $78,327. Les ventes et d'autres revenus d'exploitation ont atteint $54,948,902 au regard de $52,023,360 l'an dernier et du record de $63,317,378 enregistré au cours de l'exercice clos le 31 mars 1959.

Le surplus accumulé au 31 mars 1963, comprenant un crédit de $437,502 en rapport avec une réclamatiton d'assurance-feu et après un paiement de dividendes de $567,963, s'élevait à $14,942,656 contre $13,488,292 l'an dernier.

Les dépenses nettes sur les actifs immobilisés étaient de $4,299,707 au cours de l'exercice et le fonds de roulement s'est abaissé de $11,493,990 à $9,972,050 au 31 mars 1963.

Baisse de la production de papier-journal au Canada

La production canadienne du papier-journal a atteint 539,297 tonnes au cours du mois de juin cette année, accusant ainsi une baisse au regard des 565,742 tonnes produites au cours du mois correspondant l'an dernier.

Au cours du premier semestre de cette année, la production a été inférieure à celle de 1962. Au 30 juin 1963, on avait produit 3,164,037 tonnes comparativement à 3,311,009 l'an dernier.

Les exportations canadiennes aux Etats-Unis ont marqué une hausse. Durant juin, on a exporté 437,940 tonnes contre 431,607 au cours du mois correspondant l'année précédente.

Durant le premier semestre de cette année, les exportations de papier-journal aux Etats-Unis se sont chiffrées par 2,408,756 tonnes, soit une baisse comparé à 2,536,638 tonnes expédiées au cours du premier semestre de 1962.

On a établi à 80 pour cent le rendement de production des usines, alors que celles-ci opéraient à 84.3 pour cent de leur capacité en juin 1962. La moyenne de rendement pour le premier semestre de cette année se situe à 77.2 pour cent de leur capacité, au regard de 83.8 pour cent réalisés au cours du premier semestre de 1962.

Les réserves d'or des Etats-Unis ne cessent de baisser

NEW YORK. (AFP) — Le stock d'or des Etats-Unis a diminué de 50 millions de dollars au cours de la semaine arrêtée au 17 juillet, ce qui porte à 345 millions de dollars les pertes de métal précieux subies depuis le début de l'année, indique le rapport hebdomadaire de la Banque de la Réserve fédérale de New York.

Cette perte, la septième consécutive, ramène l'encaisse métallique des Etats-Unis à 15,633 millions de dollars. La valeur du stock d'or américain, au 17 juillet 1962, était de 16,298 millions de dollars.

Réaction imperceptible du marché au rapport d'enquête de la S.E.C.

NEW-YORK. — Pendant la journée d'hier, les financiers de Wall Street n'ont fait qu'observer le comportement du marché sans émettre la moindre opinion, afin de connaître l'attitude des opérateurs boursiers en face du rapport de la Securities and Exchange Commission qui critique assez sévèrement certaines pratiques courantes sur les marchés des valeurs mobilières.

La nouvelle de la publication du rapport qui qualifie de "pas tout à fait adéquate" la protection envers les investisseurs, dans les transactions boursières, a atteint les parquets de la Bourse de New-York et de la Bourse Américaine dans l'après-midi de mercredi, quelques heures seulement avant la fermeture.

La réaction a été extrêmement faible.

On s'attend cependant que le plein effet se fasse sentir une fois que tous les secteurs du commerce des valeurs mobilières auront étudié le rapport.

Le document, qui est en fait la seconde tranche d'un volumineux rapport sur le commerce mobilier aux Etats-Unis, dénonce certaines pratiques boursières qui existent depuis longtemps et qui concernent le fonctionnement interne des bourses, et non pas les activités touchant directement le public.

Le rapport recommande l'imposition de nouvelles restrictions aux transactions "à la baisse" ainsi que l'élimination des "floor traders" et des "spécialistes".

Les "floor traders" sont des courtiers qui achètent et vendent, sur le parquet même, pour leur propre compte, et non pas pour des clients. Le rapport déclare qu'ils jouissent d'une situation injustement avantageuse sur les investisseurs qui doivent passer par les courtiers.

Des 3,366 membres de la bourse de New-York, une petite minorité pratique le "floor trading". Une quinzaine seulement d'entre eux sont responsable de plus de la moitié du volume des transactions de cette nature. Le rapport souligne le fait que ces gens n'ont pas le gardeau des commissions aux courtiers et ont le privilège de connaitre certains faits déterminants avant le grand public.

Les spécialistes, d'autre part, sont des membres de la Bourse désignés pour effectuer les transactions sur certains titres seulement et ont pour tâche de neutraliser les tendances aux trop fortes fluctuations de prix de ces titres particuliers. On en compte 360 à la bourse de New York.

Les enquêteurs de la commission sont d'avis que leurs activités ne sont pas assez sévèrement réglementées.

En vendant des titres lors de la forte baisse du 28 mai 1962 "Black Monday") ils ont "semble-t-il, contribué à entraîner les prix à la baisse", affirme le rapport.

Une autre partie du rapport traite du commerce des valeurs dites "au comptoir", c'est à dire qui ne sont inscrites à aucune bourse organisée. Les enquêteurs demandent plus d'exactitude de la part du National Quotation Bureau Incorporated, qui publie la liste des cotes sur les valeurs hors-bourse.

Le rapport contient de plus une série de recommandations portant sur les commissions aux vendeurs de titres et sur l'imposition de limitations réelles aux ventes à la baisse d'un titre particulier lorsque le marché est placé dans des conditions qui poussent à la vente

Les réactions et les commentaires de la part des courtiers n'existent à peu près pas. Seuls quelques-uns se sont contenté de dire que le rapport "est loin d'être amical". Un autre a qualifié certaines recommandations de "ridicules".

Elu administrateur de Steinberg Limitée

M. GERARD PLOURDE

M. Sam Steinberg, président de Steinberg Limitée, annonce que le Conseil d'administration de la société vient de s'adjoindre un nouvel administrateur en la personne de M. Gérard Plourde, président et directeur général de United Auto Parts Inc.

M. Plourde est également administrateur de plusieurs autres entreprises canadiennes, dont l'Alliance, cie d'assurance-vie, l'Anglo-French Drug Co. Ltd., Bonnex Inc., The Canadian Fairbanks-Morse Co. Ltd., La Cie de Publication de La Presse Ltée, La Cie de Publication de La Patrie Ltée, Northern Electric Co. Ltd., et la Banque Toronto-Dominion.

Il fait aussi partie des Conseils d'administration de la Société d'adoption et de protection de l'enfance et de l'hôpital Notre-Dame.

ANNONCE

Certificats au Porteur
MUTUAL INCOME FUND

DIVIDENDE No 9

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 6.95 cents ($0.0695) par action sera payé le 26 juillet 1963 sur les actions dans le capital de "Mutual Income Fund", représentées ar des certificats au porteur, sur présentation et remise du coupon numéro neuf (9) à toute succursale au Canada (sauf dans le Grand-Nord) de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Sur ce dividende, seulement 4.018 cents ($0.04018) par action représentent du revenu qui doit être déclaré pour fins d'impôt.

COMPAGNIE FIDUCIE CANADA PERMANENT TORONTO GENERAL

19 juillet 1963

FONDS F-I-C INC.
F-I-C FUND INC.
ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE
Aux détenteurs d'Action Classe A de
Fonds F-I-C I. — F-I-C Fund I.

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires, Classe "A", de FONDS F-I-C INC. — F-I-C FUND INC. sera tenue au siège social de la Compagnie, au numéro 31 ouest, rue St-Jacques, Chambre 102, Montréal, P.Q., le mardi 6 août 1963, à 11:30 heures de la matinée dans le but de considérer et, s'il est jugé opportun, d'autoriser les administrateurs de la compagnie à demander des lettres patentes supplémentaires qui modifieront les droits, privilèges, conditions, restrictions et limitations des actions Classe "A" et Classe "B" de la compagnie, en amendant les dispositions du paragraphe "E" et en abrogeant les dispositions du paragraphe "F" des lettres patentes de la compagnie émises le 15 octobre 1962.

Conformément aux règlements de la Compagnie, ont droit au présent avis de convocation tous les actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 16 juillet 1963.

Montréal, ce 19 juillet 1963.
Le secrétaire,
ANDRE CHARRON.

REPRESENTANT VENTES

Manufacturier connu par tout le pays, fabriquant housses de meubles et accessoires connexes, recherche représentant pour la province de Québec. Les postulants doivent posséder expérience visites magasins de tentures. Il faut être bilingue. Discrétion assurée à toute demande.

Ecrire à CASE 9056, LA PRESSE

Essayez le PLUS LÉGER WHISKY du monde, le... Canadian Club

HIRAM WALKER & SONS LIMITED, WALKERVILLE, CANADA
DISTILLATEURS DE FINS WHISKYS DEPUIS PLUS DE CENT ANS

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Abitibi	44	43	—
—	Abitibi pr	25	25	—
—	Algoma	55½	55½	—
650	Alumin	26¾	26½	26¾
—	Alum 1 pr	22⅝	22½	—
—	Alum 2 pr	47¾	47¾	—
—	Ang Cdn Pr	53¼	53¼	—
—	Ang T 4½ p	44	44	—
—	Ang T 2.90 p	54	54	—
—	Argus	13	13	—
—	Argus 2.50 p	50	49¾	—
—	Argus 2.60 p	52¾	52¾	—
—	Argus 2.70 p	53	53	—
—	Argus C p	9½	9⅜	—
70	Asbestos	25¼	25¼	25¼
—	Atl Sug	24	24	—
—	Bail S 5¾ p	25	25	—
—	Banq CN	76	75½	—
75	Banq Imp	61	61	61
945	Banq Mont	61⅛	61	61¼
—	Banq NE	70	70	—
50	Banq PC	48	48	48
110	Banq Roy	72	72	72
120	Banq Tor-D	61⅞	61⅞	61⅞
—	Bath Pow A	53¾	53¾	—
1565	Bell Phone	52	51⅞	51⅞
—	Bow C 5p	50½	50½	—
—	B C 5½pr	51¾	51¾	—
—	Bow Mer p	51	51	—
—	Bow Paper	5½	5½	—
—	Brazil	315	310	—
—	BA Bk N	60	60S	—
—	BA Oil	27½	27⅜	—
—	BC Forest	18¾	18½	—
500	BC Power	20½	19¾	19¾
—	BC Phone	55¾	55¾	—
—	Brockvl p	7½	7½	—
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Bruck 'A'	20¼	20¼	—
—	Bruck 'B'	450	450	—
—	Build Prod	26½	26½	—
—	Bulolo	6	6	—
—	CDN F Cd	415	415	—
—	id PR	17¾	17¾	—
—	Cal Pow	22¼	21	—
—	Can Cem	37½	37½	—
—	Can C pr	29½	28½	—
—	C Dom S	29	29	—
50	CI Fndry	21¾	21¾	21¾
—	CI Fndry	90¼	90¼	—
—	Can Malt	88¾	88¾	—
—	C Safew	96	96	—
—	C S L	50¼	50¼	—
100	C Aviation	9½	9½	9½
2650	C Brew	10⅛	10	10
—	C Brew	52¾	52¾	—
—	C Brew	53¼	53¼	—
—	C Br Alu	10	10	—
—	C Bronze	94	94	—
—	Id 1.75	37⅛	37	—
200	C Chemical	9¼	9¼	9¼
—	C Chem	4	4	—
—	C Hydroc	17⅞	17⅞	—
—	CIL	15¾	15½	—
—	CIL Pr	83½	83½	—
200	C Int Po	15	15	15
—	C Int Po	47⅛	47	—
—	C Marcon	425	425	—
700	CPR	29¼	29	29¼
—	C Pet Pr	11⅝	11⅛	—
—	C Vickers	18½	18½	—
—	C W N G4p	17	17	—
—	Cap Wire	7½	7½	—
150	C Del Rio	7 10	7 10	7 10
—	Chrysler	68½	68½	—
—	Coghlin	6¼	6¼	—
—	Col Cell	7	7	—
300	Cons MS	25	25	25
—	Consu Glass	43	43	—
—	Corby B	17¼	17¼	—
—	Cor Credit	6¾	6¾	—
—	Cr Zell A	25½	25½	—
—	Crush Int	13	13	—
—	Denison	11⅛	11⅛	—
105	Dist Seag	50¼	50¼	50¼
—	Dome Pete	14⅝	14	—
D	Bridge	18½	18⅛	—
—	D Coal pr	13	13	—
—	D Corset	21½	21½	—
—	D Fndry	65½	65¼	—
300	D Glass	17½	17½	17½
200	D Glas pr	19	19	19
—	D Lime	7	7	—
—	D Steel	12½	12½	—
—	D Stores	16⅛	16	—
—	D Tar	17¾	17½	—
—	D Tar Pr	23¼	23¼	—
—	D Text	20¼	19¾	—
—	Donohue	24⅞	24⅞	—
—	Dow Brew	50	50	—
—	Du Pont	38	38	—
—	Du Pont pr	85	82½	—
—	Dupuis 'A'	10¾	10½	—
—	E Koot	38	38	—
—	Electrolux	7	7	—
—	Falcon	58	57	—
—	Fam Play	19⅛	19⅛	—
—	Fleetwood	20	20	—
—	Foundaiont	8⅞	8⅞	—
—	Fraser	30	29½	—
—	Fr Pet Pr	285	285	—
—	Frosst 'A'	20	20	—
—	Gat 5 Pr	100	103	—
—	Gat 5½ pr	107⅛	107⅛	—
—	G. Dynam	26½	26½	—
—	G. Motors	75¼	75¼	—
—	G S Wares	13½	13½	—
—	Gr Br C Iv	11¾	11¾	—
—	G L Paper	18	17¼	—
—	Gunnar	9	9	—
—	H. Andy	15	15	—
—	Hardee	200	200	—
—	Hawk Sidd	6	5⅛	—
—	Hollinger	27	27	—
—	Holt Ren	21	21	—
—	H. Oil A	11	11	—
200	H. Oil B	11½	11½	11½
—	Horne Pf	150	150	—
—	H Smith Pr	43	43	—
—	H. Bay MS	55½	55	—
1300	H. Bay Co	14	14	14
—	Husky Oil	6	6	—
125	Imp Oil	40¼	40	40
—	Imp Tob	14	13¼	—
—	Imp Tob Pr	6¼	6¼	—
1200	Id Accep	23¼	22	22
—	I A 2.25 Pr	48½	48½	—
—	I A 4.50 Pr	97	97	—
—	Inland C Pr	17¾	17¾	—
125	Int Nickel	62	62	62
—	Int Pap	30½	30½	—
—	Int Util	24⅛	23¾	—
—	Int Util pr	51	50½	—
—	Interpr P L	84¼	82½	—
—	Iro Glass pr	10½	10¼	—
—	Jamaica PS	11¼	11¼	—
—	Labatt	16⅛	16⅛	—
—	Laur F	14¼	14¼	—
—	Laur F	38¾	38¾	—
z15	Lewis Bros	7¼	7¼	7¼
—	Loblaw A	7¾	7¾	—
—	Loblaw B	8	8	—
—	Loeb M	18	18	—
—	MacLar A	23¼	23	—
—	Mac La B	22½	22½	—
—	MacM Pow	24	23⅞	—
—	Mail Conv	26	26	—
—	Maritime Te	21½	21½	—
260	Mass F	13⅛	13	13
—	Mass F 5½p	108½	108½	—
—	Met Stores	8	8	—
—	Miron pr	12	12	—
—	Molson A	29⅛	29⅛	—
50	Molson B	29	29	29
—	Mtl Loco	13	13	—
25	Mtl Trust	90	90	90
—	Moore Crp	52½	50	—
—	Nat Trust	94	94	—
—	Noranda	36¼	35	—
100	N S Light	24⅛	24⅛	24⅛
—	Ogilvie	12⅞	12¾	—
—	Ogilvie pr	38	38	—
—	Ont Steel	19½	19½	—
100	Pac Pete	12	12	12
—	Pages-Hefs	20½	20⅜	—
—	Pennmans	29½	29½	—
—	Penmns pr	120	120	—
—	Placer	26¾	26¾	—
100	Pow Corp	8¾	8¾	8¾
55	Price Br	34	34	34
—	Price P	90½	90½	—
—	Prov T P	48½	48½	—
200	QN Gas	7¼	7¼	7¼
—	QN G P	102	100½	—
—	Que Phone	47	47	—
—	Reed A E	7⅜	7⅜	—
—	Reitman's	10½	10½	—
—	Reitman's A	9¼	9¼	—
—	Rio Alg	13	13	—
—	Rolland A	9	8⅞	—
—	Rothmans	7	7	—
—	Russel A	10½	10½	—
—	St L C A	19	19	—
—	St C A P	102	102	—
—	Salada F	10	10	—
—	Scott LaS	8	8	—
—	Shaw 4 p	44 70	44 7 0	—
—	Shell I pr	27	27	—
—	Shell I wts	6 50	6 50	—
300	Shell Oil	16⅛	16	16
—	Sher Will	23½	23½	—
—	Sher W p	132½	132½	—
200	Shop Save	8¼	8¼	8¼
—	Sicard	8	8	—
—	Simpsons	23½	23½	—
—	Sogemin p	13¾	13¾	—
—	Southam	32¼	32¼	—
—	Std S Steel	10½	10½	—
375	Steel Can	19¾	19½	19½
100	Steinbg A	22½	22½	22½
—	Stein pr	105⅞	105⅞	—
50	Texaco Can	46½	46½	46½
100	T Fin A	13	13	13
400	Tr-Can Co	10⅝	10⅝	10⅝
300	Tr-C PL	27	27	27
100	Tr Mt PL	14¼	14¾	14¼
—	Triad Oil	1 60	1 60	—
—	Turnbull El	12½	12½	—
—	Trbull El p	23¾	23¾	—
—	Un Steel	5	5	—
—	Viau	12¼	12¼	—
125	Walk G W	55	55	55
—	W & Knp	80	80	—
—	WCoast Tr	15	15	—
—	WCoast T V	14¾	14¾	—
—	W Pac Pd	17⅞	17⅞	—
—	Weston A	16¾	16¾	—
—	Wstn A w	8 95	8 95	—
—	Weston B	18¾	18½	—
—	Zeller's	37¼	37	—
—	Zeller's p	49	49	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1000	Ajax	16	16	16
—	Alpha	400	400	—
—	Alpha A	5¾	5½	—
—	Alscope	85	70	—
—	Alsof	22	22	—
—	AMg Beau B	3	3	—
—	Ameranium	5½	5½	5½
2000	A A Mlyb	215	210	212
—	An C Plp	$ 36	36	—
—	Angl-Nfld	$ 8¾	8¾	—
—	Anthonian	4½	4	—
—	Arno	6	6	—
2000	Atlas Tel	2 50	2 50	2 50
—	Augustus	25	25	25
—	Autofab	40	40	—
—	Baker Tlc	12	12	—
—	Band-Ore	7	7	—
—	Bateman	4	4	—
—	Beau Placer	13	10	—
500	Bellechasse	13½	13½	13½
—	Black Riv	6	6	—
700	Blue Bon	$365	350	365
—	Blue B W	650	650	—
—	Bluewater	11	10	—
1000	Bornite	15½	15½	15½
—	Bruneau	18	18	—
—	Cal-Ed	$ 20	20	—
—	Calumet	3½	3½	—
—	Camp Chib	415	415	—
—	C Collier	$ 9¾	9¾	—
—	C Coll P	18	18	—
—	Cdn D	430	430	—
—	C Dredge	$ 6⅛	6⅛	—
—	CI Inv Tr	26½	26½	—
—	Cdn P & P	13	13	—
—	Canorama	13	13	—
100	Casavant	420	420	420
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Cassiar	11¼	11¼	—
—	Catelli A	30⅛	30⅛	—
—	Cent Man	4	4	—
—	Chemalloy	75	75	—
—	Cessland	185	180	—
—	Chib Copper	12	12	—
—	Chipman	4	3½	—
—	Cleveland Cp	4	4	—
—	C Busin M	400	400	—
—	C Bus M w	150	150	—
—	Cominga	3	3	—
—	Com O G	70	67	—
—	C Belleke	11	11	—
—	C CCad	4½	4½	—
—	C Div S A	60	60	—
—	C Div S pr	25	25	—
—	C Mogador	20	18	—
—	C New Pac	20	20	—
125	Cons Papre	38⅜	38⅜	38⅜
—	C Que Yell	4	4	—
—	Copstream	14	14	—
—	Couvrette A	9½	9½	—
—	Crusade	8	8	—
—	Dalfens	13	13	—
—	Deer Horn	62	61	—
—	Delta Ele	1 65	1 60	—
—	Denault A	15	15	—
—	Dome	30⅛	30	—
—	D Explorers	28	28	—
—	Dom Leaseh	17	17	—
150	D Oilcloth	$ 27	27	27
4500	Dumag	1 75	1 70	1 70
—	Dumont	20	20	—
—	E Koot	$ 2	2	—
—	Elder	93	93	—
—	Emp Oil	3	3	—
—	Equity Expl	17	14½	—
—	Electrolie	10¼	10¼	—
—	Fab Met	14	14	—
—	Fabi	8½	8½	—
—	Fano	2½	2½	—
—	Fiscal	6½	6½	—
—	Fiscal Pr	18	18	—
—	Flint Rock	12	12	—
1500	Fort Relian	21	21	21
1500	Fox Lake	27	26	27
—	Fundy	8	7½	—
	Futurity	17	17	—
—	Frigisto	1 50	1 50	—
—	G Autotro	3 70	3 65	—
—	Glen Lak	1 65	1 60	—
—	Gold Age	28	27	—
—	Grissol	135	135	—
—	Inld Chem	300	300	—
900	Inspiration	210	210	210
—	Int Ceram	5½	5½	—
100	It. Helium	125	125	125
—	Int Atlas	125	110	—
—	Intp Dredg	9	9	—
—	Iv Found	$ 51	51	—
—	I. FD 6 Pr	$ 52¾	52¾	—
—	Jaye Expl	18	18	—
—	Jubilee	310	30	—
—	Keeley	29	29	—
—	Kent. Aviat	5¼	5¼	—
200	Kiena	420	415	415
—	Kod. Pete	120	110	—
—	Kontiki	5	4	—
—	Lab Acc	$ 8	8	—
900	Laduboro	125	125	125
—	Lait Lecl	7⅜	7⅜	—
—	L Dufault	720	720	—
—	Lambt A	$ 20¾	20¾	—
—	Lamontag	11½	11½	—
—	Leland P	6⅛	6	—
—	Lingside	3½	3½	—
—	Lith Corp	6½	6½	—
—	Majortrans	4½	4½	—
—	Malartic	45	41	—
—	Massval	7½	6	—
—	Matachew	13½	13½	—
—	McIntyr	$ 50	50	—
—	McKinney	18	17	—
—	Melcher	$ 5⅜	5⅜	—
—	Merc Chip	19	19	—
—	Mid-Chib	25	25	—
—	Midepsa	205	180	—
—	Min Co	$ 18⅛	18⅛	—
—	Mistango	22	22	—
—	Molyb	45	45	—
—	Monpre	7	7	—
11300	Mt Pleasant	90	79	83
—	MR Daries	7½	7½	—
—	MR Rice	12	12	—
—	Mussens	9	9	—
—	Nat Aut V	155	150	—
—	Native Min	13	13	—
—	N Formaque	2	2	—
—	Nfld Lig	$112	112	—
—	Newrich	15	14	—
—	NW Amule	10½	10	—
—	Nocana	5	5	—
—	NA Asbestos	6	6	—
—	NA Rare M	28	28	—
—	N Canalask	20	20	—
1000	Opemisca E	13	13	13
—	Opmisk C	7 20	7 20	—
—	Paramaq	16¼	16¼	—
—	Paton	$ 10¼	10¼	—
—	Pat Silver	29	27	—
—	Paudash	5	5	—
500	Peace Riv	3 05	3 05	3 05
—	Phoenix O	66	61	—
—	Pitt Gold	5	5	—
—	Porcupine	4½	4½	—
—	Pow. C1p	$ 47	47	—
—	Pow. C2p	$ 10	10	—
500	Q. Cobalt	300	295	295
—	Que Lith	230	230	—
—	Que Smelt	13	12½	—
—	Q. PH 50	$ 19½	19½	—
—	Q. PH 51	$ 19½	19½	—
—	Q. PH 55	$ 20	20	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Renold	$ 17	17	—
—	Ruby Foo	245	245	—
—	Rub. F Wt	30	30	—
100	S. L. Col.	320	320	320
—	S. L. Divers	90	90	—
2000	Saucon D	22	22	22
500	Silver Reg	43	43	43
2000	Sil. Summit	67	67	67
500	Silver T	30	30	30
—	Sobey's	$ 15	15	—
—	S Duf	12½	12	—
—	SC P 6 P	$117½	117½	—
—	Spartan A	51	51	—
100	Stairs Ex	195	195	195
—	Stand G	7	7	—
—	Sullivan	148	148	—
—	Supt Ord	$ 16¾	16¾	—
—	Taché	9	9	—
1000	Talisman	80	80	80
—	Tazin	7½	7	—
—	Tib Exp	6	6	—
—	Titan	4½	4½	—
—	Tr C Free	235	235	—
—	U Asbes	330	330	—
—	U Corp B	26	26	—
1000	Un Obalski	40	40	40
—	U Princip	30	30	—
—	U Towns E	15½	15½	—
—	Val-Mar	5⅛	5⅛	—
—	Vander Ht	1 30	1 30	—
—	Vanguard	9	9	—
—	Weedon	5	5	—
—	Wstburn	82	82	—
—	Wst Helium	30	30	—
—	Westeel	$ 12½	12½	—
—	Westville	4	4	—
—	York Spc	5⅜	5⅜	—

Forte réaction au projet Kennedy

Ventes volumineuses et chute des cours ce matin à **MONTREAL**, à la suite de l'annonce par le président Kennedy d'un projet de taxe de 15% sur les achats américains de titres canadiens.

Algoma mène la marche vers le bas avec un recul de deux points. CPR abandonne 1⅜ et Shell 1¼.

Noranda, Hollinger, Massey-Ferguson, Banque de Montréal et Trans-Canada Pipe Lines ont tous reculé d'un point entier.

Blue Bonnets Raceway a abandonné 70 cents, Atlas Telefilm 15 cents et Central-Del Rio 10 cents.

Le compartiment des mines est relativement calme, mais les prix sont en baisse là aussi. Mount Pleasant a plongé de 20 cents et Fox Lake et Ajax ont abandoné un cent.

* * *

A TORONTO aussi la baisse des cours est forte, mais le virement demeure modéré, le plus fort de la réaction ayant eu lieu hier, un peu plus rapidement qu'à Montréal.

Moore Corporation a basculé de 3 points et CPR de 1⅜. Bell Telephone, Dominion Foundries, Interprovincial Pipe Lines et Banque Royale ont abandonné un point entier.

D'autres industrielles ont perdu du terrain, dont Algoma Steel (⅞), Banque Toronto-Dominion (¾), ainsi que Consolidated Mining and Smelting et Steel Company of Canada (⅝).

Dans le secteur des métallurgiques, International Nickel a faibli de 1½ et Noranda de ⅝.

Parmi les pétroles, National Petroleum a glissé de 5 cents.

* * *

C'est la grande faiblesse des valeurs étrangères qui constitue le fait saillant de la séance boursière, à **NEW YORK**, le reste du marché étant d'ailleurs en baisse et fort peu animé.

La plupart des titres de premier choix ont faibli légèrement.

Royal Dutch, qui a reculé fortement jeudi, peu après l'annonce du projet Kennedy de taxer les achats américains de

du parquet de la bourse

titres étrangers, a ouvert sur un virement de 5,000, en baisse de ½ à 45⅞.

Parmi les titres étrangers, qui continuaient à perdre du terrain, Aluminium Limited a reculé d'un point. Canadian Pacific a glissé de ¼ et International de ½.

Unilever a repris ⅜ à 22⅜.

* * *

Le projet Kennedy a d'abord causé une chute des cours des titres étrangers à **LONDRES**, mais après un certain temps, le marché de la City s'est stabilisé, du moins dans bon nombre de compartiments.

Les titres libellés en dollar suivent le comportement des bourses d'Amérique, les valeurs canadiennes étant les plus durement frappées.

Algoma est tombé de plus de 5 points, tandis qu'Abitibi, Hiram Walker, et International Nickel accusent des baisses sensibles.

Canadian Pacific a essuyé une perte de trois points tandis que les banques canadiennes accusent des moins-values sensibles.

Le reste du marché est plutôt terne, avec des prix mixtes.

Les aurifères sont négligés, les cuprifères se raffermissent et les autres métallurgiques sont calmes.

* * *

Les dispositions générales du marché de **PARIS** sont bien médiocres en cette fin de semaine, mais en fonction de la lourdeur caractérisée dont sont empreintes de nombreuses places étrangères, elles peuvent être considérées comme très résistantes.

Les mesures exposées hier par le président Kennedy pour mettre un terme à l'hémorragie de dollars, et singulièrement celle pénalisant les emprunts faits par l'étranger aux Etats-Unis ont fortement déprimé les places financières du Canada, du Japon et d'Europe dont celles d'Allemagne, de Grande-Bretagne et d'Italie.

En ce qui concerne la France, les nouvelles dispositions américaines ne devraient pas la toucher puisque, comme le rappelait vendredi matin le ministre des Finances, la politique financière française est, depuis longtemps, de décourager les appels de capitaux américains.

La place parisienne ne pouvais de Francfort. Nouvelle rente à son environnement boursier et des dégagements se produisent un peu partout, qui sont absorbés avec des fortunes diverses.

Le recul est général dans le groupe étranger. Les allemandes sont notamment éprouvées sur les avis franchement maumais de Francfort. Nouvelle séance de baisse des italiennes ou Olivetti accuse encore une moins-value sensible. Baisse aussi des américaines, des néerlandaises, des britanniques, des cuivres congolais, et des belges mais bonne tenue des mines d'or.

Brusque reprise d'activité sur le marché de l'or où la tendance est ferme parmi les pièces.

rendement des valeurs

		Taux $	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	•	2.00	44	4.54
Algoma Steel		1.40	56	2.50
Aluminium		.60	29	2.06
Argus Corp	*	.30	13	2.30
Bell Tel	•	2.20	56	3.92
B A Oil	•	1.00	28	3.57
B C Forest		.60	19	3.15
Bldg Prod.		.90	26	3.46
C & D Sugar	*	1.00	29	3.44
boni incl.		1.20	29	4.13
Can. Cement	•	1.20	37	3.24
Can Iron Ddy	•	1.00	22	4.54
Can Malting	•	2.00	88	2.27
boni incl.		2.50	88	2.84
Can. Steam		1.80	50	3.60
Cdn Brew		.40	11	3.63
C. Celanese	•	1.80	68	2.64
C I L		.60	16	3.75
CPR	•	1.50	33	4.54
Cons. Glass		.80	41	1.95
Cons Parer	•	2.00	39	5.12
boni incl.		2.80	39	7.17
Crown Zell A		1.00	25	4.00
Dist Seag	•	1.80	53	3.39
Dom. Bridge	•	.40	19	2.10
D Fdry & S	•	1.60	66	2.42
Dom. Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	•	.40	16	2.50
Dom. Oilcloth		1.20	28	4.28
boni incl.		1.30	28	4.64
Dom Tar	•	.80	18	4.44
Dom Textile	•	.80	20	4.00
boni incl		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	25	4.00
Dow Brew		1.50	50	3.00
boni incl.		.80	39	2.05
Du Pont	•	.75	39	2.05
Foundation	•	.50	9	5.55
Fraser		1.20	29	4.13
boni incl		1.40	29	4.82
Frosst "A"		.60	20	3.00
boni incl.		.65	20	3.25
Grat Lakes P	*	.80	19	4.21
Imp Oil	•	1.20	41	2.92
boni incl.		1.40	41	3.41
Imp Tobacco		.60	14	4.28
boni incl.		.75	14	5.35
Ind Acept	•	1.00	25	4.00
INtl Paper	•	1.05x	31	3.38
Interp Pine	•	3.00	83	3.61
boni incl.		3.10	83	3.73
Intl Util	•	1.60	24	6.66
Labatt	•	.55	17	3.23
Laura Secord	•	.70	16	4.37
MacLaren P & P		1.00	23	4.34
boni incl		1.10	23	4.78
MacMilln B&P	•	1.00	24	4.16
Massey-Feig	•	.50	15	3.33
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson "B"		1.00	30	3.33
Moore Corp		100x	53	1.88
Ogilvie Flour	•	.60	13	4.61
Nat Drug	•	.80	16	5.00
Page-Hersey	•	.90	21	4.28
Penmans		1.80	29	6.20
Power Corp	•	.25	10	2.50
Price Bros.	•	2.00	35	3.71
Rolland Paper A		.30	10	3.00
Salada Foods		.24	10	2.40
boni incl.		.30	10	3.00
Simpsons	*	.90	34	2.64
Southam		1.20	32	3.12
Steel of C	•	.70	21	3.33
St. Lawr Corp	•	1.00	22	4.54
Texaco	•	1.60	48	3.33
Traders Fin A	•	.80	14	5.71
Viau Ltée	•	.80	12	5.83
Wolk-G & W	•	1.60	57	2.80
boni incl.		2.00	57	3.50
Zellers	•	1.40	37	3.78
BANQUES				
Can Imp.	*	2.00	64	3.12
boni incl.		2.00	64	3.12
Can at	•	2.00	77	2.59
boni incl.		2.40	77	3.11
Montréal	•	1.90	64	2.97
boni incl.		2.17½	64	3.23
Nouv.-Ecosse	•	2.20	71	3.09
boni incl.		2.45	71	3.45
Provinciale	•	1.20	50	2.40
boni incl		1.45	50	2.90
Royale	•	2.40	75	3.20
boni incl.		2.65	75	3.5
Tor-Dom	•	2.05	63	3.25
boni incl.		2.05	63	3.25
PRIVILEGIEES				
Abitibi	•	1.12½	25	4.50
BC Tel 4½%	•	4.50	92	4.89
Celanese $1.75	•	1.75	38	4.64
Can Cement	•	1.30	29	4.48
Dom Glass		.70	19	3.68
Dom Textile	•	7.00	20	3.50
Du Pont	•	3.75	82	4.57
Ogilvie Flr	•	1.75	38	4.60
Power C 4½%	•	2.25	46	4.89
Weston 4½%	•	4.50	99	4.54
MINES				
Asbestos	•	1.20	26	4.61
boni incl		1.60	26	6.15
Cons Smelt	•	.80	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome		.80	30	2.66
Falconbridge	•	2.00	59	3.38
boni incl.		2.50	59	4.23
Hollinger		.60	27	2.22
Hudson Bay	•	3.00	56	5.35
Int Nickel	*	2.00x	65	3.07
boni incl.		2.20	65	3.38
Kerr-Addison	•	.80	7	11.42
Noranda	•	1.20	37	3.24
Quemont	•	.90	10	9.00

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
4 15 dé.	1963	99⅞	100⅛
3¾ 1er sept.	1965	98¼	98¾
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	93½	94¼
5½ 1er avril	1969	103¾	104½
4¼ 1er sept.	1972	94¾	95½
5½ 1er oct.	1975	103	103¾
3¼ 1er juin	1976	83¼	84
4½ 1er sept.	1983	92¼	93¾
3 Perpétuels		70	71
CNR 5½ 15 déc.	1964	103½	104
CNR 4½ 1er av.	1967	99¼	100
CNR 5¾ 1er jan	1985	107½	108½
CNR 4 1er fév.	1981	86¼	87¼
CNR 5 1er oct.	1987	97¼	98
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu Fin 5½	1983	101½	103
BC Electric 5⅛	1988	95	97
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 3¾	1969	93½	94½
BC Electric 5¾	1977	101½	102½
BC Po 5 15 Sept	1982	93	95
Manit 5¾ 15 Jan	1981	104	105
NB 3½ 15 Sept	1965	97½	98½
NB 5¼ 15 Déc.	1986	99	100
Newfnd 6, 1er f.	1981	102	104
N Sco 5½ 1 Set	1982	99½	100½
N Sc 3¼ 15 Juin	1965	97	98
Onta 3 15 Avril	1965	97	98
Ont Hyd ¼% Nov	1983	99½	100½
Ont Hyd 4 mar	1966	97½	98½
Ont 5¼ 1 Oct.	1983	100	101
Que. 4¾, 15 Jan.	1977	94¾	95¾
Q. 5¼, 1er août	1985	98¼	99¼
Queb 5½, 1 Juin	1980	101	102
Queb 5¾ 1 fév.	1986	102	104
Québec 6, 1 août	1972	105	106
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P&P 4½	1966	102¼	103¼
Brazilian T 4½	1971	70	74
Can. Delhi 5½	1973	95	97
Cdn Petro 4	1972	87	89
Cdn Utilities 5¾	1977	134	—
Gery Lines 5½	1979	168	—
Gryhnd Lines 5½	1978	171	—
Home Oil 5¾	1971	103	—
Home Oil 6	1975	112	114
Inla Cement 4¾	1976	92	—
Inland N Gas 5½	1977	96	98
Triad Oil 4¾	1971	92	94
Loblaw 4¾	1976	129	—
Ottaw 5½ 2 Jull	1980	100	101
Pac Pete 5	1977	112½	115½
Vanco. 6, 15 juin	1980	100	102
Shaw W P 5½	1972	101	102
Simpson's 5	1976	136	136
Simpson's 5½	1979	106	—
T.C.P. 5	1988	125	127
TCP Inc Not 5½	1987	190	195
Met To 5½ 15 fé	1982	102	103
MUNICIPALITES			
Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 3½, 1er déc.	1981	99	100
Utd. Town El 6¼	1981	118	—
Westc'st 5½ ex-c	1988	105	107
Qué 6 1 août	1982	105½	106¾
Qu Hy 5½ 1 No	1985	101	102
Qu Hy 3¼ - Mar	1975	86	87
Sask 5½ 10 mars	1982	101	102

INDUSTRIES		Achat	Vente
Alb. Gas Tr. 5¼	1981	98	99
Abit P P 6¼	1977	104	—
Algoma Stel 5¼	1978	98	99
Alum of Can 4½	1973	95	96
BA Oil 5⅛	1977	98	99
C.B. Alum 5¾	1980	101	102
Cdn Brews 5	1983	95½	95
Cdn Brews 5½	1986	100	101
Can. Chemi 5¼	1971	98½	—
Can Cement 5¼	1976	98	99
CIL 5¾	1977	101	102
CPR 3¾	1972	89	90
C.P.R. 5	1983	94½	95½
Crédit Fonc 5½	1974	100	101
Dom Tar 5¼	1978	98	99
Dom Stores 5½	1976	100	—
Dom Textil 4	1966	96½	97½
GM Accept 4¾	1969	97	98½
Imperial Oil 3	1969	90	91⅛
Indus Accept 5¾	1892	101	102
Loblaw Groc 6	1977	102½	103½
Massey Ferg 4½	1976	93½	94½
Reynolds Al 5¾	1976	100½	—
Shell Oil 4½	1976	91	93
Shell Oil 5⅞	1977	101½	103½
St Law Corp 5	1978	96	97
Simpson's 4¾	1973	96	—
Steinberg 5¼	1973	99	—
T.C.P. 5.85	1987	100½	101½
Traders Fin 5¾	1974	100½	101½
Weston Geo 4¾	1971	95½	97
SERVICES PUBLICS			
Anglo-Teleph 6	1983	102	103
Avalon Tel 3½	1966	94¾	—
Bell Teleph 3¾	1979	84½	85½
Bell Telph 5¾	1982	102	103
Bell Teleph 6½	1978	106	107
Bowat Pow 3¾	1980	83½	—
Brazil Tract 4¾	1970	74½	—
BC Telepho 5¼	1983	97½	98½
Calg Power 3¼	1972	87	—
Cadn Electric 4	1968	92	—
Cdn W Nat 5¾	1982	99½	—
Consum Gas 5¾	1977	101⅛	—
East Lt & P 4	1969	89½	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	101½	103
Marit Electric 4	1975	86	—
Nfld Lt & P 4½	1974	91	—
Nlfd Lt & P 5½	1978	98	—
N On N Gas 5½	1982	101	102
N Telephone 6	1981	101⅛	—
Power Corp 5½	1977	99	—
Power Corp 5¾	1983	101	—
Q Nat Gas 5¾	1955	93	94½
Que Tel 6	1977	102	—
Shaw W & P 3½	1970	87½	—
Shaw W & 4¼	1967	94	95½
Union Gas 5	1977	95½	97
IMMEUBLES			
Brant Cr Real 5	1978	95½	—
Eaton's Real 3½	1968	94½	—
Eaton's Realty 5	1978	96	—
Lob. Leased 5½	1983	100	—
Steinberg's P. 6	1982	102	—

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Rfn	—	1.00
Anaconda	7½	—
Bashaw	1½	2
Blue Crown	20	24
Canadian Fortune	2	2½
Castle	15	16
Claybar	14½	17
Edoran	1¼	2
Gateway	1½	2¼
Kenare	4½	4¾
Leduc Calmar	2½	5
Merit Oil	20	25
Mill Creek	6	9½
Monterey	14	17
New Richfield	3	3½
New Ridgeway	5	10
North Continental	1	1½
Nuco	3	3½
Ranchemans	7	10
Sage	26	30
Sastex	4	5
Share	2	3
Silver City	2	3
Turner Valley	12	—
Western Warner	3½	4

DEVISES ETRANGERES

Source Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud, rand	1.51½
Allemagne, deutsche mark	.2712
Angleterre, livre	3.02¾
Argentine, peso	.0080
Australie, livre aust.	2.42
Autriche, schilling	.0419
Belgique, franc	.0216½
Bresil, cruzeiro	.0019
Chili, escudo	.3724
Danemark, couronne	.1565
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2203
Hollande, florin	.2997
Italie, lire	.001737
Japon, yen	.0030
Mexique, peso	.0871
New York, dollar	1.07 15/16
Norvège, couronne	.1511
Nouvelle Zélande, livre N.Z.	3.01⅜
Pérou, sol	.0404
Suède, couronne	.2086
Suisse, franc	.2496
Tchécoslovaquie, couronne	.1513
Venezuela, bolivar	.2382

cote des grains

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :				
Juil.	78⅛	78⅜	77⅞	78⅛
Oct.	78⅛	78⅜	77⅞	78⅛
Déc.	76⅜	76⅜	76⅛	76½
Mai	78	78	77¾	77¾
Orge :				
Juil.	1.14	1.14⅝	1.13⅝	1.14⅛
Oct.	1.11⅝	1.11⅜	1.10⅜	1.10¾
Déc.	1.09	1.09⅛	1.07¾	1.07¾
Mai	1.11	1.11	1.09½	1.09⅜
Lin :				
Juil.	3.26¾	3.27¾	3.26½	3.27⅜
Oct.	3.23	3.23¾	3.22½	3.23
Déc.	3.20	3.20¼	3.19	3.19¼
Mai	3.24	3.24	3.21¾	3.23
Seigle :				
Juil.	1.33	1.33¾	1.32⅞	1.33¾
Oct.	1.35⅞	1.36⅜	1.35⅞	1.37¼
Déc.	1.33½	1.33¾	1.33⅛	1.33¼
Mai	1.37⅜	1.37⅜	1.37¼	1.37¼

Marché au comptant :

AVOINE — 2 cw 78⅛, ex 3 cw 75¾, 3 cw 75⅛, ex 1 fourragère 75⅛, 1 fourragère 74⅜, 2 fourragère 71¾, 3 fourragère 68⅜, fourragère mélangée 62.

ORGE — 1 & 2 cw 6-rang 1.18⅛, 1 & 2 cw 2-rang 1.14⅛, 3 cw 6-rang 1.16e, 3 cw 2-rang 1.10⅛, 1 fourragère 1.10⅛, 2 fourragère 1.07⅝, 3 fourragère 1.04⅝.

SEIGLE — 1 & 2 cw 1.33¾, 3 cw 1.29¾, 4 cw 1.16¼, ergoté 1.15¼, sur voie 1.33¾.

LIN — 1 cw 3.27⅜, 2 cw 3.22⅜, 3 cw 2.97⅜, sur voie 3.27⅜.

Marché du lin :

Prix au comptant, 14 cents de moins que l'option d'octobre.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Juil.	1.80¼	1.80⅝	1.79⅝	1.79⅝
Sept.	1.82½	1.83	1.82¼	1.82¼
Déc.	1.88½	1.89⅛	1.88⅜	1.88⅜
Mars	1.91¾	1.92¼	1.91½	1.91½
Mai	1.86	1.86¾	1.85½	1.85½
1964				
Juil.	1.57½	1.57¾	1.56½	1.56½
Sept.	1.58¾	1.59½	1.58¼	1.58¼
Maïs :				
Juil.	1.29½	1.30	1.29	1.30
Sept.	1.23⅜	1.24	1.23¼	1.23⅞
Déc.	1.14⅞	1.15¼	1.14⅝	1.15
Mars	1.17⅞	1.18¼	1.17½	1.17⅞
Mai	1.20½	1.20⅝	1.19⅜	1.19⅞
Avoine :				
Juil.	65	65⅜	65	65⅛
Sept.	66½	66¾	66	66
Déc.	69½	69⅜	68⅝	68⅝
Mars	71⅛	71⅛	70⅜	70⅜
Mai	70⅞	70⅞	70⅛	70¼
Seigle :				
Juil.	1.25½	1.26	1.25½	1.25½
Sept.	1.28⅜	1.28¾	1.28¼	1.28⅜
Déc.	1.31¼	1.31¾	1.31¼	1.31½
Mars	1.34	1.35	1.34	1.34½
Mai	—	—	—	1.33¼
Fève Soya :				
Juil.	2.57½	2.59½	2.57¼	2.59¾
Août	2.59¼	2.60⅞	2.58¾	2.60⅞
Sept.	2.56¾	2.58¾	2.56½	2.58½
Nov.	2.55	2.58¼	2.55	2.58⅛
Jan.	2.59	2.61⅜	2.59	2.61⅜
Mars	2.61¼	2.64	2.61¼	2.63⅞
Mai	2.63½	2.66	2.63½	2.65¾

LA VALEUR

SUITE DE LA PAGE 18

plus forte, soit plus de 93 p. 100 (de $21,100,000 à $1,400,000). Il y a eu aussi baisses sensibles des importations de lainages, de tracteurs, de moteurs d'avion, de pièces d'avion, de moteurs diesel, d'habits, de pièces d'automobiles, de boissons alcooliques, de métaux précieux (surtout le platine) et de plaques, de feuilles et de tiges d'acier.

Cependant, les arrivages d'appareils électriques, principal produit importé de Grande-Bretagne, ont monté de 6.4 p. 100 et ceux de laine crue, en seconde place, de 23.6 p. 100, tandis que les machines commerciales et d'impression se sont multipliées par 2½. Le verre et la verrerie ont avancé de 36.6 p. 100, la tréfilerie, de 13.7 p. 100, les machines pour usinage des métaux, de 21.7 p. 100, et les outils, de 29.8 p. 100.

Commonwealth

Les importations en provenance des pays du Commonwealth et de ceux qui bénéficient de tarif préférentiel, autres que la Grande-Bretagne, se sont haussées de près de 15 p. 100 pour toucher $63,100,000 durant le premier trimestre de 1963. L'Inde a été le principal fournisseur, suivie de près par la Jamaïque et l'Australie.

Les arrivages de la Guinée britannique ont plus que triplé ; ceux de ce pays et de la Jamaïque consistaient surtout de bauxite, d'alumine et de sucre. Les importations en provenance de Hong-kong, comme celles de l'Inde et de l'Australie, ont monté d'environ le huitième. L'Australie a fortement accru ses envois de sucre, et plus de thé est parvenu de l'Inde et de Ceylan.

NEW YORK

	Haut	Bas	11.15
Abbott Laboratori	97½	97½	97½
Admiral Corp	16⅞	16⅝	16⅞
Air Reduction	50⅜	50⅛	50⅜
Allis-Chalmers	16⅝	16⅛	16⅝
Am Can	45⅛	45⅜	45⅜
Amerada Pete	66⅜	66¼	66¼
Am Locomotive	19⅞	19¼	19¾
A mTel & Tel	119¾	119¼	119¾
Am Tobacco	28¼	28	28¼
Anaconda Copper	46⅜	46¼	46⅜
Armco Steel	54⅛	54⅜	54⅛
Atchison	29½	29	29½
Baltimore & Ohio	37½	37½	37½
Bethlehem Steel	30	29⅞	30
Boeing Aircraft	33⅛	33½	33⅛
Borden's Co	62¾	62¾	62¾
Canada Dry	22⅜	22⅜	22⅛
Canadian Pacific	28	27⅞	28
Case J I	8½	8½	8½
Caterpillar Tracto	44	43⅞	43⅞
Chesapeake & Ohi	62	62	62
Chrysler	58⅛	58	58⅛
Coca Cola	93¾	93¾	93¾
Colgate-Palmoliv	45⅞	45⅛	45⅞
Cons Edison NY	86	85¾	86
Continental Can	46⅜	46⅛	46⅜
Cont Oil	58¾	58⅜	58¾
Corn Products	54⅜	54⅜	54⅜
Delaware Hudson	21¾	21¾	21¾
Douglas Aircr	23½	23⅜	23⅞
Du Pont	236	235	235
Eastman Kodak	108	107⅞	107⅞
Eversharp	41½	41½	41½
Firestone	33	32¾	32¾
Ford Motor	50½	50	50½
Friden	38⅞	38⅜	38⅞
Gen. Electric	78¾	78¼	78¾
Gen. Foods	79¾	79¾	79¾
Gen. Dynamics	24	24	24
Gen. Motors	17⅞	17⅝	17⅞
Gillette S. R.	33⅞	33⅝	33⅞
Glidden	41½	41	41½
Goodrich	47¼	47	47¼
Goodyear Tire	33¾	33⅝	33⅝
General Tire	23½	22⅞	23
Homestake Mining	52⅛	52⅛	52⅛
Illinois Central	52⅛	52⅛	52⅛
Int. Business M.	430	429	430
Int. Harvester	55⅛	55⅜	55⅜
Int. Nickel	58	57⅞	58
Int. Paper	28⅞	28⅜	28⅜
Int. Tel Tel	48¼	48	48¼
Johns-Manville	48½	48	48½
Kennecott Copper	73	72⅞	73
Lockheed	51½	49⅞	50
Mack Trucks	38¼	38¼	38¼
Mont. Ward	37½	37½	37½
Motorola	68½	68	68½
Nat. Biscuit	51½	51	51½
Nat. Cash Reg.	65½	65½	65½
Nat. Dist.	25⅜	25¼	25⅜
New York Central	21⅛	20¾	21
North Am. Aviat.	54⅛	54	54⅛
Northern Pacific	45½	45	45½
Owens-Illinois	82¼	82	82¼
Pennsylvania R.R.	19	18⅞	18⅞
Peysi Cola	54⅜	53⅞	54⅜
Phelps Dodge	62½	61⅞	62
Phillips Pete	50¼	50	50¼
Pitts. Pl. Gl.	55½	54⅞	55
Procter & Gamble	74¼	74	74¼
Pullman	28	27⅞	28
Pure Oil	43⅜	43⅜	43⅜
Radio Corp.	68	67⅞	63
Republic Steel	36⅜	36⅜	36⅞
Schenley Dist.	21⅛	21	21⅛
Shell Oil	44¾	44¼	44¾
Simmons	39¾	39¾	39¾
Sinclair Oil	44¼	44	44¼
Socony Mobil	69½	69	69½
Southern Pacific	36	35⅞	36
Southern Railway	65¼	65	65¼
Standard Oil	69⅛	68⅞	69
Standards Brands	73½	73	73⅛
Studebaker	6⅜	6⅛	6⅜
Txaco	70⅜	69½	70
Twentieth CFF	28⅞	28⅜	28⅞
Union Carbide	104	103¾	104
Union Pacific	41⅛	40¾	41
United Aire Cor	47⅞	47⅛	47⅞
United Fruit	25⅞	25⅜	25⅞
US Rubber	44⅜	44⅛	44⅜
US Smelters	83¾	82¼	83¾
US Steel	46⅜	46⅜	46⅞
Vanadium Steel	13⅛	13	13⅛
Warner Bros	13⅞	13⅞	13⅞
West. House	35	34⅞	35
Western Union	27⅞	26⅞	27⅞
Woolworth	70	69⅞	69⅞
Youngstown S T	99	99	99
Zenith Radio	60½	60¼	60¾

amériCAINE

		Haut	Bas	11 h.
200	Atlas CP w	1⅛	1⅛	1⅛
1100	Braz TL P	2⅞	2⅞	2⅞
100	Brit Am Oil	25¼	25¼	25¼
1400	Brit Col Pwr	19⅜	19	19
11300	Brit P	7 11/16	7 9/16	7 11/16
100	Brown Co	13	13	13
7300	C Javelin	15⅞	15⅜	15⅜
800	Can Marconi	3⅞	3⅞	3⅞
200	C Petrof Pf	10	10	10
100	Cons M S	23¾	23¾	23¾
1800	Creole Pet	42	41½	41½
500	Imp Chem	8 9/16	8½	8½
100	Imperial Oil	37¼	37¼	37¼
100	Jeannet Gl	10⅞	10⅞	10⅞
300	Mlybdenn	24¼	24⅛	24⅛
600	Phillips El	29½	28¾	28¾
2800	Scurry R O	13¼	12⅝	12¾
100	Seeman Bros	9	9	9
200	Tech Op	30¾	30¼	30¾
400	Tri Cont w	35⅞	35⅝	35⅝

Marché des bestiaux

Les prix ont accusé une légère baisse cette semaine aux marchés des bestiaux de Montréal. Les transactions se sont déroulées au ralenti et la demande n'a été que modérée.

Les arrivées ont été : 1,531 bovins, 1,230 veaux, 756 porcs, et 192 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se sont vendus de $25.25 à $27, ceux de bonne qualité de $24.25 à $25.10, de qualité moyenne de $22 à $24.10, et de qualité ordinaire de $15 à $21.85.

Les génisses de bonne qualité se sont vendues de $20 à $22, de qualité moyenne de $17.75 à $19.50, et de qualité ordinaire de $13 à $17.50.

Les vaches de bonne qualité se sont vendues de $17.50 à $19.25, de qualité moyenne de $15 à $17.75, de qualité ordinaire de $13 à $16.75, et celles pour êtres mises en conserve de $6 à $14.75.

Les taureaux de bonne qualité se sont vendus de $19.50 à $20.50, de qualité moyenne et ordinaire de $14 à $19.50.

Les veaux de bonne qualité se classent de $20 à $23, de qualité ordinaire de $13 à $20, et les veaux de champs de $13 à $17. Les veaux d'un an se sont vendus à $16.

Les porcs de première qualité se sont vendus de $29 à $30 et les truies, de $19.50 à $20.

Les agneaux se sont vendus de $24 à $30. Les moutons de bonne qualité se sont vendus de $8 à $15 **et de qualité ordinaire de $4 à $5.**

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	3	5
Aconic vte	2	5
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	6	8
Americ	—	25
Arnora	—	1½
Ass. Deup.	7	9
Atlas Chib	1	2
Bald mountain	5	7
Beauport	15	18
Black Hawks	43	46
Bracemac	6	9
Camilflo	95	100
Coastal Mfng	10	15
Cuvier Mines	—	38
East Ventures	90	95
Elmac	8	10
Galloway	—	52
Garney	30	35
Gaspe Copper	31	33
Grt North Dev	—	36
Gibson	2	4
Glencona	2	3
Hucamp	55	60
Hull Iron	45	50
Imperial Minerals	1	3
Juma	23	26
Kenmac	—	2
Kukatush	6½	7
Lun Echo	30	33
Lake Chib	—	5
Main Oke	15	25
Martin Bird	2	4
Mattagami Ex	—	12
Milado	—	20
National Mal.	15	18
New Assoc Devp	42¼	52½
New Lorie	9	11
New Miller Copper	7	9
New Pascalis	80	85
Nipiron	6	8
Norque	9	11
Northern Explor	50	70
Okienc	1	3
Olympia	—	5
Pine Point	13¾	14¼
Quejo	3	6
Rand Mal	11	13
Rusty Lake	38	48
St. Jude	—	3
St. Helen	2	6
Scott Chib	1	3
Seaway	3	5
Spring Pole	—	10
Starlight	¼	1½
Sulico	$250	275
Vaimont	3	6
William Leys	1	3
Young Dave	16	18

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Aggrite	200	225
Anglo Tel A	55	57
Banque d'Economie	80	—
Banque d'Epargne	163	167
Brinco	3.80	3.90
Can Sup Oil	13	13½
Can Sup Oil	12¾	13¼
Charter Credit	4½	5
Credit Alliance	6½	7¼
Credit St-Laurent	13	14
Crown Life	260	270
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	54½	55½
Great West Life	7.90	8.10
Industrial Life nouv.	220	240
La Prévoyance	24½	26
London Life	340	350
Les Prévoyants	88	91
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1¼	2
Nat Containers	2	2½
Nat Features	2½	—
Pac Gas	18	18½
Pouv. Bas S-L pr	18	19
Shoppers City	2¼	2¾
Soc d'Administration	39¼	40¼
Superpack	8¼	8¾
Steadman ind.	1½	2
Trust General, priv.	38	38¾
Universal Factors	2	3

fonds mutuels

(Compilés par Fr. I. duPont & Co.)

	Achats	Ventes
xAffil. Fund Inc.	8.03	8.68
xAmer. Bus. Shares	4.14	4.48
All Can. Com.	4.83	5.29
All Can. Div.	6.72	7.37
American Growth	8.55	9.34
Beaubran Corp.	33.96	36.87
xBoston Fund	9.63	10.52
xBullock Fund	13.25	14.52
Canada Growth Fund	5.13	5.61
Cdn. Gas & Energy F.	6.81	7.44
Can. Invest Fund	10.44	11.46
Can. Trust Inc. F.	4.68	5.11
Canafund Co.	43.29	45.45
Champ. Mut. F. of Can	6.01	6.60
Commonwealth Intl	9.12	9.99
C. I. Leverage	7.64	8.37
Corp. Investors	10.46	11.43
Divers Shares S. 'A'	22.20	—
Divers Shares S. 'B'	4.55	5.00
Dividend Shares	3.36	3.60
Dom. Equity Inv.	19.45	19.85
Dreyfus Fund Inc.	16.95	18.42
European Growth	6.88	5.52
Federated Growth	4.83	5.28
First Oil & Gas	4.56	4.98
Fonds Collectif 'A'	6.42	6.97
Fonds Collectif 'B'	5.46	5.81
Fonds Collectif 'C'	6.65	7.23
Group Inc.	3.64	3.98
Growth Oil & Gas	9.53	10.02
xIncorp. Invest	7.00	7.65
Invest. Growth	7.05	7.66
Invest Int Mut	4.58	4.37
Invest Mu of Canada	12.76	13.87
xKeyst Cus B	16.53	18.04
xKeyst Cus B4	10.33	11.27
xKeyst Cus K-1	3.56	10.44
xKeyst Cus K-2	5.15	5.63
xMass Invest Trust	14.65	16.01
xMass Invest Growth	8.10	8.85
Mutual Accumulating	3.89	4.25
Muutal Income	5.45	5.96
North Amerri. of C.	11.21	12.25
One William Street	13.93	15.23
Pret Revenue Mu	6.28	6.86
Provident Mutuel	4.98	5.42
Putnam Growth	8.72	9.53
Radisson R I.	4.66	5.12
Regent Fund	5.79	6.33
Research Invest	10.53	11.51
Sav Invest Mu of C	6.28	6.86
Securities Fund Inc	12.89	14.09
1962 Exec. Fund of C	5.47	5.72
Television Electronics	7.38	8.04
Timed Investment	6.35	6.97
United Acum	6.26	6.84
xWellington Fund	14.41	15.71
Western Growth	4.64	5.04

x En devises américaines

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	11 h.
350	Abitibi	$ 43	42½	42½
900	Alta Dist	275	270	270
1500	Alta Dis vt	240	240	240
535	Alta Gas	$ 27¾	27⅜	27⅜
125	Alta Gasw	760	750	760
z15	Alg Cen	$ 22	22	22
330	Algoma	$ 53⅛	52	52
2256	Alumini	$ 27	26½	27
150	Arg B pr	$ 52½	52½	52½
1820	Arg C P p	$ 9	8⅞	8⅞
25	Arg 250p	$ 51¾	51¾	51¾
70	Arg 260 p	$ 51⅜	51⅜	51⅜
100	Atl Sugar	$ 16⅛	16⅛	16⅛
275	Atl Sug A	$ 24⅛	24⅛	24⅛
225	Auto El	450	450	450
51	Atlan 2 pr	$ 25¼	25¼	25¼
535	Bk Mt	$ 62	60¾	60¾
840	Bk NS	$ 68⅛	67½	67¾
25	Bath P	$ 18	18	18
100	Eamalea	$ 5¼	5¼	5¼
100	Brazil	305	305	305
30	Bright	$ 83	83	83
1048	BA Oil	$ 27¼	27	27¼
600	BC Forst	$ 17½	17½	17½
1616	BC Pow	$ 20½	20	20¼
250	Burns	$ 8¾	8½	8½
525	Cal Pow	$ 20½	20½	20½
200	C Bread	500	500	500
100	Cn Cem	$37	37	37
200	Can Foil	$ 40	40	40
z75	CI Fndry	$ 21½	21½	21½
50	C Pack B	$ 61¾	61¾	61¾
75	CSL	$ 50	50	50
250	CAE	$ 9¾	9¾	9¾
4075	C Brew	$ 10⅛	10	10⅛
190	C Brew A	$ 52½	52½	52½
200	C Br Alm	$ 9½	9½	9½
750	C Chem	$ 9	8¾	8¾
1950	C Chem	350	340	350
500	C Collier	$ 9¼	9¼	9¼
z52	CF Prod	$ 18	18	18
500	CGE pr	$ 37⅞	27⅞	27⅞
100	CG Sec A	$ 15¼	15¼	15¼
816	C Hydro	$ 16¾	16	16
600	C Imp Bk	$ 61½	60½	60½
1000	C Ind Gas	$ 8⅛	8	8
1280	C Ind Ga	40	40	40
250	CIL	$ 14¾	14⅝	14¾
4825	CPR	$ 29⅜	29	29⅜
500	Cdn Pet p	$ 10¼	10¾	10¾
30	Cdn Tire	$ 32⅞	32⅞	32⅞
350	C Util	$ 34⅛	34	34⅛
140	Chat Gai	$ 15	15	15
595	Clairtone	$ 6½	6½	6½
1000	Clairton w	280	275	275
600	Con Bldg	$ 9	8⅞	8⅞
z50	C Bldg p	$ 8¾	8¾	8¾
2175	Con M S	$ 25	24½	24½
790	Con Papr	$ 38⅞	38	38
3325	Con Gas n	$ 10¾	10½	10¾
100	Corby vt	$ 18½	18½	18½
300	Coronatin	$ 5½	5¼	5¼
25	Crown Tr	$ 60	60	60
432	Crush Int	$ 12	12	12
725	Dist Seag	$ 49⅞	49½	49⅞
725	D Bridge	$ 17½	17	17
100	Dom Ele	$ 10¾	10¾	10¾
350	Dofasco	$ 62½	62½	62½
100	Dom Gla	$ 17½	17½	17½
300	DGlass p	$ 19	19	19
1280	D Stores	$ 15⅛	14⅞	14⅞
2730	Dom Tar	$ 17¼	17	17⅛
320	Dom Tex	$ 19⅛	19	19
135	Du Pont	$ 36	35½	36
500	Econ Inv	$ 9⅞	9⅞	9⅞
1784	Falcon	$ 55½	53½	54½
200	Fam Play	$ 18½	18	18
300	Fleet Mfg	67	67	67
200	Fraser	$ 29	29	29
100	Freima	$ 5½	5½	5½
100	Gen Bake	$ 13	13	13
500	GS Ware	$ 12¼	12	12
450	GL Paper	$ 17	17	17
200	GLPow w	$ 11⅝	11⅝	11⅝
100	GN Cap	$ 9½	9½	9½
400	GN Cap pr	$ 47	47	47
262	Gr Wpg g	$ 16	16	16
z60	Gr Wpg vt	$ 15⅜	15⅜	15⅜
150	Greyhnd	$ 23¼	23¼	23¼
10	Guar Tr	$ 58	58	58
400	Hardee	190	185	190
100	Hard C pr	$ 24¾	24	24¾
800	Hawker-S	$ 5¾	5¾	5¾
60	Hawk⅜e	$ 96	96	96
25	H Dauch	$ 56	56	56
1100	Horne Pf	145	140	140
700	HBC	$ 14	14	14
785	Hur Erie	$ 64½	64	64
3155	Husky	$ 6	5½	5½
1360	Imp Oil	$ 40	40	40
100	Imp Tob p	$ 6¼	6¼	6¼
950	Ind Accep	$ 23	21¾	21¾
700	Inland G	$ 5⅞	5⅞	5⅞
1595	Int Nickel	$ 62¼	61¼	61¾
755	Int Uti	$ 50	50	50
860	Inter PL	$ 80½	80	80¼
3000	Int Stl P	285	265	265
975	Inv Syn A	$ 53½	53¼	53¼
100	Jeff Bw	220	220	220
1075	Jockey C	315	315	315
200	Jock wts	56	56	56
625	Labatt	$ 16	16	16
150	Lakeland	325	325	325
300	Lont Cem	240	240	240
200	Lont Ce p	$11¼	11¼	11¼
295	Lau Fin	$ 13⅜	13¼	13⅜
300	La Fin	$ 20¼	20¼	20¼
145	Lau F	$ 20¾	20⅝	20¾
100	Leland	$ 5¾	5¾	5¾
175	Levy 2 pr	$ 12½	12½	12½
3150	LobCo A	$ 7⅛	7½	7½
790	LobCo B	$ 8	7⅞	8
z35	LobCo	$ 49¾	49¾	49¾
2000	Locana	82	82	82
625	Loeb M	$ 18	17⅞	17⅞
795	MB PR	$ 23¼	22⅞	23
600	M Leaf M	$ 12¼	12¼	12¼
50	M Lf M p	$105	105	105
9595	Mass F	$ 13¼	12¾	12⅞
200	MEPC	285	285	285
900	Mid Pac	400	400	400
2300	Mid eWst	210	205	205
200	Milt Brick	330	330	330
100	Molson A	$ 28¾	28¾	28¾
50	Molson B	$ 29	29	29
200	Mon Knit	$ 10	10	10
25	Mnt Trst	$ 91	91	91
570	Moore	$49	48	48
100	Nat Drug	$ 14¾	14¾	14¾
920	Noranda	$ 34¾	33¾	33¾
730	NON Gas	$ 19½	19⅛	19⅛
300	NS LP	$ 24⅞	24¾	24¾
100	Ogilvie	$ 12¾	12¾	12¾
100	Ont Loan	$ 47	47	47
100	Ont Steel	$ 18	18	18
300	Oshawa A	$ 33¾	33½	33½
2775	Pac Pete	$ 12	12	12
175	Page H	$ 19⅞	19¾	19⅞
100	Pbina	$ 7½	7½	7½
100	PC Jewel	$ 11	11	11
2785	Pow Cor	$ 9	8½	8⅝
500	Premium	140	135	140
3525	QN Gas	$ 7¼	6¾	7
100	QN G p	$ 98¼	98¼	98¼
100	Reichhold	$ 10	10	10
625	Revelstok	$ 6¼	6¼	6¼
100	Rev pr	$ 23½	23½	23½
100	R Yarn A	$ 12½	12½	12½
400	Royal Bnk	$ 72	70	70
300	St Maurice	45	45	45
1120	Salada	$ 9¾	9½	9½
100	Seven Arts	$ 7¾	7¾	7¾
4550	Shell Oil	$ 16½	15⅞	15¾
350	Shell I pr	$ 26⅞	26	26
1400	Shell I wt	605	595	595
75	Simpsons	$ 33	32¾	33
400	Slater Stl	$ 10	10	10
200	Slat Stl pr	$ 19½	19¼	19¼
4585	Steel Can	$ 19¼	19	19
175	Steinbg A	$ 22½	22½	22½
100	Suptest or	$ 16½	16½	16½
z50	Tamblyn	$ 19½	19½	19½
225	Tor Dom	$ 62	61½	61¾
50	Tor Star p	$ 61	61	61
r2215	T Fin A	$ 13	12⅞	12⅞
2781	Tr C PL	$ 26⅝	26½	26½
1000	Trans Mt	$ 14½	14½	14½
425	Trans P	$ 7¼	7¼	7¼
175	Turnbull	$ 12⅝	12⅝	12⅝
125	Turnbull	$ 23½	23½	23½
415	Un Gas	$ 20¾	20¾	20¾
100	U Gas B	$ 56	56	56
150	U Corp	$ 30⅞	30⅞	30⅞
500	Vulcan	435	430	435
755	Walk GW	$ 54⅞	54	54½
600	Weston	$ 16	16	16
548	West A	850	800	800
400	Wood J	$ 9⅜	9⅜	9⅜
100	Woodwd	$ 19¼	19¼	19¼
50	Zellers	$ 34⅞	34⅞	34⅞
600	Zenith	490	490	490
	PETROLES			
500	All Rox	20	—	—
1700	Alminex	250	—	—
1000	Am Leduc	5	—	—
3000	Anchor	12	—	—
1000	Braisa	30	—	—
3400	CS Pete	390	365	375
400	C Delhi	340	—	—
500	Cdn Dev	425	—	—
1970	Cent Del	705	680	—
4000	Duvan	9	—	—
200	Fargo	210	—	—
500	Glacier	9½	—	—
2000	Gridoil	31	—	—
212	Home A	$ 10¾	10⅝	—
1075	Home B	$ 11⅝	11	11⅝
175	HB Oil G	$ 14¼	—	—
3300	Medal	291	—	—
800	Nat Pete	245	230	—
20100	N Davies	25	23	—
17300	Northcal	37	36	—
1000	Northld	15	—	—
2000	Petrol	57	—	—
1000	Quonto	18	17	—
3500	Ranger	121	119	121
2200	Sarcee	105	104	105
2800	Union Oil	$ 10⅞	—	—
3500	Unispher	39	37	—
5300	UN Oils	125	122	123
48500	Windfall	45	41	—
	MINES			
300	Advocate	680	—	—
7700	Agnico	53	50	—
3000	Arjon	12	—	—
3000	A Arcdia	44	42	—
600	A Arcad bw	18	—	—
300	Aunor	365	—	—
4000	Bankfiled	19	—	—
500	B Duk	29	—	—
550	Bethlm	460	—	—
3000	Bibis	18	17	18
5000	Bidcop	10	—	—
5500	Bouzan	58	53	—
100	Buff Ank	205	—	—
3500	Camflo	91	90	91
925	Camp Chib	400	390	—
1500	C Astoria	9½	—	—
1000	C Austral	12	—	—
2300	C Silica	101	100	—
9500	Cheskirk	8	—	—
2500	Chester	16	—	—
2000	Chimo	63	—	—
630	Coch Will	440	435	—
500	Coniagas	62	—	—
1000	Con Key	11	—	—
2000	Con Shaw	41	—	—
1000	CG Arrow	44	—	—
500	C Marcus	132	—	—
4800	C Mogul	91	89	—
100	C Mosher	200	—	—
1000	C Northld	22	—	—
1000	Cop Cor	16	—	—
4000	Cop Man	12	—	—
200	Cowich	111	—	—
100	Craigmt	$ 17¼	—	—
13700	Cusco	21	20	21
3000	Daragon	17	—	—
7000	Deer Hor	60	—	—
225	Denison	$ 11	—	—
1800	Dicksn	480	465	—
300	Dome	$ 30	—	—
200	East Sull	225	—	—
6000	Elder	91	65	75
500	Frncoeur	10	—	—
5000	Gaitwin	7	—	—
400	Geco Mi	$ 28¼	—	—
2500	Gf Mining	17	—	—
2500	GF Mining	17	—	—
500	Grnanduc	400	—	—
140	Gunnar	885	—	—
100	Hallnor	210	—	—
14000	H of Lakes	16	15	15½
830	Hollinger	$ 26½	26¼	—
225	Hud Bay	$ 54½	54	54¼
2000	Irish Cop	26	—	—
600	Iron Bay	83	—	—
6500	Iso	87	85	—
3500	J Waite	15	—	—
1500	Jaye Exp	16	—	—
1500	Joliet	23	—	—
100	Joutel	125	—	—
5100	Keeley F	28	25	—
3000	Kenville	10	—	—
550	Kerr Add	650	645	650
12500	Kopan	14½	—	—
350	Lab Min	$ 28	—	—
6500	L Dufault	640	640	640
2000	I Osu	16	—	—
100	La Luz	475	—	—
100	Lamaque	360	—	—
400	Leitch	149	—	—
2500	LL Lac	165	—	—
2000	Lorado	135	—	—
100	Macassa	310	—	—
500	Macleod	86	—	—
200	Madsen	220	—	—
1000	Marchant	91	—	—
2000	Marcon	7½	—	—
2500	Maritime	33	—	—
7000	Martin	63	—	—
300	Mattgml	745	725	—
2300	McKen	27	—	—
1060	McMar	7	—	—
1000	McWat	22	—	—
255	Min Corp	$ 17¼	—	—
3000	Min Ore	8	—	—
1000	Mt Wrikht	41	—	—
100	Murray M	114	—	—
1000	Nealon	10½	—	—
7500	New Alger	9	—	—
500	New Ath	32	—	—
1500	New Cal	21	—	—
4700	New Hosco	143	137	142
4500	Newlund	16	—	—
10000	N Senator	20	19½	—
1511	Nickel Ms	24	—	—
1000	Nick Rim	15	—	—
4500	Norlex	37	30	33
100	Normetal	305	—	—
2000	N Bordu	32	30	—
1500	N Goldcrt	23	—	—
7000	N Rank	27½	27	—
6100	Northgate	330	305	—
2000	O Leary	14	13½	14
5540	Opemiska	705	690	705
800	Orchan	240	230	—
500	Orenada	9	—	—
500	Osisko	39	—	—
1000	Pamour	110	—	—
19000	Paramaq	16	14	15
480	Patina	600	—	—
1605	Patino rts	7	—	—
500	Pax Int	20	—	—
2000	Paymast	13	—	—
6500	PCE Expl	12	11	12
1000	Peerless	23	—	—
100	Preston	850	—	—
2000	Pros Air	56	54	55
56000	Purdex	10	9½	10
100	Qmi	125	—	—
100	Que Lith	230	—	—
650	Quemont	11	—	—
500	Radiore	41½	—	—
1700	Raglan	60	59	—
2500	Realm	9½	—	—
850	Rio Algom	12½	12	12½
750	Rio Rup	5½	—	—
100000	Rockin	19	18	—
1000	Ryanor	11	—	—
1000	Satellite	16	—	—
490	Sherritt	270	268	270
4000	Silvm	21	—	—
9600	Sil Miller	33	30	—
300	Siscoe	181	—	—
1500	Starratt	9	—	—
775	tSeep R	445	440	445
2000	Teritry	14½	14	—
2700	Tombill	60	—	—
2500	Tormont	23⅞	22	—
42100	Tribag	200	165	180
1000	Trin Chib	15	—	—
200	Un Keno	575	—	—
500	Upp Can	140	—	—
1300	Violam	175	—	—
2000	Weedon	4	—	—
2000	W Malar	6	—	—
1100	W. Mines	325	310	—
500	Willroy	129	—	—
8000	Wiltsey	13	—	—
500	YK Bear	111	110	—
500	Zenmac	21½	—	—
5500	Zulapa	24½	20	23

"QUELQUES-UNS DES 20 FONCTIONNAIRES"

Voyage d'étude de fonctionnaires d'Afriqu et du Moyen-Orient

par **André LUCHAIRE**

Une vingtaine de fonctionnaires de l'Afrique et du Moyen-Orient d'expression française sont arrivés mercredi soir en provenance de Québec, où ils ont passé trois jours à prendre un premier contact avec les réalités canadiennes-françaises, en particulier avec quelques institutions comme les Caisses populaires Desjardins, qui ont retenu spécialement leur attention) en raison de l'importance de la formation des épargnes nationales dans les pays du Tiers monde.

Ce séjour ainsi que celui qu'ils font aujourd'hui à Montréal, fait partie d'un stage de quatre mois, commencé le 17 juin dernier, et qui va s'achever le 7 septembre, à Washington, au siège social de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour le compte de l'Institut de développement économique.

Ce sont presque tous des hauts fonctionnaires que leur gouvernement a désignés à la demande de la Banque pour venir se perfectionner dans le financement et la planification économique.

Au cours d'une conférence de presse organisée hier après-midi au Sheraton Mont-Royal, au nom du Comité Afrique-Canada par M. Jean-Marc Léger, ils ont exprimé leur satisfaction de ce séjour si bref fût-il, dans le Canada français et livré aussi quelques impressions personnelles sur les programmes de coopération et l'avenir économique de l'Afrique.

Ils ont paru tous convaincus que les problèmes économiques primaient les problèmes purement politiques, et que sur leur terrain l'unification avait davantage de chances de réalisation : l'unité économique créera, à déclaré l'un deux, les approches d'une solution politique.

Ils ont également semblé satisfaits des résultats de la conférence d'Addis Abbeba, et affirmé que les diverses économies nationales africaines, traditionnellement parallèles, on le sait, du fait qu'elles étaient toutes du type "colonial", pouvaient sans difficulté se convertir en économies complémentaires les unes des autres.

"Jusqu'ici, a déclaré à titre d'exemple un représentant d'une république de l'ancienne Afrique Occidentale française, nous vendions des cacahuètes, ou graines d'arachides, ou du cacao à la France, pourquoi ne les vendrions-nous pas à nos nations soeurs de l'Afrique de l'Est qui en manquent ?

Mais comme pour compenser ce que cette hypothèse et d'autres similaires pouvaient avoir d'attristant pour certains, nos hôtes africains ont voulu souligner — et ils étaient évidemment sincères et unanimes — que pour eux le développement de l'Afrique ne devait pas se faire contre quelqu'un : "Nous ne faisons rien pour personne, tout pour nous-mêmes."

Et comme on pouvait s'y attendre, en excellents fonctionnaires, ilt ont refusé de se laisser entraîner sur le terrain des spéculations politiques. Ils repartiront samedi en emportant de très bons souvenirs de l'hospitalité canadienne-française, qui a constitué pour eux, semble-t-il, le meilleur souvenir humain de leur stage de ce côté-ci de l'Atlantique.

Hôtes de la Banque C. N.

(Par Jean Rivest) — Les quelque vingt fonctionnaires supérieurs ont été reçus à diner hier soir, au Club Saint-Denis, par la direction de la Banque Canadienne Nationale.

Il va sans dire que les convives, accompagnés de leurs guides et professeurs membres de la Banque Mondiale, ont parlé finances.

Dans une courte allocution de bienvenue, le directeur général de la BCN, M. Louis Hébert a fait connaître aux visiteurs les velléités de libération économiques du peuple du Québec, mettant l'accent sur la création de la Société Générale de Financement et sur le projet d'une industrie sidérurgique proprement québecoise.

Parlant à des hauts fonctionnaires de pays qui viennent tout juste, pour la plupart, d'accéder à l'indépendance politique, et qui travaillent actuellement à la conquête de leur indépendance économique, M. Hébert a été particulièrement écouté quand il a déclaré:

"Depuis quelques années, le Québec prend conscience de la nécessité de devenir maître de son économie. En vue d'atteindre cet objectif, le gouvernement a nationalisé l'exploitation des ressources hydroélectriques, fondé de la Société Générale de Financement et élaboré une politique dynamique dans le domaine de l'éducation. Il envisage la création d'un complexe sidérurgique propre à susciter l'établissement d'entreprises du secteur secondaire".

Les visiteurs sont sortis de table ravis d'avoir pu prendre un repas en compagnie de personnes de langue française, d'avoir fait bonne chère et d'avoir bu un très bon vin, après un séjour prolongé aux Etats-Unis. Bon nombre d'entre eux l'ont même dit, dans de courtes allocutions dont M. Youssef Helbaoui, fonctionnaire de la Syrie, M. Adler, de la Banque Internationale pour la Reconstruction et M. Olivier Richet, ce dernier membre de la Banque Internationale, et professeur attitré du groupe pendant le voyage d'étude. M. Richet est Français, tandis que M. Adler est un Américain d'origine allemande.

MONTREAL, VENDREDI 19 JUILLET 1963 — 79e ANNEE — No 232

le carnet
DE RAYMOND GUERIN

POUR TOUT LE MONDE

Avez-vous pris vos vacances ? Etes-vous en vacances ? Le serez-vous bientôt ?

Quant à moi, aimables lecteurs, le jour-V approche. Je suis à la veille d'abandonner la dactylographie quotidienne, et de vous délaisser pour aller me délasser — soit dit sans vous offenser. Je ne sais trop où j'irai, ni quand, mais ce ne sera pas long !

Mais je ne voulais pas vous ennuyer avec ces petites histoires personnelles, et tout ça n'est qu'incident à mon propos d'aujourd'hui : le propos étant à l'effet qu'il serait bon, sain, opportun et louable de créer au Canada, ou au Québec, un "Fonds national de vacances".

. . . Pour que tout le monde puisse vraiment "partir en vacances".

L'idée nous vient de la France, où le gouvernement étudie précisément l'opportunité d'adopter une telle mesure.

On a découvert en effet que, sur soixante-deux pour cent des Français qui ne partent pas en vacances, vingt-deux pour cent doivent rester chez eux faute de moyens financiers.

D'où cette idée de créer un fonds destiné à aider ces derniers, fonds qui serait financé à la fois par les salariés et leurs employeurs. L'affaire est entre les mains du secrétariat d'Etat. Mais on retarde quelque peu à l'étudier. Sans doute à cause des vacances.

● ● ●

UN PEU DE BON SANG !

Je ne sais pas si vous avez déjà donné du sang, mais l'expérience est intéressante. Tout d'abord, un personnel agréable s'affaire autour de vous : vous avez la vedette ! Et puis, pour les hommes, il y a de fort gentilles demoiselles, ce qui aide beaucoup au moral.

Ensuite, vous faites là, tout de même, le ménage de vos globules, et ça ne nuit pas. La sensation physique qui découle de cette légère élimination sanguine n'est aucunement désagréable, bien au contraire.

Pour ma part, en tout cas, chaque fois que j'ai donné du sang, j'ai ressenti par la suite une impression de bien-être, de soulagement et de renouveau fort intéressante. Je ne connais rien en ces choses, mais j'imagine que c'est une réaction normale (j'espère !), partagée par tous les autres donneurs.

Tout ceci pour vous dire que, si vous êtes à Montréal demain, vous devriez bien aller vous promener un petit peu du côté de la Croix-Rouge, au 2170 de la rue Dorchester (ouest; aux environs d'Atwater).

Car voyez-vous, on a bien besoin de sang, là-bas; c'est la disette, la sécheresse ! On a autant besoin de sang que Marcel Chaput a besoin de nourriture et d'argent. Et une simple chopine de votre sang rendrait un fier service à ces bonnes gens.

De fait, c'est parce que le sang est si rare que la Croix-Rouge a décidé d'ouvrir demain, pour accueillir les volontaires de 9 h. à 5 h. 30. Ce qu'elle ne fait pas le samedi, d'habitude.

P.S.: si je n'ai pas invoqué l'argument que le sang peut sauver des vies humaines c'est que vous le savez tout aussi bien que quiconque, et que de parler de la sorte aurait insulté votre intelligence.

● ● ●

CHATIMENT

Symptôme inquiétant : la Justice américaine a littéralement décidé de "passer un savon" à ceux qui sont traduits devant les tribunaux. Et ce, toujours en regard des mêmes infractions.

Du moins, on le croirait par deux événements isolés, survenus presque simultanément.

Au Michigan, dans la petite ville de Mount Clemens, un accusé du nom de Louis Winiarski a été contraint de se laver la bouche avec du savon, la semaine dernière; cela faisait partie du châtiment que venait de lui imposer le juge Francis Castellucci. Le prévenu s'était rendu coupable de langage obscène, en présence de femmes et d'enfants.

Même phénomène à Binghampton, dans l'Etat de de New York : deux hommes, qui avaient avoué le même crime (ils étaient ivres), reçurent lundi la même sentence; et deux policiers les menèrent dans une salle d'aisance pour leur infliger la savonneuse punition.

S'il fallait que nos juges, au Québec, commencent à appliquer de telles peines, pour tous les jurons et blasphèmes que l'on entend sur la rue, nous n'en finirions plus de produire du savon.

Ainsi de nombreuses usines viendraient s'installer près des grandes villes. Ce qui activerait le commerce et réduirait le chômage.

Avis au gouvernement.

Le nouvel impôt USA: signal d'alerte pour les Canadiens

par **Jean-V DUFRESNE**

Le nouvel impôt de 15 p. cent sur les achats étrangers de capital américain proposé hier par le président Kennedy s'inscrit dans une politique de "rapatriement" des devises américaines, amorcée au lendemain de son investiture, dans le but de combler le déficit de la balance des paiements.

Celle-ci, essentiellement, se définit par l'équilibre, ou l'écart, favorable ou non, entre les rentrées et les sorties des fonds d'un pays. Ainsi, les Etats-Unis dépensent annuellement à l'étranger en fonds américains $3 milliards de plus que leurs exportations ne leur en rapportent.

Aide à l'étranger

A cause des investissements considérables que les USA ont effectués au Canada et à l'étranger depuis la fin de la guerre, mais surtout par suite de la mise à exécution du programme américain d'aide financière aux pays économiquement faibles, à cause en outre du ralentissement de l'activité économique aux USA, conséquence d'une activité inversement croissante de l'économie européenne, nos voisins du sud se trouvent aujourd'hui dans une situation où, malgré l'ampleur des capitaux d'investissements dont ils disposent encore, leurs réserves d'or ont diminué considérablement ces dernières années. En effet, pour chaque dollar américain investi à l'étranger, ces réserves d'or, qui donnent au dollar sa fermeté et son prestige — son "pouvoir d'achat" si l'on veut — diminuent d'autant.

Or, si cette baisse continue de s'accentuer, elle risque à son tour d'entrainer une dévaluation du dollar américain, que personne ne souhaite, parce qu'elle pourrait disloquer l'économie occidentale.

Sur le plan politique, le prestige américain à l'étranger s'en trouverait fatalement compromis. Sur le plan économique, la dévaluation risquerait d'entrainer en même temps celle des monnaies de nombreux pays, économiquement alliés des Etats-Unis, dont la valeur s'appuie plus ou moins fermement sur celle du dollar américain.

La seule alternative

Ces pays transigeant avec les Etats-Unis, on voit mal comment ils pourraient s'opposer au nouvel impôt, qui selon Washington constitue la seule alternative à l'exode des devises américaines à l'étranger et, à plus ou moins brève échéance, à la dévaluation du dollar US. Au surplus il s'agit là d'une mesure qui n'est assujettie à aucune espèce d'accord international et les Etats-Unis sont libres d'agir à leur guise, et assez puissants, au reste, pour ne pas craindre de représailles économiques.

Bien qu'elle soit de caractère provisoire — on l'abolira lorsque la balance des paiements aura recouvré son équilibre — la mesure que propose M. Kennedy reste draconienne. Le président semble vouloir prendre les grands moyens, et d'ailleurs sa proposition vient quelques jours après que la **Federal Reserve Bank** — la "Banque Centrale" des Etats-Unis — ait annoncé lundi dernier une hausse de un demi p. cent de son taux d'intérêt.

Cette mesure a pour but précisément d'inciter les capitalistes américains à investir dans leur propre pays, le nouveau taux signifiant pour les investisseurs un rendement plus élevé de leur capital. Il convient de noter que le nouveau taux coïncide parfaitement avec le taux d'intérêt consenti par notre propre Banque Centrale. Les Etats-Unis espèrent ainsi rapatrier certains capitaux qui avaient préféré se fixer ici, bénéficiant, précisément, d'un taux d'intérêt qui était plus élevé qu'aux Etats-Unis jusqu'à ces trois derniers jours. Il ne faudrait donc pas s'étonner qu'à cette hausse de la **Federal Reserve Bank**, la Banque Centrale du Canada réponde par une hausse semblable, pour reprendre l'avantage de neutraliser l'"incentive" que la FRB veut accorder aux investisseurs américains.

Le déficit remonte à Ike

C'est en diminuant le quota des dépenses permises aux touristes américains à l'étranger qu'au lendemain de son investiture M. Kennedy avait tenté la première fois de freiner l'exode des capitaux USA et de redresser ainsi la balance des paiements. Celle-ci était déjà défavorable sous le régime Eisenhower qui pour sa part avait aussi tenté, mais sans succès, de réduire les dépenses en devises américaines en imposant un régime d'austérité aux forces militaires cantonnées en Europe. Cette mesure, très mal accueillie, avait suscité l'ire des soldats, et ne fut pas sans jouer au détriment du parti républicain au scrutin suivant.

Mais pour le Canada, que signifie la mesure de M. Kennedy ?

Essentiellement, que notre pays devra à brève échéance mettre de l'ordre dans ses propres affaires s'il ne veut pas continuer d'être le jouet de décisions étrangères à sa politique.

Etrangères ? Plus ou moins. Si notre pays se trouve affecté aujourd'hui par le nouvel impôt de 15 p. cent — à supposer que le Congrès l'approuve — c'est qu'il a traditionnellement presque toujours compté sur une politique d'achat de capital américain pour assurer son développement économique, plutôt que d'appuyer celui-ci sur une politique d'expansion nourrie à même des capitaux canadiens.

Pour sa part, le gouvernement du Québec l'a très bien compris en instituant la Société générale de financement qui cherchera à intégrer dans le circuit de l'investissement manufacturier les sommes considérables qui couvent aujourd'hui dans l'incubateur de l'épargne populaire au Canada français. Il l'a compris, également, lorsqu'il a lancé avec succès une émission de bons d'épargne du Québec, et lorsqu'il a créé, au lendemain de la victoire libérale, le dynamique Conseil d'orientation économique.

"Domestiquer" l'entreprise canadienne

Le gouvernement fédéral lui-même prend conscience de la nécessité de créer de nouveaux appareils économiques capables de "domestiquer" l'entreprise canadienne et de rendre accessible aux municipalités un capital authentiquement canadien pour la construction des ouvrages publics. Ce projet, constituer un fonds de prêt de $400 millions aux municipalités, au sujet duquel les fédéralistes et les autonomistes s'apprêtent à croiser le fer, est un pas dans ce sens. Le projet de la caisse de retraite également, par le truchement duquel le gouvernement fédéral souhaite, en dépit des objections formulées par le Québec, de constituer un fonds d'investissements considérable.

Car c'est ici, en définitive, que se trouve la seule réponse. Le capital américain devient trop onéreux. Le capital européen, lui, l'était déjà et l'instabilité politique de notre pays et le réveil nationaliste du Québec, diversement compris par les capitalistes d'outre-Atlantique, ne sont pas de nature à inciter les banquiers helvétiques ou la finance belge à nous ouvrir toutes grandes les portes de leurs réserves d'or.

Et quand cette instabilité n'existait pas, et que les Européens étaient éminemment intéressés à investir chez nous, l'importation chronique de capital étranger ne constituerait jamais qu'un imprudent substitut à l'absence de capitaux domestiques.

Même si notre pays n'était pas dans un état de crise, même si l'importation de capital étranger était favorable à notre développement industriel, celui-ci ne s'en porterait que mieux

Ce capital d'investissements, il est possible de le "créer". Non pas en imprimant des dollars, mais en convertissant d'abord l'épargne populaire en un véritagle "agent économique" ; d'autre part non pas nécessairement en diminuant notre standard de vie comme tel, mais en le réorientant, de la consommation — nos appareils de tv, nos hors-bord ! — vers la production ; une production capable de séduire les marchés étrangers, c'est-à-dire d'augmenter les débouchés de notre industrie.

Le gouvernement se réjouira, et sera navré à la fois de l'initiative de M. Kennedy. Il s'en réjouira parce qu'elle vient dans une grande mesure confirmer la tentative avortée du ministre des Finances, M. Gordon, qui comme le président américain, mais en sens inverse, désirait, en imposant une taxe de 30 p. cent sur la vente d'obligations canadiennes encore si les assises de notre expansion étaient d'abord et avant tout constituées d'un apport régulier de capital authentiquement canadien, à l'étranger, sauvegarder l'intégrité des entreprises canadiennes. Il déplorera la mesure du président parce que, si elle offre un côté très sain, elle ne peut arriver plus mal.

En effet, le gouvernement n'est au pouvoir que depuis trois mois, il n'a pas eu le temps de mettre en place les organes économiques — fonds de développement national, Atlantic Board, société fédérale de financement, etc. — seuls capables d'offrir des solutions de remplacement au capital américain si on sait les utiliser à bon escient. Et ce, au moment où l'économie canadienne est déjà au ralenti, dans une saison où le Canada compte encore plus de 300,000 chômeurs.

Quoi qu'il en soit, ou le Canada choisira lui-même d'adopter une politique économique cohérente, ou les événements l'y contraindront. L'éventualité du nouvel impôt de M. Kennedy constitue un de ces événements.

Autoroute américaine reliée à l'autoroute des Cantons de l'Est

SHERBROOKE. (PC) — L'autoroute américaine "Interstate 91", dans l'Etat du Vermont, sera reliée à l'autoroute des Cantons de l'Est entre Rock Island et Magog, avant la tenue de l'exposition universelle de 1967 à Montréal.

La nouvelle a été annoncée par le secrétaire du député de Stanstead à Quebec, M. Georges Vaillancourt.

Des études ont été faites et les arpenteurs du ministère de la Voirie sont actuellement à préparer les plans.

Samedi, Montréal fournira toute la gamme des services municipaux à Rivière-des-Prairies

par **Albert TREMBLAY**

A compter de minuit et une minute samedi matin, l'hôtel de ville de Montréal va assurer à la population de Rivière-des-Prairies, toute la gamme de ses services municipaux.

C'est ce qu'a annoncé hier après-midi le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, à l'issue d'une conférence d'environ deux heures des directeurs de tous les services municipaux avec les membres du comité exécutif.

Cette nouvelle a légèrement surpris certains observateurs, qui croyaient que la ville procéderait par étapes avant de prendre définitivement le contrôle du nouveau quartier électoral de Rivière-des-Prairies.

Mais loin de là . . .

A partir de la minute où les résidants de Rivière-des-Prairies deviendront Montréalais, ils disposeront de tous les services essentiels.

Voici les mesures qu'a adoptées l'administration :

COORDINATION : M. Léopold Laurin, conseiller technique au bureau du directeur des services, s'installera dès lundi matin à l'hôtel de ville de Rivière-des-Prairies afin de coordonner l'opération de transfert des pouvoirs.

SERVICE DES INCENDIES : A minuit et une minute samedi matin, le système téléphonique de Rivière-des-Prairies sera relié à celui du service des incendies de la ville de Montréal (le numéro est 872-1212). Une nouvelle caserne disposera de tout l'équipement et du personnel requis pour assurer une protection efficace. Elle sera logée dans l'ancien hôtel de ville et portera le numéro 44.

SERVICE DE LA POLICE : Au même moment, la police de Montréal commencera ses patrouilles régulières dans les rues de Rivière-des-Prairies. Comme dans le cas des pompiers, les nouveaux Montréalais n'auront qu'à signaler le numéro de téléphone 872-1313 si besoin est de recourir aux services des policiers. Afin de se familiariser avec le nouveau territoire, les agents de Montréal seront assistés d'agents de Rivière-des-Prairies police sera aussi logé à l'arénies. Le nouveau poste de cien hôtel de ville et portera le numéro 5.

A compter de samedi également, les citoyens de Rivière-des-Prairies n'auront qu'à signaler 872-1111 pour être immédiatement en communication avec l'hôtel de ville de Montréal.

Précisons ici que les règlements de la circulation actuellement en vigueur à Rivière-des-Prairies le demeureront jusqu'au 30 juillet. La juridiction passe cependant au complet à la Cour municipale de Montréal.

ENLEVEMENT DES ORDURES : D'ici quelques jours, l'enlèvement des ordures ménagères se fera deux fois la semaine, au lieu de une comme présentement. L'administration ignore encore si elle pourra faire concorder les heures des cueillettes dans ce nouveau quartier avec celles en vigueur à Montréal même. Il faudra attendre la fin des négociations avec l'entrepreneur responsable de ce travail à Rivière-des-Prairies.

ASPHALTAGE : Le service de la Voie publique a été immédiatement chargé de travaux préliminaires à un programme de recouvrement d'asphalte. L'administration entend procéder à des travaux de cette nature "avant la fin du mois d'août".

TRAVAUX PUBLICS : Le service des travaux publics commencera immédiatement à faire un inventaire du système d'aqueduc et d'égout. Les responsables de ce nouveau secteur opéreront à partir de la section est ou "section Dickson". Par ailleurs, on procédera immédiatement à la confection d'un cadastre, travail qui est déjà en voie de réalisation à Rivière-des-Prairies.

ZONAGE : On espère travailler assez vite à la réalisation d'un projet de règlement de zonage et à la planification du territoire à développer, pour en arriver à ce que le conseil municipal puisse adopter un règlement "temporaire" de zonage du nouveau quartier, dès sa séance du 30 juillet.

Les nouveaux propriétaires devront, à compter de lundi, s'adresser au service des Permis et inspections, édifice Viger, afin d'obtenir leur permis de construction.

LISTE ELECTORALE : Le greffier de la ville, M. Gabriel Morin, a été chargé de dresser une liste électorale. Il y aura élections à Rivière-des-Prairies dans moins de 90 jours. Le greffier devra aussi prendre possession des dossiers et des actes notariés touchant et la propriété privée, et la propriété de la ville.

LES CLINIQUES : L'administration organisera, au début de la semaine prochaine, une clinique de consultation pour les nourrissons et une autre clinique de vaccinations dites "pré-scolaires".

BIEN-ETRE : Les prochains chèques d'assistance publique seront émis par la ville de Montréal.

PARCS : Dès lundi, un moniteur et une monitrice des terrains de jeux de Montréal seront sur place afin d'aider les organisations locales à terminer la saison d'été.

Pour conclure, ajoutons ces détails additionnels :

Tout le personnel attaché à l'hôtel de ville de Rivière-des-Prairies, soit 42 personnes, sera englobé par l'administration de la ville de Montréal. Ceci comprend les 16 agents de la police de Rivière-des-Prairies.

Le service du Bien-être social commencera au début de la semaine, une visite de tous les établissements de Rivière-des-Prairies afin de mettre en application les règlements régissant le Code du bâtiment de Montréal et les règlements de santé.

Il y a actuellement à Rivière-des-Prairies 2,000 lots construits. L'administration croit que le territoire annexé compte encore, au minimum, 20,000 lots à bâtir.

Premier jalon d'une nouvelle poussée annexionniste de l'administration D-S ?

par **Raymond MASSE**

L'administration Drapeau-Saulnier dont les visées annexionnistes se précisent depuis plus de deux ans enregistrera dès demain un premier gain : l'intégration à la Cité de Montréal de la ville de Rivière-des-Prairies, une ville d'un peu plus de 10,000 âmes, sous la tutelle de la Commission municipale de Québec depuis juillet 1961.

Encore tout juste une simple formalité et le territoire de Montréal sera agrandi de 6,300 acres, soit d'un territoire qui ne lui sera pas contigu, plus précisément du territoire borné par la rivière des Prairies puis par Montréal-Nord, Anjou, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles.

Un rêve que le régime du PCM a annoncé à la fin de janvier dernier se concrétise partiellement.

Les administrateurs n'ont toutefois pas pu aussi facilement intégrer à la "grande ville" la municipalité de St-Léonard, une agglomération qui lui est cette fois contiguë.

Au fait, Montréal parviendrait-il à annexer cette dernière municipalité, laquelle n'est pas non plus contiguë à la ville de Rivière-des-Prairies, les employés municipaux montréalais devraient encore passer par Montréal-Nord ou Anjou pour pouvoir desservir le rectangle annexé demain.

La dernière formalité ? Dès demain, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales dans le cabinet Lesage, fera publier un avis dans la "Gazette officielle de Québec".

Et cela conformément à un amendement apporté à la charte de Concordia par les Chambres provinciales, le printemps dernier.

L'article 52 du bill 100 de la dernière session provinciale ne dit-il pas, textuellement : "Le ministre des affaires municipales donne un avis, publié dans la "Gazette officielle de Québec", que tel règlement" (le "règlement concernant l'annexion de la ville de Rivière-des-Prairies" voté par le conseil municipal de Montréal le 11 juin dernier) "a été approuvé (par le cabinet provincial la semaine dernière), et ce règlement entre en vigueur à compter de la date de la publication de cet avis".

Et l'avis publié demain contiendra une "désignation précise du territoire" annexé.

En vertu du règlement voté en juin dernier, à l'hôtel de ville de Montréal, les employés permanents de Rivière-des-Prairies deviendront demain des employés permanents de Concordia à un traitement au moins égal à "celui reçu par eux en 1963".

Quant aux règlements, résolutions, ordonnances et rôles régissant le territoire avant son annexion, ils continueront d'être en vigueur jusqu'à ce qu'ils soient abrogés, modifiés, résiliés ou accomplis.

L'actif et le passif de Rivière-des-Prairies feront respectivement partie de l'actif et du passif de Montréal. Montréal pourra contracter les emprunts qui pourraient être requis.

Le conseil montréalais ne tardera pas à préparer un budget spécial pour la ville annexée — concernant janvier, février, mars et avril 1964 — sur la base des rôles et des règlements d'imposition en vigueur dans cette ville.

Dès qu'il aura reçu l'assentiment du cabinet provincial, ce budget spécial rendra exigibles, le 15 janvier prochain, les taxes, redevances, permis et concessions imposés. Par la suite, soit à compter du premier mai prochain, les taxes imposées à Montréal pour l'année fiscale 1964-1965 seront automatiquement en vigueur dans le territoire annexé.

Enfin, d'ici 91 jours — dans les 90 jours suivant la publication de l'avis de demain — les électeurs de Rivière-des-Prairies iront aux urnes en vue de choisir deux conseillers appelés à siéger avec les 45 autres élus en octobre dernier.

Prochaine étape envisagée par l'administration D.-S. ? La ville de St-Léonard ou la Cité de St-Michel ? Ou Anjou ?

Selon une source digne de foi, l'administration de Montréal n'entend pas piétiner sur place. Elle lancerait d'ici la fin de 1963 une offensive de grande classe.

45 ans se sont écoulés depuis l'annexion de la "Cité de Maisonneuve" à Montréal. Quoique confiante d'être encore longtemps au timon, l'administration D.-S. ambitionne d'annexer une autre ville dans un plus bref délai !

Contre Banks et consorts

Un juriste étudiera la possibilité de poursuites

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement fédéral désigne un juriste qui verra si les troubles sur les Grands Lacs justifient des poursuites devant les tribunaux en vertu du Code pénal. M. Lionel Chevrier, ministre de la Justice, a en effet déclaré hier aux Communes qu'un juriste, probablement un grand avocat, sera nommé immédiatement pour étudier tous les faits et faire savoir si des actions en justice peuvent être intentées.

Le premier travail de cet avocat consistera à examiner à fond les 4,000,000 de mots représentant les témoignages entendus par le juge Norris au cours de l'enquête qu'il a faite pendant sept mois. Puis, ce juriste pourra poursuivre sa tâche en convoquant les témoins et en réunissant des affidavits. Il accumulera ainsi les arguments nécessaires à une prise de décision.

Le juge Norris déclare dans son rapport qu'un conseiller spécial devrait être désigné pour déterminer s'il faut traduire devant les tribunaux M. Hal C. Banks, président du Syndicat des gens de mer, et son adjoint, M. Leonard J. McLaughlin.

Les accusations qui pourraient être portées contre ces personnes touchent les points suivants :

1. Conspiration dans le but d'empêcher, par des voies illégales, des gens de travailler dans la navigation.

2. Conspiration dans le but de commettre des fautes susceptibles de provoquer des recours en justice, et en particulier des fautes impliquant des actes de violence.

3. Violation de la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, qui interdit les manoeuvres d'intimidation dans les affaires syndicales.

M. Chevrier a déclaré qu'il consultera les autorités provinciales en temps opportun, à ce sujet.

Québec n'a pas exprimé le désir de se retirer des programmes conjoints

OTTAWA. (J.C.) — En dépit de ses multiples menaces en ce sens, le gouvernement du Québec n'a jamais formulé de demande officielle à Ottawa en vue de se retirer d'un programme conjoint.

C'est ce qu'ont révélé tour à tour hier, aux Communes, le premier ministre et le président du conseil privé, MM. Pearson et Lamontagne.

Répondant à M. Gilles Grégoire, créditiste de Lapointe, qui lui demandait si aucune province a fait part jusqu'ici au cabinet fédéral de son désir de se retirer d'un programme conjoint, M. Lamontagne a déclaré qu'à sa connaissance pas une ne l'avait fait.

Ayant posé la même question au premier ministre, M. Grégoire reçut une réponse identique.

Les questions du député créditiste faisaient suite à la déclaration faite la veille par M. Lamontagne à l'effet qu'Ottawa dédommagerait, sous la forme d'un rajustement fiscal, toute province qui voudrait se retirer d'un programme conjoint.

M. Paul Martineau, conservateur de Pontiac-Témiscamingue, ayant demandé au leader de la Chambre, M. Pickersgill, si le gouvernement se propose de présenter un projet de loi à cet effet, celui-ci répondit qu'une telle mesure devra d'abord être soumise à la conférence fédérale-provinciale de l'automne.

"Sentences plus fortes faute de réhabilitation"

QUEBEC. (DNC) — La sévérité des sentences est plus grande au Québec que dans l'Ontario. Cette situation est due au manque de services de réhabilitation dans la province. Voilà ce qu'a déclaré le juge Albert Dumontier. Il affirme, en outre, qu'il n'y a presque pas de contrôle sur les criminels après leur sortie de prison et qu'il y a peu de mesures sociales visant à leur intégration dans la société. Le retour des criminels devant les tribunaux, retour dû à la faillite de leur réhabilitation, entraîne une sentence plus sévère.

Conférence sur la voirie

Pinard : "Pas de commentaire"

QUEBEC. (PCf) — Le ministre de la Voirie du Québec a réservé à plus tard ses commentaires sur la conférence fédérale-provinciale projetée par le ministre fédéral des Travaux publics sur les problèmes de voirie.

M. Bernard Pinard a expliqué n'avoir jusqu'ici du projet d'autre connaissance que ce qu'il a pu en saisir à la radio de son automobile, mercredi soir. De prime abord, M. Jean-Paul Deschâtelets paraît "prendre certaines précautions, et exprimer un certain désir de consulter les provinces".

Le ministre québecois a indiqué la possibilité d'être en mesure de commenter le projet plus en détail aujourd'hui. Il a même exprimé le désir de s'entretenir avec le premier ministre à ce sujet. M. Lesage doit rentrer de vacances à Québec aujourd'hui afin de présider une réunion du conseil des ministres.

Questionné sur l'achèvement pour 1967 du raccord à l'autoroute des Cantons de l'Est de l'autoroute inter-Etats 91, le ministre a dit ne pas encore avoir eu le rapport demandé à ses subalternes concernant l'annonce qu'aurait faite de ce projet le secrétaire du député libéral de Stanstead, M. Georges Vaillancourt. L'autoroute américaine aboutit au poste-frontière de Rock-Island, situé dans ce comté des Cantons de l'Est. Elle serait prolongée sur une vingtaine de milles, jusqu'à son raccord aux environs de Magog.

Au ministère, on a confirmé qu'un tel accord figurait dans les plans du gouvernement et que des études ont lieu à ce sujet, notamment pour la délimitation du tracé. Mais aucune limite de temps n'aurait encore été fixée pour le début et encore moins pour la fin des travaux.

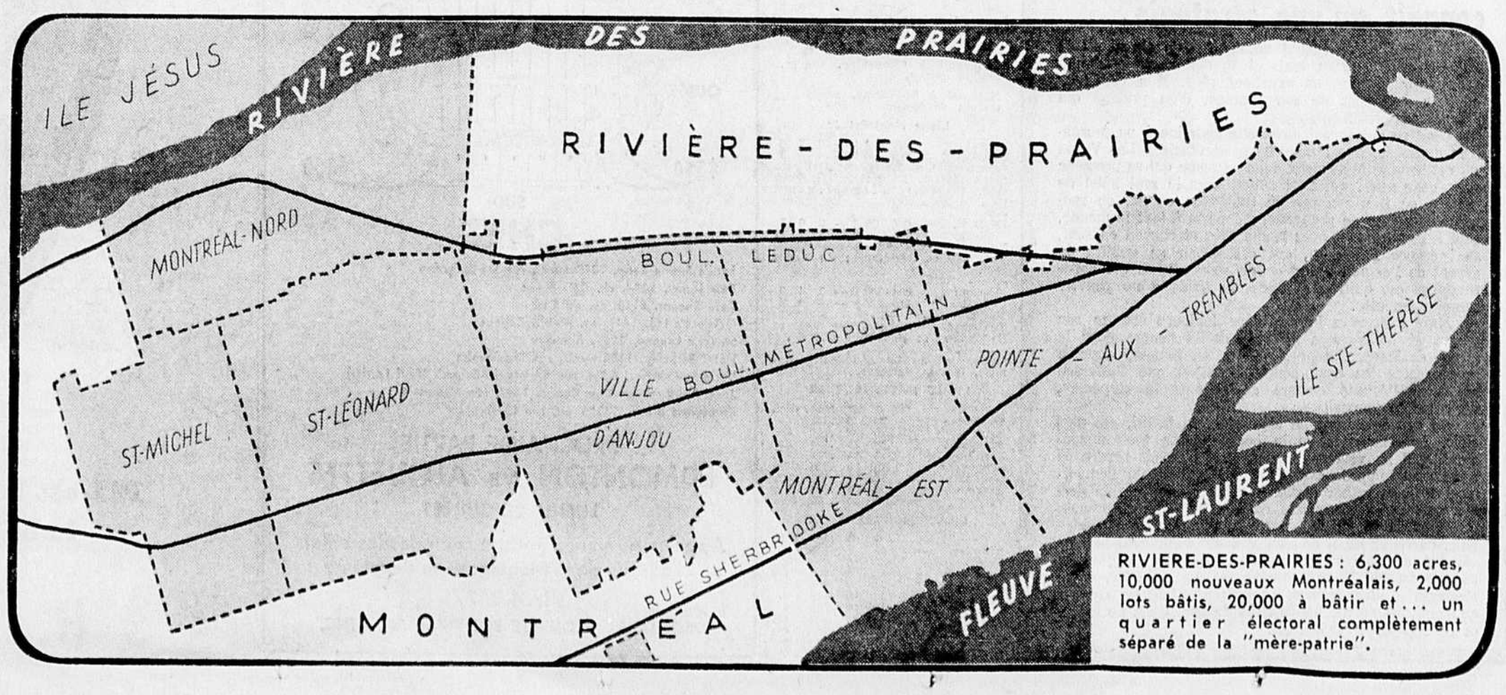

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Que réserve le combat Sonny Liston-Patterson ?

Lundi soir prochain, dans la ville par excellence des jeux de hasard, Las Vegas, au coeur de l'Etat rendu célèbre par ses lois sur le divorce, le Nevada, deux pugilistes de couleur, Sonny Liston et Floyd Patterson, s'affronteront dans un combat pour le championnat mondial, devant une assistance maximum de 7,500 personnes mais sous les yeux de millions d'autres grâce au cinéma et à la télévision.

Dans les cercles de boxe, on fait un certain rapprochement entre le site du match et le combat lui-même. On allègue que les chances de victoire de l'ancien champion Patterson sur celui qui lui a ravi son titre de façon si dramatique à Chicago, Liston, sont comme celles du joueur lorsqu'il place ses pièces de 25, 50 sous ou un dollar dans les gobe-sous que l'on peut trouver partout dans cette ville. C'est dire que presque tous les avantages sont du côté de Liston, mais qu'il y a toujours une possibilité quelconque de victoire pour l'ancien champion.

De même, on dit que Patterson et son gérant Gus D'Amato ne sont pas séparés par les lois du divorce de l'Etat mais qu'ils agissent comme si tel était le cas, vivant chacun de son côté. D'Amato est à Las Vegas mais à l'invitation non pas de Patterson mais à celle des promoteurs, dans l'espoir que sa présence ajoutera de l'intérêt au match. Il n'est pas allé au camp d'entrainement de son protégé et ne sera pas dans le coin de celui-ci le soir de la rencontre. L'entraîneur-chef de Patterson, Nick Florio, a même tenu à nier vigoureusement qu'il ait jamais réclamé la présence de D'Amato à Las Vegas, soutenant que cette rumeur était l'oeuvre de gens ayant l'imagination très fertile.

Les causes de ce froid entre Patterson et son gérant se résument au seul fait, prétend-on, que ce dernier s'était fortement objecté à ce que son protégé acceptât ce match de septembre dernier contre Liston. On affirme que D'Amato, en connaisseur de boxe, en gérant rusé, habile, avait toujours vu à tenir hors de portée de la mâchoire de son boxeur tout adversaire susceptible de le mettre hors de combat. Liston venait en tête de cette catégorie.

Certains attribuent, à tort ou à raison, à cette attitude de D'Amato cet esprit de défaitisme qui a affecté Patterson lors de son match de l'an dernier contre Liston. Ces gens soutiennent qu'en persistant à toujours vouloir éliminer Liston de la route de Patterson, D'Amato a fini par convaincre celui-ci que son adversaire était un surhomme, une espèce de géant de la boxe.

Aujourd'hui, ces mêmes gens continuent à soutenir que Patterson sera victime d'une mise hors de combat aussi décisive, aussi humiliante lundi prochain à moins qu'il ne se soit débarrassé complètement de ce complexe d'infériorité devant son concurrent. Ces personnes souhaitent donc voir un Patterson confiant comme autrefois, un Patterson ardent, déterminé, agressif, prenant l'initiative de l'action dans cette prochaine rencontre.

Maigres chances de succès pour Patterson, selon Louis

C'est précisément ce que déconseille de son côté l'ancien champion mondial Joe Louis. Selon lui, Patterson marchera vers sa défaite s'il s'élance vers Liston dans l'espoir de l'abattre, s'il mène le combat. Il ne se cache pas pour souligner que l'ancien champion n'a ni la force physique, ni la puissance des coups, ni la capacité d'encaisser du nouveau monarque.

Sa seule façon de l'emporter, assure-t-il, est de boxer, de toujours se tenir en mouvement pour ne pas devenir une cible trop facile à toucher, d'utiliser un "jab" pour tenir Liston "occupé" et de chercher à profiter des ouvertures. Mais après avoir dit tout cela, Louis avoue qu'il considère extrêmement minces les chances de victoire de Liston.

Patterson lui-même parle peu. On dit qu'il préfère garder ses impressions. Il n'aime pas les déclarations ronflantes. Il ne comprend pas comment certains insistent encore à soutenir qu'il n'a jamais été un champion de grande valeur. "J'ai été deux fois champion du monde", remarque-t-il. "J'ai battu ceux qui m'ont vaincu". Cela le révolte de penser qu'on ne paraît pas lui accorder tout le crédit auquel, croit-il, il a droit.

Patterson déclare qu'il n'a plus besoin de la boxe pour vivre. Il est indépendant financièrement. Mais il aime ce sport. S'il gagne ou s'il perd par une faible marge, il restera dans le métier. Mais s'il était mis hors de combat, il laisse deviner qu'il annoncera alors sa retraite définitive de la boxe.

D'Amato, l'un des rares à avoir confiance en Patterson

Il est étrange de voir que l'un des rares à lui accorder des chances de victoire lundi prochain est précisément celui qu'il ne veut pas voir, son gérant D'Amato. Celui-ci prétend que Patterson sait comment vaincre Liston. C'est sa conviction que son protégé n'a pas été pris de peur, de panique devant Liston en septembre dernier et qu'il n'a pas abandonné la lutte par crainte d'être massacré par son rival. Il soutient que Patterson a tout simplement commis une erreur comme il s'était laissé distraire lors de son premier combat contre Ingmar Johansson par cette façon du Suédois de lui lancer sa gauche à la figure. C'était un art que Johansson avait développé à un haut degré. L'idée était tout simplement d'attirer constamment l'attention du champion sur cette gauche se dirigeant vers sa figure. Ayant amené Patterson à river les yeux sur cette gauche, il lui lança sa droite que le champion paraissait avoir oubliée.

D'Amato est convaincu que Patterson ne laissera pas ses partisans l'influencer. Par là, il entend que son protégé ne permettra pas à personne de lui dire que c'est son devoir de faire ceci, cela. Avant son premier match contre Liston, on n'avait cessé en certains milieux de lui souligner qu'il se devait pour le bien de sa race de vaincre son adversaire, qu'il fallait un homme de sa réputation comme champion du monde. Il a oublié que c'était tout simplement un combat de boxe qu'il livrait, peut-être un de très grande importance, mais tout de même un simple match de boxe.

Liston prétend qu'il ne connaît qu'une stratégie

D'Amato prétend qu'il ne connaît pas la stratégie qu'utilisera Patterson mais il le dit assez intelligent pour avoir préparé un excellent plan. Il a confiance dans le jugement de son protégé, d'un protégé qui l'ignore complètement.

C'est ce qui faisait dire cette semaine à un journaliste américain que le plus triste spectacle à Las Vegas est cet homme méticuleux dans sa tenue qui se promène dans cette ville, qui s'est retiré dans le seul hôtel de la ville où il n'y a pas de tables de cartes, de roulettes ou même de gobe-sous, qui parle à tout le monde, sauf à Patterson et avec lequel tous et chacun causent, sauf encore Patterson, qui est là en sa qualité de gérant de l'ancien champion du monde mais qui apparemment est tenu à distance de façon à ne pouvoir remplir son rôle.

Mais Patterson le considère toujours comme son gérant et lui versera sa part de la bourse pour le match de lundi, comme si tout allait toujours pour le mieux entre les deux hommes. "C'est que Patterson respecte D'Amato comme ce dernier le respecte", d'ajouter ce journaliste.

Le cas de Liston, le champion, le favori, est plus clair. Le monarque de la boxe déclare tout simplement qu'il ne voit pas comment il pourrait perdre ce prochain match. Il est même convaincu qu'il l'emportera de façon aussi décisive, aussi rapide que la dernière fois. Il parle même du combat qu'il se propose de livrer en septembre contre Cassius Clay à Philadelphie, car pour lui il ne peut y avoir qu'un seul homme capable de gagner la rencontre de lundi et que cet homme est lui. Il ne s'embarrasse pas du style, de la stratégie à utiliser dans ce match. "Je ne connais qu'une façon de me battre dans l'arène. C'est de foncer et de frapper", déclare-t-il.

EXPLOIT DE HART — DICK HART, le meneur du tournoi de la P.G.A., vient de cueillir sa balle du 16e trou où il a réussi son trou d'un coup. La balle est tombée sur le vert, a fait deux bonds et a croulé dans la coupe. Il a joué 66 coups au cours de la ronde initiale de ce tournoi de 72 trous. (Téléphoto AP)

Au championnat amateur de golf de la province, à Islesmere

Setlawke en vedette avec un 70

par Jacques BARRETTE

Un Canadien d'origine arménienne, Henri Setlawke, de Thetford Mines, a réussi une superbe ronde de 70 coups, deux sous la normale du parcours d'Islesmee, et il a remporté les grands honneurs de la ronde de qualification du championnat amateur de la province de Québec. Dans la première ronde d'aujourd'hui, Setlawke devra rencontrer Jean-Marc Bougie, de Valleyfield.

Setlawke, un golfeur excentrique et nerveux, a obtenu quatre birdies et un eagle au cours de sa ronde. Toutefois, un double-bogey-6, au 17e, a empêché cet excellent amateur de 35 ans de présenter une carte au compte inférieur. Au trou précédent, il avait accompli un eagle pour porter son total à quatre coups sous le par.

Lors de l'omnium printanier, au Country Club, il s'était classé deuxième amateur, ayant perdu une ronde éliminatoire aux mains de Don Doe. Henri avait alors réussi un 71.

Bob Stimpson, du Ottawa Hunt, et Jerry Fitzpatrick, de Kanawaki, ont joué un coup de plus que Setlawke. Stimpson, un finaliste de l'amateur de 1962, fait face à Ted Fletcher dans la ronde initiale tandis que Fitzpatrick est opposé à Bob Golfman.

Hardie éliminé

L'une des grandes surprises de cette ronde de qualification a été la piètre tenue de Dave Hardie, le champion défendant. Une ronde de 83 coups l'a éliminé de la compétition au trou.

Joe Galon, du club Chaudière, n'a pas pu se qualifier, obtenant une fiche de 82 coups. Galon avait fini premier amateur dans l'omnium du Québec, à Sherbrooke, la fin de semaine dernière. Gordie Linn, qui s'était classé deuxième amateur dans cette même compétition, a également joué 82 coups.

Tous les golfeurs qui ont joué moins de 81 coups se sont qualifiés automatiquement pour le "match-play" qui se déroulera jusqu'à dimanche après-midi alors qu'un nouveau champion amateur du Québec sera couronné.

Une ronde éliminatoire a été disputée vers la fin de la journée pour déterminer les trois golfeurs qui ont mérité les dernières places. Il y avait 14 golfeurs en lice. Jean David, d'Islesmere, Bill MacBeth, de Kanawaki, et Bert Moreland, de Saint-Lambert, ont eu gain de cause sur leurs adversaires.

Robert (Bob) Rousseau, du Canadien, a joué 75 coups et s'est qualifié facilement de même que Larry Ouellette, de la Presse Canadiene dont la fiche fut de 77.

1ère RONDE

Setlawke vs Boursie ; Stimpson vs Fletcher ; Collinge vs Burnett ; Smith vs Henderson ; Champagne vs Pengelley ; Rousseau vs Mudie ; Dufour vs Mahar ; Barbeau vs Tyler ; McGuigan vs Hamre ; Maclaine vs Godel ; Mitchell vs Barrette ; Desgrosseilliers vs Dubeau ; Fry vs Pesant ; Symons vs Greenshields ; Caldwell vs Ross ; Crevier vs David ; Fitzpatrick vs Golfman ; Hunter vs Jac. Alepin ; Lecavalier vs Marchuk ; Dearnaley vs Kerr ; Barber vs Lalande ; Tessier vs Halls ; Jean Alepin vs McGrath ; D. Davidson vs McCulloch ; Boychuk vs Biddie ; Michaud vs P. Davidson ; Murphy vs LeRiche ; Ouellette vs Burns ; Best vs Servos ; Butt vs Roche ; Wener vs MacBeth ; Poulliot vs Moreland.

RESULTATS D'HIER

Henri Setlawke, Thetford Mines	70
Bob Stimpson, Ottawa Hunt	71
Jerry Fitzpatrick, Kanawaki	71
Tom Hunter, Whitlock	73
Brian McGuigan, Summerlea	73
Ed Maclaine, Summerlea	74
x-Bob Pollock, Chaudière	74
Harry Boychuk, Wentworth	74
Louis Michaud, Islesmere	75
Benoit Champagne, Laval	75
Bobby Rousseau, St-Hyacinthe	75
Mike Barber, Country Club	75
Charles Tessiers, Royal Québec	76
Bruce Fry, Summerlea	76
Gordon Symons, Beaconsfield	76
Neville Best, Marlborough	76
Herb Butt, Lasalle	77
x-Don Doe, Granby	77
Jim Collinge, Summerlea	77
Jim Smith, Beaconsfield	77
Jacques Lecavalier, Rosemere	77
Grant Dearnaley, Ste-Dorothée	77
Fred Mitchell, Summerlea	77
Jean Desgroseilliers, Chambly	77
Fern Murphy, Lasalle	77
Larry Ouellette, Lorraine	77
Claude Dufour, Beloeil	78
Claude Barbeau, Ki-8-Eb	78
Jean Alepin, Lasalle	78
Don Davidson, Chaudière	78
x-Dave Shea, Beloeil	78
Rankin Caldwell, Marlborough	78
Frank Crevier, St-André	78
Fred Wener, Cedarbrook	78
Paul Poulliot, Royal Québec	78
Jean-Marc Bougie, Valleyfield	78
Ted Fletcher, Summerlea	78
Bob Golfman, Glendale	78
Jacques Alepin, Lasalle	78
Ed Hamre, Beloeil	78
Nad Godel, Elm Ridge	78
Les Biddie, Kanawaki	79
Peter Davidson, Ki-8-Eb	79
Pete Pengelley, Wentworth	79
Al Mudie, Rawdon	79
Armand Lalande, Wentworth	79
Richie Halls, Kanawaki	79
Daniel Pesant, Islesmere	79
Bob Greenshields, Summerlea	79
x-Bob Morin, Summerlea	80
Ross Servos, Lorraine	80
Charlie Roche, Summerlea	80
Mike Burnett, Kanawaki	80
Don Henderson, Municipal	80
Mike Marchuk, Valleyfield	80
Bill Ker, fils, Beaconsfield	80
Jacques Barrette, Laval	80
Bob Dubeau, Dorval	80
Gordon LeRiche, Summerlea	80
André Burns, Municipal	80
Joe Mahar, Candiac	80
John Tyler, Mont-Bruno	80
Bob McGrath, Beaconsfield	80
George McCulloch, Lasalle	80
Ed Ross, Summerlea	80
Jean David, Islesmere	81
Bill MacBeth, Kanawaki	81
Bert Moreland, St-Lambert	81

Victoires de Marlene Streit

HULL. — Marlene Stewart Streit a fait un pas de géant vers son septième championnat

DE FERVENTS PARTISANS DE FLOYD PATTERSON — L'épouse de l'ancien titulaire mondial des poids lourds, SANDRA PATTERSON, participe aux jeux de ses quatre enfants, en attendant de rejoindre son époux à Las Vegas. De gauche à droite, TRINA, 4 ans, FLOYD, 3 ans, SENECA, 6 ans et ERIC, un an et demi. La scène se passe à l'arrière de la résidence de Patterson, à Scarsdale, N.Y.

Mme FRANK STRANAHAN

amateur canadien "ouvert", hier, en remportant deux éclatants triomphes aux dépens de Mary Ellen Driscoll, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et de Mme Frank Stranahan, l'épouse du réputé professionnel de golf américain. Marlene, qui a ainsi atteint la semi-finale, a battu cette dernière par 3 et 2 dans un match intéressant du commencement à la fin.

Joanne Riddell, de Montréal, a eu raison d'une autre Montréalaise en quart de finale, Mary Darling, par 6 et 5, après avoir causé une surprise le matin en triomphant de Marianne Gable, de la Californie, au 19e trou.

Gail Harvey, de Toronto, et Mme J. M. Netterfield, de St-Vital, Man., sont les deux autres golfeuses encore en lice. Elles s'affronteront dans l'une des deux semi-finales d'aujourd'hui.

GRATIS
Promenades : PONY et TRAIN "WESTERN" à Chambly-Ouest dimanche le 21 juillet

Aidé d'un trou d'un coup, Dick Hart passe en tête au tournoi de la PGA

DALLAS. (UPI) — C'était la journée du jeune Dick Hart, hier, lors de la première ronde du championnat de la P.G.A.! Ce jeune assistant-professionnel d'un club de golf de Hinsdale, Illinois, a roulé 66 coups, cinq sous la normale, et a réussi un trou d'un coup au 16e trou en prenant les devants du tournoi par la marg de trois coups devant cinq golfeurs, dont les trois qui participeront à la Série Mondiale du golf, Bob Charles, champion omnium champion omnium américain ; et Jack Nicklaus, titulaire du tournoi des Maitres. Les deux autres sont Mason Rudolph et Shelley Mayfield.

Arnold Palmer, le roi des links, a enregistré un compte médiocre de 74 coups et il n'était pas content du tout. "Les marques de crampons sur les verts m'ont incommodé. J'ai frappé 36 potts, y compris quatre verts de trois coups roulés", a déclaré Palmer.

C'est Hart qui a toutefois été le centre d'attraction. Au 16e trou, sa fiche indiquait trois coups sous la normale. A ce trou de 216 verges, il a utilisé un fer-4. La balle a roulé jusqu'à la coupe et y a pénétré. Au trou suivant, il a calé un pott de 20 pieds pour un birdie. Cependant, un bogey au dernier trou l'a empêché d'éclipser le record de 66 du parcours. Il l'a égalé seulement.

Six joueurs ont joué 70 coups sous une chaleur torride. Il s'agit de Tony Lema, Doug Ford, Bruce Crampton, Chuch Congdon, Bernie Haas et Earl Stewart. Parmi ceux qui ont joué un coup de plus, on remarque les noms de : Gene Littler, Sammy Snead, Wes Ellis et Bob McCallister.

Tout comme Palmer, Gary Player et Bill Ezinicki ont présenté une fiche de 74 coups.

Bigras établit un record à Marlborough

Adrien Bigras, brillant assistant-professionnel du club Marlborough, est le nouveau détenteur du record de ce parcours ayant réussi un compte de 64 coups, huit sous le par, récemment. Jouant en compagnie de Howard Murray, L. A. Smiley et Murray Hyslop, Bigras a enregistré un eagle, au 4e trou, six birdies, aux 1er, 2e, 8e, 13e, 15e et 18e trous, et 11 normales au cours de sa ronde record. En tout, Adrien a roulé 22 potts pour les 18 trous.

L'ancien record du parcours était de 66, détenu conjointement par Jim Swarbrick, le pro, et Doug Dalziel, un autre assistant.

Turley au repêchage

LOS ANGELES. (PA) — Bob Turley, le meilleur lanceur dans le baseball il y a à peine cinq ans, vient d'être offert au repêchage par les Angels de Los Angeles.

Le gérant-général Fred Haney a déclaré que l'équipe avait offert Turley au repêchage dans le but de le congédier s'il n'est pas réclamé.

De plus, Haney a dévoilé que l'équipe envoyait le lanceur Mel Nelson et le voltigeur Bob Perry au club-ferme d'Hawaii. Cependant, le club a rappelé quatre joueurs du même club, soit les lanceurs Fred Newman et Eli Grba, le voltigeur Ken Hunt, et le joueur d'utilité Frank Kostro.

En 1958, Turley s'était couvert de gloire en terminant la saison avec un fiche de 21 victoires contre sept défaites.

Dans l'attente du combat

Mme Patterson garde confiance en Floyd

SCARSDALE, N.Y. (PA) — Si vous demandiez à l'épouse d'un homme qui dans quelques jours affrontera le champion du monde, lequel des deux pugilistes sortira victorieux, la réponse pourrait vous paraître évidente.

Mais si vous posez cette question à Mme Floyd Patterson, elle ne vous répondra pas aussi vite que prévu. Elle prendra au contraire le temps de peser ses paroles, puis en se mordant les lèvres, elle vous dira tranquillement : "J'ai confiance en Floyd."

Puis, elle ajoutera : "Il me paraît déterminé."

Sandra Patterson est à peine âgée de 25 ans, et déjà elle est maman de quatre bambins. Elle est peut-être jeune, mais au cours des récentes années, elle a appris à ne rien prendre pour acquis. Elle a déjà vu son époux perdre son titre aux mains d'Ingemar Johansson, pour ensuite le reconquérir, et finalement le perdre à nouveau, cette fois devant un Sonny Liston très puissant, le même qu'il affrontera lundi.

Et, vous fixant d'un regard troublé, Sandra poursuit :

"Mes moments d'inquiétude ont commencé lors de sa défaite contre Johansson. J'ai alors réalisé qu'il n'était pas immortel. Qu'il pouvait perdre. Qu'il pouvait être gravement atteint également.

"Lundi, je me demande si je verrai le duel. Je serai évidemment sur les lieux, mais je me demande si j'aurai le courage de regarder constamment.

"Je ne suis pas une personne passive. J'assiste à chacun de ses combats, parce que je sais que je pourrai me précipiter à l'intérieur des cordages si j'en éprouve le besoin.

"Souvent, je lui répète de rester par terre s'il croit qu'il a été atteint trop sérieusement. Mais Floyd me répond toujours: "Je te reverrai plus tard."

Assise à sa table dans sa vaste cuisine aux murs de bois et aux armoires vertes et blanches, elle surveille attentivement les ébats de ses enfants, qui jouent à l'extérieur de leur splendide demeure.

Seneca a six ans, Trina, quatre, et Floyd Jr, 3. Quant au plus jeune, Eric, il est à peine âgé d'un an et demi, et il s'amuse dans le portique avec un gros chat blanc qui ne va qu'à lui.

"Oui, je dois avouer que je vis de la façon que j'aurais aimé dans ma jeunesse. Une seule chose m'ennuie : j'ai de la difficulté à m'habituer aux longues absences de Floyd. J'aimerais mieux être plus pauvre et avoir Floyd constamment à mes côtés."

Floyd, qui passe la majeure "Alors que j'étais âgée de 12 ans, j'aurais aimé devenir femme-médecin. J'ai alors rencontré Floyd et j'ai changé d'idée. Nous nous sommes mariés alors qu'il avait 21 ans et moi, 18.

Présentement, l'avenir se résume à peu de choses.

"Floyd boxera jusqu'à l'âge de 30 ans, puis il prendra sa retraite, comme il me l'a promis, champion ou pas. Cependant, s'il perd contre Liston, à Las Vegas, il prendra immédiatement sa retraite."

Et dans deux ans, ils deviendront propriétaires d'une ferme qu'ils veulent acheter au nord de New-York, où ils pourront pratiquer l'élevage des chevaux. C'est là leur désir le plus cher.

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

Etoiles de la Ligue Nationale Jr vs Etoiles de la Ligue Montréal Jr (parc Jarry) 8h.

HIER

Ligue Nationale Jr

Lachine	000 000 0 —	0	2 1
Rosemont	010 000 x —	1	4 0

Cournoyer (4-5) et Lalande; Tressider (6-1) et Beauséjour.

Verdun	101 000 0 —	2	1 1
Sorel	300 022 x —	7	9 2

Lecoq, Constans (6e) et Houle; Pinard (1-0) et Lemieux, P.: Lecoq (1-6).

Longueuil à Chomedey, remise, terrain détrempé

National à St-Jérôme, remise, terrain détrempé

Ligue Montréal Jr

Laval	000 012 0 —	3	7 0
St-Laurent	010 100 2 —	4	8 1

Girard (2-2) et Larivière; Mailloux, Steck (6e) et Di Malo, G.: Steck (1-0). Circuits: St-Laurent: Vidal (3e), Di Malo (1er).

N.-D.-G.	000 100 2 —	3	6 5
Villeray	200 002 x —	4	7 2

Valois, McKean (6e) et Cave; Yuswak (4-5) et Portelance; P.: Valois (6-5).

Verdun	001 000 0 —	1	4 3
Ville-Marie	110 402 x —	8	9 2

McCann, Hastings (4e), Marcotte (6e) et Cusson; Laferrière (6-4) et Bellerose. P.: McCann (0-6).

Longueuil à St-Jean-de-Matha, remise, terrain détrempé.

LIGUE NATIONALE JR

	G	P	Mov.	Diff.
St-Jérôme	23	5	.821	—
Sorel	20	8	.714	3
Rosemont	19	11	.633	5
Lachine	15	14	.517	8½
Chomedey	16	15	.516	8½
National	12	13	.480	9½
Longueuil	6	24	.200	18
Verdun	5	26	.161	20½

LIGUE MONTREAL JR

	G	P	Mov.	Diff.
Kinsmen	15	8	.652	—
Ville-Marie	15	8	.652	—
Longueuil	12	8	.600	1½
N.D.G.	11	12	.478	4
St-Laurent	11	12	.478	4
Verdun	10	11	.476	4
Laval	10	12	.455	4½
Villeray	10	12	.455	4½
St-Jean-de-Matha	9	12	.429	5
Ville Mont-Royal	8	14	.300	7½

BONS BILLETS DE SAISON ET DE PARTIES ENCORE DISPONIBLES

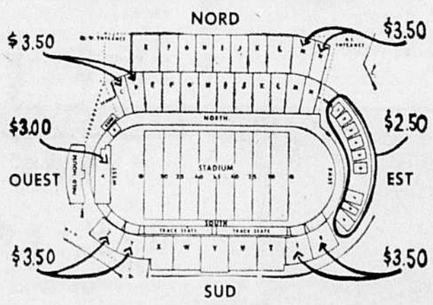

CHEZ

Lord's Sports Shop, 1300 ouest, rue Ste-Catherine
Bob Lunny, 5804, ch. Côte-St-Luc
Café Regent, 5116, av. du Parc
McNiece's Ltd. 1441, av. McGill College
Shiner's Lounge, 1241, rue Guy
Hôtel Berkeley, 1188 ouest, rue Sherbrooke
Variétés Cherrier, 6706, rue Christophe-Colomb (Paul Fortier)
Joey Richman Sporting Goods, 1487, rue McDonald
Restaurant Bruno, 15555 est, rue Sherbrooke

PROCHAINE PARTIE
EDMONTON vs ALOUETTES
LUNDI 22 JUILLET

Appelez ou venez à notre contrôle des billets
2155, rue de la Montagne, au deuxième
VI. 4-2577
MONTREAL ALOUETTE FOOTBALL CLUB INC.

Ce couple idéal se fréquente pour un bon motif évidemment... celui de désaltérer les hommes qui apprécient une *bonne* bière. "C'est la blonde que l'on préfère!"

***PIL** est le nom familier de Pilsener, la bière blonde brassée dans le Québec par Labatt*

La nouvelle classification oppose Roosevelt et Yonkers

TORONTO. (PC) — Il fut un temps où, dans le domaine des courses sous harnais, les amateurs ne comprenaient absolument rien au système de classification employé pour les chevaux. Le système, qui était employé encore l'année dernière, en était un de classification par lettres A,B,C, etc., et on a vu parfois des secrétaires aux pistes de course passablement embrouillés dans cet alphabet.

C'est la U.S. Trotting Association qui, la première, prit l'initiative : elle adopta le système utilisé dans le cas des pur-sang, c'est-à-dire basé sur l'argent gagné, l'âge, les prix réclamés, etc.

Les pistes de trot canadiennes emboîtèrent le pas. Propriétaire de deux pistes de courses en Ontario, le Jockey Club s'estime parfaitement satisfait du changement et il en est de même jusqu'ici du moins à Montréal, mais à New York la controverse fait rage quant aux mérites respectifs des deux systèmes, l'ancien et le nouveau. Les protagonistes de cette discussion sont principalement les autorités des pistes de Roosevelt et de Yonkers, lesquelles enregistrent près de 50 pour cent des paris annuels aux Etats-Unis, soit environ $930,000,000.

"Ce système ne vaut rien et ne profitera à personne, prétend le président de la piste Yonkers, Marty Tanabaum. L'abondance de chevaux hautement cotés a effrayé le petit parieur."

"En outre, renchérit Tananbaum, la présence de ces favoris forcera les gros parieurs à prendre contact avec les parieurs professionnels, ceux-là même que nous essayons de maintenir à distance."

"Pas du tout, réplique le président de la piste Roosevelt, Alvin Weil. La catastrophe serait au contraire d'en revenir à l'ancien système de classification par lettres."

C'est également l'opinion de Doc Finlay, un vétéran conducteur des pistes américaines et canadiennes. "Revenir à l'ancien système serait un pas en arrière."

"Prenez, si vous voulez, les 10 meilleurs conducteurs ontariens de cette année et de l'an passé, interrogez-les, et je vous parie que 9 sur 10 préféreront le nouveau système."

Prenant la parole à Toronto, il ajoutait : "La raison en est que désormais les chevaux concourent dans la catégorie à laquelle ils appartiennent vraiment. Sous l'ancien système, on prenait en considération à la fois la monture, l'entraîneur et le conducteur. Désormais on se limite au cheval, à l'argent qu'il a gagné, au nombre de ses victoires, et ainsi de suite."

"Il y a aussi autre chose : c'est qu'anciennement, le parieur ordinaire ne comprenait absolument rien aux histoires de C2, B1 etc. ; ces histoires de lettres ne lui disaient rien. Maintenant au contraire, la situation est parfaitement claire au départ, et il sait à quoi s'en tenir."

Augmentation des paris

Sous le système des lettres, les montures étaient classées selon leurs victoires et leurs défaites.

"De cette façon, remarque Finlay, les conducteurs étaient portés à préférer une seconde ou même une troisième place à la première, faute de quoi leur monture accédait à une catégorie supérieure."

"Fondamentalement, ajoute-t-il, les conducteurs sont des gens honnêtes. Mais ils connaissent les possibilités de leurs montures, et savent fort bien que l'accession à une catégorie supérieure diminuerait le rendement des attelages."

Les parieurs ontariens semblent aimer le nouveau système. L'année dernière, un meeting de 18 soirs à la piste torontoise de Greenwood avait attiré quotidiennement 5,237 spectateurs. Ils avaient parié une moyenne de $196,964 par soir.

Cette année, la piste de Mohawk, près de Hamilton, a présenté un meeting de 28 soirs. Assistance moyenne par soirée : 5,633 ; montant parié quotidiennement : $258,752.

"En 1962, nous nous en tenions à une présentation de huit courses par spectacle, remarquait un officiel du Jockey Club. Cette année, neuf courses sont à l'affiche. Le chiffre de nos assistances et des paris enregistrés eût été beaucoup plus élevés si nous n'avions été aux prises à la fois avec des températures terribles et une épidémie d'influenza chez les chevaux."

"Tout compte fait, concluait-il, le système nouveau s'est avéré un grand stimulant pour les courses sous harnais. Nous y sommes tous favorables."

Au congrès de Vancouver

L'ACELF étudiera le bilinguisme et la dualité culturelle

Même s'il ne s'agit pas de la préoccupation majeure de son congrès, qui portera sur les moyens audio-visuels dans l'enseignement, l'Association canadienne des éducateurs de langue française se penchera sur les problèmes du bilinguisme et de la dualité culturelle, alors que 500 délégués de toutes les parties du Canada iront à Vancouver affirmer le fait français, du 19 au 23 août.

Car, selon Mgr Irénée Lussier, président de l'ACELF, ce congrès témoignera de la réalité du fait français non seulement dans le Québec, mais dans toutes les provinces. Dans une conférence de presse qu'il donnait hier, Mgr Lussier a réaffirmé le caractère canadien de l'ACELF, et la signification pan-canadienne de tous ses gestes.

A une question précise, il a répondu qu'il ne croyait pas au bilinguisme intégral, mais qu'il était convaincu de la possibilité pour tous les Canadiens de connaître l'autre langue suffisamment pour la comprendre, et pour apprécier les rapports que cette connaissance permet.

Le congrès de Vancouver cherchera à mieux préciser les implications pédagogiques qu'auront les techniques modernes d'enseignement par les moyens audio-visuels, et leurs répercussions psychologiques sur les élèves. Ce ne sera pas à proprement parler une suite au colloque de l'automne dernier, à Montmorency, qui ne portait que sur la télévision scolaire, mais les participants s'inspireront des connaissances mises à jour à l'occasion de ce colloque.

En commission, les participants s'interrogeront sur différents aspects des moyens audio-visuels : comment et dans quelle mesure pour l'étude des langues par exemple, des sciences religieuses, de l'histoire, de la géographie, des sciences naturelles, de la physique, des mathématiques, de la musique et des arts plastiques, peut-on tirer profit des moyens audio-visuels.

On ne recherchera pas seulement les implications pédagogiques et psychologiques des moyens audio-visuels ; on s'interrogera également sur leurs implications financières, et c'est pourquoi une commission spéciale a été réservée pour les administrateurs scolaires.

Parmi les 500 délégués au congrès, 350 viendront du Québec et des Maritimes, les autres venant de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Ils seront reçus officiellement par le gouvernement et l'Université de la Colombie-Britannique. M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse au Québec, participera à une manifestation du congrès.

Belinsky à Hawaii

LOS ANGELES. (PA) — Le lanceur Bo Belinsky qui avait refusé de retourner aux ligues mineures à la suite d'une décision des Angels de Los Angeles le 25 mai, a modifié ses plans et se rapportera au club Hawaii au cours de la semaine.

Un porte-parole des Angels a révélé que Belinsky a eu un entretien avec le gérant général Fred Haney, hier, à l'issue de laquelle il a décidé de poursuivre sa carrière au baseball.

Le gaucher de 26 ans n'a pas lancé depuis plus d'un mois et demi. Une certaine période de temps lui sera nécessaire afin de retrouver sa parfaite condition physique.

Belinsky a été fiancé pendant quelques mois avec l'actrice Mamie Van Doren. Il y a quelques semaine, Mlle Van Doren a rompu les fiançailles, réalisant que Belinsky n'était pas l'homme de sa vie.

Le salaire de Belinsky cette saison était de $15,000. Il a été réduit d'une certaine somme quand il a refusé de se rapporter au club Hawaii au mois de mai.

Belinsky est devenu une célébrité du baseball en 1962 en lançant une joute sans point ni coup sûr. Avec les Angels cette saison, sa fiche était d'une victoire et sept défaites et une moyenne de points mérités de 6.39.

Marcel Maheu en 1ère place

Les as se sont assuré le championnat de la Ligue Pony de Laval-des-Rapides la semaine dernière. Avec une fiche de 13 victoires et 2 défaites, les As devancent les Tigres par 5½ parties.

Chez les frappeurs, Marcel Maheu, des As, domine avec un pourcentage de .517.

La recrue Serge Bernard, des Tigres, le talonne avec une moyenne de .452.

Seul le lanceur Alain Grondines, avec quatre victoires, n'a pas encore connu les déboires de la défaite.

Voici les statistiques compilées par Jacques Gingras.

LES MENEURS

	PJ	AB	P	CS	Moy.
Maheu, (As)	11	29	14	15	.517
Bernard, (Tig.)	11	31	15	15	.452
Parent, (Br.)	10	28	8	12	.429
Beausoleil, (Br.)	12	43	16	18	.419
Gilbert, (Lions)	12	41	18	17	.415
Drolet, (Tig.)	12	30	15	12	.400
Marcotte, (Br.)	10	30	10	12	.400
Desrochers, (As)	14	43	16	16	.372
St-Charles (As)	14	35	14	12	.343
Noiseux, (Tig.)	12	37	14	12	.324
Turmel, (As)	15	47	13	15	.319
Desautels, (As)	14	48	18	15	.313
Momy, (Tigres)	11	29	6	9	.310
Maheu, (Lions)	13	36	16	11	.306

Statistiques de la Ligue Nationale jr

AU BATON

	J	ab	cs	pp	moy.
Cloutier, St-Jér.	23	80 21	36	28	.450
Beaudry, Sorel	22	63 22	24	13	.381
De Gr'pré, Long.	19	56 19	20	14	.357
Lemieux, Sorel	18	56 12	20	8	.357
Lauzon, St-Jér.	23	77 20	26	12	.338
Millette, St-Jér.	22	82 26	27	10	.329
Courn'er, Lch.	21	60 21	19	16	.317
Laperrière, Srl	22	79 9	25	8	.316
Lagacé, Chom.	22	67 15	21	10	.313
L'Ecuyer, Rsm'nt	23	74 19	23		.311
Harr'on, Chmd'y	23	74 12	23	14	.311
Racicot, Ntnl	19	61 8	19	10	.311

LANCEURS

	g	p	ml	pm	rat	moy.
Lafleur, Nat	4	0	24	7	26	1.000
Gagnon, St-J.	9	2	71.2	16	84	.818
Cardin, Sorel	7	2	60.2	12	66	.778
Dinelle, Ros mt	6	2	58.2	16	73	.750
Tressider, Rt.	3	1	25.1	1	28	.750
Caplette, Sl	3	1	18.2	5	22	.750
DeRepen'y, Chd'y	5	2	51	7	80	.714
Corbeil, Nt.	3	2	35.2	7	26	.600
Courn'yr, Lch.	33	3	33	12	38	.500
Brown, Lach.	2	2	40.1	22	46	.500
Droz, Long.	2	2	24.1	25	20	.500
DeLaDur'tye, Nt.	3	4	55	10	73	.429
Malo, Chm'y	2	3	36	20	37	.400
Lecoq, Vdn	1	3	28.2	12	19	.250

A Montréal-N.

De Grosbois vainqueur

Une seule surprise a été enregistrée au tournoi de Montréal-Nord. Alain De Grosbois a atteint le quart de finale en battant R. Rossi (6-1) (6-1).

J.-P. Lalonde dut se surpasser pour triompher de C. Chenu (6-3) (6-3) dans un match de 3e ronde.

R. Grenier bat M. Matton (6-3) (6-2)
M. Trottier bat H. Morin (6-0) (6-0)
J.-P. Lalonde bat C. Chenu (6-3) (6-3)
C. Brière bat M. Tremblay (6-0) (6-1)
Y. Patry bat M. Renaud (6-0) (6-0)
R. Brière bat C. Bonin (6-1) (6-0)
M. Elliott bat C. Aubé (6-4) (2-6) (6-2)
C. Langlois bat G. Barette (6-0) (6-0)
R. Besse bat C. Chabot déf.
J. Aubut bat R. Besse (6-1) (6-1)
D. Duquette bat N. Binette (6-2) (6-0)
L. Clément bat M. Lachapelle (6-3) (7-5)
L.-P. Soulard bat B. Barette (6-3) (4-6) (6-0)
R. Rossi bat G. Dufresne déf.
A. De Grosbois bat S. Léger (6-4) (6-0)
J.-C. Petitclerc bat P. De Grosbois (6-1) (6-3)
J. Crotty bat M. Martin déf.
R. Hénault bat F. Boucher (6-2) (1-6) (6-4)

AUJOURD'HUI

10 h.

A. Desjardins vs Y. Marion
J. Aubut vs D. Duquette
M. Renaud vs J. Paquette
L.-P. Soulard vs L. Clément
J. Desjardins vs P. Forget
S. Brunet vs A. Larouche
G. Langlois vs M. Elliott
Tom Buredsky vs R. Hénault
C. Brière vs Yvon Patry

11 h.

M. Trottier vs J.-P. Lalonde
R. Grenier vs J. Crotty

Au golf

Brillante tenue de Bob Jamieson

KINGSTON, ONT. (PC) — Bob Jamieson, qui brille au hockey junior avec les Petes de Peterborough, a joué une ronde de 67, trois sous le par, et a remporté les honneurs de la ronde de qualification en vue du championnat de golf amateur de l'Ontario.

Jamieson a réussi cinq "birdies" pour s'assurer la victoire. Il a détenu le titre de champion junior de l'Ontario au cours des deux dernières années.

Nécrologie

M. PIERRE MONTPETIT

M. Pierre Montpetit est décédé à Montréal, hier, à l'âge de 39 ans.

Il laisse son père et sa mère, M. et Mme Maurice Montpetit, de Montréal, ses frères, René, de Québec, Jean, de Greenfield Park, Guy et Gilles, de Montréal, et sa soeur, Pierrette (Mme Jacques Phoenix), de Montréal.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 h., à l'église St-François-Solano.

MME J.-A. LEDUC

Mme J.-A. Leduc est décédée à l'Hôtel-Dieu de Salaberry le 16 juillet, à l'âge de 54 ans.

Née (Fleurette) Provost, elle laisse, outre son époux, un fils et une bru, M. et Mme Pierre Leduc (Yolande Hébert), de Hull; deux petits-enfants, Normand et Josée Leduc; leurs parents, M. et Mme Adrien Provost; une soeur, Mme Simonne Desnoyers; ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Richard Provost et M. et Mme Jacques Provost.

Le service a été chanté ce matin à la cathédrale de Valleyfield.

La loi des coroners

Une 2e requête de certiorari

par Jean DENECHAUD

Une deuxième demande de certiorari sera présentée, demain, en division de pratique de la Cour supérieure, pour faire annuler le verdict du jury concernant la mort du gardien Wilfrid O'Neil, et faire déclarer inconstitutionnelle la loi des coroners.

François Giroux, qui soutient n'avoir aucunement pris part à l'activité du FLQ, sera le requérant. Mes Guy Guérin, Gilles Duguay et Claude-Armand Sheppard le représenteront.

Comme la première requête, celle de Gabriel Hudon, sera instruite demain, on prévoit que la seconde le sera en même temps.

On prévoit que cette double instruction aura lieu le 26 juillet. Me François Mercier, c.r., représente le procureur général.

"Conspiration impérialiste"

LA NOUVELLE - DELHI — (Reuter) — Une résolution adoptée hier par le secrétariat central du parti communiste indien condamne en termes énergiques les exercices de défense aérienne auxquels prendront part des escadrilles indiennes, britanniques, américaines, australiennes et canadiennes. Il s'agit, en l'occurence, affirme la résolution, d'une "conspiration impérialiste"

Québec rappellerait son administrateur à Jacques-Cartier

par Jacques FILTEAU

Selon ce que nous avons appris hier soir, de source bien informée, M. Marc Perron, administrateur délégué de la Commission municipale, se retirerait "sous peu" de Jacques-Cartier.

Cette rumeur fait suite à celle qui persistait à Jacques-Cartier il y a deux mois — elle a finalement été confirmée par la PP — voulant que la Sûreté provinciale retirerait de la ville en tutelle M. Léopold Dauphin, qui agit présentement comme chef de police de l'endroit.

On sait que, depuis, le conseil municipal a publié dans les journaux des offres d'emploi pour le poste de chef de police.

Notre informateur nous a dit que le départ proposé de M. Perron avait pour but de permettre à M. Jean-Paul Vincent, le nouveau maire, de faire ses preuves.

On tente ainsi de justifier l'opinion selon laquelle le climat s'assainirait à Jacques-Cartier. La défaite de M. J.-A.-Léo Rémillard aurait fortement contribué à cette nouvelle prise de position de la part des autorités provinciales. On serait maintenant d'avis que le conseil qui dirige les destinées de la ville est apte à mener sa tâche à bonne fin.

Plan quinquennal pour prévenir les inondations de la rivière Chaudière

QUEBEC. (PC) — Le sous-ministre des Richesses naturelles, M. P.-E. Auger, a déclaré hier que son ministère avait mis au point un plan quinquennal destiné à éliminer complètement les dangers d'inondation de la rivière Chaudière.

"Tout ce que nous avons besoin, de dire M. Auger, c'est la permission de certains propriétaires d'opérer des études et sondages sur la partie de la rivière qui leur revient."

En effet, en vertu de vieux titres de propriété encore en vigueur dans la vallée de la Beauce, certains fermiers sont virtuellement propriétaires de certaines parties de la rivière et ont légalement le droit d'interdire le passage des ingénieurs sur leur propriété.

M. Auger a déclaré qu'il avait récemment rencontré une douzaine des maires des environs pour leur expliquer le problème et leur a suggéré de demander au conseil du comté d'entrer en contact avec les propriétaires en question afin d'obtenir la permission d'entreprendre le programme gouvernemental.

Le préfet du comté, M. Jean-Paul Racine, s'est prononcé en faveur du projet et a réclamé aux membres de commencer dès maintenant à contacter les propriétaires en question.

M. Auger a déclaré qu'il faudra ensuite que le conseil de comté fasse une demande officielle au ministère pour réclamer de tels travaux.

La Chaudière, qui coule du lac Mégantic, à la frontière du Maine, jusqu'au fleuve St-Laurent, près de Québec, est reconnue pour la crue rapide de ses eaux, à chaque printemps, cause de nombreuses inondations désastreuses.

On a déjà enregistré des inondations au beau milieu de l'été et comme la rivière traverse plusieurs villes en plein milieu du quartier commercial, les dégâts sont toujours considérables.

3 hommes accusés d'avoir cultivé de la marijuana

Trois individus ont comparu devant le juge John O'Meara, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir cultivé et d'avoir été en possesison d'une soixantaine de plants de marijuana.

C'était la première fois, depuis nombre d'années, que la Gendarmerie canadienne repérait de tels plants dans la région métropolitaine.

Ils ont été trouvés dans des pots et des boîtes à fleurs, aux domiciles d'Herbert Spanier, du 3143A, de la rue Appleton, et de William Georgette, du 3134 de la même rue. Le troisième accusé, Charles Clayton, réside à Los Angeles, mais se trouvait présentement en visite à Montréal.

Devant le tribunal, tous trois ont nié leur culpabilité, mais seulement Spanier et Georgette pourront reprendre leur liberté, sous un cautionnement de $1,950.

Georgette, cependant, voulait reconnaître sa culpabilité immédiatement, mais lorsqu'il a déclaré qu'il avait de sérieuses explications à donner, le tribunal rejeta ses intentions.

Quant à Spanier, il a été remis en liberté, en dépit du fait qu'il attende son procès sous une accusation identique.

Le projet d'aménagement de la Baie Passamaquoddy dort depuis près de 40 ans...

FREDERICTON. (PC) — S'il ne survient pas de difficultés dans les négociations entre les autorités canadiennes et américaines, il semble bien que le rêve d'un ingénieur de Buffalo de construire une usine marémotrice dans la baie de Passamaquoddy, au Nouveau-Brunswick, au coût de $1 milliard devienne une réalité dès le printemps prochain.

Il semble d'ores et déjà que le président Kennedy invitera le secrétaire à l'Intérieur, M. Stewart Udall, à se rendre à Ottawa dans deux semaines environ dans l'espoir de persuader le gouvernement canadien d'appuyer le projet.

A l'issue d'une rencontre avec les législateurs de la Nouvelle-Angleterre, il y a quelques jours, le président Kennedy a déjà donné instruction au secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, d'entamer immédiatement des négociations avec le Canada à l'égard de ce projet.

Les Etats-Unis sont prêts à entreprendre seuls la réalisation de ce projet pourvu que le Canada consente à l'installation d'écluses et de vannes sur le côté canadien de la vaste baie du Nouveau-Brunswick.

M. Udall s'emploiera plus particulièrement à mettre en relief l'expérience unique que constitue l'établissement d'une usine marémotrice.

Un projet d'avant-guerre

C'est il y a environ 40 ans que les premiers plans en vue d'aménagement de la baie furent établis par l'ingénieur Dexter P. Copper, de Buffalo, alors universellement connu.

Le projet resta lettre morte jusqu'en 1935, alors qu'en pleine crise économique le président Franklin D. Roosevelt autorisa la dépense de $35 millions pour la réalisation du projet.

Quelque 5,000 ouvriers se mirent alors à l'oeuvre et commencèrent à construire une petite ville à Eastport, dans l'Etat du Maine, afin de mener à bon terme le projet, ce qui aurait pris environ quinze ans. Après que l'on eût construit divers bâtiments au coût de quelque $7 millions, le projet fut abandonné en 1936, la récession commençant à se faire moins durement sentir.

Le village fut abandonné jusqu'en 1949 alors que la Commission internationale des eaux limitrophes, un organisme permanent canado-américain, commença à effectuer des sondages, à la demande de la législature de l'Etat du Maine, sur la possibilité d'un tel projet.

Les sondages ne furent pas complétés avant 1955, et coûtèrent environ $2,900,000.

Toutefois le président de la section canadienne de la Commission, le général McNaugton, s'est apposé au projet, parce-qu'il ne serait pas avantageux pour le Canada.

La Commission royale sur les perspectives économiques, présidée en 1957 par l'actuel ministre des Finances, M. Walter Gordon, s'est, elle-aussi, prononcée contre le projet.

Par ailleurs en 1959, un groupe de biologistes a déclaré que le projet n'affecterait pas les pêcheries, mais tel n'est pas l'avis du sénateur A. Neil McLean, du Nouveau-Brunswick, président d'une importante conserverie de poissons, qui prétend que le projet nuirait à l'industrie de la pêche au Nouveau-Brunswick.

Quoi qu'il en soit, il semble que l'on entendra encore parler du projet dans un avenir prochain.

L'hérédité

"Tu as bien vite changé d'avis ! Pourquoi crois-tu maintenant à l'existence des facteurs héréditaires ?"

— "J'en suis complètement persuadé depuis que mon fils m'apporte des bulletins avec des 10 comme notes générales !"

avis de DÉCÈS

AUBIN (Malvina) — A Laval-des-Rapides, le 17 juillet 1963, à l'âge de 101 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Aubin, née Malvina Denis, mère de M. Henri Aubin et de Mme Edgar Dumoulin, grand-mère de Mlle Mariette Aubin, directrice de l'école Demers à Ste-Rose, demeurant à 54 ave Parc. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.C. Filiatrault 76 boul. Dussault à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Benoit-des-Deux-Montagnes où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDET (Marie-Rose) — A Montréal, le 18 juillet 1963 à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Charles Audet, née Marie-Rose Léger, demeurant 6668, 30ème Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 6440 - 25e, angle Beaubien pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie Vianney, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BATES (Marguerite) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Aimé Bates, née Marguerite Charest, demeurant 4283 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin 518 rue Rachel Est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (J. Wilfrid) — A St-Henri de Mascouche, le 18 juillet 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé le notaire J. Wilfrid Beaudoin, ex-secrétaire et notaire depuis 50 ans à Mascouche, époux de Marie-Anne Desormiers, demeurant à St-Henri de Mascouche. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr 175 boul. Ste-Marie à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Henri de Mascouche où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Jean-Armand) — A Pont-Viau, le 17 juillet 1963 à l'âge de 31 ans, est décédé Jean-Armand Bélanger, époux de Jeanne Lévesque, demeurant à 16 Terrasse Paquin. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa est à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELEC (Blanche) — A Lasalle, le 17 juillet 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Ferdinand Belec, née Blanche Vaillancourt, demeurant à 5 - 63e Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 9 hres pour se rendre à l'église St-Télesphore de Lasalle où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Berthe) — A Ste-Martine, le 19 juillet 1963, est décédée Mlle Berthe Belisle, fille de feu Benoit Belisle, et de Indiana Trottier, demeurant 10 rue Picard, Ste-Martine, autrefois de St-Stanislas de Champlain. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. Barrette & Fils 2 rue Desrochers pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Martine, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi après-midi à 4 heures.

BERGEVIN (Aurore) — Subitement à Ste-Béatrice, le 16 juillet 1963 à l'âge de 58 ans 11 mois est décédée Aurore Bertelot, épouse de Omer Bergevin demeurant 10388 Boul. Des Ormes, mère de Marguerite. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415 rue Fleury Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIR (Frank) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Frank Leo Blair, époux de Georgiana Beaudin, demeurant 185, 2ème ave, LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gustave Drouin 7619 Boul. LaSalle à 11.45 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 12 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Etienne) — A St-Laurent, le 18 juillet 1963 à l'âge de 72 ans, est décédé Etienne Bourgeois, époux de Marie-Rose Rousseau. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROWN (Gordon) — A l'Hôpital général de Verdun, le 18 juillet 1963, est décédé Gordon W. Brown, époux d'Yvonne Phaneuf, 484 av. Gordon, Verdun, et père de Wallace, Gordon et Richard. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Chas. Halpin 4500 av. Verdun à 8 hrs 45 a.m. pour se rendre à l'église St. Willibrord, où le service sera célébré à 9 hrs a.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

CASTONGUAY (Georges) — A Lemoyne, le 17 juillet 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé Georges Castonguay, époux de Marie-Anna Foisy, demeurant à 132 Charron. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darche & Fils Inc. 200 rue St-Louis, Ville Lemoyne à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORON (Aquila) — A Ste-Thérèse de Blainville, le 18 juillet 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé Aquila Coron, époux de Rose-de-Lima Lessard, demeurant à 107 Blainville Est. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Armand Magnan Enrg. 61 rue Blainville ouest à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Rachelle) — A Montréal-Nord, le 17 juillet 1963, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Georges Cyr, née Rachelle Tessier, demeurant 10,189 St-Julien. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc., 11,130, boul. Pie-IX à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Hylda) — Accidentellement, le 15 juillet 1963 à l'âge de 35 ans est décédée Hylda Jodoin, épouse de André David, demeurant à 183 St-Thomas, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur & Fils Enrg., 86, rue Longueuil via St-Charles à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCARIE (Dollard) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Dollard Descarie, époux de Simone Rodrigue, demeurant 5935 Drake. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1735, rue de l'Eglise pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESSUREAULT (Jeanne) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 57 ans, est décédée Jeanne Maisonneuve, épouse de feu Charles-Edouard Dessureault, demeurant à 559 Gounod. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs, libera et inhumation à Ste-Geneviève de Batiscan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Antonio) — A Montréal-Nord, le 18 juillet 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Antonio Dufour, époux de feu Alice Grenier, demeurant 10,500 rue Oscar. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc. 8830 boul. St-Michel à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Lorenzo) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Lorenzo Dupuis, pensionnaire de la Régie des Alcools, époux en 1ères noces de Edouardina Gauthier et, en 2èmes noces de Florida Dulude demeurant 9895 Sacré-Coeur, père de Yvette, Simone, Claire. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415 rue Fleury est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Mathieu de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Estelle) — A Verdun, le 18 juillet 1963, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Emery Forget, née Estelle Boucher demeurant à 1272 Beatty. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 5551 rue Wellington à 11:45 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Marie-Louise) — A Montréal le 18 juillet 1963 à l'âge de 85 ans est décédée Mlle Marie-Louise Fournier, fille de feu Joseph Fournier et de feu Melitime Geffe, demeurant 7866 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Rivière Beaudette où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Arthur) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 80 ans 5 mois, est décédé Arthur Gariépy, époux bien-aimé de Armanda Côté, demeurant à 2558 rue Montgomery. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 2590, rue Rouen à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lucienne) — A Montréal, le 16 juillet 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé Mme Paul Gauthier, née Lucienne Guilmette, demeurant 910 avenue Dollard, appt 2, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires 302 est, rue Ste-Catherine à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Louise de Marillac, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Simon) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Simon Giroux, lieutenant de la Brigade des Incendies de Mtl à sa retraite, époux de feu Rose-Anna Allard. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit 2102 rue Fullum à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement au poste 11, coin des rues Ontario et Beaudry à 7.40

HEVEY (Parphilia) — A Longueuil, le 18 juillet 1963, à l'âge de 80 ans, est décédée Parphilia Geoffrion, épouse de feu Adolphe Hevey, demeurant à 254 rue Grant. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur & Fils Enrg., 86 rue Longueuil, via St-Charles à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, de Longueuil, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Lauretta) — A Cité Lasalle, le 19 juillet 1963, à l'âge de 61 ans, est décédée Lauretta Ledoux, épouse en 1res noces de feu Charles Simard et en 2es noces de feu Alfred Lalonde, demeurant à 1082, 90e avenue, Cité Lasalle. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630, rue Notre-Dame ouest à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE (Louis-Philippe)—A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 59 ans 11 mois, est décédé Louis-Philippe Lamarche, autrefois d'Ottawa, époux de Maria Legros, demeurant à 2178 rue Plessis. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, 4228, rue Papineau à 10 h. 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX — Accidentellement, à Bedford, le 19 juillet 1963, à l'âge de 19 ans, est décédé Serge Lamoureux, fils de feu Paul-Emile Lamoureux et de feu Rollande Ouellette, demeurant 2390 Boul. Pie-IX. La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret Ltée 3198 rue Ontario Est Avis de funérailles plus tard.

LAPERLE (Anna) — A Montréal-Nord, le 18 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Henri Laperle, née Anna Bolduc, demeurant à 10794 Balzac. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 3925, rue Monselet pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Denis-sur-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Hector) — A Ville Jacques-Cartier, le 18 juillet 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Hector Lapointe, époux de Anne Chaput, demeurant à 13 rue Bouchard, Notre-Dame-de-Fatima. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur et Fils Enrg., 70, boul. Lemoyne, à Longueuil à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Georges, de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Antoinette) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 40 ans, est décédée Mlle Antoinette Larocque, fille de feu Ovide Larocque et de feu Marie-Reine Plamondon. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Magnus Poirier Inc. 6520, rue St-Denis à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de South Durham, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Marie-Louise) — A St-Lazare de Vaudreuil, le 17 juillet 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Aldéric Lauzon, née Marie-Louise Proulx, demeurant au rang St-François. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roussin & Leroux de St-Lazare de Vaudreuil pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Roland) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Roland Lavallée, époux de Jeannette Canse, demeurant 2606 rue Beauclerk. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc. 505 rue de Boucherville à 10 h. pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL — A Melocheville, le 18 juillet 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Lebel, époux de Laurette Lepage, demeurant à 108 rue Principale, à Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Frères, Enrg. 127 rue Ellice à Beauharnois pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Fleurette) — A Valleyfield, le 16 juillet 1963, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme J. Albert Leduc, née Fleurette Provost, gérante au magasin Sally Shop à Valleyfield, demeurant à 89 Poisant. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.A. Larin & Fils 317 rue Victoria pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 12 hrs 30 et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Joseph Albert) — A Bordeaux, le 18 juillet 1963 à l'âge de 78 ans est décédé M. Joseph Albert Legault, autrefois de la paroisse Ste-Cécile, époux de Jeanne Gingras, demeurant 962 Boul. Gouin ouest. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 boul. Henri-Bourassa est à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Blanche) — A Pointe-Claire, le 16 juillet 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve David Legault née Blanche Boyer, mère de Jeannette (Mme André Boyer), Claire (Mme Lucien Brisebois), Simonne (Mme Donat Proulx), David et François. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 281 rue Bord du Lac Pointe-Claire à 11 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 11 hrs 45 et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Léonard) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 51 ans, est décédé Léonard Lepage, fils de feu Philippe Lepage et de Illumine Lepage, demeurant 3547A Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 3198, rue Ontario Est pour se rendre à l'église St-Emile ou le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Philia) — A Montréal, le 18 juillet 1963 à l'âge de 60 ans 11 mois, est décédée Mme Armand Leroux, née Philia Garneau, demeurant 1428 rue Aylwin. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée 3551 rue Adam à 8 h. 45 pour sendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINEAU (Napoléon) (Georges) — A Lachine, le 18 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Napoléon (Georges) Marineau, époux de Délia Berthiaume, demeurant à 1974 St-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345 rue Notre-Dame à Lachine à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Pierre-Adolphe) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé Pierre-Adolphe Masson, ingénieur professionnel. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Blythe Bernier, 3682 avenue du Parc pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Salette, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McDUFF (Emile) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé Emile McDuff, fils de feu M. et Mme Louis McDuff. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 4838, rue Papineau à 10 hres 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MINEAU (Bernadette) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé Mme veuve Joseph Mineau, née Bernadette Desrosiers, demeurant 1678 boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc. 4240 rue Adam à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Pierre) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 38 ans, est décédé Pierre Montpetit, fils de Maurice Montpetit et de Jeanne Racicot, demeurant 5670 boul. Pie-IX. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier 3503 rue Papineau à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RILLEY (Cordélie) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 76 ans 4 mois, est décédée Mme veuve Joseph Rilley, née Cordélie Gaudreau, demeurant à 1737 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin 518, rue Rachel est à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincentde-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Augustin) — A Verdun, le 17 juillet 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Augustin Robillard, époux de Carrie Recore. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence 622 rue Melrose à 11 hres 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RYAN, John — Le 18 juillet 1963, à l'hôpital St-Mary's est décédé John Ryan, époux bien-aimé de feu Margaret Wade, père de John et Gerald. Exposé au salon mortuaire Thomas Kane, 5220 ave du Parc Service funèbre en l'église St-Patrice, à 9 a.m. samedi le 20. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

SIMARD (Evélina) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Albert Simard, née Evélina Payette, demeurant chez sa fille, Mme Lucien Charpentier à 1834 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 3472 rue Ste-Catherine Est à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GERMAIN (Diane) — A Montréal, le 17 juillet 1963 à l'âge de 13 ans est décédée Diane St-Germain, fille de Alexandre St-Germain et de Sylviane Bourdon, demeurant 770 rue Monty, Ville St-François. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Eugène Desjardins, 8328, rue St-Denis, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SULMON (Emilie) — A l'hôpital Jean-Talon, le 18 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, 6 mois, est décédée Emilie Voët, épouse bien-aimée de Auguste Sulmon, demeurant à 3450 Gascon. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A Dallaire Inc. 2590, rue Rouen à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALARIE (Oriza) — A Verdun, le 18 juillet 1963, à l'âge de 59 ans est décédée Oriza Lefebvre, épouse en 1ère noces de feu René Leduc et en 2e noces de feu Charles-Auguste Alarie. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 5551 rue Wellington à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLARD (Yvon) — A Terrebonne, le 17 juillet 1963, à l'âge de 33 ans, est décédé Yvon Allard, époux de Elaine Hudon, demeurant à 138 rue Chartrand. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay & Fils, 144, rue St-Louis pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe Anniversaire

CARDINAL (Henri) — Ce matin le 19 juillet, à 7 heures, à l'église Ste-Louise-de-Marillac a été chantée une messe 2e anniversaire pour le repos de l'âme de M. Henri Cardinal. Par son épouse.

remerciements

ST-GERMAIN — Mme Donat St-Germain et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Donat St-Germain décédé le 26 juin 1963 soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

HAMELIN — Mme Henri et son fils ainsi que la famille de Mme Josephine Hamelin remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Henri Hamelin, le 7 juin 1963, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE

Todoro & Bigras Limitée
MAURICE BOUCHER président
6752 est, rue SHERBROOKE
CL. 5-4076 Rés. DU. 7-9404

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

...pera effectivement sous peu le champ des pensions portatives" (Lesage)

par **Pierre O'NEIL**

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage vient d'annoncer à sa sortie d'une réunion du cabinet à midi "que le gouvernement de Québec occupera effectivement sous peu le champ des pensions portatives".

M. Jean Lesage a rappelé qu'il avait déjà averti le gouvernement fédéral de considérer que Québec occupait virtuellement ce terrain.

"Notre position est claire a dit le premier ministre ; nous allons occuper le terrain effectivement sous peu".

Le chef du cabinet a rencontré les journalistes à l'issue de la séance du cabinet qui a presque entièrement été consacrée à l'étude de la position que prendra le gouvernement au cours de la conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu la semaine prochaine à Ottawa.

Le gouvernement d'Ottawa a rendu public hier par la voix de Mlle Judy Lamarsh ministre de la Santé et du Bien-Etre le plan du gouvernement fédéral.

La déclaration du premier ministre du Québec pourrait bien signifier qu'il y aura dès la rentrée parlementaire à Québec une législation sur un plan de pension propre au Québec.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ | Montréal, vendredi 19 juillet 1963 / saint Vincent de Paul, confesseur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 232 • 2 CAHIERS • 38 PAGES

Demain, l'éclipse

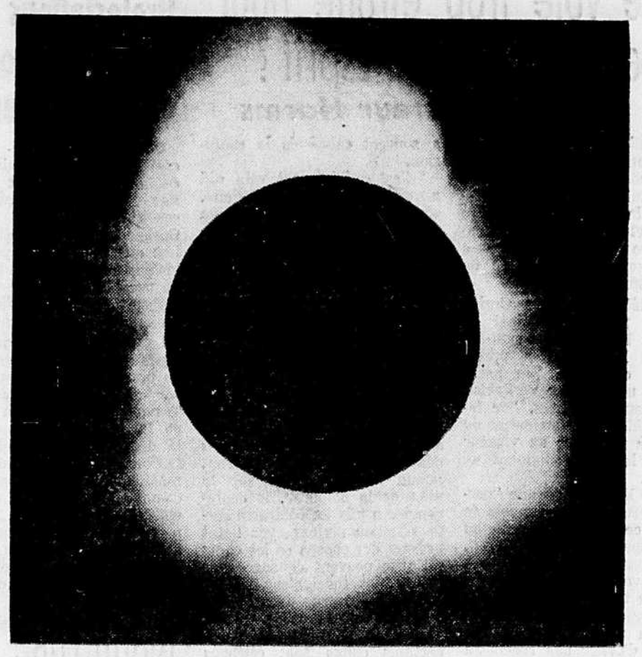

C'est demain après-midi que les citoyens du Québec pourront voir une éclipse totale de soleil — et les dernières prévisions de la météo laissent prévoir un ciel dégagé pour toute la province. Voir en page 5 une page spéciale sur ce phénomène que l'on ne reverra pas au Canada avant 1979.

"K" accuse la Chine de vouloir sa tête fait de nouvelles offres à l'Ouest

- Pas d'ingérence chinoise
- La paix, arme du socialisme
- La guerre, acte de lâcheté

MOSCOU (AFP, AP, Reuter, UPI) — Dans un grand discours — d'allure improvisée — prononcé au Kremlin au cours d'une réception en l'honneur d'une délégation hongroise dirigée par M. Kadar, le premier ministre Khrouchtchev a indirectement accusé les communistes chinois de vouloir renverser l'actuel gouvernement soviétique et d'être totalement en faveur de la guerre nucléaire, donc contre la coexistence pacifique.

"Certains camarades et certains "malins", a dit M. Khrouchtchev, pensent qu'il suffit de s'adresser à notre parti pour critiquer les décisions du 20e Congrès et dire qu'elles étaient mauvaises. Ils pensent que ça suffira et que le comité central sera immédiatement chassé" (On sait que M. "K", comme premier secrétaire du comité central du parti communiste soviétique, est le principal responsable de cet organisme).

"Je reçois aujourd'hui des lettres de paysans et d'ouvriers qui me disent que si Staline était mort dix ans plus tôt, on vivrait encore bien mieux", a poursuivi le chef du Kremlin.

Répondant toujours indirectement aux thèses chinoises, M. Khrouchtchev a souligné que "Staline, lui, faisait tirer sur ses propres gens, et cela nous ne lui pardonnerons jamais. Nous ne blanchirons pas ceux qui sont noirs". Puis, plus directement : "Ceux qui veulent modifier la direction de notre pays, nous leur disons: ne vous mêlez pas des affaires de notre pays, ni de ses problèmes".

Le bellicisme, preuve de peur

Au sujet de la guerre nucléaire, il a déclaré : "Il y en a qui disent qu'il faut laisser les gens se tuer, pour rien, comme cela, sans but, et qu'après il sera possible d'édifier un monde merveilleux. Mais pour qui donc ? s'il n'y a que des morts". "Le but de la révolution socialiste est d'assurer le triomphe et le bonheur des peuples. Il ne s'agit aucunement de déclencher une guerre pour construire une civilisation nouvelle sur les ruines de l'ancienne".

M. Khrouchtchev a encore ajouté (à l'intention, toujours, de la Chine) : "Certaines personnes éprouvent un prurit belliciste qui ne vient pas du courage, mais de la peur et du manque de foi". Pour le chef

du Kremlin, "il serait impardonnable que les communistes se joignent aux impérialistes pour faire croire que les guerres sont inévitables".

"Aujourd'hui, poursuit M. "K", nous n'avons plus besoin de défendre nos droits politiques, la puissance de nos armées défend nos Etats. Nous n'avons plus qu'à lutter pour la puissance économique . . . Jamais l'URSS ne commencera une guerre".

"Nous nous basons sur l'amour du peuple, explique encore le lader soviétique, et c'est cela qui est important. Et si le peuple nous dit que nous prenons une mauvaise direction, alors il faut en tenir compte. C'est cela le pouvoir démocratique, le pouvoir bolchevique, le pouvoir réellement populaire".

S'écartant de son texte, il affirme ensuite: "... nous aurons beau faire des discours enflammés et proclamer tout haut que le socialisme est le meilleur système politique du monde, si ce ne sont que des mots cela ne servira à rien et nous serons des menteurs et non des révolutionnaires. Ce qu'il faut, c'est transformer en actes ces paroles et le peuple jugera selon la quantité qu'il pourra manger et la qualité de ce qu'il pourra acheter".

"D'aucuns, poursuit encore M. Khrouchtchev, se demandent pourquoi les Russes sont

Voir KHROUCHTCHEV en p. 2

- Gel des budgets militaires
- Accord nucléaire partiel
- Echange d'équipes d'inspection

MOSCOU. (PA, AFP) — Le premier ministre Khrouchtchev a prononcé aujourd'hui un discours qui fera probablement époque dans les annales des relations Est-Ouest. Il a parlé, entre autres, d'une réduction éventuelle des effectifs militaires stationnés dans les deux Allemagne et même du gel des budgets militaires des deux blocs.

Avec une verve étonnante, le premier ministre soviétique s'est dit disposé à permettre que des équipes d'inspection établissent des postes d'observation dans les aéroports, les gares, les ports et sur les grandes routes soviétiques en vue d'empêcher la concentration de troupes rêvant d'attaques soudaines.

Inspection mutuelle

En expliquant ce qu'il entendait par "la liquidation des troupes en territoire étranger", M. "K" a cependant précisé qu'il ne fallait pas compter pour le moment sur la liquidation de celles qui se trouvent en Allemagne de l'Est (RDA).

Toutefois, il a proposé un échange d'équipes d'inspection entre les troupes occidentales en Allemagne de l'Ouest et les troupes soviétiques en Allemagne de l'Est.

Le chef du Kremlin avoue que s'il fait ces propositions, c'est en vue de diminuer la tension entre l'Est et l'Ouest.

A un moment donné dans son discours, le premier ministre soviétique a causé une vive sensation en formant le voeu suivant : "Il serait également utile, a-t-il dit, de régler un problème tel que le gel des budgets militaires des Etats, ou encore mieux, de leur réduction. Cela serait sûrement approuvé par des millions et des millions de gens dans tous les pays".

Selon M. Khrouchtchev, l'URSS estime qu'il serait avantageux d'installer des postes de contrôle dans les ports, les gares et les aérodromes "dans des conditions de réciprocité" pour empêcher les attaques surprises.

Pacte OTAN-Varsovie

M. Khrouchtchev proclame que "si les pourparlers tripartites de Moscou pouvaient également se terminer par la conclusion d'un accord de non-agression entre les pays du pacte de Varsovie et ceux de l'OTAN, ce serait une bonne chose."

Parlant des pourparlers actuellement en cours à Moscou, le premier ministre soviétique terrains, attendu que les a dit qu'il avait l'impression qu'un accord partiel sur l'arrêt des essais nucléaires restait possible et il s'est empressé d'ajouter qu'il favoriserait bien aussi un arrêt des essais soumoyens de détection sont désormais assez précis pour parer à tous risques.

Voir ACCORD en page 2

Les diplomates interprètent le discours de "K":

Un choix définitif entre la paix dans la coexistence et la guerre

MOSCOU. (AFP) — Le discours prononcé cet après-midi par M. Khrouchtchev au cours d'un "meeting d'amitié" hungaro-soviétique organisé en l'honneur de M. Janos Kadar, chef du parti et du gouvernement hongrois, est l'un des plus importants qu'il ait jamais prononcés, estime-t-on généralement à Moscou, dans les milieux diplomatiques.

M. Khrouchtchev, ajoute-t-on, a exposé durant un discours d'une heure et demie l'ensemble des positions soviétiques sur les problèmes actuels.

La présence simultanée à Moscou des négociateurs chinois, des négociateurs anglo-saxons et de M. Janos Kadar lui a permis de donner un relief que l'on qualifie de saisissant aux problèmes de l'unité du camp socialiste, de la détente Est-Ouest (désarmement et problème allemand notamment) et à celui de la déstalinisation.

Exposé capital

Toutes les questions qui peuvent créer actuellement des difficultés à la direction du parti et du gouvernement soviétiques ont été exposées : problèmes économiques, détente et guerre froide, nécessité de régler le problème allemand, direction du mouvement communiste international, déstalinisation, pureté du mouvement et méthodes de progression du socialisme dans le monde.

Certaines affirmations de M. Khrouchtchev revêtent un intérêt capital. Il s'est délibérément prononcé contre la "politique belliciste" des camarades chinois. Il a rejeté "la prétention" de "certains" à vouloir provoquer un changement intérieur de la direction du parti communiste de l'URSS.

Parlant de Staline — à propos duquel il a fait applaudir la condamnation du culte de la personnalité — il a semblé vouloir indirectement s'adresser à la direction du parti chinois, et son argumentation s'est transformée à demi-mot en un commentaire des pourparlers sino-soviétiques de Moscou.

C'est sur le problème des relations est-ouest que M. Khrouchtchev a fait les révélations les plus inattendues, souligne-t-on encore dans les mêmes milieux.

Un accord peut être conclu pour la cessation partielle des expériences nucléaires, a-t-il dit. Un accord simultané entre les deux blocs militaires Ouest et Est créerait une réelle détente. Dans cet esprit, M. Khrouchtchev a révélé que l'URSS était disposée à un échange d'observateurs dans les garnison alliées et soviétiques en Allemagne fédérale et démocratique.

Il n'en a pas moins réaffirmé la détermination de l'URSS à rechercher un règlement du problème allemand et de la question de Berlin sur les bases

Voir UN CHOIX en page 2

Selon M. Gordon

Le projet Kennedy a créé une situation 'délicate' au Canada

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Gordon, a qualifié de "quelque peu délicate" la situation créée au Canada par la taxe du Président Kennedy sur les achats américains de valeurs mobilières étrangères.

Il a aussi fait savoir à la Chambre des Communes que le gouvernement solliciterait des pourparlers avec les autorités anglicaines et laissé entendre que le Canada pourrait chercher à obtenir des modifications à la proposition fiscale de M. Kennedy.

Il a déclaré que les projets de M. Kennedy pourraient avoir une portée importante, "effets, a-t-il dit, qui n'étaient pas dans l'intention de leur auteur, j'en suis sûr".

M. Gordon soutient que si la proposition Kennedy a pour but de réduire la fuite des capitaux américains hors des Etats-Unis afin de protéger les réserves d'or américaines, les transactions de ce pays avec le Canada ne contribuent pas à accroitre le problème américain.

Il a cité le surplus considérable des transactions commerciales et autres que les Etats-Unis réalisent au Canada et déclaré que le Canada n'obtenait pas plus de capitaux des Etats-Unis qu'il n'était nécessaire pour financer la balance défavorable des transactions courantes.

M. Gordon a fait remarquer que ce fut la négligence tempo-

raire du Canada à prélever des capitaux américains qui provoqua la crise du change étranger au Canada, l'an dernier, et don-

voir GORDON en page 2

Inquiétude à Ottawa

par **Alan DONNELLY**

OTTAWA. (PC) — La réaction d'Ottawa au projet du président Kennedy d'instituer une taxe dans le but de dissuader les Américains d'investir à l'étranger a été marquée hier d'une profonde inquiétude.

Dans une déclaration qu'il a faite aux Communes, et qui reflétait la plus grande circonspection, le ministre des Finances, M. Walter Gordor., a déclaré que le projet, s'il est adopté par le Congrès américain, "peut fort bien avoir un effet important" sur l'économie et la balance des paiements du Canada.

Il a ajouté qu'il manquerait à la prudence en parlant davantage avant d'avoir étudié soigneusement toutes les suites de la mesure proposée par le président.

Voir INQUIETUDE en page 2

Parlant du régime universel de retraite, Mlle Lamarsh affirme :

"Pas d'énormes réserves de fonds"

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA — Contrairement à ce que croient les autorités provinciales du Québec, le nouveau régime fédéral de retraite ne donnera pas lieu à la création d'une énorme réserve de fonds.

Voilà ce qu'a assuré hier aux Communes le ministre de la Santé, Mlle Lamarsh, marraine d'une résolution préparatoire au projet de loi qui dotera éventuellement le Canada d'un régime universel de retraite et, nos actuels retraites, d'une augmentation de pension de $10 par mois dès le début de l'an prochain.

"Le régime de pension, a dit textuellement Mlle Lamarsh, n'édifiera pas une réserve énorme d'investissements pour le gouvernement fédéral. Au lieu de cela, il sera financé par des paiements au fur et à mesure".

Le ministre de la Santé vient en effet d'expliquer aux Communes ce que sera le nouveau régime fédéral des pensions de retraite.

"Expliquer" est ici un bien grand mot car, en réalité, Mlle Lamarsh n'a rien dit que nous ne sachions déjà, rien que la résolution inscrite au feuilleton de la Chambre depuis des semaines ne nous ait appris.

Même si elle a parlé près de 45 minutes, Mlle Lamarsh a révélé si peu de choses que le chef de l'opposition s'est vu forcé de dire que le programme exposé "est loin d'être clair". Il n'est clair que sur un point, a-t-il ajouté, soit en ce qu'il décevra grandement les personnes âgées qui comptaient recevoir l'augmentation de pension promise dès la prise du pouvoir par les libéraux alors qu'elles ne la recevront qu'au début de l'an prochain.

A cela, des fonctionnaires devaient répondre, après le discours du ministre, qu'il faut tout de même attendre l'adoption de la loi avant de l'appliquer, — le projet de loi n'est pas même déposé —, et qu'on ne saurait l'appliquer trop tôt sans danger, car l'augmentation mensuelle de dix dollars sera prélevée par anticipation sur les cotisations qu'on ne commencera à percevoir que l'automne de l'an prochain.

En d'autres mots, on ne peut donner ce qu'on n'a pas. On ne peut donner aujourd'hui que l'argent qu'on ne percevra que dans 14 ou 15 mois, le risque de le donner au début de l'année 1964 est déjà assez grand.

Discours du ministre

En vertu du nouveau régime de pension, a expliqué Mlle Lamarsh, la pension actuelle de $65 par mois sera portée à $75, sans frais additionnels, pour ceux qui la touchent déjà ou la toucheront alors, à compter du début de l'an prochain.

Deuxièmement, les gens qui commenceront à toucher leur retraite, après la mise en application du régime, soit en janvier 1966, recevront, s'ils ont versé une contribution, une autre pension, proportionnelle à ce qu'ils auront gagné, selon une échelle qui croîtra au cours d'une période de transition de dix ans.

Troisièmement, la pension uniforme augmentée et la pension rattachée aux gains seront offertes toutes deux, à n'importe quel âge entre 65 et 70 ans, au gré du pensionné.

Pour établir ce régime, Ottawa exigera évidemment des contributions, mais le taux de ces contributions ne dépassera pas 2 p. 100 des gains sur lesquels les contributions seront fondées.

Ces contributions, il faut le dire, seront "obligatoirement" versées, à parts égales, par patrons et employés dans le cas des salariés, et versées individuellement dans le cas des personnes sans employés.

Mentionnons également que les contributions ne dépasseront pas $3.33 par mois, car on les fondera sur un revenu moyen de $4,000 par année. En retour de ce montant, les citoyens recevront des prestations mensuelles dont la valeur maximum pourra atteindre $175 par mois, soit les $75 versés indifféremment à tous, et jusqu'à $100 versés à ceux qui auront contribué au programme.

Ce montant, Mlle Lamarsh était fière de le signaler, sera supérieur de $48 à celui que le gouvernement américain verse à ses citoyens âgés.

Là où le programme décevra ceux qui auront mal compris les exposés libéraux de la dernière campagne électorale, c'est que le nouveau régime proposé, dans son aspect dit "transfert des cotisations de retraite" ne vise que le régime fédéral.

Ainsi, un ouvrier d'usine qui contribue depuis dix ans à un régime de retraite particulier à "son usine" ne verra pas ses cotisations portées à la caisse de retraite de son nouvel employeur s'il quitte son présent emploi.

Aux trop vagues exposés de certains candidats libéraux,

Voir Mlle LAMARSH en page 2

Six provinces acceptent l'invitation d'Ottawa

OTTAWA. (J.C.) — Le premier ministre, M. Pearson, a annoncé que six chefs de provinces ont maintenant accepté l'invitation d'Ottawa de participer à la conférence de la semaine prochaine.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique ne pourra pas y assister et l'on serait apparemment sans nouvelle de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

En réponse à une question à ce sujet de M. Paul Martineau, conservateur de Pontiac-Témiscamingue, M. Pearson a révélé en effet hier que quatre provinces (le Québec, le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick) ont répondu affirmativement à l'invitation d'Ottawa d'assister à la conférence de vendredi prochain sur les projets de prêts aux municipalités et d'un régime de retraite.

Deux autres premiers ministres provinciaux, ceux de Terre-Neuve et de l'Ile-du-Prince-Edouard, auraient signifié oralement leur intention d'être présents à cette rencontre.

Pour sa part, celui de Colombie-Britannique aurait refusé, ne pouvant se libérer, aurait-il dit, avant la seconde semaine d'août. Les quatre autres provinces n'auraient pas encore répondu.

Au député des Territoires du Nord-Quest, M. Gene Rheaume, qui lui demandait que sa province de même que celle du Yukon soient au moins invitées à titre d'observateur, le premier ministre a déclaré qu'il étudierait cette possibilité, bien qu'Ottawa ne soit pas tenue de les inviter.

Lesage s'est entretenu avec Mgr Léger

QUEBEC. (PC) — Le premier ministre Lesage a déclaré qu'il a eu des entretiens avec le cardinal Léger au sujet du fameux projet de la province de créer un ministère de l'Education, mais qu'aucune pression n'a été exercée sur le gouvernement provincial pour qu'il retarde l'adoption du projet.

"J'ai des entretiens réguliers avec le cardinal Léger et avec Mgr Maurice Roy, mais cela est normal et dans l'ordre des choses", a précisé M. Lesage.

Page 2 : réactions à Washington
Page 18 : un commentaire de Laurent LAUZIER
Page 21 : une analyse de Jean-V. DUFRESNE

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Comiques / 36
Décès, Naissances, etc. / 37
Editorial / 4
Finance / 18, 19
Horoscope / 11
Immeuble / 7
Les Tribunaux / 35
Mots croisés / 13
Nouvelles internationales / 8, 9
Radio et Télévision / 10
Spectacles et Concerts / 12, 13
Sports / 22 à 25, 37
Vie dans les parcs / 17
Vie féminine / 14 à 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 20

LA MÉTÉO

Nuages, averses / Min.: 65 — Max.: 80

VOIR DETAILS PAGE 2

La papauté n'est-elle pas une voie trop étroite pour l'oeuvre du Saint-Esprit ?

— le pasteur Harms

Un éminent pasteur allemand s'est demandé hier soir, lors d'une conférence prononcée à l'université McGill, dans le cadre de la Conférence mondiale de Foi et Constitution, si la papauté ne serait "pas une voie trop étroite pour l'oeuvre du Saint-Esprit".

Plus tôt, le Dr Hans Einrich Harms, pasteur principal de l'Eglise luthérienne de St-Michel, à Hambourg, a pressé l'Eglise catholique "de participer à un dialogue véritable" avec d'autres Eglises, "de façon à aider le Corps entier du Christ à retrouver sa vigueur dans le renouvellement et l'unité".

Le Dr Harms a dit que "personne n'est vraiment capable de prévoir ce que sera l'oeuvre du Saint-Esprit. Mais poursuivit-il, une chose que nous pouvons déjà savoir, c'est qu'Il nous conduira tous plus près de notre Seigneur commun. C'est pourquoi nous ne devons pas essayer d'éviter une rencontre sans réticences, de part et d'autre, et sous la bénédiction de Dieu".

Une certaine confusion

L'état présent du dialogue entre l'Eglise catholique romaine et les autres confessions a été décrit par M. Harms comme une période de transition qui a souvent causé de la confusion.

"C'est précisément cela qui a montré comme il est difficile, sinon impossible, de parler d'un dialogue véritable entre l'Eglise de Rome et les Eglises membres du COE. Tous les éléments en jeu ne sont pas connus de tous. Il y a certaines caractéristiques des deux côtés que nous n'aimons pas mentionner publiquement et qui, cependant, sont déterminantes.

Rappelant qu'il y a quarante ou quarante-cinq ans "les Eglises étaient si éloignées les unes des autres qu'elles n'avaient aucun contact même sur le plan de la dispute", le conférencier a mis en contraste cette situation d'alors avec l'état présent des choses où les chefs d'Eglise peuvent échanger des visites, les théologiens s'aider les uns les autres dans l'interprétation de la Bible, et où même, dans quelques pays, certains cultes sont célébrés en commun par des prêtres catholiques romains et des pasteurs dont les Eglises sont membres du COE.

Le révérend Harms a dit aussi : Nous devons reconnaître, avec honnêteté, que "l'ecclésiologie" de l'Eglise de Rome, particulièrement en ce qui concerne l'infaillibilité du pape, n'a pas encore changé, bien qu'il y ait, dans la pratique, un changement évident d'atmosphère. Et il pourrait arriver, comme on la vu souvent dans l'histoire de l'Eglise, que ce changement amène, éventuellement, un modification de la substance et des principes." De plus, les jours d'anxiété et d'incertitude qui ont suivi la mort du pape Jean XXIII "ont montré combien étaient encore faibles les racines de l'oecuménisme au sein de l'Eglise catholique romaine. C'est pourquoi, dit le conférencier, nous nous demandons si l'on peut vraiment espérer un dialogue sans arrière-pensée".

Rome et l'Esprit-Saint

Se tournant vers des problèmes plus spécifiques de tension, le Dr. Harms a cité le baptême, les mariages mixtes et la question du prosélytisme, spécialement dans ces secteurs de l'Eglise qui sont en Asie, en Afrique et dans le Pacifique. Toutes ces questions, a-t-il dit, se ramènent à une seule : "Comment l'Eglise de Rome croit-elle au Saint-Esprit ?" Et se demandant si la papauté ne serait pas "une voie trop étroite pour l'oeuvre du Saint-Esprit, il se demande aussi si le secret du pontificat de Jean XXIII n'a pas été justement une tentative de briser cette forme d'institutionnalisme, pour faire plus de place, dans son Eglise, à la puissance de l'Esprit de Dieu. C'est ici, continua le conférencier, que toutes les Eglises membres du Conseil oecuménique des Eglises demanderont, sans exception, à l'Eglise de Rome de libérer l'esprit du Seigneur dans la totalité du Corps du Christ . . . Et c'est seulement quand cela sera fait qu'un dialogue véritablement oecuménique deviendra possible."

L'absence catholique

C'est pour des raisons "pastorales et pratiques" plutôt que "dogmatiques" que l'Eglise catholique ne fait pas partie du Conseil oecuménique des Eglises, a d'autre part déclaré, hier après-midi, le Père Gregory Baum, un des cinq observateurs catholiques à la Conférence mondiale de Foi et Constitution qui se tient à l'université McGill.

Le Père Baum, du collège St. Michael de Toronto, a dit que la participation officielle de l'Eglise catholique au Conseil des Eglises "aurait probablement pour résultat de créer de la confusion parmi les catholiques, et même chez plusieurs protestant, "à cause de la position de cette Eglise qui se tient pour la véritable Eglise à qui a été confié ce que le Christ a révélé à ses apôtres.

Renouveau urgent

Le Père Baum a ajouté que l'Eglise catholique "reconnait, avec joie, que tous les baptisés sont des chrétiens et, par conséquent, des frères".

Ce religieux, qui est un des experts nommés par le pape au concile, a conclu "qu'aucune Eglise ne peut, aujourd'hui vivre en marge du dialogue qui a cours entre les communautés chrétiennes séparées".

"Ce dialogue est la source d'un urgent renouveau dans toutes les Eglises. Sa valeur se reconnait à ceci que nous commençons à découvrir les vraies dimensions de la charité chrétienne, à explorer les domaines où la collaboration est possible et à comprendre davantage l'Evangile, grâce aux rencontres créatrices de nos théologiens."

MLLE LAMARSH

SUITE DE LA PAGE 1

lors de la dernière campagne électorale, plusieurs avaient cru que leurs cotisations à une caisse de retraite d'une industrie donnée les suivraient à une nouvelle usine.

Cela n'est pas et seules les cotisations à la caisse fédérale de retraite pourront ainsi voyager d'une usine à l'autre, d'une ville à l'autre et d'une province à l'autre.

Consolation cependant, "les contributions à la caisse fédérale de retraite pourront être réduites du revenu imposable comme la chose se pratique pour les régimes privés de pension", a déclaré le ministre de la Santé.

Autre consolation, le ministre assure que les Canadiens ne seront pas "surtaxés" pour couvrir les frais d'administration du régime de retraite.

Réponse de M. Diefenbaker

Sarcastique et narquois, politicien avant d'être politique, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a donné hier soir une réplique pleine de verve à Mlle Lamarsh.

Après avoir dit de son discours qu'il était loin d'être clair et qu'il n'était que promesses d'espoir pour dans dix ans, contrairement aux promesses électorales, le chef conservateur s'est livré à un éloge "pro domo" d'où il ressortait que tout ce qui s'était fait de bien dans le domaine de la sécurité sociale depuis la Confédération était l'oeuvre des conservateurs.

Selon M. Diefenbaker, le peu que les libéraux ont fait, — ces gars de six dollars, — leur a été inspiré par la CCF jadis et le Nouveau parti aujourd'hui, mais ils ne savent pas même leur en rendre grâce.

Non seulement croit-il que tout le bien-être social est l'oeuvre des conservateurs, mais il laisse à penser que c'est sous sa propre administration qu'on a fait le plus en ce domaine.

"Avant 1957, a-t-il dit, on affamait tous ceux qui avaient droit aux prestations de sécurité sociale, vieillards, infirmes, aveugles, invalides, etc".

Se revisant, peu après, il devait mentionner ce que l'un de ses prédécesseurs conservateurs, M. Bennett, avait fait de 1930 à 1935, mais ce fut sans insister.

De tout ce qu'il a dit au cours de ce débat, très peu est à retenir car, en dépit des règlements de la Chambre, et aux applaudissements généreux des siens, M. Diefenbaker est parvenu à parler de tout ce que l'on peut imaginer depuis les emprunts de son gouvernement au Fonds monétaire international jusqu'à ceux des Etats-Unis à ce même Fonds, hier même ou avant-hier, sans oublier de mentionner les chômeurs dont le nombre, en juin, dépassait de 4,000 celui du mois correspondant de l'an dernier alors que "lui" était au pouvoir.

Affirmant avec force que les libéraux ne vivaient pas leurs promesses électorales, il les a pressés d'augmenter dès maintenant les pensions de vieillesse, faisant même de ce voeu l'objet d'un amendement à la résolution Lamarsh, amendement que le vice-président de la Chambre, M. Lamoureux, a pris en délibéré et qui a donné lieu à un stupide débat de procédure de près d'une heure.

En possession du rapport Clark, — rapport d'une commission canadienne d'enquête sur la sécurité sociale aux Etats-Unis —, rapport qu'il a lu et assimilé, M. Diefenbaker devait toutefois faire une remarque qui n'est peut-être pas sans fondement.

Selon lui, des cotisations établies à seulement 2 p. 100 du revenu des personnes dont le salaire annuel est inférieur à $4,000 ne sauraient suffire et il est fort probable que, tout comme aux Etats-Unis, on devra un jour hausser ces cotisations.

Aujourd'hui, les cotisations américaines jadis de 2 p. 100 atteignent 6 p. 100 et elles seront portées à 9 p. 100 en 1970.

Ajourné en fin de soirée, le débat ne reprendra qu'après la conférence fédérale-provinciale des 26 et 27 juillet et peut-être même seulement à l'automne.

Le nouveau pont de Québec

Protestations contre le choix de l'emplacement

QUEBEC. (DNC) — Le mécontentement des municipalités de la Rive-Sud devant la décision du gouvernement de construire un second pont à Québec se fait sentir. Elles veulent que ce nouveau pont soit installé à la hauteur de Lévis ou un peu plus à l'est et non pas à l'ouest, comme l'indiquait le projet du gouvernement.

La Chambre du Commerce de Lévis a envoyé un télégramme au premier ministre, au ministre de la Voirie, au ministre des Travaux publics et au député de Lévis, télégramme qui dit la déception des membres de la Chambre et prie le gouvernement d'établir un moyen de communications plus adéquat entre Québec et Lévis. D'autre part, le maire de Montmagny affirme qu'il s'unit au conseil de ville de Lévis pour protester contre la décision du gouvernement.

INQUIETUDE

SUITE DE LA PAGE 1

Des personnes au fait de la situation de par leurs fonctions ont affirmé que les conséquences seraient étendues et toucheraient plusieurs facteurs de la vie économique du Canada.

Diminution du rythme de croissance économique, hausse des taux d'intérêt, surgissement de nouveaux problèmes dans le domaine du change étranger, accroissement des investissements américains dans les compagnies canadienne qui sont sous la coupe des Etats-Unis : ce ne sont que quelques-uns des effets possibles du projet.

Un officiel a déclaré que les répercussions pourraient être immenses.

Il est possible que le gouvernement envoie une note diplomatique à Washington faisant état des craintes et objections du Canada. Des informateurs ont toutefois affirmé qu'aucune décision n'avait encore été prise dans ce sens, hier.

Dans son message au Congrès, le président Kennedy a demandé l'imposition immédiate d'une taxe sur les achats de valeurs effectués par les Américains au Canada et dans 21 autres pays industrialisés. Cette taxe serait de 15 p. 100 sur les achats d'actions en bourse et de 2¾ à 15 p. 100 sur les achats d'obligations et d'hypothèques venant à échéance dans plus de trois ans.

Son but est d'arrêter le flot de capitaux d'investissement américains vers l'extérieur, phénomène qui provoque des difficultés au pays dans sa balance des paiements.

Le premier ministre Lester Pearson a déclaré aux Communes que le Trésor américain a dépêché un mandataire spécial dans la capitale canadienne, jeudi matin, pour mettre le gouvernement canadien au courant du projet.

M. Gordon a déclaré que cette mesure fiscale aura pour effet de hausser de un pour cent les frais annuels servant à amortir les intérêts des emprunts contractés par le Canada aux Etats-Unis au moyen d'émissions d'obligations.

Il n'a pas précisé davantage, mais il est de toute probabilité que la hausse des taux d'intérêt se fera sentir tout aussi bien sur les emprunts qui seront contractés au Canada, réserve faite de toute mesure gouvernementale pour juguler une telle répercussion.

M. George Nowlan, ancien ministre des Finances sous le gouvernement conservateur, a déclaré aux Communes que la déclaration de M. Gordon à la Chambre au sujet du projet du président était "l'une des déclarations les plus importantes" qu'on puisse faire.

Ce projet pourrait avoir "les répercussions les plus graves pour le Canada", a-t-il ajouté.

A l'extérieur de la Chambre, à un journaliste qui l'interrogeait, M. Nowlan a exprimé l'opinion que la mesure projetée par Kennedy, si l'on y ajoute l'effet du budget fédéral présenté dernièrement par M. Gordon, "pourrait avoir des répercussions d'envergure sur l'économie canadienne".

Le commerce

Des fonctionnaires ont déclaré que la rencontre prévue pour l'automne entre les membres de la commission ministérielle conjointe sur les affaires commerciales et économiques prendra vraisemblablement une importance accrue. Les causes en sont les propositions faites hier par le président Kennedy sur l'imposition d'une taxe sur les achats de valeurs canadiennes aux Etats-Unis.

ACCORD

SUITE DE LA PAGE 1

Toutefois, M. "K" est bien conscient du fait que les Américains et les Britanniques continuent à insister pour que des équipes d'inspection soient prévues dans tout accord éventuel. Ils insistent là-dessus, dit-il, parce qu'ils y voient une occasion de se livrer à l'espionnage.

Résumant ses propositions étonnantes, le chef du Kremlin s'est écrié à la fin de son discours : "Si un accord intervenait sur toutes ces questions, ce serait un grand pas vers la détente internationale et la liquidation de la guerre froide."

Le discours de M. Khrouchtchev fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

Un séisme provoque la panique sur la Riviera

MARSEILLE — (UPI, PA, AFP) — Trois tremblements de terre successifs ont ébranlé le sud-est de la France et le nord-ouest de l'Italie ce matin, semant la panique dans les centres de villégiature de la Riviera et de la Côte d'Azur. En maints endroits, les touristes se sont précipités à l'extérieur de leurs hôtels, apeurés par les secousses qui ont ébranlé surtout les étages supérieurs. Plusieurs se sont évanouis. On ne rapporte cependant aucun mort ni aucun blessé grave.

Les trois secousses se sont produites en succession rapide peu avant 7 heures ; c'est à Gênes et à Turin qu'elles ont été le plus violemment ressenties. Selon l'observatoire de Turin, l'épicentre du tremblement de terre se trouve dans la vallée d'Aoste, dans les Alpes italiennes.

A Pise, des gens se sont empressés d'aller voir si la fameuse tour penchée était encore debout. Elle l'était.

En même temps que les secousses, l'Etna a fait irruption en Sicile; plusieurs explosions se produisirent dans les cratères du centre et du nord-est, rejetant des laves sur les pentes du volcan.

Au Japon, on a rapporté qu'un tremblement de terre plus léger s'est produit vers le même temps, au nord-est de Tokyo.

VISITEUR BIENVENU. — Lors Osberg (à droite), sa mère et sa soeur Marie souhaitent la bienvenue à Réal Thivierge, de Port-Alfred, à son arrivée à Ottawa. Lors Osberg a passé deux semaines à la demeure des Thivierge et maintenant les Osberg lui rendent la politesse. Ce programme d'échange d'étudiants est organisé par le Conseil canadien des chrétiens et des juifs en collaboration avec les Visites interprovinciales. Cette année, environ 700 étudiants âgés de 14 à 19 ans participent à ce programme d'échange.

Téléphoto PC

M. Kierans s'adresse au président Kennedy

Le président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, M. Eric W. Kierans, a demandé au président Kennedy, par el truchement de l'American Broadcasting Corporation, réseau américain de radio et de télévision, que le Canada soit exclu du projet de loi visant à taxer les achats américains de valeurs étrangères.

La raison en est, a-t-il dit, que le Canada ne s'andonne pas à l'accumulation de réserves d'or au dépens des Etats-Unis.

Il a ajouté que le Canada traîne un lourd déficit de la balance de ses comptes pour marchandises et de ses paiements de dividendes et d'intérêts aux Etats-Unis.

Il a exprimé l'avis que le projet de loi, qui fait craindre le pire aux Canadiens, cause des dommages graves au Canada et n'atteigne pas finalement

De son côté, M. Gilles Grégoire, critique financier du Crédit social a déclaré que la taxe proposée par le président Kennedy était en tout point semblable à celle de 30 pour cent contenue dans le budget canadien du 13 juin et enlevée par la suite.

"Les Canadiens sont encore les victimes" "a-t-il dit. "Le Canada est de nouveau forcé de se plier aux exigences de la finance américaine."

Il a ajouté que les Etats-Unis avaient fait certaines pressions afin de forcer le Canada à retirer sa taxe de 30 pour cent et que les Américains cherchaient maintenant à punir notre pays.

Il a ensuite exprimé l'espoir que le président de la Bourse canadienne et de la Bourse de Montréal, M. Eric Kierans fasse des pressions auprès du président Kennedy comme il en avait fait auprès de M. Gordon afin d'obtenir le retrait de la taxe de 30 pour cent.

Le porte-parole du parti néo-démocratique, M. Colin Cameron, a prédit de sérieuses difficultés en ce qui concerne le taux de change fixe sur le dollar canadien. La population canadienne paiera un "prix amer" pour remédier aux problèmes de la balance des paiements des Etats-Unis, a-t-il dit.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré que le Canada serait touché plus que tout autre pays par la nouvelle mesure fiscale.

C'était faire allusion au flot d'investissement américain qui entre chaque année au Canada.

GORDON

SUITE DE LA PAGE 1

na lieu aux impôts supplémentaires sur les importations canadiennes.

Ces surtaxes, a-t-il dit, furent même plus impopulaires aux Etats-Unis qu'elles ne le furent au Canada.

"Il est incroyable que les Etats-Unis cherchent à encourir la répétition de ces surtaxes."

Il a rappelé que le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, a rencontré, jeudi soir, l'ambassadeur américain Walton Butterworth. Et M. Gordon d'ajouter :

"Nous voulons discuter de la question avec les autorités américaines."

M. Gordon, qui prenait la porole à la suite d'un "discours-critique" du chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, a déclaré qu'il était sûr que l'ancien premier ministre ne voudrait pas créer une fausse impression "qui pourrait aggraver une situation déjà quelque peu délicate". Mais il précisa cependant : "Situation qui n'est pas trop délicate". "Je pense, a précisé le ministre, que nous allons vers une solution où tout finira bien. A quelle situation "délicate" le ministre faisait-il allusion ? Il ne l'a pas précisé. Toutefois, alors qu'il discourait, des rapports sur le cours des marchés étrangers des valeurs indiquaient une chute brutale, aujourd'hui, du taux de change du dollar canadien. A New York, notre dollar était côté à 92¼ cents américains alors que le taux normal était de 92½. Durant une assez longue période, le taux de change avait d'ailleurs atteint 93 cents. La valeur du dollar peut varier de un pour cent au dessus ou en dessous du niveau fixé, mais par suite des actuelles ententes le gouvernement doit réduire ses réserves de change étranger pour éviter que le dollar ne tombe trop bas.

M. Gordon, d'autre part, a affirmé que les Canadiens peuvent être heureux du fait que les Etats-Unis prennent des mesures pour améliorer la position de leur balance des paiements et augmenter la valeur du dollar américain. Comme la plupart des échanges commerciaux du monde sont effectués en dollars américains, tout ce qui pourrait venir troubler le commerce mondial ou saper la confiance "est mauvais pour un pays comme le Canada", a encore dit le ministre des Finances.

Il est inutile et dangereux d'appliquer la chiropraxie

–le Dr Edouard Côté

ARTHABASKA, Qué. (PCI) — Le président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le Dr Edouard Côté, a déclaré hier devant les membres de la Commission royale d'enquête sur la chiropraxie que "le principe de base de la chiropraxie est faux et que son application est inutile et parfois dangereuse".

Le Dr Côté a précisé que la chiropraxie ne repose sur aucun fondement scientifique. Il a également mis en doute les connaissances anatomiques des chiropraticiens et leur a reproché de vouloir entrer dans la médecine traditionnelle sans avoir la formation de base.

"Aucune université du monde n'a encore élevé la chiropraxie au rang de science", a souligné le Dr Côté devant le président de la commission, le juge Gérard Lacroix, de la Cour supérieure de Québec.

De leur côté, les chiropraticiens de la région de Drummondville et Victoriaville ont soumis un mémoire soulignant que "la reconnaissance de la chiropraxie s'impose, avec toutes les implications qu'elle comporte pour la protection du public, de la profession et des malades.

"Pour mieux jouer son rôle, a dit le Dr René Deshaies, de Drummondville, la chiropraxie devra être autonome, autrement son efficacité sera limitée."

Les trois chiropraticiens de la région ont soumis leur mémoire en leur nom propre, sans engager la responsabilité du Collège des chiropraticiens, mais réitèrent leur appui au mémoire déjà présenté par le Collège.

"La chiropraxie est la seule planche de salut pour plusieurs malades, termine M. Deshaies. Tant qu'il y aura des défauts dans la structure vertébrale, la chiropraxie sera nécessaire".

UN CHOIX

SUITE DE LA PAGE 1

traditionnelles de la ligne soviétique.

M. Khrouchtchev, conclut-on dans les mêmes milieux, a exprimé aujourd'hui un choix que l'on peut considérer comme définitif entre la paix dans la coexistence et la guerre, même au prix d'un replâtrage au sein du camp socialiste. Il n'en reste pas moins, et plus que jamais, ajoute-t-on, un partisan "féroce" du marxisme-léninisme, d'une part, et de la suprématie "inévitable" du socialisme — incarné par l'URSS — sur le capitalisme.

KHROUCHTCHEV

SUITE DE LA PAGE 1

pour le socialisme et les Anglais pas ?

Chaque fruit mûrit en son temps. Et biendra le temps ou l'Angleterre et l'Amérique toute entière, le monde entier, seront communistes.

. . . Il n'y a pas si longtetmps, quand nous disions que nous les rattraperions, les impérialistes souriaient, se disant : "cause toujours" (sic). Et maintenant ils sentent déjà notre souffle sur leur nuque. Ils ont du chômage et nous pas..."

M. Khrouchtchev évoque alors les succès de l'URSS dans le domaine de l'exploration cosmique et réaffirme que l'URSS veut la paix. Il parle de la réforme de la planification et des efforts faits par toutes les organisations du parti en ce sens, "afin de mieux servir les besoins matériels et spirituels du peuple soviétique tout en veillant à la puissance économique et militaire de l'Etat pour préserver la vie pacifique du peuple soviétique".

En conclusion, M. Khrouchtchev fait applaudir l'amitié et l'unité soviéto-hongroises. Son discours a duré une heure et demie.

Sur un autre plan, malgré les attaques réciproques entre les deux géants du communisme, les délégués soviétiques et chinois ont repris aujourd'hui leurs entretiens idéologiques.

Il semble qu'ils s'attachent maintenant à mettre au point le communiqué commun, sur les termes duquel ils resteraient toujours divisés. Ce communiqué mettra fin à la conférence sino-soviétique sans que, selon toute probabilité, une réconciliation ait été en vue.

Biculturalisme

La composition de la Commission sera connue lundi

OTTAWA (J.C.) — Ce n'est pas avant lundi que sera connue la composition de la Commission d'enquête sur le biculturalisme.

Tous les membres auraient cependant été choisis et ils auraient tous accepté, apprend-on au bureau du premier ministre.

Mais une série de contretemps de même que l'importance de la nouvelle empêchent M. Pearson de l'annoncer aujourd'hui.

Ce matin, il n'était pas en Chambre au début de la séance, ayant dû accueillir à l'aéroport le président du Tanganyika, M. Julius Nyerere.

Et si ses autres rendez-vous de la journée lui permettent de faire quelques brèves apparitions aux Communes, il ne disposera à aucun moment d'assez de temps pour faire sa déclaration et rencontrer ensuite les journalistes.

La météo

Minimum cette nuit : 65

Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides:** Nuages croissants cette nuit, averses, orages possibles demain matin; éclaircies l'après-midi. Températures saisonnières. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain; Montréal, 65 et 80; Ottawa, 60 et 80; Sainte-Agathe, 55 et 80.

Pontiac, Témiscamingue, Abitibi; Généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui; demain, nuages et éclaircies, averses ou orages. Températures saisonnières. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 55 et 80.

Cantons de l'Est et Mauricie; région de Québec: Généralement ensoleillé aujourd'hui; demain, généralement nuageux, averses, orages possibles en matinée et au début de l'après-midi. Chaud aujourd'hui; températures saisonnières demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Sherbrooke, 60 et 80; La Tuque et Québec, 55 et 80.

Régions du lac Saint-Jean, de Rimouski et de la baie Comeau: Nuageux puis ensoleillé après midi; demain, ensoleillé, sauf intervalles nuageux. Chaud. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Chicoutimi, 55 et 80; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 55 et 75; Baie Comeau, 50 et 75.

Régions de Gaspé et des Sept-Iles: Nuages, brumes côtières aujourd'hui; demain, ensoleillé, plus chaud. Vents d'est de 15 milles tombant ce soir; demain, vents d'ouest de 10 à 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Gaspé et Sept-Iles, 50 et 75.

OUVERT TOUS LES JOURS (sauf le lundi)

PLAISIR... GAÎTÉ POUR TOUS!

★ divertissements pour toute la famille ★ nouveaux manèges ★ amusements variés au royaume des petits ★ pavillon de danse ★ cuisine délicieuse au restaurant

Y'A DE LA JOIE AU JOLI PARC BELMONT

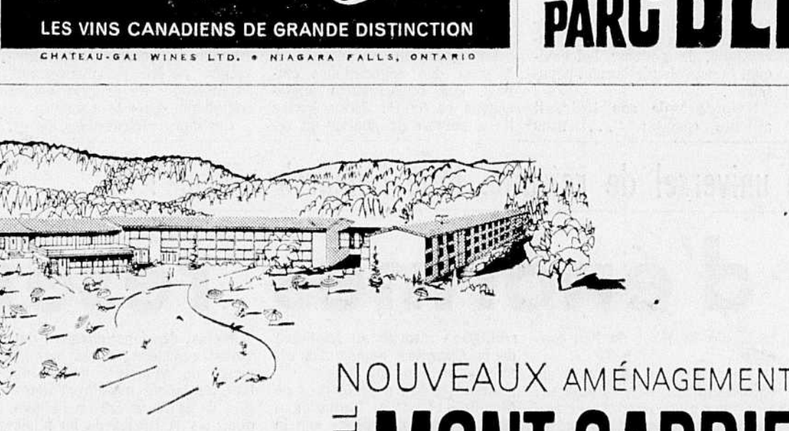

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU SUPERBE

O'CONNELL MONT GABRIEL LODGE

...à partir du 1er septembre 1963

SALLES POUR CONGRÈS · RÉUNIONS · DANSES · BANQUETS · RÉCEPTIONS · NOCES · OU TOUTE AUTRE ASSEMBLÉE D'IMPORTANCE

Le Mont Gabriel Lodge, de réputation internationale, offre, plus que jamais auparavant, les salles de congrès et de réunions les plus variées et les mieux aménagées qui soient dans les Laurentides...dans un décor naturel magnifique où rien ne manque au confort rustique.

PARMI CES NOUVEAUTÉS, SIGNALONS:

■ Nouvelle salle de congrès—dotée de tout ce qu'il faut pour accommoder des groupes de 5 à plus de 300 personnes. Insonorisation complète; aucune colonne pour obstruer la vue; climatisation partout. Installation nouvelle et complète de chaises, projecteurs, écrans et de tout l'appareillage de présentation nécessaire.
■ Splendide nouvelle salle de bal—pouvant recevoir 450 personnes.
■ Merveilleuse nouvelle cuisine aménagée au coût de $50,000—permettant de servir à tout groupe, si considérable soit-il, les mêmes mets exquis qui ont fait jusqu'ici le grand renom du Mont Gabriel Lodge. ■ Nouvelle aile "tyrolienne"—venant tout juste d'être terminée! Chambres insonorisées et luxueusement meublées, chacune ayant vue sur un ravissant panorama des Laurentides. TV et radio AM/FM dans chaque chambre. ■ Nouvelle salle à manger où l'on peut servir un banquet à 400 personnes.

Tous ces exceptionnels avantages nouveaux, joints à toutes les facilités courantes, font du Mont Gabriel Lodge, déjà célèbre dans le monde entier, l'endroit parfait où tenir un congrès parfait...à seulement 39 milles de Montréal, par la splendide Autoroute des Laurentides. Réservez dès maintenant pour séjour cet automne, cet hiver, ou pour toute occasion en composant UN. 1-1203 (ligne directe avec Montréal), ou en appelant à Ste-Adèle, CApital 9-3547.

Nouveau centre de congrès des Laurentides

O'CONNELL MONT GABRIEL LODGE

MONT-GABRIEL, P.Q.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 19 JUILLET 1963 — 79e ANNEE — No 232

La CECM augmente de 25% sa taxe scolaire

par Guy FERLAND

La taxe scolaire des catholiques montréalais a été portée de 80 cents à un dollar le $100 d'évaluation, ce qui l'égalise à la taxe des protestants. Elle était de 80 cents depuis 1956, mais de 1940 jusqu'à cette année-là, elle avait été d'un dollar. Malgré l'augmentation, la taxe scolaire restera quand même inférieure à la taxe municipale, qui est de $1.35.

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé de hausser la taxe hier après-midi, après que le président Marc Jarry eut présenté un rapport, en assemblée régulière, dans lequel il prévoit un déficit de l'ordre de $9,400,000 pour l'année 1963-64, sur un budget de près de $70,000,000.

En décrétant cette hausse, la CECM a exercé un droit nouveau pour elle, puisque ce n'est que tout récemment que l'Assemblée législative l'a autorisée à fixer elle-même son taux de taxation. Si elle n'avait pas obtenu ce droit (qu'elle était d'ailleurs la seule commission scolaire de la province à ne pas avoir), la taxe aurait de toutes façons été portée automatiquement à un dollar, pour l'année financière commençant le premier juillet, en vertu de la loi.

L'augmentation de la taxe apportera à la Commission scolaire des revenus additionnels de $3,800,000, ce qui réduira le déficit prévu à $5,600,000. Ce dernier montant sera encore réduit de $1,000,000, étant donné que l'Hydro-Québec paiera dorénavant les taxes scolaires ordinaires et que les "surplus" de taxe scolaire qui étaient jusqu'à présent remis aux compagnies à Montréal-Est et à St-Léonard-de-Port-Maurice seront désormais distribués entre les différentes commissions scolaires catholiques de l'île de Montréal.

Il restera donc un déficit de $4,600,000.

Dans son rapport, M. Jarry a expliqué que la Commission ne peut demander aux contribuables catholiques d'assumer tout le déficit, qu'elle doit partager entre les deux sources de revenus sur lesquelles elle a un contrôle, à savoir la taxe des compagnies et la taxe des catholiques.

Cela laisse entendre que le taux de la taxe des compagnies sera augmenté l'an prochain. Ce taux est actuellement de $1.65; il est fixé chaque année après entente entre la Commission catholique et la Commission protestante. Le produit de la taxe des compagnies est réparti entre les deux Commissions, en fonction et leur population respective. L'an prochain, le partage se fera en fonction du nombre d'enfants d'âge scolaire, comme cela se fait partout dans la province, ce qui avantagera la Commission catholique.

S'il reste un déficit en fin de compte, il devra être, selon M. Jarry, reporté au budget de l'année suivante. Autrement dit, la Commission empruntera pour le combler.

M. Jarry a exprimé l'espoir qu'une solution définitive à ces problèmes financiers sera trouvée par la Commission d'enquête sur la fiscalité et par la Commission Parent. Il a affirmé que la CECM continuera "sa politique de la plus stricte économie compatible avec la satisfaction des besoins de l'enseignement". Un aspect de cette politique, ce fut cette année de répartir sur une période de 40 ans les dépenses de construction d'écoles (auparavant, l'amortissement était beaucoup

Voir La CECM en page 6

Droits augmentés pour les élèves de l'extérieur

La CECM a augmenté les droits qu'elle impose pour accueillir dans ses écoles... quand elle a de la place, des élèves venant des Commissions scolaires qui l'environnent. A l'élémentaire, elle exigera désormais $200 par élève au lieu de $150; au secondaire, les droits étaient de $200 ou de $250, selon le degré, et ils ont été portés à $350.

Le coût moyen de l'enseignement par élève, dans les écoles élémentaires de la CECM, est de $292. Chaque élève de l'extérieur ne lui coûte cependant que $192, puisqu'elle reçoit $100 du gouvernement pour chacun d'eux.

Dans les écoles secondaires, le coût moyen est de $523, mais la contribution du gouvernement pour chaque élève de l'extérieur est de $175.

Le bill 60

Comité d'étude à la CECM

Un comité de la CECM étudiera le bill 60, qui propose la création d'un ministère de l'Education. Il sera composé des commissaires et des membres du Conseil pédagogique, lequel est formé des chefs des cinq services pédagogiques de la Commission. Deux autres fonctionnaires de la Commission feront également partie du comité : le conseiller juridique, Me Gilles Poirier, et le directeur de l'information, M. Gaston Dugas, ce dernier comme secrétaire.

Face à deux Manneken-pis, la police belge ignore lequel est authentique

par Mireille LAGACE

Le vrai Manneken-pis... le vrai... une... En effeuillant la marguerite, on ne s'y retrouverait pas plus. Le vrai est-il plus vrai que le faux ou le faux plus vrai que le vrai ?...

Les Belges de Bruxelles, les policiers compris, ne savent plus s'ils regardent rue de l'Etuve, à Bruxelles, le vrai Manneken-pis ou la réplique.

Et le touriste, c'est un sacré coup à lui jouer, lui qui a fait des heures d'auto depuis Paris, pour regarder un petit homme supposément vieux de plus de trois siècles ! C'est sans doute un faux qu'il regarde, puisque le vrai, si vrai il y a... on annonçait hier dans "Le Soir" bruxellois qu'il se trouve actuellement "au Canada, à Montréal, où il sera l'objet d'une grande fête..."

C'est ainsi que tous les détracteurs, les mauvais esprits... qui osaient prétendre que le Manneken-pis reçu par l'Union Nationale des Belges de Montréal n'est pas le vrai, devront se raviser et admettre qu'il est possible que ce soit le vrai.

Ah oui, le vrai ? Un policier de Bruxelles rejoint hier au téléphone — tout ça pour le fameux petit enfant chéri de la Belgique — a dit lui-même qu'il ne savait pas si le vrai était à Bruxelles ou au Canada, "car actuellement, a-t-il précisé, il y a aussi un Manneken-pis ici".

Ainsi, pour les touristes américains, c'est le vrai, comme ce sera le vrai à Montréal pour les participants de la fête belge.

Le policier de Bruxelles ne semblait pas le moindrement étonné d'apprendre que la petite statue de bronze se permettait des voyages outre-mer. Il a expliqué : "Vous comprenez, il part, on en met un autre. Actuellement, je ne sais pas lequel est le vrai. Mais il

Voir LEQUEL ? en page 6

UN MANNEKEN-PIS NATURALISE... — Au pays depuis cinq ans, cette réplique du célèbre Manneken-pis s'exhibe depuis devant les clients du Golf Garden situé sur le Chemin de la Côte-de-Liesse, à Montréal. Il fut importé au pays par le propriétaire de l'établissement, M. Alexis Nihon, en 1958, lors de la construction de ce centre de golf afin de recevoir les eaux d'une source qui inondait le terrain.

Photo Michel Giroux, La Presse

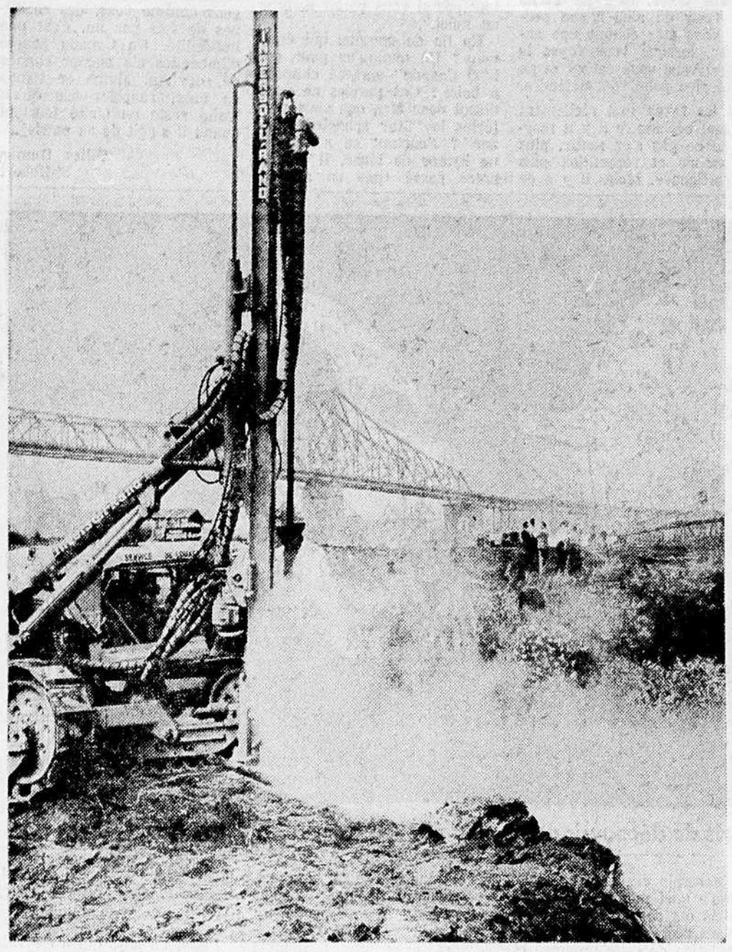

PREMIER FORAGE POUR L'EXPO — La première foreuse servant à la construction de l'emplacement de l'Exposition universelle enfonce la pierre alors que débute pour la Rayalmount Construction Limited la course contre le temps afin de transporter en 90 jours plun d'un million de verges cubes de pierre et remblai pour le mur de soutènement autour de l'île Ste-Hélène.

Début des travaux sur l'île Ronde

Une activité fébrile règne depuis quelques jours sur l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967.

Des travaux d'excavation de plus d'un million de verges cubes de remblais pour le mur de soutènement qui entourera une des îles de l'Exposition doivent être complétés dans un délai de 90 jours.

Les travaux sont partagés en deux temps; le premier comprendra l'excavation du roc sur l'île Ronde en aval du mur de soutènement. Une digue sera construite de chaque côté de l'île Ronde s'étendant jusqu'au mur principal de soutènement. Au deuxième temps, un système semblable en fonction à l'île Verte servira en amont de l'île. Un total d'environ 875,000 verges cubes de pierre sera utilisé.

Le mur de soutènement qui entourera l'île Ronde, l'île Ste-Hélène et l'île Verte aura une largeur de 20 pieds à son sommet avec parois de déversement allant jusqu'au lit du fleuve. Après l'installation des murs de soutènement, le nouvel emplacement d'une superficie de 310 acres sera remblayé avec environ 22 millions de verges cubes de matière de remplissage draguée du chenal au sud de l'île.

Après que les niveleuses, les grues à benne suspendue et autre outillage lourd auront déplacé la calotte du mort-terrain, un total de près d'un million de livres d'explosifs brisants auront servi à briser la pierre des carrières de l'île Ronde et de l'île Verte, petites îles situées près de l'île Ste-Hélène. Le matériau requis pour le mur de soutènement, étant tiré de ces îles, les problèmes posés par son transport sont résolus.

La production de pierres devrait être en moyenne de 10,000 verges cubes par jour en moins d'un mois du sautage initial, jusqu'à un rendement

Voir TRAVAUX en page 6

Une hausse, à Québec, chez les protestants

QUEBEC. (PC) — La Commission des écoles protestantes de Québec et de sa banlieue a annoncé hier qu'elle augmentera sa taxe scolaire, l'an prochain, à Québec, à Sillery et à Ste-Foy.

La nouvelle taxe par $100 d'évaluation pour l'année 1963-64 sera haussée à Québec de $1.15 à $1.35; à Sillery, de $1 à $1.40; et à Ste-Foy, de 85 cents à $1.02.

Collision entre trois navires

Une collision s'est produite ce matin entre trois navires, au large de l'île d'Orléans, près de Québec. Un très beau cargo libérien de 13,924 tonnes, le "Bariloche", a heurté deux barges de la compagnie Patterson, nommées "Canadoc" et "Calgadoc".

La collision s'est produite à 5 h. 40 alors qu'un brouillard épais recouvrait le fleuve à cet endroit. Le cargo libérien filait vers la haute mer tandis que les deux barges remontaient le fleuve vers Montréal. Personne ne semble avoir été blessé.

Les trois navires se sont immobilisés et on procède actuellement à l'examen minutieux des dommages. Les deux barges ont jeté l'ancre dans le port de Québec tandis que le "Bariloche" s'est arrêté un peu en aval, vis-à-vis de la Pointe Lévis.

Un porte-parole de la Montreal Shipping qui agit comme agent des armateurs du "Bariloche", a mentionné qu'il faudra aujourd'hui décharger le navire de sa cargaison.

Des scaphandriers vont plonger pour déterminer l'étendue des dommages sous la ligne de flottaison. Le ministère des Transports a institué une enquête.

Un premier policier nie que G. Schoeters ait été molesté

par Léopold LIZOTTE

Un premier policier, en fait le seul qui ait été entendu ce matin, devant le juge Emile Trottier, a nié catégoriquement, et à plusieurs reprises, que Georges Schoeters, le "coordinateur" du F.L.Q., ait été molesté de quelque façon, entre le moment de son arrestation et celui où il apposa finalement sa signature sur un certain document" que la Couronne veut maintenant déposer devant le tribunal.

Interrogé brièvement par Me Gabriel Lapointe, le représentant du ministère public, puis contre-interrogé cinq fois plus longuement par Me Claude-Armand Sheppard, qui agit en défense avec Me Guy Guérin, le sergent détective Ellis Leblanc a dû raconter par le menu détail tous les événements qui se sont produits entre 6 h. p.m. le 1er juin dernier, et 6 h. a.m., le lendemain.

Le prévenu, incidemment, avait été mis sous arrêt à l'intersection des rues University et Ste-Catherine, après une heure de filature dans les rues avoisinantes.

Il était alors accompagné de Jacques Giroux, Pierre Schneider et François Gagnon.

Giroux descendant de la voiture Volskwagen dans laquelle ils se trouvaient, petit sac de voyage sous le bras, et imperméable le recouvrant, le sergent Leblanc soutint qu'il "choisit" ce moment pour effectuer les premières arrestations terroristes, si l'on peut dire.

Lui appréhendait Giroux à la pointe du revolver, cependant que, de l'autre côté de l'intersection, face aux magasins Eaton, l'agent Bélanger stoppait à son tour le véhicule suspect.

En contre-interrogatoire Me Sheppard demandera au policier s'il avait demandé à Giroux ce qui se trouvait dans son sac.

Mais comme sa réponse, par rapport au prévenu à la barre, constitue une preuve de ouï-dire, Me Lapointe s'objecte, pour la Couronne.

Et, à la fin, le juge lui donnant raison, on ne peut effectivement en connaître l'énigmatique contenu.

Et la rétine d'un autre...?

Tout le monde fut alors dirigé vers le poste de police no 16, rue du Parc Lafontaine.

—Pourquoi ?

Le sergent Leblanc explique que c'est parce qu'il devait y avoir, ce soir-là, activité fébrile aux quartiers généraux de la rue Champ-de-Mars, et qu'on voulait éviter la cohue, ni plus ni moins.

—Dans l'auto, quelque conversation ?

Le policier répond que les prévenus se sont parlé entre eux, et leur ont même parlé, mais qu'eux, les agents, n'ont pas répondu.

A l'arrivée au poste, par ailleurs, on a enlevé à chacun, comme c'est la coutume pour tous les accusés, au moment de leur incarcération, leurs effets personnels.

Et cela comprend ceintures, bretelles (de moins en moins de mode) crayons et... lunettes.

La défense insistera évidemment sur ce point, le prévenu Schoeters en portant de fort épaisses, apparemment destinées à renforcir une vision nettement déficiente.

A ce moment, le contre-interrogatoire de Me Sheppard bifurque vers le sort qu'on a pu faire à un autre prévenu au cours de cette soirée.

Il veut savoir si, par exemple, François Gagnon s'est plaint de... mal aux yeux.

Me Lapointe s'objecte en soutenant que même s'il n'a aucunement "peur" des réponses que va donner le témoin, il ne voit pas comment les malaises d'un autre détenu peuvent avoir quelque chose à faire avec les présumées molestations à Schoeters lui-même.

Le juge Trottier permet toutefois la question en soutenant qu'évidemment, si Gagnon était revenu de son propre interrogatoire à moitié éclopé, cela aurait pu influencer directement le comportement de Schoeters, par la suite.

"Si je comprends bien la défense, de souligner le juge, elle veut surtout rechercher le climat alors existant entre policiers et détenus, à ce moment là.

Me Lapointe : "Et l'on veut sans doute insinuer que c'était un climat de terreur !"

Le détective répond donc, à la fin, que Gagnon a peut-être dit qu'il suivait des traitements pour les yeux. Et qu'il a réclamé ses propres verres.

Mais le policier nie, par contre, qu'aucun coup lui ait été porté, à sa connaissance, qu'il ne l'a jamais vu blessé d'aucune façon, et qu'il n'a pas plus réclamé son avocat.

Schoeters a-t-il bu, mangé, dormi...?

Et l'on... repasse à Schoeters.

Le sergent Leblanc nie que celui-ci ait jamais été battu en sa présence ou malmené d'aucune façon.

A ce moment, dans le box des prisonniers, l'inculpé fait des signes de dénégation évidents, prend des notes, pouffe de... sourire, si l'on peut dire.

Me Lapointe intervient à nouveau et demande au tribunal si ce ne sont pas là des manifestations qui pourraient conduire à son exclusion.

Me Guérin riposte que ce sont peut être des protestations de la part de l'inculpé, mais il s'insurge contre le qualificatif "véhémentes" que le procureur de la Couronne a employé.

Le juge Trottier tranche alors le débat en soutenant que ce sont peut être, à toutes fins pratiques, des protestations plus naturelles que véhémentes, et il dit ajourner la re-

Voir FLQ en page 6

Seul le mur de la vieille chapelle des SS Grises serait historique

par Maurice LAPERRIERE

La vieille maison du 126 de la rue St-Pierre que les Soeurs Grises de Montréal ont ordonné de démolir n'aurait pas servi de sacristie à l'ancienne chapelle Sainte-Croix de l'hospice des frères Charron, selon M. Rolland Boulanger, professeur d'histoire de l'architecture et des monuments historiques du Vieux Montréal à l'Ecole du tourisme de l'Université de Montréal.

M. Boulanger souhaite cependant aux membres de la Commission Jacques-Viger qu'ils obtiennent que ce qui reste du mur de l'abside de la chapelle de l'hospice Charron soient conservés.

On sait que, au début de juin, les Soeurs Grises de Montréal ont obtenu du service des permis et inspections de la Cité de Montréal l'autorisation de démolir quelques constructions dans la rue St-Pierre et sur la place d'Youville, dans l'intention, a-t-on dit, d'aménager un parc de stationnement.

Alertés, les membres de la Commission Jacques-Viger ont obtenu que les travaux de démolition soient arrêtés temporairement afin d'en venir à une entente touchant la maison du 126 de la rue St-Pierre et aussi celle de la place d'Youville.

On a émis l'opinion, en certains milieux, que la maison du 126 de la rue St-Pierre aurait été construite en 1694 pour servir de sacristie à la chapelle Sainte-Croix de l'hospice des frères Charron. Le professeur Boulanger n'est pas de cet avis.

"La construction de cette maison remonte tout au plus à quatre-vingt-onze ans, affirme M. Boulanger. Elle a été construite au moins cinq ans après la désaffectation de la chapelle et près d'un an au moins après la démolition de la moitié longitudinale nord-est de celle-ci pour permettre la percée du tronçon extrême sud de la rue St-Pierre en 1872."

M. Boulanger s'est dit convaincu que pas un seul architecte, pas un constructeur au courant de l'histoire de l'emploi des matériaux, d'un seul coup d'oeil même distrait, ne reconnaitrait pas dans le bâti des murs et des fondations de cette maison la marque indélébile du XIX siècle, pierre et maçonnerie comprises.

"En admettant, a déclaré M. Boulanger, qu'on ignorât la date réelle de cette construction, on pourrait s'étonner qu'une sacristie pût avoir autant de jours sur l'extérieur,

Voir CHAPELLE en page 6

FAITS divers

5 détenus en rapport avec le meurtre de Pollard

La police détient cinq hommes qu'elle désire interroger relativement à la mort de M. Rosario Pollard, âgé de 35 ans, survenue le 6 juin dernier à St-Calixte de Montcalm, à 40 milles au nord de Montréal.

Quatre hommes ont été appréhendés mercredi après-midi et un cinquième mercredi soir.

Pollard, qui était une figure bien connue du monde interlope de Montréal, a été abattu de sept balles dans le dos.

On recherche le conducteur dans les bois de Bedford

La Sûreté provinciale recherche depuis 6 h., hier soir, dans les bois de Bedford, un conducteur qui aurait échappé miraculeusement à un accident de la route. Le jeune homme qui l'accompagnait a perdu la vie lorsque le véhicule, une jeep, capota dans un fossé.

La victime a été identifiée comme étant Serge Lamoureux, 21 ans, du 2390 boul. Pie-IX, à Montréal.

Des témoins ont raconté à la police que la jeep filait à bonne allure lorsque le conducteur n'aurait pu éviter l'accident dans un virage. Le véhicule versa dans un fossé. L'accident est survenu sur Dutch Road, à proximité de la municipalité de Bedford, à 20 milles au sud de St-Jean.

Légèrement blessé, mais visiblement sous le coup d'un violent choc nerveux, le conducteur se serait enfui dans les bois.

Hold-up de $400

Deux individus armés ont commis, vers 2 h. 40 hier après-midi, dans un établissement commercial situé au 4580 ouest, rue St-Jacques, un vol à main armée qui leur a rapporté la somme de $400.

Il n'a fallu que quelques secondes aux deux bandits pour s'emparer de l'argent. Ils ont pris la fuite si rapidement qu'aucun témoin n'a pu fournir sur eux d'indications précises à la police.

Voir FAITS DIVERS en p. 37

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

demain: ÉCLIPSE DU SOLEIL

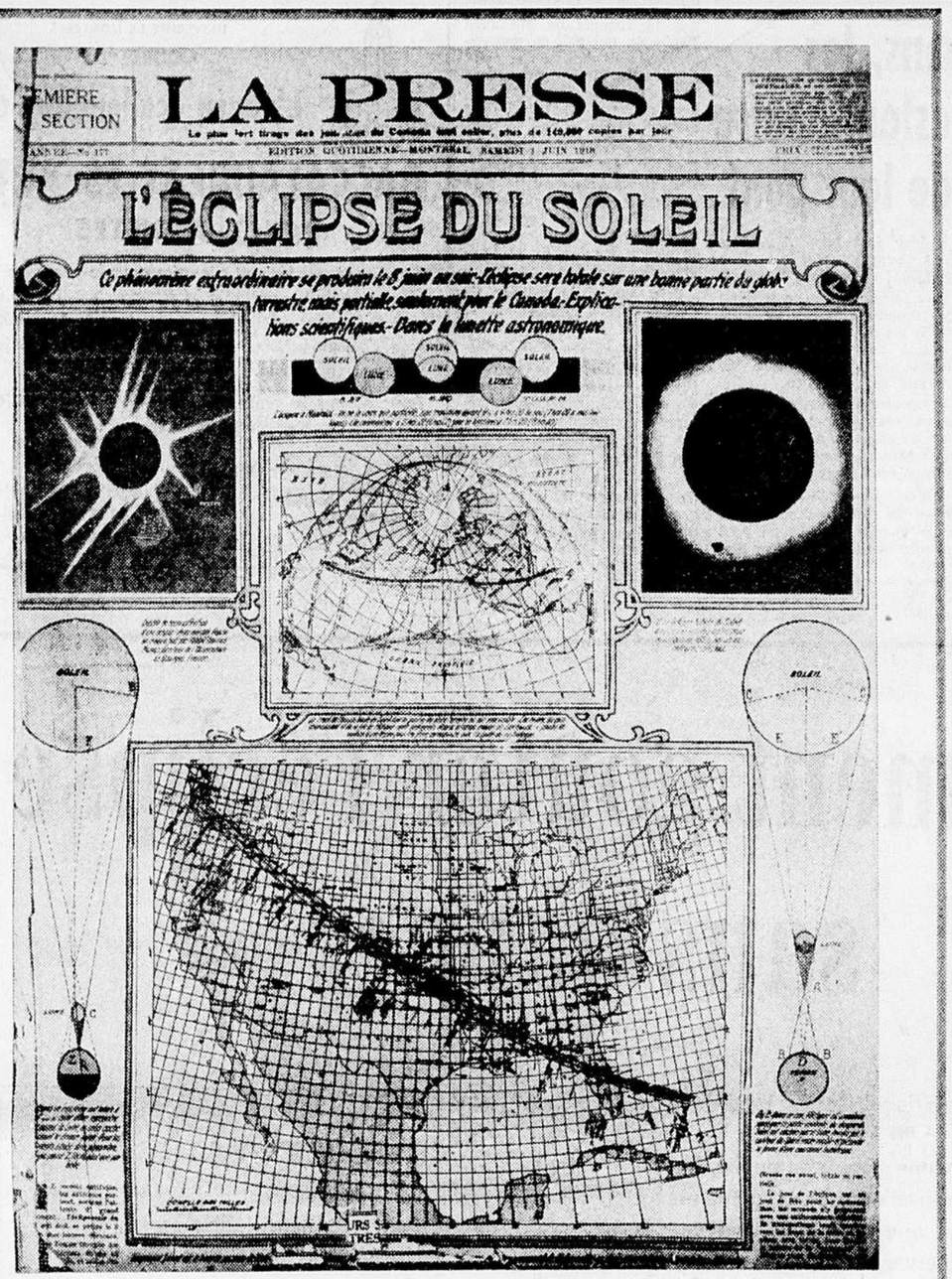

PREMIÈRE SECTION

LA PRESSE

Le plus fort tirage des journaux du Canada tout entier, plus de 140,000 copies par jour

ANNEE — No 127 — EDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, SAMEDI 1 JUIN 1918 — PRIX

L'ÉCLIPSE DU SOLEIL

Ce phénomène extraordinaire se produira le 8 juin au soir. L'éclipse sera totale sur une bonne partie du globe terrestre, mais partielle, seulement pour le Canada. Explications scientifiques. Dans la lunette astronomique.

SOLEIL LUNE

Le 8 juin 1918, vous vous en souvenez, une éclipse du soleil projetait une bonne partie du globe terrestre dans l'obscurité. LA PRESSE l'annonçait somptueusement, en première page, dans son édition du premier. Nous avons cru utile de reproduire ici cette page magnifique, pour rajeunir la mémoire de nos lecteurs de ce temps-là et enrichir celle de ceux qui n'étaient pas encore nés.

Spectacle grandiose mis à la portée de nombreux Québecois

UNE éclipse totale du soleil est un spectacle grandiose à ne pas manquer, car il n'est pas donné à un homme d'en observer plusieurs dans sa vie, surtout lorsque ce phénomène se produit dans des régions faciles d'accès, comme ce sera le cas pour l'éclipse de demain, qui traversera la province de Québec en son milieu.

La seule autre éclipse visible au Canada, d'ici la fin du siècle, sera celle du 26 février 1979 ; elle se produira en plein hiver, au lever du soleil, et traversera la baie d'Hudson.

Celle de demain au contraire, aura lieu dans des conditions idéales; moment de l'année où le temps est généralement au beau fixe, en période de vacances, un samedi, et, par surcroît, en fin d'après-midi, alors que le soleil éclipsé est à une auteur raisonnable à l'Ouest.

Ombre projetée sur toutes les grandes routes

Toutes les grandes routes de la vallée du Saint-Laurent et du sud-est de la province seront traversées par l'ombre de la lune projetée sur la terre en forme d'ellipse de plus en plus allongée. Dans la partie nord-ouest de la province, la nouvelle route Amos-Matagami offrira plusieurs postes avantageux. Notons en passant qu'à la frontière de l'Ontario et du Québec, l'éclipse dure dix secondes de plus que dans la vallée du Saint-Laurent. Même remarque pour la route Senneterre-Desmaraisville, Beattyville, au centre de la bande de totalité, peut également être rejoint par chemin de fer. La ligne du chemin de fer Transcontinental traverse d'autre part la bande de totalité en diagonale, de Casey à Senneterre, et offre un poste d'observation idéal à Langlade.

Demain après-midi, à 3 h. 15 (heure avancée de l'Est), le cône d'ombre de la lune touchera Hokkaido, au Japon. A cet endroit, ce sera le dimanche matin 21 juillet; le soleil s'y lèvera, à demi-éclipsé, à 4 h. 15 du matin heure normale de l'endroit).

Dans la vallée du Saint-Laurent, nous commencerons à voir la lune entamer le disque solaire quelques minutes plus tard, soit à 4 h. 32 (heure d'été). Quand l'ombre de la lune aura atteint le Yukon, il sera midi, heure locale. C'est dans ces régions que la totalité durera le plus longtemps, soit 99.7 secondes, et que le soleil éclipsé sera à sa plus grande altitude dans le ciel (49 degrés). Au point de vue scientifique, ce sont les premières conditions recherchées lorsqu'on organise une grande expédition d'éclipse. Mais les probabilités de beau temps y sont beaucoup moins avantageuses que dans le Québec, à cette période de l'année. Il en est de même des voies d'accès aux régions touchées par l'ombre.

Sur le Saint-Laurent

L'ombre de la lune atteindra le Saint-Laurent à 5 h. 39 m. 6.6 s. (heure d'été de l'Est). La totalité y durera 64.8 secondes, ce qui mettra la fin de l'éclipse totale à 5 h. 40 m. 21.4 s. Les diverses lignes tracées sur le plan publié par la Direction générale du Tourisme, le long de la bande de totalité, permettent de déterminer l'heure du commencement et de la fin de l'éclipse pour tout endroit où celle-ci sera visible dans la province de Québec. On voit de minute en minute l'endroit où sera rendu le cône d'ombre de la lune et la durée de l'éclipse au centre de cette ligne. Le cône est oblique par rapport à la surface de la terre, et c'est ce qui explique la forme elliptique de l'ombre. Le temps que l'ombre met à passer, — elle se déplace à la vitesse de 3,000 milles à la seconde et met 12 minutes à traverser le Québec, — diminue à mesure qu'on s'éloigne de la ligne centrale de la totalité. Par exemple, la totalité qui dure 65 secondes à Grand-Mère n'est plus que de 55 secondes à Trois-Rivières. La durée de la phase totale diminue rapidement en bordure de la bande de totalité; elle ne dure qu'un instant à la limite même.

Ceux qui désireraient obtenir à une fraction de seconde près le moment du début et de la fin de la totalité, à l'endroit qu'ils auront choisi pour observer l'éclipse, n'auront qu'à communiquer avec le service d'astronomie, au ministère des Affaires culturelles, à l'Hôtel du Gouvernement, à Québec.

L'exactitude des prévisions

On peut trouver merveilleux que les astronomes aient réussi à prédire que l'éclipse se produira à un moment précis et à tel endroit, avec la certitude de ne pas se tromper de plus d'une seconde, en plus ou en moins.

En réalité, c'est depuis quelques années seulement que les astronomes connaissent assez le mouvement de la lune pour arriver à cette précision. Lors de l'éclipse du 31 août 1932, visible dans le Québec en des circonstances très semblables à celles de juillet 1963, l'éclipse totale commença trois secondes avant le moment calculé. Erreur de même ordre, encore, à l'éclipse du 19 juin 1936, visible en Grèce, et à celle de Kartoum, le 25 février 1952. A l'éclipse de Florence, le 25 février 1961, par contre, ce fut parfait : les prévisions ont collé à une seconde près. Remarquons en passant qu'il est impossible d'atteindre à l'exactitude absolue; cela tient au fait que la rotation de la terre n'est pas constante et qu'elle subit le contre-coup de l'activité solaire, imprévisible.

Demain, les astronomes professionnels et amateurs auront la tâche de vérifier encore une fois l'exactitude des prévisions basées sur les dernières données de la science. Toute l'Amérique du Nord pourra voir l'éclipse partielle; par contre l'éclipse totale ne sera visible qu'à l'intérieur d'une bande large de 60 milles.

Dans le reste du Canada

Cette bande commencera au Japon à l'aube et traversera successivement l'océan Pacifique, l'Alaska, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest; le nord de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario en passant juste au sud de la baie James; elle s'allongera ensuite au-dessus de la province de Québec et traversera le Maine, effleurera l'extrémité sud de la Nouvelle-Ecosse et se terminera dans l'Atlantique au crépuscule.

Rappelons parmi les villes de la province qui seront dans la zone de totalité : Senneterre, Grand-Mère, Shawinigan, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Thetford Mines, Asbestos et Mégantic.

Magnifique spectacle

L'éclipse totale du soleil par ciel clair présente un spectacle inoubliable. A mesure qu'approche la période de totalité, la pénombre se dépoie et les étoiles les plus brillantes sont visibles. Au moment de la totalité, on aperçoit parfois des langes de gaz incandescents longues de milliers de milles qui s'échappent du limbe. On peut également observer la couronne du soleil, dont la forme et l'étendue dépendent de la phase d'activité des taches solaires. Quoique la couronne s'étende à des millions de milles, seule la partie voisine du limbe est assez brillante pour être vue de la terre.

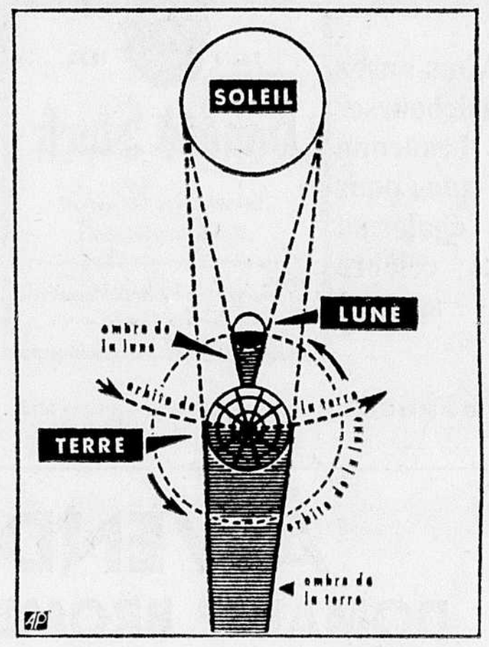

POSITION DE CHAQUE ASTRE AU MOMENT DE L'ECLIPSE

En ce temps-là...

ON a parlé du nez de Cléopâtre et de son influence sur l'Histoire. Plus sérieusement sans doute aurait-on pu étudier les effets des éclipses sur nos lointains ancêtres.

Ignorants, superstitieux, ils virent maintes et maintes fois en ce spectaculaire phénomène une arme de fin du monde que maniaient à leur guise les "démons qui les en avaient menacés".

Plus prosaïquement, ces "démons" étaient tout simplement des hommes un peu mieux renseignés, capables de prévoir avec quelque exactitude l'apparition du phénomène, et qui le mettaient au service de leurs ambitions militaires ou politiques.

C'est ainsi que le Tyran de Syracuse, en 310 avant J.-C., profita d'une éclipse lunaire pour tailler en pièce l'armée cartaginoise qui pourtant était en mesure de lui résister.

Très bon metteur en scène, Alaric profita de l'éclipse survenue le 18 juin de l'an 410 de notre ère, pour paraître à la tête des Visigoths aux portes de Rome. Il n'en fallut pas plus pour convaincre les Romains qu'Alaric était le diable en personne leur apportant le jugement dernier, d'autant plus qu'ils savaient bien s'être, depuis plusieurs siècles de débauche, mérité fortement la visite du "Prince des Ténèbres".

Plus près de nous, vers 1880, un "prédicateur" américain convainquit des milliers de personnes de lui remettre un don expiatoire considérable pour réparer leur coupable oubli des pauvres, en leur expliquant tout bonnement que l'éclipse prochaine précéderait la chute immédiate de la lune sur la terre.

Mais l'éclipse n'a pas eu toujours que des mauvais effets. Ainsi au sixième siècle avant le Christ, les Mèdes et les Lydiens qui achevaient de s'anéantir dans une guerre féroce eurent si peur d'une éclipse totale qu'ils firent la paix dès le lendemain.

Et il y a aussi ces milliers d'incidents loufoques, de paroles ineffables et d'écrits candides qui furent provoqués par cette poétique superposition de la lune et du soleil.

Quelques lignes par exemple méritent parmi tant d'autres d'être rappelées. Elles sont d'un journaliste de LA PRESSE, qui avait été envoyé par le journal à Denver, Colorado, pour y observer l'éclipse du huit juin 1918. Il écrivit en première page cette chose sublime :

"Il n'y a pas que le monde savant qui soit intéressé aux éclipses du soleil; le vulgaire aussi attend avec la plus vive impatience que le phénomène se produise, non pas seulement à cause du mystérieux qu'il peut faire naître dans l'esprit, mais parce que le public, naturellement, s'intéresse aux choses scientifiques, et qu'en cela il a absolument raison. Il est utile, surtout, que l'homme, quel qu'il soit, s'initie à l'astronomie pour éclairer son intelligence et embellir son esprit; elle moralise, nous rapproche davantage de Dieu, par la pensée, nous fait désirer la perfection, et, de fait, nous rend meilleurs."

Ouf!

André BOILY

LISEZ NOTRE PAGE INTERNATIONALE DU SAMEDI

DANGER!

Ne regardez pas l'éclipse sans prendre les précautions nécessaires.

Voici comment protéger vos yeux contre les dangers de cécité en regardant l'éclipse du soleil de demain.

Le film photographique

1. Prendre un film neuf (non exposé) pour photographier en noir et blanc.
2. Le dérouler complètement à la lumière.
3. Le rouler et le faire développer, de façon ordinaire.
4. Couper les morceaux de film permettant de couvrir les deux yeux.
5. Regarder l'éclipse à travers un de ces morceaux de film développé.

Attention

— Un négatif ordinaire d'une vieille photo est dangereux.

— Les lunettes de soleil ne protègent pas suffisamment.

— Le morceau de vitre noircie à la fumée est aussi dangereux.

— L'usage des instruments télescopiques est très dangereux.

A quelle heure!

Dans le Québec

Granby : début, 4 h. 37; durée totale, 130 minutes; intensité, 98 pour cent.

Montréal: 4 h. 36; 139 m.; 98 pour cent.

Québec: 4 h. 35; 130 m.; 99 pour cent.

Sherbrooke: 4 h. 36; 130 m.; 99 pour cent.

Trois-Rivières: 4 h. 35; 130 m.; 100 pour cent.

Au Nouveau-Brunswick

Frédéricton: 5 h. 41; 124 m.; 97 pour cent.

Moncton: 5 h. 41; 124 m.; 94 pour cent.

Saint-Jean: 5 h. 42; 124 m.; 97 pour cent.

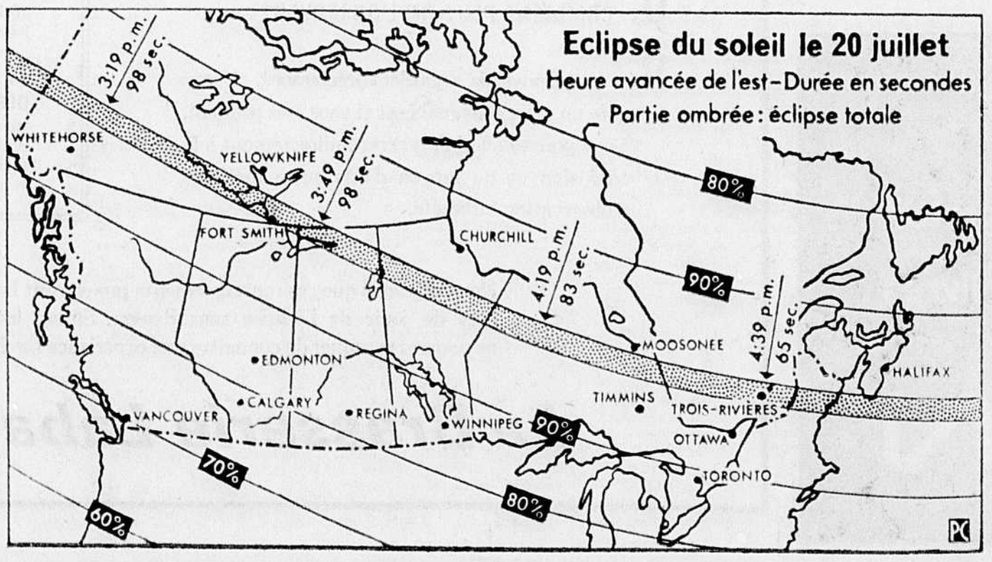

LES ASTRONOMES CANADIENS VONT L'OBSERVER EN AVION

par JOHN E. BIRD, de la PC

C'EST demain que les astronomes canadiens déploient l'effort le plus considérable qu'ils aient tenté jusqu'à présent, du point de vue matériel, pour observer et photographier une éclipse totale du soleil. Un avion spécialement équipé survolant les Territoires du Nord-Ouest à 30,000 pieds d'altitude leur permettra à peu près 2 minutes d'observation de la totalité du phénomène. L'avion vollera à la vitesse horaire de 400 milles, celle du cône d'ombre de l'éclipse atteignant 2,800 milles.

L'éclipse ne se produit que lorsque le cône d'ombre, qui dépasse la lune d'à peu près 232,000 milles, effleure la terre.

Du 20 juillet à l'an 2025, cinq éclipses totales du soleil seulement seront visibles d'Amérique du Nord. Encore la prochaine, prévue pour le 7 mars 1970, ne sera-t-elle visible que du Mexique et de la Californie.

La suivante, le 10 juillet 1972, sera observable des Territoires du Nord-Ouest, du nord de la province de Québec, et du Labrador. Une troisième, le 26 février 1976, sera visible d'une partie de la Saskatchewan, du Manitoba et de la baie d'Hudson.

Motifs de l'expédition aérienne

L'observatoire fédéral, le Conseil national des recherches, les universités de Saskatchewan et d'Oxford, enfin l'aviation royale canadienne participent à l'expédition aérienne du Nord-Ouest. Celle-ci se fonde sur deux motifs. L'un est que les annales météorologiques de la décennie révèlent que le 20 juillet est habituellement nuageux. L'avion choisi, de modèle "Yukon", pourra survoler les nuages, dans la bande de totalité. L'autre motif est que le moment le plus favorable aux observateur est autour du midi. L'éclipse ne sera visible dans le sud-est de Québec qu'à 4 h. 30, heure d'été de l'est, alors que le soleil est trop bas à l'ouest pour que les observations se fassent dans les meilleures conditions.

D'après M. J. L. Locke, directeur de la division de physique stellaire de l'observatoire fédéral, la vitesse de l'avion permettra aux 17 astronomes du bord d'observer le phénomène deux minutes. La période de totalité variera légèrement selon les régions du Canada. A midi, heure du Yukon, près de la frontière est de ce territoire, cette période atteindra une minute 40 secondes ; au sud-est de Québec, elle sera réduite à une minute 5 secondes ; au littoral atlantique du Maine, quelques minutes plus tard, elle tombera à 52 secondes. Ces variations s'expliquent par la rotondité de la terre.

Secteurs d'observation

Trois secteurs ont été retenus pour l'expédition ; c'est le temps qu'il fera le jour même qui déterminera le choix des astronomes. L'avion décollera d'Ottawa aux premières heures du matin. Les secteurs sont : le Grand Lac des Esclaves, près de la rivière au Foin et de Dawson Landing ; le lac Athabaska, dans le voisinage de Stony Rapids, Saskatchewan ; le lac des Indiens, dans le nord du Manitoba.

Le matériel spécialement monté sur l'avion comprend des appareils photo-électriques qu'on n'avait jamais utilisés auparavant pour observer une éclipse ; des cameras de plusieur modèles; divers appareils électroniques.

La géophysique

Les données recueillies doivent servir à compléter les connaissances actuelles sur la couronne solaire, les taches du soleil, et peut-être à comprendre les phénomènes géophysiques qui dépendent pour une part de l'activité du soleil, par exemple les brouillages qui gênent la radiodiffusion.

Parmi les astronomes britanniques présents, on remarque les Drs D. E. Blackwell et A. D. Petford, de l'université d'Oxford. Ils fixeront particulièrement leurs observations sur la couronne du soleil, qui s'étend à un million de milles au-dessus de la surface de cet astre. L'équipe que dirige le Dr Locke s'appliquera à relever les rapports entre l'atmosphère solaire et la matière interstellaire; les variations de la lumière coronaire selon la distance de la surface de l'astre; l'équipe mesurera aussi la lumière que diffusent les atomes ferreux fortement ionisés de la couronne.

Le Dr M. D. Watson, du Conseil national des Recherches, observant l'atmosphère terrestre par une glace spéciale, étudiera la luminosité, les effets des rayons actiniques (des rayons qui produisent des effets chimiques sur les corps qu'ils touchent). L'existence d'une certaine luminosité de l'ionosphère est connue depuis 1909. Elle est observable de nuit ; mais l'éclat du soleil en a jusqu'à présent empêché l'observation de jour; on a conclu de calculs théoriques qu'elle se produit de jour, mais sans pouvoir le vérifier.

Les autres observateurs sont les Drs D. M. Hunten, de l'université de Saskatchewan; P. M. Millman, directeur des études atmosphériques du Conseil national des Recherches; M. M. Thomson, directeur de l'astronomie de position de l'observatoire fédéral; G. G. Shepherd, de l'université de Saskatchewan.

Parmi les villes ou villages de l'ouest compris dans la bande de totalité, on note : Fort Simpson, Fort Providence, Fort Smith, Hay River, Fort Resolution, aux Territoires du Nord-Ouest; Uranium City et Stony Rapids, Saskatchewan; Wivenhoe, Willbeach et Gillam environ 800 milles au nord-est de Winnipeg. La bande de totalité n'atteindra aucune localité facile d'accès dans le nord d'Ontario, sauf peut-être Moose River, 150 milles au nord de Timmins. A Shag Harbor, à l'extrémité sud de la Nouvelle-Ecosse, l'éclipse totale ne durera que quelques secondes.

Voici le tableau du degré d'occultation du soleil selon les endroits : Victoria, 67% ; Vancouver, 70% ; Calgary, 78% ; Regina, 82% ; Saskatoon, 85% ; Winnipeg et Hamilton, 86% ; Windsor, Ontario, 82% ; Toronto, 88% ; Ottawa, 97% ; Montréal, 98% ; Sherbrooke, Québec, 99% ; Halifax, 96%.

Missions scientifiques étrangères

L'astronome A. E. Covington, du Conseil national des Recherches, observera le phénomène au moyen d'un radiotélescope près de Grand-Mère. A un mille à peu près travaillera l'équipe que dirige le Dr M. Waldmeier, astronome suisse célèbre pour ses études sur les taches solaires.

Voici la liste d'autres missions, avec leurs chefs et les endroits choisis par eux pour leurs observations : Dr G. B. Wilson, université d'Alberta, près de Hay River ; Dr J. Houtgast, Hollande, près de Shawinigan ; Dr F. Schmeidler, Allemagne, au nord de Hay River ; missions de l'observatoire américain des grandes hauteurs de Boulder, Colorado, sous la direction du Dr J. W. Firor, à Grand-Mère, Moose River, Willbeach, Stony Rapids et Fort Providence.

Arrestation du propriétaire du Café Rodéo

L'escouade de la moralité de la Sûreté municipale de Montréal a appréhendé hier le propriétaire du Café Rodéo, rue St-Laurent, où on avait découvert de la dynamite, il y a quelques jours.

Nick Baktis comparaitra en cour sous peu pour y répondre à une accusation de possession d'explosifs sans excuse valable.

Lors de sa visite au Café Rodéo, les agents de la moralité ont également appréhendé deux filles qui sollicitaient les clients.

Par ailleurs, la police chercherait encore deux autres individus relativement au "racket de la protection" qui a été mis à jour en fin de semaine dernière.

Enquête préliminaire

D'autre part, c'est ce matin que doit débuter l'enquête préliminaire du trio appréhendé vendredi dernier au cabaret l'As de Pique. Il s'agit de Grégoire "Gerry" Larocque, de même que des frères Normand et Claude Dubois.

Les trois prévenus devront répondre à des accusations de conspiration, d'intimidation et d'extorsion.

Deux accusations sont portées contre les frères Dubois, et quatre, contre Larocque. Ce dernier, s'il était reconnu coupable sous les quatre chefs, serait passible de 72 années d'emprisonnement.

TRAVAUX

SUITE DE LA PAGE 3

maximum de près de 20,000 verges cubes. Ce rythme de production devra être maintenu jusqu'à la fin des travaux, soit dans environ trois mois.

Sur l'emplacement, les travaux de forage pour les rampes d'accès sont déjà amorcés alors que cinq foreuses creusent des trous de huit à douze pieds de profondeur dans le roc. Les trous seront ensuite chargés d'explosifs.

LA CECM

SUITE DE LA PAGE 3

plus rapide), et de répartir également sur des périodes plus ou moins longues, toute dépense d'investissement, comme le pavage des cours d'écoles, l'achat d'ameublement et d'appareils, etc.

Il y a des modesties artificieuses et étudiées qui couvrent un orgueil secret.

C. ROLLIN,
"Traité des Etudes"

LEQUEL ?

SUITE DE LA PAGE 3

faut en mettre un ! Imaginez les gens qui diraient : "Où il est notre Manneken-pis ?"

Ainsi les Belges font des heureux. Nous, on l'a à Montréal et les Belges l'ont à Bruxelles et tout le monde est content. Et il n'y a plus lieu de s'étonner de l'insouciance des Belges de Montréal devant cette question qui nous semblait fatidique : "Est-ce le vrai Manneken-pis ou une réplique qui sera l'objet de votre fête à Montréal ?..." Et eux qui répliquaient : "Nous ne le savons pas, tout ce que nous savons, c'est que nous avons le Manneken-pis et qu'il vient de Bruxelles."

Et nous "les pôvres" qui étions étonnés de cette réponse. Les Belges en savaient bien plus long que nous. Et aujourd'hui comme eux, nous savons enfin. Nous savons aussi que si nous privions les Belges de Bruxelles de leur petite statue de bronze, il y aurait un tollé général. D'ailleurs, lorsque, l'an dernier, les étudiants se sont emparés du Manneken-pis, de l'Etuve, (le vrai ou une réplique ?) les Bruxellois protestèrent violemment. Mais on leur change leur statue sous le nez et, bravo, Manneken se promène !

Nous, les Québecois, ça nous manque une statue qu'on pourrait faire promener d'un pays à l'autre, que ce soit la réplique ou l'original. La France a sa Jocande, la Belgique son Manneken-pis, mais nous... Il y a bien le monument de Maisonneuve, mais c'est vraiment trop lourd.

Il y a aussi notre statue de Duplessis qu'on cache dans certaines voûtes, mais qu'on devrait faire promener ainsi. Comme ça, personne ne se demanderait plus qu'en faire. Avec une réplique dans la voûte, tout le monde serait content, ceux qui n'aiment pas Duplessis ne craindraient plus de le voir sur un socle, et ceux qui l'aiment se diraient qu'il est toujours là, même si ce n'est qu'une réplique.

Et c'est ainsi sur une fausse solution à un faux problème que prend fin l'énigme du Manneken-pis des Belges de Montréal. Soulignons qu'il y a aussi un Manneken-pis à la Côte-de-Liesse, sur un terrain de golf, et l'on dit même que Romulus Ducharme, le fameux député de Lavialette, en possède un.

Mais ces deux derniers ne sont sûrement que des répliques, mais si l'un des deux était le vrai, ce serait là la vraie solution !

CHAPELLE

SUITE DE LA PAGE 3

dont une porte, quand la chapelle était scellée au corps du bâtiment central de l'hospice Charron entrepris lui-même en 1693.

Après avoir souligné qu'aucun plan d'église à la récollette ne prévoit de sacristie à l'arrière de l'abside, M. Boulanger affirme que si, pour une si petite église construite sur le plan de l'église Sainte-Croix, une sacristie s'imposait, elle prenait alors la forme d'une absidiole sur l'un ou l'autre côté de la nef, faisant alors saillie contre le mur.

M. Boulanger rappelle que l'examen de toutes les cartes publiées jusqu'à 1872 inclusivement ne peut révéler l'existence jusque-là d'aucune construction sur l'emplacement de la maison qu'on veut détruire actuellement au 126 de la rue St-Pierre.

"Par contre, a poursuivi M. Boulanger, le tracé du tronçon sud de la rue St-Pierre, entre la Place d'Youville actuelle et la rue du même nom venant s'engouffrer dans la rue des Commissaires, tel qu'il apparaît sur la carte de 1872, laisse clairement comprendre comment il se fait que l'axe médian de cette maison ne soit pas le même que celui de la chapelle à l'origine.

"Au fait, a précisé M. Boulanger, la façade de cette maison longe le trottoir de la rue St-Pierre, faisant légèrement coude avec la façade du résidu de la chapelle sectionnée en deux dans le sens de la largeur, lorsqu'on a percé la rue du même nom. Cette dernière façade fut érigée en 1872 pour fermer l'immense plaie infligée à la chapelle qui, du reste, était désaffectée depuis 1867 au plus tard, soit lors du déménagement des Soeurs Grises pour leur nouvel emplacement de la rue Guy.

Il reste que la section du mur de l'abside de la chapelle encore debout et l'hospice Charron sont bel et bien des monuments historiques qu'il convient de conserver. M. Boulanger souhaite qu'on restaure le tout à des fins plus utiles au bon renom de la Cité de Montréal.

M. Boulanger suggère d'abattre la constructiton édifiée il y a relativement peu d'années entre la chapelle, le corps principal d'habitatiton de l'hospice Charron et son aile sud-ouest longeant la rue Normant. Il y aurait là de quoi restituer l'atmosphère de la cour intérieure qui s'y trouvait. Toujours selon M. Boulanger, on pourrait en faire une magnifique terrasse à divers usages.

Les autorités de Montréal seront-elles incapables de protéger légalement les monuments historiques qu'il nous reste ?

FLQ

SUITE DE LA PAGE 3

quête de la Couronne, tout simplement.

Me Sheppard continue alors avec une série de questions auxquelles le sergent Leblanc apporte autant de dénégations.

— N'a-t-on pas dit au prévenu qu'il ne serait pas pendu s'il parlait ?

— N'a-t-on pas parlé de représailles contre sa femme et ses enfants ?

— Ne l'a-t-on pas menacé de déportation, en raison de son statut d'immigrant ?

Puis on passe aux conditions matérielles dans lesquelles il a été détenu, pendant ces douze heures.

— A-t-il dormi ? Avait-il un lit dans sa cellule ?

Le sergent Leblanc dit n'en rien savoir.

— A-t-il mangé ?

" Apparemment pas ", de répondre le policier.

Mais il ajoute aussitôt :

" Pour votre information, je n'ai pas plus mangé que lui, cette nuit-là."

— A-t-il bu ?

" Je crois que nous lui avons offert un "coke". Mais il ne l'a peut-être pas eccepté."

—Vous a-t-il demandé d'avertir son épouse de sa détention ?

"Il craignait qu'elle ne soit pas à la maison et que ses enfants aient été laissés seuls. Alors j'ai envoyé deux policiers à son domicile, et ils ont constaté qu'elle était avec les enfants".

Et cela termine, à toutes fins pratiques, la déposition, ou, mieux, la contre-déposition, du sergent Leblanc, et la séance de la matinée.

Le Yukon n'est pas encore une province

Le premier ministre Pearson a déclaré au député conservateur des Territoires du Nord-Ouest, M. Eugène Rhéaume, que ni le Yukon, ni les Territoires du Nord-Ouest n'avaient été invités à la conférence fédérale-provinciale des 26 et 27 juillet prochains sur l'établissement d'un Fonds pour venir en aide aux municipalités et d'un régime de pensions transférables.

3 hommes accusés d'avoir cultivé de la marijuana

Trois individus ont comparu hier après-midi, sous l'accusation d'avoir cultivé et d'avoir été en possesison d'une soixantaine de plants de marijuana.

C'était la première fois, depuis nombre d'années, que la Gendarmerie canadienne repérait de tels plants dans la région métropolitaine.

Ils ont été trouvés dans des pots et des boîtes à fleurs, aux domiciles d'Herbert Spanier, du 3143A, de la rue Appleton, et de William Georgette, du 3134 de la même rue. Le troisième accusé, Charles Clayton, réside à Los Angeles, mais se trouvait présentement en visite à Montréal.

Devant le tribunal, tous trois ont nié leur culpabilité, mais seulement Spanier et Georgette pourront reprendre leur liberté, sous un cautionnement de $1,950.

Georgette, cependant, voulait reconnaitre sa culpabilité immédiatement, mais lorsqu'il a déclaré qu'il avait de sérieuses explications à donner, le tribunal rejeta ses intentions.

Quant à Spanier, il a été remis en liberté, en dépit du fait qu'il attende son procès sous une accusation identique.

A l'île d'Orléans, les fermiers protestent contre la fermeture de leur pont

QUEBEC. (PC) — Les 5,000 fermiers de l'île d'Orléans se sont plaints hier que la fermeture partielle du pont qui est leur seul lien avec la terre ferme leur cause de graves soucis.

Le gouvernement provincial a banni toute circulation lourde sur ce pont depuis la découverte, dimanche dernier, de trois fissures le long du tablier principal d'une longueur de près d'un mille.

Les fermiers ont formulé leurs plaintes, hier, en faisant état plus particulièrement de la difficulté qu'ils ont de pouvoir acheminer leurs produits jusqu'à la région métropolitaine de Québec.

Il leur faut faire désormais trois voyages là où il ne leur en fallait qu'un dans le passé.

Les fermiers ont demandé au gouvernement provincial qu'il mette un traversier à leur disposition pour la période de temps que doivent durer les travaux de réparation.

Les postes de distribution d'essence sont également atteints par les travaux. Les camions-réservoirs ne peuvent franchir le pont étant donné leur poids.

Présentement, le service d'autobus de l'île est maintenu, mais chaque autobus ne peut prendre que dix clients par traversée.

Conseiller accusateur et accusé

A quelques minutes d'intervalle, hier après-midi, un conseiller de Laflèche, dans la banlieue sud de Montréal, est apparu en Correctionnelle dans les deux rôles forts différents d'accusé et d'accusateur.

Devant le juge John O'Meara, il a tout d'abord comparu sous l'accusation d'avoir exigé un pot-de-vin, en exerçant ses fonctions d'édile municipal.

Il appert, en effet, qu'il aurait réclamé une somme de $3,000 du directeur de l'hôpital Régina, à Laflèche, pour faire voter une résolution du conseil au sujet de certains règlements d'urbanisme et de construction.

A la requête de Me Paul Papineau, qui agit en poursuite, le procès de l'inculpé a été fixé au 25, Me Papineau trouvant urgent que l'instruction ait lieu le plus vite possible, dans l'interêt public.

Par la suite, le conseiller Léo Hainault, avec ses procureurs, s'est présenté devant le juge en chef Edouard Archambault pour réclamer une sommation de comparaître contre le chef de police Beaulne, de sa localité.

Il a accusé le policier de l'avoir arrêté illégalement et de l'avoir séquestré pendant un certain temps, le 9 juillet.

Le chef Beaulne devra comparaître en cour le même jour où, à propos, le conseiller reviendra lui-même pour subir son procès.

Il est par ailleurs possible que, d'ici quelques heures, d'autres accusations, et encore plus graves, soient portées contre d'autres personnages municipaux, encore plus importants, de cette ville.

Deux hold-up

ST-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ — Deux bandits masqués ont commis un vol à main armée, vers 10:30 ce matin, à la caisse populaire de St-Alphonse-de-Rodriguez, dans le comté de Joliette. Les deux hommes auraient vidé les tiroirs-caisses, pour ensuite prendre la fuite dans une voiture de couleur rose. Le montant du vol n'a pas encore été déterminé. Personne n'a été blessé; la police provinciale est actuellement à la recherche des deux criminels. St-Alphonse-de-Rodriguez est situé à quelques milles de Rawdon.

* * *

Un important hold-up a rapporté à ses auteurs la somme de $7,000, vers 10 h. 45, ce matin. Quatre individus masqués et armés ont fait irruption dans les bureaux de la compagnie Maple Leaf Potato Chips Inc., situés au 5,500, rue St-Hubert, et, en tenant les employés en joue, ont réussi à s'emparer de tout l'argent de la caisse. Ils ont pris la fuite dans une automobile de modèle récent.

GRATIS
Promenades :
PONY
et
TRAIN "WESTERN"
à Chambly-Ouest
dimanche le 21 juillet

UNIVERSITE DE MONTREAL
COURS DE
L'année académique du
BACCALAUREAT ES ARTS
POUR ADULTES

Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois aux cours du baccalauréat ès arts pour adultes doivent demander leur admission **au plus tard le 1er août** en vue de l'année académique qui débutera le jeudi 12 septembre 1963.

Pour obtenir le prospectus et les formules officielles de demande d'admission, s'adresser à :

Bureau des admissions, Baccalauréat ès arts pour adultes,
Faculté des arts, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3, (733-9951, poste 516)

Vous aurez à débourser beaucoup plus pour égaler sa célèbre saveur!

BOTTLED IN BOND — EST'D 1832
Bonded Stock
Canadian Whisky
Bottled in Bond under Canadian Government Supervision
Goderham & Worts Limited
Toronto, Canada

G & W est la plus ancienne distillerie au Canada — établie en 1832

Comment goûter l'éclipse sans danger

L'éclipse totale de soleil qui se produira dans l'après-midi du 20 juillet soulève beaucoup d'intérêt. Comme service au public, Labatt publie ci-dessous d'utiles renseignements sur l'éclipse ainsi que des suggestions sur la façon de l'observer sans danger.

On ne devrait pas regarder l'éclipse à l'oeil nu sous aucun prétexte.

Q. QU'EST-CE QU'UNE ÉCLIPSE TOTALE?

R. Une éclipse totale se produit lorsque la lune passe entre le soleil et la terre de façon à cacher presque complètement la lumière du soleil.

Q. CE PHÉNOMÈNE SE PRODUIT-IL SOUVENT?

R. Rarement. La dernière éclipse totale visible dans le Québec a eu lieu en 1932. Il n'y en aura pas d'autre avant l'an 2004.

Q. OÙ ET QUAND AURA LIEU L'ÉCLIPSE DE CETTE ANNÉE?

R. Samedi le 20 juillet, entre 5h.30 et 6h. de l'après-midi. L'obscuration totale traversera la province en diagonale du nord-ouest au sud-est. Ce journal publiera l'heure exacte de l'obscuration totale dans votre localité.

Q. COMMENT PEUT-ON L'OBSERVER?

R. Vous pouvez la regarder directement, si vous avez un filtre convenable et si vous êtes prudent. Vous pouvez aussi l'observer indirectement à la télévision ou au moyen d'une autre méthode d'observation indirecte.

CONSEILS PRATIQUES

Pour ceux qui choisiront d'observer l'éclipse directement, voici une liste de conseils qui vous permettront de le faire sans danger.

1. Ne tentez pas de regarder le soleil ou l'éclipse à l'oeil nu — sous aucun prétexte.

2. CHOISISSEZ VOTRE FILTRE AVEC SOIN. Plusieurs matières ont été présentées comme offrant une protection pour les yeux. Elles comprennent la pellicule photographique utilisée en plusieurs épaisseurs superposées, certaines lunettes de soudeurs et les lunettes-éclipse distribuées par Labatt. On ne doit utiliser ces articles qu'en prenant les précautions suivantes:

3. NE REGARDEZ PAS PENDANT PLUS DE 15 SECONDES. Il faut éviter en particulier de regarder directement le soleil ou l'éclipse pendant des périodes prolongées. Regardez pendant au plus 15 secondes à la fois. Puis, regardez ailleurs pendant une égale période de temps. De cette façon, vous éviterez les dommages causés par les brûlants rayons invisibles qui pourraient traverser votre filtre.

4. REPOSEZ-VOUS LES YEUX FRÉQUEMMENT. Encore une fois, pour éviter tout danger, reposez-vous les yeux fréquemment. Regardez l'éclipse pendant 15 secondes. Puis, fermez les yeux et tournez la tête pour une période de repos de 15 secondes.

5. N'ENLEVEZ PAS VOTRE FILTRE PENDANT L'ÉCLIPSE. Même pendant l'apparente obscuration totale, quand l'obscurité semble suffisante pour être sûre, soyez prudent et continuez d'utiliser votre filtre.

6. LES ENFANTS. On ne devrait pas permettre aux enfants de regarder l'éclipse directement, même avec des filtres. Leurs yeux sont sensibles et il se peut qu'un enfant n'apporte pas toutes les précautions nécessaires. (Si vous leur permettez d'observer l'éclipse "en direct", assurez-vous de la qualité de leur filtre et restez avec eux pour les surveiller).

7. LORSQUE C'EST FINI, DÉBARRASSEZ-VOUS DES FILTRES. Par mesure de sécurité, ne laissez pas traîner de filtre à portée des enfants. Ils pourraient regarder fixement le soleil pendant de longues périodes et s'abîmer la vue.

Nous espérons que ces renseignements prouveront leur utilité, en vous permettant de jouir de l'éclipse sans danger. Suivez les règles ci-dessus et vous ne pourrez manquer de connaitre une expérience fascinante, mémorable et sûre.

La Brasserie Labatt Limitée

À VENDRE
DOMAINE BROME INC.

Magnifiques lots sur les bords du pittoresque Lac Brome. Selon votre choix. — Termes faciles.

Avantages immédiats :

Plage ensoleillée — Plan d'urbanisme — A proximité des centres de ski et de l'autoroute des Cantons de l'Est.

Avantages Progressifs :

Terrains de jeux — Parcs — Club de yachts — Quilles — Curling — Golf à proximité.

Informations :

801, rue Sud, Cowansville, Qué.
C.P. 700
Tél.: 263-0440

OU

Sur les lieux: M. HERBERT ROBINSON, FOSTER, QUE.
TEL.: 539-0050

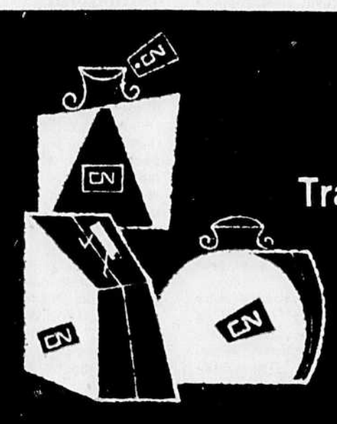

Transport des bagages gratuit jusqu'à 150 livres

Canadien National CN

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
930	Abitibi	42	41¾	42
—	Abit Pr	25	25	—
670	Alkoma	53¼	52	53¼
3500	Alumin	27	26½	27
—	Alum 1 P	22⅝	22½	—
—	Alum 2 P	47¾	47	—
—	Ang C P	53¼	53¼	—
—	A T 4½ P	44	44	—
—	A T 2.90 P	54	54	—
—	Argus	13	13	—
—	Arg 2.50 P	50	49¾	—
—	Arg 2.60 P	52¾	52¾	—
—	Arg 2.70 P	53	53	—
—	Arg C P	9½	9⅝	—
70	Asbestos	25¼	25¼	25¼
—	Atl Sug	24	24	—
—	Ba S 5¾ P	25	25	—
400	Banq CN	74½	74½	74½
325	Banq Imp	61	60⅞	60⅞
1720	Banq Mon	62	61⅞	62
1125	Banq N-E	67½	67½	67½
50	Banq PC	48	48	48
970	Banq Roy	72	71½	71½
200	Ban Tor-D	62¼	61⅞	62¼
—	Bath P A	53¾	53¾	—
9315	B Phone	52¾	52½	52¾
1140	BA Oil	27	27	27
450	BC Forest	18	17⅞	17⅞
500	B C Power	20½	19¾	19¾
—	BC Phone	55¾	55¾	—
—	Brockvl pr	7½	7½	—
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Bruck A	20¼	20¼	—
—	Bruck B	450	450	—
—	Build Prod	26½	26½	—
—	Bulolo	6	6	—
—	Cdn Foun	415	415	—
800	Call Pow	21	20¾	20¾
75	Can Cem	36	36	36
—	C Cem pr	28½	28½	—
—	C Dom Sug	29	29	—
50	Cl Fndry	21¾	21¾	21¾
—	Cl Fdry 4¼	90¼	90¼	—
—	Can Malt	88¾	88¾	—
—	C Saf 4.40	96	96	—
—	C S L	50¼	50¼	—
3300	V. Aviation	9½	8¼	9
6520	C Brew	10⅛	10	10
100	C Br pA	52¾	52	52
300	C Brew pB	52½	52½	52½
—	C Br Alum	10	10	—
—	C Bronze p	94	94	—
—	C Celan	37⅞	37	—
264	C Chemical	9⅜	8¾	9⅜
—	C Chem w	4	4	—
—	C Hydrocb	17⅞	17⅞	—
100	C I L	15	15	15
—	C I L pr	83½	83½	—
1400	C Int Pow	15	15	15
255	C I Pow p	46½	46½	46½
—	C Marconi	425	425	—
7220	CPR	29¾	29½	29¾
200	C Pet p	10¾	10¾	10¾
—	C Vickers	18½	18½	—
—	CWNG 4 p	17	17	—
100	Cap Wire	7½	7½	7½
1650	C Del Rio	710	710	710
—	Chrysler	68½	68½	—
—	Coghlin	6¼	6¼	—
—	Coll Cell	7	7	—
1400	Cons MS	25	25	25
100	Cons Text	6	6	6
—	Consu Gl	43	43	—
—	Corby B	17¼	17¼	—
—	Cor Credit	6¾	6¾	—
225	Cr Zell A	25	25	25
—	Crush Int	13	13	—
—	Denison	11⅛	11⅛	—
2535	Dist Seag	50⅛	49	50¼
—	Dome Pete	14⅛	14	—
1050	D Bridge	7	7	10
100	D Coal p	12½	12½	12½
—	D Corset	21½	21½	—
220	D Fndry	62½	61½	62½
325	D Glass	17½	17½	17½
350	id pr	19	19	19
200	D Lime	6¾	6¾	6¾
100	D Steel	12¼	12¼	12¼
1000	D Stores	15¼	15	15¼
250	D Tar	17⅛	17	17⅛
—	id pr	23¼	23¼	—
1250	D Text	19	18½	19
—	Donohue	24⅞	24⅞	—
—	Dow Brew	50	50	—
150	Du Pont	37½	37¼	37½
1	id pr	85	82½	—
1500	Dupuis A	10¼	10¼	10¼
—	E Koot	38	38	—
—	Electrolux	7	7	—
935	Falcon	55¾	55	55¾
100	Fam Play	18	18	18
—	Fleetwood	20	20	—
—	Foundation	8⅞	8⅞	—
105	Fraser	28½	28½	28½
100	F Pete Pr	2 80	2 80	2 80
—	Frosst A	20	20	—
—	Gat 5 Pr	1 03	1 03	—
—	id 5½ Pr	107⅛	107⅛	—
—	Gen Dyna	26½	26½	—
—	Gen Motors	75¼	75¼	—
—	G S Wares	13½	13½	—
—	Gr Br C	11¾	11¾	—
1150	G L Paper	18½	18	18½
—	Gunnar	9	9	—
—	Handy And	15	15	—
—	Hardee	200	200	—
275	Hawk Sidd	5½	5½	5½
100	Hollinger	26⅜	26⅜	26⅜
100	Home Oil A	10	10	10
500	Hom O B	11½	11½	11½
—	Horne Pf	150	150	—
—	H Smith pr	43	43	—
420	Hud Bay	54⅜	54½	54⅜
1300	Hud Bay C	14	14	14
100	Husky Oil	5¾	5¾	5¾
425	Imp Oil	40¼	40	40
325	Imp Tob	13⅜	13⅜	13⅜
100	Imp Tob	6¼	6¼	6¼
8500	Ind Accep	22¼	22	22⅜
—	I Ac pr	48½	48½	—
—	I Ac pr	97	97	—
—	Inland C pr	17¾	17¾	—
200	Int Bronz	20	20	20
1660	Int Nickel	64¼	64¾	63¼
—	Int Pap	30½	30½	—
1025	Int Util	23½	23	23½
250	Int Util pr	50½	50	50
1150	Interp P L	81½	80	81½
—	Iro Glass Pr	10½	10¼	—
—	Jamaica	11¼	11¼	—
575	Labatt	16	15¾	16
275	Lau F 'A'	13¾	13¾	13¾
—	Lau F 2.00	38¾	38¾	—
—	Lewis Bros.	7¼	7¼	7¼
425	Loblaw 'A'	7¾	7⅜	7¾
375	Loblaw 'B'	8	8	8
400	Loeb M	18	17¾	17¾
—	MacLar 'A'	23¼	23	—
200	MacL 'B'	23	23	—
4465	MacM Pow	23½	22¾	23½
—	Mail Conv	26	26	—
475	Mariti Tel	21	21	21
5415	Mass F	13¾	12⅞	13¾
25	Mass-F	107½	107½	107½
—	Met Store	8	8	—
300	Miron Pr	11¼	11¼	11¼
575	Molson A	28¾	28½	28½
500	Molson B	29	28¾	28¾
305	Mtl Loco	12¾	12½	12½
105	Mtl Trust	90	90	90
1535	Moore C	50	47⅞	50
—	Nat Trust	94	94	—
1800	Noranda	35¼	33½	35⅛
500	N S Light	24⅞	24½	24½
1425	Ogilvie	12½	12	12½
—	Ogilvie	38	38	—
150	Ont Steel	18½	18½	18½
1500	Pac Pete	12	10¼	10¼
1082	Page-Hers	19¾	19¾	19¾
—	Penmans	29½	29½	—
95	Pennma	120	120	120
—	Placer	26¾	26¾	—
5405	Power C	9	8¾	9
2065	Price Br	34⅞	34	34¾
—	Price pr	90½	90½	—
425	Prov Tr Pr	48½	48½	48½
3000	Qn Gas	7½	7	7½
75	Que Phone	45	45	45
50	Qn Gas Pr	98	98	98
—	Reed A E	7⅜	7⅜	—
—	Reitman's	10½	10½	—
—	Rietman's A	9¼	9¼	—
365	Rio Algom	12⅜	12¼	12⅜
252	Rolland A	8½	8½	8½
—	Rothmans	7	7	—
—	Russel A	10½	10½	—
—	St L Cem A	19	19	—
—	St L C Apr	102	102	—
2595	Salada F	9½	9¼	9⅜
—	Scott L	8	8	—
—	Shaw 4pr	44.70	44.70	—
—	Shell inv p	27	27	—
900	Shell Iw	6.00	6.00	6.00
2300	Shell Oil	16¼	15¾	16¼
—	Sher Will	23½	23½	—
20	Sher W p	130	130	130
1150	Shop Save	8¼	7⅞	8
100	Sicard	7¾	7¾	7¾
100	iSmpsons	33⅜	33½	33⅜
—	Sogemin pr	13¾	13¾	—
100	Southam	31	31	31
—	Std S Steel	10½	10½	—
7040	Steel Can	19¾	19	19⅝
600	Steinbg A	22½	21	21
—	Steinbg p	105⅞	105⅞	—
300	Texaco C	46½	46	46½
1365	T Fin A	13	12½	12⅞
2400	Tr-Can Crp	10⅝	10	10½
2375	Tr-Can PL	27	26⅞	27
316	Tr Mt PL	14¾	14¼	14¾
—	Triad Oil	160	160	—
200	Turnbull El	12¼	12¼	12¼
—	Turnbull E p	23¾	23¾	—
400	UN Steel	5	5	5
—	Viau	12¼	12¼	—
645	Walk GW	55⅛	54½	55
—	W & Knapp	80	80	—
—	WCoast Tr	15	15	—
252	WCoast T V	13⅞	13⅞	13⅞
—	W Pac Pd	17⅞	17⅞	—
—	Weston A	16¾	16¾	—
—	Wst A w	8.95	8.95	—
900	Weston B	19	19	19
—	Zeller's	37¼	37	—
—	Zeller's Pr	49	49	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
7000	Ajax	16	14	15
—	Alpha	400	400	—
—	Alpha A	5¾	5½	—
1500	Alscope	72	61	61
1000	Alsof	21	21	21
—	AMg B B	3	3	—
2000	Ameran	5½	5½	5½
7900	A A Mol	215	175	195
—	Ang C P	$ 36	36	—
—	Ang-Rouy	$ 8¾	8¾	—
—	Anthonian	4½	4	—
—	Arno	6	6	—
6400	Atlas T	265	250	260
—	Augustus	25	25	—
—	Aut B	40	40	—
—	Baker T	12	12	—
—	Band-Ore	7	7	—
—	Beau Placer	13	10	—
1000	Bellechasse	13½	13	13½
—	Black River	6	6	—
1135	Blue Bon	$365	350	350
—	Bl B Wts	650	650	—
—	Bluewater	11	10	—
1000	Bornite	15½	15½	15½
—	Bruneau	18	18	—
400	Cal-Ed	$ 20	20	20
—	Calumet	3½	3½	—
—	Camp Ch	415	415	—
500	C-Collier	$ 9⅜	9⅜	9⅜
—	C-Collier	18	18	—
300	Cdn Dev	420	420	420
100	C Dredge	$ 6	6	6
5000	CIndust Gs	40	40	40
—	CIInv Tr	$ 26½	26½	—
—	Cdn P&P	$ 13	13	—
—	Canorama	13	13	—
300	Casavant	485	485	485
—	Carbec	7	7	—
5000	CartierQue	6	6	6
—	Cassiar	11¼	11¼	—
—	Catelli A	$ 30⅛	30⅛	—
—	Cent Man	4	4	—
500	Chemalloy	71	68	68
300	Cessland	180	180	180
—	Chib Copp	12	12	—
—	Chipman	4	3½	—
—	Cleveland C	4	4	—
1000	Com B M	4 05	4 00	4 05
400	ComBM w	140	140	140
—	Cominga	3	3	—
—	Com O&G	70	67	—
—	C Bellekeno	11	11	—
—	C C Cad	4½	4½	—
—	C Div S A	60	60	—
—	C Div S p	25	65	—
—	Mogador	20	18	—
1140	C New Pac	20	16	16
788	Cons Papr	38⅜	38	38⅛
3000	C Q Yell	6	6	6
—	Copstream	14	14	—
—	Couvrette A	9½	9½	—
—	Crusade	8	8	—
—	Dalfens	13	13	—
—	Deer Horn	62	61	—
—	Delta Elct	1.65	1.60	—
—	Denault A	15	15	—
—	Dome	30⅛	30	—
4300	D Explorers	30	26	28
—	D Leaseh	17	17	—
150	D Oilcloth	$ 27	27	27
39700	Dumagam	175	152	169
5200	Dumont	19	18	18
—	E Koot 7p	$ 2	2	—
500	Elder	84	84	84
—	Emp Oil	3	3	—
12000	Equity Ex	15½	15	15½
—	Electrol erg	10¼	10¼	—
6000	Fab Met	14½	13	13
—	Fabi	8½	8½	—
—	Fano	2½	2½	—
—	Fiscal	6½	6½	—
—	Fiscal pr	18	18	—
—	Flint Ro	12	12	—
2500	Fort Relian	21	21	21
10500	Fox Lake	27	23	23
—	Futurity	17	17	—
—	Frigi frg	1.50	1.45	—
100	G Auto	3 60	3 60	3 60
1100	Glen L	1.55	1.45	1.45
—	Gold Age	28	27	—
200	Grissol	130	130	130
175	Hub'rd A	$ 25	25	25
50	Inl Chem	300	3.00	3 00
1700	Inspirat.	2.10	2.10	2.10
—	I. Ceram	5½	5½	—
3300	I. Helium	1.25	1.10	1.15
—	I. Atlas	1.25	1.10	—
—	Int Dredg	9	9	—
—	Inv Found	$ 51	51	—
—	id 6 Pr	$ 52¾	52¾	—
—	Jaye Expl	18	18	—
2950	Jubilee	3.00	2.75	3.00
—	Keeley	29	29	—
—	Kent. Avia	5¼	5¼	—
4700	Kiena	4.20	4.10	4.10
600	Kodiak P	1.15	1.05	1.10
—	Kontiki	5	4	—
100	Lab Accep	$7¾	7¾	7¾
100	Labrador	$26½	26½	26½
2200	Laduboro	125	125	125
—	Lait Leclerc	7⅜	7⅜	—
—	L Dufault	720	720	—
450	Lambt A	$20	20	20
—	Lamont 'A'	11½	11½	—
200	Leland P	5½	5½	5½
—	Lingside	3½	3½	—
—	Lith Corp	6½	6½	—
—	Majortrans	4½	4½	—
1500	Malartic HL	42	42	42
—	Massval	7½	6	—
—	Matachewa	13½	13½	—
—	McIntyre	$50	50	50
4500	McKinney	14	14	14
—	Melchers pr	$5⅝	5⅝	—
—	Merc Chip	19	19	—
2500	Mid Chib	29	28	29
200	Midepsa	175	170	170
—	Min Corp	$18⅛	18⅛	—
2000	Mistango	23	23	23
—	Molyb	45	45	—
2500	Monpre	6	6	6
144850	Mt Pleas	90	70	81
—	M R Daries	7½	7½	—
—	M R Rice	12	12	—
—	Mussens	9	9	—
100	Nat Aut	150	150	150
—	Native Min	13	13	—
—	N Forma	2	2	—
—	Nfld Lig	$112	112	—
1000	Newrich	15	15	15
2500	N W Am	10	9½	9½
350	Norac F	$ 11	11	11
—	N A Asbes	6	6	—
—	N A Rare	28	28	—
—	N Canalask	20	20	20
6000	Opemis E	13	13	13
—	Opemis C	7.20	7.20	7.20
—	Paramaq	16¼	16¼	16¼
—	Paton	$ 10¼	10¼	10¼
12000	Pat Silver	27	23	23
2000	Paudash	5	5	5
1300	Peace Riv	3.05	2 80	2 80
—	Phoenix O	66	61	61
4500	Pitt Gold	6	6	6
—	Porcupine	4½	4½	4½
50	Pow C 1p	$ 47	47	47
200	Pow C2p	$ 9¾	9¾	9¾
600	Que Coba	3.00	2 90	2 90
—	Que Lith	2.30	2 30	—
270	Que Smelt	10	10	10
—	Que PH	$ 19½	19½	—
—	Que PH	$ 19½	19½	—
—	Que PH	$ 20	20	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Renold	$ 17	17	—
200	Ruby Foo	245	230	245
—	Ruby F w	30	30	—
975	St L Colu	3 20	3.10	3 15
400	St Law Div	90	90	90
5000	Saucon D	22	19	20
2500	Silver Reg	43	40	40
13500	Silver Sum	67	64	64
500	Siscoe	30	30	30
—	Sobey's	$ 15	15	—
6000	S Dufault	11½	11	11½
—	SC Pw 6 p	$117½	117½	—
6200	Spartan Air	50	45	48
2900	Stairs Ex	195	185	192
1000	Stand Gold	7	7	7
—	Sullivan	148	148	—
—	Suptest O	$ 16¾	16¾	—
3500	Tache	8½	8½	8½
1000	Talisman	80	80	80
1000	Tazin	6½	6½	6½
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	4½	4½	—
—	Tr C Freez	235	235	—
—	U Asbest	330	330	—
—	U Corp B	26	26	—
2000	Un Obalski	40	40	40
—	U Principal	30	30	—
—	U Towns El	15½	15½	—
—	Val-Mar	5⅛	5⅛	—
450	Vand Hout	120	100	110
1000	Vanguard	8	8	8
1500	Weedon	4	4	4
—	Westburne	82	82	—
—	W.-Helium	30	30	—
300	Westeel	$ 12½	12¼	12½
—	Westville	4	4	—
500	York Spec	5¾	5¾	5¾

rendement des valeurs

		Taux $	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	•	2.00	44	4.54
Algoma Steel		1.40	56	2.50
Aluminium	•	.60	29	2.06
Argus Corp	•	.30	13	2.30
Bell Tel	•	2.20	56	3.92
B A Oil	•	1.00	28	3.57
B C Forest		.60	19	3.15
Bldg Prod.		.90	26	3.46
C & D Sugar	•	1.00	29	3.44
boni incl.		1.20	29	4.13
Can. Cement	•	1.20	37	3.24
Can Iron Ddy	•	1.00	22	4.54
Can Malting	•	2.00	88	2.27
boni incl.		2.50	88	2.84
Can. Steam		1.80	50	3.60
Cdn Brew	•	.40	11	3.63
C. Celanese	•	1.80	68	2.64
C I L	•	.60	16	3.75
CPR	•	1.50	33	4.54
Cons. Glass		.80	41	1.95
Cons Parer	•	2.00	39	5.12
boni incl.		2.80	39	7.17
Crown Zell A		1.00	25	4.00
Dist Seag	•	1.80	53	3.39
Dom Bridge	•	.40	19	2.10
D Fdry & S	•	1.60	66	2.42
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	•	.40	16	2.50
Dom. Oilcloth		1.20	28	4.28
boni incl.		1.30	28	4.64
Dom Tar	•	.80	18	4.44
Dom Textile	•	.30	20	4.00
boni incl		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	25	4.00
Dow Brew		1.50	50	3.00
boni incl.		.80	39	2.05
Du Pont	•	.75	39	2.05
Foundation	•	.50	9	5.55
Fraser	•	1.20	29	4.13
boni incl.		1.40	29	4.82
Frosst "A"		.60	20	3.00
boni incl.		.65	20	3.25
Grat Lakes P	•	.80	19	4.21
Imp Oil	•	1.20	41	2.92
boni incl.		1.40	41	3.41
Imp Tobacco		.60	14	4.28
boni incl.		.75	14	5.35
Ind Acept	•	1.00	25	4.00
INtl Paper	•	1.05x	31	3.38
Interp Pine	•	3.00	83	3.61
boni incl.		3.10	83	3.73
Intl Util	•	1.60	24	6.66
Labatt	•	.55	17	3.23
Laura Secord	•	.70	16	4.37
MacLaren P & P		1.00	23	4.34
boni incl		1.10	23	4.78
MacMilln B&P	•	1.00	24	4.16
Massey-Feig	•	.50	15	3.33
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson "B"		1.00	30	3.33
Moore Corp		100x	53	1.88
Ogilvie Flour	•	.60	13	4.61
Nat Drug	•	.80	16	5.00
Page-Hersey	•	.90	21	4.28
Penmans		1.80	29	6.20
Power Corp	•	.25	10	2.50
Price Bros.		2.00	35	3.71
Rolland Paper A		.30	10	3.00
Salada Foods		.24	10	2.40
boni incl.		.30	10	3.00
Simpsons	•	.90	34	2.64
Southam		1.20	32	3.12
Steel of C		.70	21	3.33
St. Lawr Corp	•	1.00	22	4.54
Texaco		1.60	48	3.33
Traders Fin A	•	.80	14	5.71
Viau Ltée	•	.80	12	5.83
Wolk-G & W	•	1.60	57	2.80
boni incl.		2.00	57	3.50
Zellers	•	1.40	37	3.78
BANQUES				
Can Imp.	•	2.00	64	3.12
boni incl.		2.00	64	3.12
Can at	•	2.00	77	2.59
boni incl.		2.40	77	3.11
Montréal	•	1.90	64	2.97
boni incl.		2.17½	64	3.23
Nouv.-Ecosse	•	2.20	71	3.09
boni incl.		2.45	71	3.45
Provinciale	•	1.20	50	2.40
boni incl		1.45	50	2.90
Royale	•	2.40	75	3.20
boni incl.		2.65	75	3.52
Tor-Dom		2.05	63	3.25
boni incl.		2.05	63	3.25
PRIVILEGIEES				
Abitibi	•	1.12½	25	4.50
BC Tel 4½%	•	4.50	92	4.89
Celanese $1.75	•	1.75	38	4.64
Can Cement	•	1.30	29	4.48
Dom Glass		.70	19	3.68
Dom Textile	•	7.00	20	3.50
Du Pont	•	3.75	82	4.57
Ogilvie Flr	•	1.75	38	4.60
Power C 4½%	•	2.25	46	4.89
Weston 4½%	•	4.50	99	4.54
MINES				
Asbestos	•	1.20	26	4.61
boni incl		1.60	26	6.15
Cons Smelt	•	.80	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	•	.80	30	2.66
Falconbridge	•	2.00	59	3.38
boni incl.		2.50	59	4.23
Hollinger	•	.60	27	2.22
Hudson Bay	•	3.00	56	5.35
Int Nickel	•	2.00x	65	3.07
boni incl.		2.20	65	3.38
Kerr-Addison	•	.80	7	11.42
Noranda	•	1.20	37	3.24
Quemont	•	.90	10	9.00

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4 15 dé.	1963	99⅞	100⅛
3¾ 1er sept.	1965	98¼	98¾
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	93½	94¼
5½ 1er avril	1969	103¾	104½
4¼ 1er sept.	1972	94¾	95½
5½ 1er oct.	1975	103	103¾
3¼ 1er juin	1976	83¼	84
4½ 1er sept.	1983	92¼	93¾
3 Perpétuels		70	71
CNR 5½ 15 déc.	1964	103½	104
CNR 4½ 1er av.	1967	99¼	100
CNR 5¾ 1er jan	1985	107½	108½
CNR 4 1er fév.	1981	86¼	87¼
CNR 5 1er oct.	1987	97¼	98
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu Fin 5½	1983	101½	103
BC Electric 5¼	1988	95	97
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 3¾	1969	93½	94½
BC Electric 5¾	1977	101½	102½
BC Po 5 15 Sept	1982	93	95
Manit 5¾ 15 jan	1981	104	105
NB 3½ 15 Sept	1965	97½	98½
NB 5¼ 15 Déc.	1986	99	100
Newfnd 6, 1er f.	1981	102	104
N Sco 5½ 1 Set	1982	99½	100½
N Sc 3¼ 15 Juin	1965	97	98
Onta 3 15 Avril	1965	97	98
Ont Hyd ½¼ Nov	1983	99½	100¼
Ont Hyd 4 mar	1966	97½	98½
Ont 5¼ 1 Oct.	1983	100	101
Que. 4¾, 15 jan.	1977	94¾	95¾
Q. 5¼, 1er août	1985	98¼	99¼
Queb 5½, 1 Juin	1980	101	102
Queb 5¾ 1 fév.	1966	102	104
Québec 6, 1 août	1972	105	106
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P&P 4½	1966	102¼	103¼
Brazilian T. 4½	1971	70	74
Can. Delhi 5½	1973	95	97
Cdn Petro 4	1972	87	89
Cdn Utilities 5¾	1977	134	—
Gery Lines 5½	1979	168	—
Gryhnd Lines 5½	1978	171	—
Home Oil 5¾	1971	103	—
Home Oil 6	1975	112	114
Inla Cement 4½	1976	92	—
Inland N Gas 5½	1977	96	98
Triad Oil 4¾	1971	92	94
Loblaw 4¾	1976	129	—
Ottaw 5½ 2 Juil	1980	100	101
Pac Pete 5	1977	112½	115½
Vanco. 6, 15 juin	1980	100	102
Shaw W P 5½	1972	101	102
Simpson's 5	1976	136	136
Simpson's 5½	1979	106	—
T.C.P. 5	1988	125	127
TCP Inc Not 5½	1987	190	195
Met To 5½ 15 fé	1982	102	103
MUNICIPALITES			
Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 5½, 1er déc.	1981	99	100
Utd. Town El 6¼	1981	118	—
Westc'st 5½ ex-c	1988	105	107
Qué 6 1 août	1982	105½	106¾
Qu Hy 5½ 1 No	1985	101	102
Qu Hy 3½ - Mar	1975	86	87
Sask 5½ 10 mars	1982	101	102
INDUSTRIES			
Alb. Gas Tr. 5¼	1981	98	99
Abit P P 6¼	1977	104	—
Algoma Stel 5¼	1978	98	99
Alum of Can 4½	1973	95	96
BA Oil 5⅛	1977	98	99
C.B. Alum 5¾	1980	101	102
Cdn Brews 5	1983	95½	95
Cdn Brews 5½	1986	100	101
Can. Chemi 5¼	1971	98½	—
Can Cement 5¼	1976	98	99
CIL 5¾	1977	101	102
CPR 3¾	1972	89	90
C.P.R. 5	1983	94½	95½
Crédit Fonc 5½	1974	100	101
Dom Tar 5¼	1978	98	99
Dom Stores 5½	1976	100	—
Dom Textil 4	1966	96½	97½
GM Accept 4¾	1969	97	98½
Imperial Oil 3	1969	90	91⅛
Indus Accept 5¾	1892	101	102
Loblaw Groc 6	1977	102½	103½
Massey Ferg 4½	1976	93½	94½
Reynolds Al 5¾	1976	100½	—
Shell Oil 4½	1976	91	93
Shell Oil 5⅞	1977	101½	103½
St Law Corp 5	1978	96	97
Simpson's 4¾	1973	96	—
Steinberg 5¼	1973	99	—
T.C.P. 5.85	1987	100½	101½
Traders Fin 5¾	1974	100½	101½
Weston Geo 4¾	1971	95½	97
SERVICES PUBLICS			
Anglo-Teleph 6	1983	102	103
Avalon Tel 3½	1966	94¾	—
Bell Teleph 3¾	1979	84½	85½
Bell Telph 5¾	1982	102	103
Bell Teleph 6½	1978	106	107
Bowat Pow 3¾	1980	83½	—
Brazil Tract 4¾	1970	74½	—
BC Telepho 5¼	1983	97½	98½
Calg Power 3¼	1972	87	—
Cadn Electric 4	1968	92	—
Cdn W Nat 5¾	1982	99½	—
Consum Gas 5¾	1977	101⅛	—
East Lt & P 4	1969	89½	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	101½	103
Marit Electric 4	1975	86	—
Nfld Lt & P 4½	1974	91	—
Nlfd Lt & P 5¼	1978	98	—
N On N Gas 5½	1982	101	102
N Telephone 6	1981	101½	—
Power Corp 5½	1977	99	—
Power Corp 5¾	1983	101	—
Q Nat Gas $¾	1955	93	94½
Que Tel 6	1977	102	—
Shaw W & P 3½	1970	87½	—
Shaw W & 4¼	1967	94	95½
Union Gas 5	1977	95½	97
IMMEUBLES			
Brant Cr Real 5	1978	95½	—
Eaton's Real 3½	1968	94½	—
Eaton's Realty 5	1978	96	—
Lob. Leased 5½	1983	100	—
Steinberg's P. 6	1982	102	—

La réaction au projet Kennedy s'atténue

Dans la seconde moitié de la dernière séance des Bourses de **MONTREAL**, les cours continuaient à se ressentir des effets du projet de loi du président Kennedy visant à prélever une taxe de 15% sur les achats américains de valeurs canadiennes. Le volume des affaires restait cependant moyen.

A part les titres canadiens qui jouissent d'une certaine popularité parmi les investisseurs américains, les banques ont été le plus durement frappées.

Banque Provinciale a perdu trois points, la Banque Royale deux, et la Banque Impériale 1¾. Toronto - Dominion, Nouvelle-Ecosse et Montréal ont abandonné un point ou plus.

La plupart des valeurs industrielles accusaient des moins-values sensibles. Les valeurs minières aussi perdaient du terrain.

* * *

A **TORONTO**, après une matinée au cours de laquelle, selon les mots d'un commentateur de la Presse Canadienne, le marché "a failli échappé au contrôle" des opérateurs, la seconde moitié de la séance s'annonçait moins dramatique.

L'indice des industrielles, qui avait fait un plongeon de plus de 15 points, a repris un peu du terrain perdu et le rythme des transactions a semblé s'abaisser.

Parmi les plus forts perdants, on remarque Moore Corporation et la plupart des aciéries.

Les banques aussi, comme à Montréal, ont subi quelques durs coups. Parmi les métallurgiques, Falconbridge et Noranda ont perdu plus d'un point.

L'indice du compartiment des pétroles a touché son niveau le plus bas de l'année avant d'amorcer une remontée lente.

* * *

Le fait saillant à NEW YORK, depuis l'ouverture jusque tard dans l'après-midi, a été la faiblesse des valeurs étrangères. Le repli de ces titres a commencé dans l'après-midi de jeudi, après l'annonce du projet de taxe Kennedy.

Aluminium Limited, Royal Dutch, Canadian Pacific et International Nickel ont reculé d'une fraction.

Les autres secteurs du marché montraient des signes de fermeté et les prix avaient une nette tendance à la hausse.

Les observateurs notent que le marché de New York résiste admirablement aux pressions qui se sont exercées depuis quelques jours, à la suite de la baisse des réserves d'or, de la hausse du taux de réescompte, etc.

Les titres des sociétés qui viennent de publier des rapports semestriels laissant prévoir des résultats annuels encourageants, bénéficient de l'intérêt des investisseurs.

* * *

Le projet Kennedy a d'abord causé une chute des cours des titres étrangers à **LONDRES**, mais après un certain temps, le marché de la City s'est stabilisé, du moins dans bon nombre de compartiments.

Les titres libellés en dollar suivent le comportement des bourses d'Amérique, les valeurs canadiennes étant les plus durement frappées.

Algoma est tombé de plus de 5 points, tandis qu'Abitibi, Hiram Walker, et International Nickel accusent des baisses sensibles.

Canadian Pacific a essuyé une perte de trois points tandis que les banques canadiennes accusent des moins-values sensibles.

Le reste du marché est plutôt terne, avec des prix mixtes.

Les aurifères sont négligés, les cuprifères se raffermissent et les autres métallurgiques sont calmes.

* * *

Les dispositions générales du marché de **PARIS** sont bien médiocres en cette fin de semaine, mais en fonction de la lourdeur caractérisée dont sont empreintes de nombreuses places étrangères, elles peuvent être considérées comme très résistantes.

Les mesures exposées hier par le président Kennedy pour mettre un terme à l'hémorragie de dollars, et singulièrement celle pénalisant les emprunts faits par l'étranger aux Etats-Unis ont fortement déprimé les places financières du Canada, du Japon et d'Europe dont celles d'Allemagne, de Grande-Bretagne et d'Italie.

En ce qui concerne la France, les nouvelles dispositions américaines ne devraient pas la toucher puisque, comme le rappelait vendredi matin le ministre des Finances, la politique financière française est, depuis longtemps, de décourager les appels de capitaux américains.

La place parisienne ne pouvais de Francfort. Nouvelle rente à son environnement boursier et des dégagements se produisent un peu partout, qui sont absorbés avec des fortunes diverses.

Brusque reprise d'activité sur le marché de l'or où la tendance est ferme parmi les pièces.

du parquet de la bourse

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	2 h.
800	Abacon	130	100	130
1515	Abitibi	$ 43½	42	43½
275	Abit p	$ 25¼	25	25
z80	Agnew-S	$ 10	10	10
5450	Alta D	275	260	260
5455	Alt D v	250	215	250
1100	Alta D w	90	90	90
3250	Alta G	$ 27¾	27	27½
15	Alta G p	$110	110	110
20	Alt G B p	$108⅝	108⅝	108⅝
900	Alta G w	775	755	770
z15	Alg Cen	$ 22	22	22
3527	Algoma	$ 53¾	51½	53¾
z70	Algonqu	$ 10¾	10¾	10¾
10251	Alumini	$ 27⅛	26⅜	26⅞
100	Alum 2	$ 46¼	46¼	46¼
630	Argus	$ 11⅞	11¼	11¾
500	Arg B	$ 52½	52	52
5605	Arg C P	$ 9	7¾	8¼
290	Arg 250	$ 51¾	51	51½
70	Arg 269	$ 51⅜	51⅜	51⅜
250	Ash Tem	$ 16¼	16¼	16¼
300	Ashdown	$ 7½	7½	7½
1175	Atl Sug	$ 24⅛	23¾	23¾
225	Auto El	450	450	450
200	Autofab B	33	33	33
31	Atl 2p 6	$ 25¼	25¼	25¼
2899	Bnk Mont	$ 62¾	60¼	62½
2476	Bank NS	$ 69	67½	69
z25	Bath P	$ 18	18	18
50	Beav Lum	$ 36¾	36½	36½
22522	Bell Pho	$ 53	51¼	52⅞
z20	MBowat p	$ 51	51	51
z20	Bow 5½p	$ 51½	51½	51½
25	Bow-M p	$ 50½	50½	50½
100	Bramale	$ 5¼	5¼	5¼
125	Brazil	305	305	305
z75	Br Tnk	200	200	200
z60	Br Tank p	$ 22⅛	22⅛	22⅛
45	Bright	$ 85	85	85
1693	BA Oil	$ 27¼	27	27⅛
3560	BC Forest	$ 18⅛	17½	18⅛
200	BC Pck B	$ 17	16½	17
3583	BC Pow	$ 20½	20	20½
110	BC Phone	$ 52½	52½	52½
25	BCP 5¾p	$106	106	106
100	Bruck A	$ 20	20	20
100	Bruck B	500	500	500
40	Bc P 5¼	$102	102	102
850	Burns	$ 8¾	8½	8½
700	Cabol	55	55	55
3950	Cal Pow	$ 21¼	20½	21
200	Can Bread	$ 5	5	5
475	Can Cem	$ 37	36	36
25	C Cem p	$ 28	28	28
25	Can Foils	$ 43½	43½	43½
200	C Foils A	$ 40	40	40
275	Cl Fndry	$ 21¾	21¾	21¾
z6	Cl F 4¼	$ 88½	88½	88½
50	C Pack B	$ 61¾	61¾	61¾
200	CSL	$ 50	49	49
1950	CAE	$ 9¾	8½	9
11980	C Brew	$ 10¼	10	10¼
465	C Brew A	$ 52½	51¼	51½
205	C Brew B	$ 52½	52½	52½
400	C Br Alm	$ 10¼	9½	10¼
690	CBal A w	200	200	200
50	C Cel 175	$ 36¼	36¼	36¼
6100	C Chem	$ 9⅜	8¾	9⅜
9450	C Chem	360	310	350
1300	C Collirs	$ 9⅜	9¼	9⅜
1055	C Drege	$ 6¼	6	6¼
z52	C Found p	$18	18	18
50	CGE	$ 32	32	32
500	CGE pr	$ 37⅞	37⅞	37⅞
200	CG Sec A	$ 15⅜	15¼	15⅜
1136	C Hydro	$ 16⅞	16	16⅞
3193	C Imp Bk	$ 61⅞	60½	61⅞
3520	C Ind Ga	$ 8⅛	7⅞	8
6600	C Ind Ga	40	36	36
760	CIL	$ 14¾	14½	14¾
510	C Marc	425	410	410
18990	CPR	$ 30⅛	29	29⅞
500	Cdn Pet	$ 10¾	10¾	10¾
130	Cdn Tire	$ 34	32⅜	34
175	C Tire A	$ 26	25	26
350	C Util	$ 34⅛	34	34⅛
z5	C Util pr	$100⅝	100⅝	100⅝
z25	C Vickers	$ 19	19	19
100	CWN Gp	$ 16	16	16
170	C Westng	$ 27	27	27
100	C W prop	$ 5	5	5
100	Cap Bldg	320	320	320
340	Chat-Zai	$ 15	14¾	15
1245	Clairtone	$ 6½	6¼	6¼
1125	Clairton w	280	265	265
1750	Col Cell	$ 6½	6½	6½
1800	Con Bldg	$ 9	8½	8½
350	Con B pr	$ 8¼	8¼	8¼
399	Con Bldgw	560	525	525
54975	Con MS	$ 25	24½	24¾
2155	Con Pa	$ 38⅛	38	38⅛
12992	Con G N	$ 11	10½	10¾
100	Con G B	$107⅝	107⅝	107⅝
100	Corby vt	$ 18½	18½	18½
9350	Coronatio	$ 5½	5¼	5⅜
1600	id wt	155	150	150
25	Crown Tr	$ 60	60	60
1757	Crush Int	$ 12½	12	12½
6475	D. Seag	$ 50¾	49	50½
2050	D. Bridge	$ 17½	16¾	17½
100	D Coal pr	$ 12⅞	12⅞	12⅞
425	D. Elect	$ 10¾	10¾	10¾
1728	Dofasco	$ 63¾	61	63¾
115	D. Glass	$ 17½	17½	17½
300	id pr	$ 19	19	19
225	D. Lime	$ 6⅝	6½	6¼
700	id wts	225	225	225
900	D. Scott	$ 8¼	8¼	8¼
100	id pr	$ 50	50	50
4500	D Stores	$ 15¾	14½	15¼
6950	Dom Tar	$ 17¼	17	17¼
820	Dom Tex	$ 19⅝	19	19
372	Du Pont	$ 37¼	35½	37¼
1000	Econ Inv	$ 9⅞	9½	9⅞
25	Eddy Mtc	$ 34⅜	34⅜	34⅜
175	Exquisi	$ 7½	7½	7½
50	Exqui Aw	160	160	160
4864	Falcon	$ 56½	53½	56½
200	Fam Play	$ 18½	18	18
500	Fed Farm	405	400	400
200	FedFrm w	160	160	160
200	Fleet Mfg	67	67	67
400	Fraser	$ 29	28	28
200	Freima	$ 5½	5⅜	5⅜
300	Gen Bake	$ 13	13	13
200	GP Drill A	75	75	75
975	GS Wares	$ 12¼	12	12
z20	GS W p	$ 89	89	89
250	Globe A	$ 11⅜	11⅜	11⅜
15	Goodyear	$131½	131½	131½
1785	GL Paper	$ 18¼	17	18¼
1000	G L P	$ 23½	22¾	22¾
600	G L P w	$ 11⅜	11⅜	11⅜
800	GN Cap	$ 9½	9⅛	9⅛
425	GN C p	$ 50½	47	50½
1800	GNC Bw	140	125	125
245	GW C A	$ 6⅜	6¼	6⅜
200	GW C B	405	405	405
397	G W G	$ 16	15¼	15¼
550	Gr W vt	$ 16	15½	16
255	Greyhnd	$ 23¼	23	23
80	Guar Tr	$ 57	56	57
z50	Ha Ch A	$ 9	9	9
2235	Hardee	195	185	185
z5	Hardee	$ 65	65	65
125	Har Carp	$ 24½	24½	24½
2545	Hawker-S	$ 5¼	5½	5¼
395	Hawk pr	$ 96	96	96
495	Hayes Stl	$ 10⅜	10⅜	10⅜
25	Hend. pr	$108	108	108
25	H Dauch	$ 56	56	56
2100	Horne Pf	145	140	145
880	HBC	$ 14	13½	13½
885	Hur Erie	$ 64½	64	64
7055	Husky	$ 6	5½	5¾
2877	Imp Oil	$ 40½	39¾	40¼
410	Imp Tob	$ 13⅞	13	13⅞
100	Imp Tob p	$ 6¼	6¼	6¼
4400	Ind Accep	$23	21¾	22⅜
z10	I Ac 450 p	$ 98½	98½	98½
400	Ingersol A	$ 8	7½	8
100	Inland C p	$ 17½	17½	17½
857	Inland Gs	$ 5⅞	5¾	5¾
595	Inland G p	$ 18½	18½	18½
250	I Bronze p	$ 27¼	27¼	27¼
3835	Int Nickel	$ 64½	61¼	64
1200	Int Util	$ 23⅝	23⅜	23⅜
75	Int Util p	$ 50	50	50
100	Intpr Dis	465	465	465
2885	Inter PL	$ 81½	80	81½
13911	Int Stl P	285	255	270
25	Inv Syn	$ 61	61	61
2550	Inv Syn A	$ 53½	53	53¼
325	Jeff Bw	220	215	215
2175	Jockey C	315	315	315
2200	Jock w	56	55	55
600	Kelly D A	$ 5¾	5½	5½
225	Kelly w	185	185	185
2120	Labatt	$ 16⅜	15⅞	16¼
100	Lafarge	$ 7	7	7
z10	Lafarge w	50	50	50
750	Lakeland	330	325	330
1900	LOnt Cem	240	240	240
1000	LOnt Ce p	$11¼	11	11
200	L O C w	$45	40	40
200	Lambtn L	$38	38	38
200	Laura Sec	$16	16	16
3480	Lau Fin	$13⅜	12	13
300	Lau F 6¼	$20¼	20¼	20¼
z20	Lau F 140	$ 25½	25½	25½
145	Lau F 125	$20¾	20¾	20¾
50	Lau F 200	$ 38	38	38
500	Leland	$5¾	5½	5½
855	Levy	$ 16¼	16¼	16¼
675	Levy	$ 12½	12	12
4600	LobC A	$ 7⅜	7½	7⅜
1550	LobC B	$ 8	7⅞	7⅞
135	LobC pr	$ 50¼	49¾	50¼
300	LobG 1	$ 31	31	31
800	Lob Inc	$ 8¼	8	8
2000	Locana	$ 82	82	82
1300	Loeb M	$ 18	17⅞	18
4161	MB - PR	$ 23½	22¾	23⅜
1215	M Leaf	$ 12¼	12	12
55	M Lf M	$105	105	105
28686	Mass-F	$ 13⅞	12¾	13⅞
z30	McBri pr	$ 15½	15½	15½
25	McCabe	$ 48	48	48
400	MEPC	285	285	285
1400	Mid Pac	400	400	400
5600	Mid West	210	200	200
1100	Milt Brick	330	325	325
300	Molson A	$ 28¾	28½	28⅛
50	Molson B	$ 29	29	29
225	Mon Knit	$ 10	10	10
125	Mont Trst	$ 91	91	91
5205	Moore	$ 50¼	47	50
200	Morse A	$ 9¼	9¼	9¼
100	Nat Cont	$460	460	460
625	Nat Drug	$ 14¾	14½	14½
z5	Nat Trust	$ 26	26	26
z50	Neaon	$ 20½	20½	20½
100	Nia S Stl	$ 28	28	28
4747	Noranda	$ 35½	35½	35
1665	No Gas	$ 19½	19	19⅛
200	Nor Phn	$ 8¾	8¾	8¾
300	NS LP	$ 24⅞	24¾	24¾
615	Ogilvie	$ 12¾	12¼	12¼
300	Ocean Cm	$ 12¾	12¾	12¾
450	Ont Loan	$ 48	47	48
375	Ont Steel	$ 18	18	18
200	Ot Store	375	375	375
1155	Oshawa A	$ 33¾	33	33½
300	Ovrlnd pr	$ 9	9	9
5724	Pac Pte	$ 12	11¾	12
1520	Page-Hrs	$ 20	19½	19⅞
300	Pbina	$ 7½	7⅛	7¼
100	PC Jewel	$ 11	11	11
200	Phatom	225	225	225
9240	Pw Corp	$ 9	8½	8⅞
700	Premium	140	130	130
1075	Price Brs	$ 34¾	34⅛	35
5935	QN Gas	$ 7⅜	6¾	7¼
750	QN G pr	$ 98½	94	98½
300	QN Gas w	70	70	70
100	Reichold	$ 10	10	10
1325	Revelstk	$ 6¼	6	6¼
400	Revenue	$ 23½	23¼	23¼
100	R Yarn A	$ 12½	12½	12½
z25	Rolland	$ 9	9	9
2265	Royal Bk	$ 72¼	70	72
300	Russell H	$ 9⅜	9⅜	9⅜
z5	St L Cp p	$102½	102½	102½
500	St Maurice	45	44	44
4705	Salada	$ 9⅜	9⅜	9⅜
2150	Sayvette	275	255	275
625	Seven Art	$ 7¾	7½	7½
200	Shawin	425	425	425
25	Shaw A p	$ 40¾	40¾	40¾
7257	Shell Oil	$ 16½	15⅝	16⅜
1153	Shell I pr	$ 26⅞	25⅛	25⅛
5445	Shell I wt	620	575	620
200	Silverw A	$13½	13½	13½
400	Simpsons	$34	32¾	34
500	SKD Mfg	290	290	290
825	Slater Steel	$10	10	10
275	Slat Stl pr	$19½	19¼	19¼
300	St Brands	$9½	9½	9½
z10	St Pav	$9½	9½	9½
17087	Steel Can	$19¾	19	19⅜
400	Steinbg A	$22½	21¾	21¾
125	Suptest ord	$16½	16½	16½
z50	Tamblyn	$19½	19½	19½
125	Texaco	$46	46	46
100	Tor Star pr	$16	11	16
1600	Tower	$70	67	70
1200	Tower wts	6	6	6
5105	T Fin A	$13	12¾	13
25	T Fin 5	$39½	39½	39½
275	Tr C Fund	$10¼	10¼	10¼
11251	Tr Can PL	$27	26⅞	26⅞
3392	Trans Mt	$14⅝	14½	14⅝
4725	Trans PPL	$ 7¼	7	7
525	Turnbull	$12⅜	12⅜	12⅜
175	Turnbul p	$ 23½	23½	23½
645	U Acc 2 p	$ 9¾	9¾	9¾
1600	Un Gas	$ 20⅜	19⅛	20
100	U G B p	$ 56	56	56
25	U Corp A	$ 30¼	30¼	30¼
150	U C 63 p	$ 30⅞	30⅞	30⅞
375	Un Steel	$ 5⅛	5	5
z25	Vendomat	370	370	370
500	Vulcan	435	430	435
2906	Walk GW	$ 56	54	56
574	Westcoast	$ 14¼	14	14¼
425	Wcoast v	$ 13⅜	13	13⅜
300	Westeel	$ 12½	12½	12½
1900	W Pacific	$ 16	16	16¼
1850	Weston A	$ 16¼	16	16¼
1625	Weston B	$ 19	18	19
25	Wes 4¾ p	$ 47	47	47
3044	W A wts	$875	800	875
100	Wood Alex	250	250	250
800	Wood J	$ 9⅜	9⅜	9⅜
300	Woodw A	$ 19⅛	19	19
100	Wdwd A w	420	420	420
50	Zellers	$ 34⅜	34⅜	34⅜
1575	Zeneth	$490	475	475
PETROLES				
500	All Rox	20	20	20
4400	Alminex	250	240	248
1000	Am Ledug	5	5	5
27000	Anchor	12	11½	12
8000	Ang U Dev	26	24	24
z5	Bail 5¾ p	$ 25	25	25
1000	Bralsa	30	30	30
7000	CS Pete	390	365	385
1400	C Delhi	340	330	330
1200	C dn Dev	425	420	420
5300	C Ex Gas	96	95	95
500	C Homsted	87	87	87
1000	C Li Pete	15½	14	14
13120	Cent Del	725	675	710
3500	C Dragon	9	9	9
230	Dom Pete	$ 13⅜	13⅜	13⅜
5500	Duvan	9	9	9
1230	Dynamic	19	19	19
2600	Frago	210	210	210
2500	Glacier	9½	9	9
200	Gr Plains	$ 11¼	11	11¼
4000	Gridoil	31	31	31
1437	Home A	$ 11⅛	10¼	10⅞
1873	Home B	$ 11⅜	11	11¼
2159	H B Oil G	$ 14¼	14	14⅛
1000	Lg Point	11	11	11
15921	Medal	300	291	293
1500	Midcon	33	30	33
1300	Mill City	18½	18½	18½
2500	Nat Pete	245	225	225
21100	N Davies	25	23	23
51600	Northeal	39½	36	38½
1000	Northld	15	15	15
10460	Permo	34	32	34
2000	Petrol	57	57	57
3000	Place	48	46	48
1000	Ponder	33	33	33
1800	Provo Gas	149	146	149
9000	Quonto	18	16½	18
10200	Ranger	121	117	119
6400	Sarcee	105	101	103
100	Secur Fre	715	715	715
8500	South U	12½	12	12
1000	Stanwell	30	30	30
900	Triad Oil	155	152	154
3750	Union Oil	$10⅞	10⅞	10⅞
7833	Unispher	40	37	40
2500	U Cans vt	143	140	143
10400	Un Oils	125	120	122
1000	Wespac	11½	11½	11½
700	Wsburne	82	82	82
1100	W Decalta	115	110	115
137828	Windfall	49	40	49
4000	Yan Can	6	6	6
MINES				
850	Advocate	680	670	676
16300	Agnico	58	53	58
20200	Akaitcho	57	55	55
500	Anacon	25	25	25
1785	Ansil	9	8½	8½
400	Area	100	100	100
3500	Arjon	13	12	12
12500	A Arcadia	44	41	43
2600	A Arcad B	18	17	17
700	Atl C cop	90	90	90
5000	Atlin R	6	6	6
500	Aunor	365	350	350
500	Bankeno	41	41	41
18600	Bankfield	19	18	18
500	Bary Ex	16½	16½	16½
12500	B-Duq	29	26	27
7125	Bethlm	465	440	465
20000	Bevcon	19½	17	18
27500	Bibis	19½	17	18½
19500	Bidcop	10	10	10
18000	Bouzan	57	53	57
320	Bralorne	515	510	510
85[illegible]	Brunswk	385	375	375
100	Buff Ank	205	205	205
2550	Camp Chi	400	380	380
5500	C Astoria	9½	9½	9½
2000	C Austral	12	12	12
1200	C Dyno	81	81	81
2400	C Silica	101	100	100
2000	Captain	11	11	11
4495	Cassiar	$ 10⅜	10⅛	10½
1000	Cent Pat	110	110	110
15600	Cheskirk	8	7	8
6000	Chester	16	15	15½
500	Chib-Kay	12½	12½	12½
4500	Chimo	63	60	60
1420	Coch Will	445	435	435
1500	Coin Lake	24	24	24
4000	Comb Met	23	23	23
500	Coniagas	62	62	62
3000	Con-Key	11	11	11
14233	Con Shaw	44	41	42
15000	C Bellek	8½	8½	8½
1767	C Beta G	6½	6½	6½
500	Con C Cad	4	4	4½
1000	CG Arrow	44	44	44
2000	C Halli	19½	19	19
1500	C Marben	38	38	38
3500	C Marcus	132	130	130
19700	C Mogul	95	85	94
1300	C Mosher	200	195	200
2000	C Northld	22	22	22
6071	C Red Pop	11	9	10
3000	C Regcourt	10	10	10
500	Conwest	415	410	410
2425	Cop Crp	16	16	16
6000	Cop-Man	12	11½	11½
10000	Croinor	10½	10	10½
920	Craigmt	$ 17⅜	17	17
1000	Coulee	27	27	27
800	Cowich	111	105	110
11000	Crowpat	11	10½	11
121000	Cusco	23	20	20½
4000	Daering	10½	10½	10½
3000	D'Aragon	17	17	17
27000	Deer Horn	60	56	56
1000	D'Eldona	8	8	8
1000	Delhi Pac	23	23	23
2185	Denison	$ 11	11	11
5625	Dicknsn	490	460	480
500	Dome	$ 30	29½	29¾
500	East Sull	225	225	225
20400	Elder	91	65	65
7500	El Sol	7	7	7
3000	Eureka	20	20	20
200	Faraday	135	135	135
1000	Fatima	14	14	14
1000	Frcoeur	10	10	10
6500	Galtwin	7	7	7
700	Geco Mns	$ 28¼	28⅛	28¼
975	Giant YK	$ 12½	12½	12½
3000	Glenn Uran	6	6	6
1000	Goldal	27	27	27
10000	Gf Mining	17	17	17
1000	Grandroy	16	16	16
8705	Granduc	400	385	390
6500	Gulf Lead	8	7½	7½
690	Gunnar	885	885	885
100	Gwillim	210	210	210
1000	Har Min	9	9	9
33500	H of Lakes	16	15	15
2500	Headway	18	17¼	17¼
1732	Hollinger	$ 26½	26	26⅜
600	Howey	440	435	440
1025	Hud Bay	$ 54½	54	54½
1500	Hydra Ex	27	26	26
4000	Irish Cop	26½	26	26½
2600	Iron Bay	83	75	80
21100	Iso	89	82	92
11000	J Waite	15	13	13½
11000	J Waite	13	13	13½
1000	Jacobus	16	16	16
1000	Jaye E	13½	13	13
3000	Jellicoe	5	5	5
2000	Joliet	23	23	23
1000	Josnsmith	12	11½	12
1100	Joutel	125	123	123
1000	Jowsey	28½	28½	28½
20100	Keeley-F	28	25	26
38500	Kenville	11	9	11
1265	Kerr Add	650	640	650
7500	Kirk Min	22½	22	22
15500	Kopan	14½	14½	14½
13550	L Dufault	600	650	635
1090	Lab Min	—	—	—
2000	L Osu	16	16	16
100	La Luz	475	475	475
100	Lamaque	360	360	360
2500	Langis	32	32	32
2000	Latin Am	30	30	30
3100	Leitch	149	145	145
4000	Lencourt	7½	7½	7½
z5	Liberian	$ 16⅞	16⅞	16⅞
2500	LL Lao	165	165	165
18500	Loado	140	130	130
5000	Louvict	9	9	9
4000	Lyndhst	9	8½	9
800	Macassa	325	310	325
10000	Macdon	17	17	17
500	MacLeod	86	86	86
1300	Madsen	230	220	230
1000	Marboy	12½	12½	12½
2200	Marchant	91	89	89
3000	Marcon	7½	7½	7½
6000	Maritime	33	33	33
13200	Martin	63	62	62
3500	Matatch	9½	9½	9½
1450	Mattgmi	750	725	745
400	McIntyre	$ 49¾	48½	48½
3000	McKen	27	27	27
3560	McMar	7	7	7
2000	McWat	22	20	20
1500	Mentor	28	26	26
2480	Min Corp	$ 17½	16½	17½
6500	Min-Ore	8	7	7
6250	Mt Wright	42 -	37	42
1000	Multi-M	19½	19½	19½
1250	Murray M	114	112	113
5000	Nama Cr	12½	12½	12½
3000	Nealon	11	10½	11
75500	N Alger	10	8½	10
2500	New Ath	32	32	32
5600	New Cal	21	20	21
2000	N Goldvue	5	5	5
129000	N Hosco	145	137	142
500	N Jason	6½	6½	6½
1000	Ormsby	29	28	29
1500	Orenada	9	9	9
6740	Orchan	240	220	225
2000	Osisko	40	39	40
1000	Pamour	110	110	110
47500	Paramaq	16	14	16
1480	Patino	65	600	615
7539	Pan r	7	7	7
3500	Pax Int	20	20	20
2000	Paymast	13	13	13
9500	Pce Expl	12	11	11
1000	Peerless	23	32	23
250	Placer	$ 25¼	25¼	25¼
645	Preston	850	840	840
8050	Pros Air	57	54	58
105050	Purdex	11	9½	11
2700	QMI	125	125	125
3000	Que Chib	16	16	16
100	Que Lith	230	320	320
1000	Q Mattgm	15	15	15
1050	Quemon	$ 11	10⅞	10⅞
500	Radiore	41½	41½	41½
13200	Eaglan	60	51	56
3100	Rayrock	80	76	76
3500	Realm	9½	9½	9½
6380	Rio Algo	$ 12½	12	12⅜
750	Rio Rup	5½	5½	5½
1100	Rix Athab	72½	72½	72½
17500	Rockwin	19	16	16
4000	Ryanor	11	11	11
6233	Salem	38	34½	35
1000	San Ant	27	27	27
10000	Satellite	16	15½	15½
500	Sheep Cr	110	110	110
4050	Sherritt	270	261	266
9062	Silvmaq	21	20	21
44600	Sil Miller	33	27	29
700	Siscoe	181	181	181
1070	Stanrck	75	75	75
14500	Starratt	9	9	9
1670	Steep R	450	440	450
1000	Sturgeon	28	28	28
6000	Sud Cont	9½	9½	9½
400	Sullivan	148	148	148
10000	Sunburst	12	11½	11½
2500	Temag	70	70	70
7000	Territory	14½	14	14
1500	Thom L	55	55	55
3300	Tombill	60	60	60
500	Torbrit	39	39	39
8000	N Kelore	8	8	8
4500	Newlund	16	16	16
7200	N Mylama	15	15	15
4000	Newnor	12	10	12
700	New Rouyn	11	11	11
83900	N Senator	21	18½	20½
4011	Nickel MS	24	24	24
1000	Nick Rim	15	15	15
500	Nor-Acme	15½	15½	15½
2000	Norbeu	35½	35½	35½
29400	Norlex	37	30	37
700	Normetal	310	305	310
5000	Norpax	8	8	8
5000	N Bordu	32	29	30
4000	N Goldcrt	23	22	22
15000	N Rank	27	26	27
1000	N Beauc	35½	35½	35½
3000	O'Leary	14	13½	13½
8240	Opemiska	705	675	695
4400	Tormont	23⅛	22	22
1000	Trs Res	9½	9½	9½
126000	Tribag	200	176	910
1000	Trin Chib	15	15	15
300	U Asbestos	325	325	325
4500	Un Buffad	59	58	58
1200	Un Keno	575	560	570
2000	Un Macfie	23	23	23
11000	Un Fort	11½	10½	10½
2100	Upp Can	144	140	144
1500	Urban Q	22	22	22
1500	Vespar	19	18	18
7950	Violam	175	161	170
800	Weedon	4½	4	4½
7500	W Malar	6½	6	6½
5200	West Min	335	310	335
7200	Willroy	129	125	124
13000	Wiltsey	$ 13½	13	13½
500	Winch	7½	7½	7½
1000	Wr Harg	78	78	78
500	Yale Lead	9	9	9
6100	Yk Bear	4½	4½	4½
1000	Zenmac	22	21½	22
31500	Zulapa	25	20	23

Virement total : 3,085,000

cote des grains

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :				
Juil.	78⅛	78⅜	77⅞	78⅛
Oct.	78⅛	78⅜	77⅞	78⅛
Déc.	76⅝	76⅝	76⅛	76½
Mai	78	78	77¾	77¾
Orge :				
Juil.	1.14	1.14⅝	1.13⅝	1.14⅛
Oct.	1.11⅜	1.11⅜	1.10⅝	1.10¾
Déc.	1.09	1.09⅝	1.07¾	1.07⅜
Mai	1.11	1.11	1.09½	1.09⅝
Lin :				
Juil.	3.26¾	3.27¾	3.26½	3.27⅜
Oct.	3.23	3.23¾	3.22½	3.23
Déc.	3.20	3.20¼	3.19	3.19¼
Mai	3.24	3.24	3.21¾	3.23
Seigle :				
Juil.	1.33	1.33¾	1.32⅞	1.33¾
Oct.	1.35⅛	1.36⅝	1.35⅞	1.37¼
Déc.	1.33½	1.33¾	1.33⅛	1.33⅛
Mai	1.37⅜	1.37⅜	1.37¼	1.37¼

Marché au comptant :

AVOINE — 2 cw 78⅞, ex 3 cw 75⅞, 3 cw 75⅛, ex 1 fourragère 75⅛, 1 fourragère 74⅜, 2 fourragère 71⅜, 3 fourragère 68⅜, fourragère mélangée 62.

ORGE — 1 & 2 cw 6-rang 1.18⅛, 1 & 2 cw 2-rang 1.14⅛, 3 cw 6-rang 1.16é, 3 cw 2-rang 1.10⅛, 1 fourragère 1.10⅛, 2 fourragère 1.07⅝, 3 fourragère 1.04⅝.

SEIGLE — 1 & 2 cw 1.33¾, 3 cw 1.29¾, 4 cw 1.16¼, ergoté 1.15¼, sur voie 1.33¾.

LIN — 1 cw 3.27⅜, 2 cw 3.22⅜, 3 cw 2.97⅜, sur voie 3.27⅜.

Marché du lin :

Prix au comptant, 14 cents de moins que l'option d'octobre.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Juil.	1.80¼	1.80⅝	1.79¾	1.79⅝
Sept.	1.82½	1.83	1.82¼	1.82¼
Déc.	1.88½	1.89⅛	1.88⅜	1.88⅜
Mars	1.91⅝	1.92¼	1.91½	1.91½
Mai	1.86	1.86⅝	1.85½	1.85½
1964				
Juil.	1.57½	1.57¾	1.56½	1.56½
Sept.	1.58¾	1.59½	1.58¼	1.58¼
Maïs :				
Juil.	1.29½	1.30	1.29	1.30
Sept.	1.23⅜	1.24	1.23¼	1.23⅞
Déc.	1.14⅞	1.15¼	1.14⅝	1.15
Mars	1.17¾	1.18⅛	1.17½	1.17⅞
Mai	1.20½	1.20⅝	1.19⅝	1.19⅞
Avoine :				
Juil.	65	65⅜	65	65⅛
Sept.	66½	66⅝	66	66
Déc.	69½	69⅝	68⅝	68⅝
Mars	71⅛	71⅛	70⅜	70⅜
Mai	70⅞	70⅞	70⅛	70¼
Seigle :				
Juil.	1.25½	1.26	1.25½	1.25¼
Sept.	1.28⅜	1.28¾	1.28¼	1.28⅜
Déc.	1.31¼	1.31¾	1.31¼	1.31½
Mars	1.34	1.35	1.34	1.34½
Mai	—	—	—	1.33¼
Fève Soya :				
Juil.	2.57½	2.59½	2.57¼	2.59⅜
Août	2.59¼	2.60⅞	2.58¾	2.60⅞
Sept.	2.56¾	2.58¾	2.56½	2.58½
Nov.	2.55	2.58¼	2.55	2.58¼
Jan.	2.59	2.61⅜	2.59	2.61⅜
Mars	2.61¼	2.64	2.61¼	2.63⅞
Mai	2.63½	2.66	2.63½	2.65¾

NEW YORK

	Ouverture	Haut	Bas	2 h. 15
Abbott Lab	97½	97¾	97¼	97⅜
Admiral Crp	16⅝	16⅞	16⅜	16⅝
Air Reductn	50⅜	50⅜	50⅛	50⅜
Allis-Calmrs	16⅝	16⅜	16⅛	16⅜
Am Can	45¾	45⅞	45⅜	45⅜
Amerad Pete	66	65¼	65¼	65¾
A mLocomtv	19¾	19⅞	19⅜	19⅞
Am Tl - Tl	119⅝	119⅞	119½	119⅝
Am Tobacco	28⅛	28⅜	28⅛	28⅜
Anacond Cpr	46⅝	46⅜	46¼	44⅝
Armco Stl	54¼	54⅞	54⅜	54⅜
Atchison	29	29½	29	29½
Baltimr Ohio	37½	37½	37½	37½
Bethlm Steel	30	30	29⅞	30
Boeing Aircr	33⅜	33⅝	33½	33⅝
Borden's Co	61⅞	61½	61	61½
aCnada Dry	22⅝	22⅝	22⅝	22⅝
aCnd Pacifc	28	28⅜	27⅞	28⅛
Case J. I.	8	8½	8	8½
Caterpil Trct	43⅞	44	43⅜	44
Chespk Ohio	62	62½	62	62½
Chrysler	58	58¼	57⅝	58
Coca Cola	93¾	94⅜	94	94
Colgt-Palmlv	45⅞	45¼	45¼	45¼
C Edison NY	86	85¾	85¼	85⅜
Continental C	46⅜	46⅞	46¼	46⅞
Cont. Oil	60	60	60	60
Crn Product	54⅜	54¾	54¾	54¾
Delaware Hu	21¾	22	21¼	21¾
Douglas Air	23⅞	24	23½	23⅞
Du Pont	236	236	235	236
Eastman Ko	107⅞	108	107⅜	108
Eversharp	41	41¼	41	41
Firestone	33¼	32⅞	32⅜	32⅞
Ford Mot	50⅛	50⅛	50	50½
Friden	38⅞	39	38⅜	38⅞
Gen Electric	78⅜	78¾	78¼	78¾
Gen Foods	79¾	79¼	79	79¼
Gen Dynam	24	24½	23⅞	24
Gen Motors	67¼	67⅞	67⅜	67⅝
Gillette S R	33¾	33⅞	33⅜	33⅜
Glidden	41½	41	41	41½
Goodrich	47⅜	47⅜	47⅛	47⅜
Goodyear Ti	33⅜	33⅜	33⅜	33⅜
General Tire	23½	22⅞	22⅜	22⅜
Hom Mining	52¼	52⅜	52¼	52⅜
Illinois Cent	52¼	52⅜	52⅜	52⅜
Int Busin M	429¾	430¼	429½	430
Int Harveste	55⅜	55⅞	55⅜	55⅞
Int Nickel	57¼	58	57⅜	58
Int Paper	28¾	28⅞	28⅜	28⅞
Inter T T	48½	48¼	48	48¼
Johns Manv	48½	49	4½	49
Kenn Coppe	73	73	72⅞	77
Lockheed	51½	49⅞	49⅝	49⅞
Mack Truck	38	38½	38	38½
Mont. War	37½	37¼	37	37½
Motorola	68¼	68⅜	68½	68⅜
Nat. Biscuit	51	51½	51	51½
Nat. Cas R.	65½	65¾	65	65¼
Nat. Dist.	25⅜	25⅜	25¼	25⅜
New York C	20¾	21	20½	21
North A A	54	54⅜	54¼	54⅜
Northern P	45¼	45¾	45¼	45¾
Owens-Illi	82	82⅜	82¼	82⅜
Pennsylva	18⅝	19	18½	18⅝
Pepsi Cola	53⅛	53¼	53	53½
Phelp Dod	61⅞	62	61⅞	62
Phillips P	51¼	50⅜	50⅜	50⅜
Pitts Pl Gl	54⅞	55	54⅞	55
Procter G	74¼	74⅜	74¼	74⅜
Pullman	27⅞	28	27⅞	28
Pure Oil	43⅛	43⅜	43⅛	43⅜
Radio Corp	67⅞	68	67⅞	68
Republic S	36⅛	36⅜	36⅛	36⅜
Schenley D	21⅛	21⅜	21⅛	21⅜
Shell Oil	44¼	44¾	44¼	44¾
Simmons	39¾	40⅝	39¼	39¾
Sinclair O	44¼	44¾	44¼	44¾
Socony Mo	69	69¾	69	69¼
Southern Pac	35⅞	36	35½	36
Southern R	65	65⅜	65⅜	65⅜
Stand Oil (	68⅞	69⅞	69	69⅛
Stand Bran	73	73½	73	73½
Studebaker	6⅛	6⅜	6⅜	6⅜
Texaco	69½	70⅜	70⅛	70⅜
Twent-CCF	28⅞	29	28½	28⅞
Union Carb	103⅞	104	103½	103⅞
Union Pac	40⅞	41	40½	41
Unit A C	47⅛	47⅜	47⅛	47⅜
Unit Fruit	25⅞	26	25½	26
U.S. Rubber	44⅜	44⅜	44⅜	44⅜
U.S. Smelt	83¼	83⅜	83¼	83¾
U.S. Steel	46⅛	46⅜	46⅜	46⅜
Vanad Ste	13⅛	13⅜	13⅛	13⅜
Warner Br	13¼	13¾	13¼	13⅜
West Hou	34⅞	35	34½	35
West U T	27⅜	27⅜	27⅛	27⅜
Woolworth	69⅜	69⅞	69¼	69⅜
Yo S & T	99¾	100	99⅜	99⅞
Zenith Radio	60¾	61	60½	61

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	3	5
Aconic vte	2	5
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	6	8
Americ	—	25
Arnora	—	1⅛
Ass. Deup.	7	9
Atlas Chib	1	2
Bald mountain	5	7
Beauport	15	18
Black Hawks	43	46
Burnt Hill	13	17
Bracemac	6	9
Camilflo	85	100
Coastal Mfng	10	15
Cuvier Mines	—	38
East Ventures	85	—
Elmac	8	10
Galloway	—	52
Garney	30	35
Gaspe Copper	31	33
Grt North Dev	—	36
Gibson	2	4
Glencona	2	3
Hucamp	55	60
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	1	3
Juma	22	25
Kenmac	—	2
Kukatush	5¾	6¼
Lun Echo	30	33
Lake Chib	—	5
Main Oka	15	25
Martin Bird	2	4
Mattagami Ex	—	12
Milado	—	20
National Mal.	15	18
New Assoc Devp	42½	52½
New Lorie	9	11
New Miller Copper	7	9
New Pascalis	80	85
Nipiron	6	8
Norque	9	11
Northern Explor	50	70
Oklend	1	3
Olympia	—	5
Pine Point	12¼	12¾
Quejo	3	6
Rand Mal	11	13
Rusty Lake	38	48
St. Jude	—	3
St. Helen	2	6
Scott Chib	1	3
Seaway	3	5
Spring Pole	—	10
Starlight	½	1½
Sulico	$250	275
Valmont	3	6
William Leys	1	3
Young Dave	16	18

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Aggrite	200	225
Anglo Tel A	55	57
Banque d'Economie	80	—
Banque d'Epargne	163	167
Brinco	3.80	3.90
Can Sup Oil	13	13½
Can Sup Oil	12¾	13¼
Charter Credit	4½	5
Credit Alliance	6½	7¼
Credit St-Laurent	13	14
Crown Life	260	270
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	54½	55½
Great West Life	7.90	8.10
Industrial Life nouv.	220	240
La Prévoyance	24½	26
London Life	340	350
Les Prévoyants	88	91
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1¼	2
Nat Containers	2	2½
Nat Features	3½	—
Pac Gas	18	18½
Pouv. Bas S-L pr	18	19
Shoppers City	2¼	2¾
Soc d'Administration	39¼	40¼
Superpack	8¼	8¾
Steadman ind.	1½	2
Trust General, priv.	38	38¾
Universal Factors	2	3

pétroles

Cours fournis par Hugh MacKay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Rfn	—	1.00
Anaconda	7½	—
Bashaw	1½	2
Blue Crown	20	24
Canadian Fortune	2	2½
Castle	15	16
Claybar	14½	17
Edoran	1¼	2
Gateway	1½	2¼
Kenare	4½	4⅞
Leduc Calmar	2½	3
Merit Oil	20	25
Mill Creek	6	9½
Monterey	14	17
New Richfield	3	3½
New Ridgeway	5	10
North Continental	1	1½
Nuco	3	3½
Ranchemans	7	10
Sage	26	30
Sastex	4	5
Share	2	3
Silver City	2	3
Turner Valley	12	—
Western Warner	3½	4

DEVISES ETRANGERES

Source Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud, rand	1.51½
Allemagne, deutsche mark	.2712
Angleterre, livre	3.02⅞
Argentine, peso	.0080
Australie, livre aust.	2.42
Autriche, schilling	.0419
Belgique, franc	.0216½
Bresil, cruzeiro	.0019
Chili, escudo	.3724
Danemark, couronne	.1565
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2203
Hollande, florin	.2997
Italie, lire	.001737
Japon, yen	.0030
Mexique, peso	.0871
New York, dollar	1.07 15/16
Norvège, couronne	.1511
Nouvelle Zélande, livre N.Z.	3.01⅞
Pérou, sol	.0404
Suède, couronne	.2086
Suisse, franc	.2496
Tchécoslovaquie, couronne	[illegible]
Venezuela, bolivar	.2382

LA VALEUR

SUITE DE LA PAGE 18

plus forte, soit plus de 93 p. 100 (de $21,100,000 à $1,400,000). Il y a eu aussi baisses sensibles des importations de lainages, de tracteurs, de moteurs d'avion, de pièces d'avion, de moteurs diesel, d'habits, de pièces d'automobiles, de boissons alcooliques, de métaux précieux (surtout le platine) et de plaques, de feuilles et de tiges d'acier.

Cependant, les arrivages d'appareils électriques, principal produit importé de Grande-Bretagne, ont monté de 6.4 p. 100 et ceux de laine crue, en seconde place, de 23.6 p. 100, tandis que les machines commerciales et d'impression se sont multipliées par 2½. Le verre et la verrerie ont avancé de 36.6 p. 100, la tréfilerie, de 13.7 p. 100, les machines pour usinage des métaux, de 21.7 p. 100, et les outils, de 29.8 p. 100.

Commonwealth

Les importations en provenance des pays du Commonwealth et de ceux qui bénéficient de tarif préférentiel, autres que la Grande-Bretagne, se sont haussées de près de 15 p. 100 pour toucher $63,100,000 durant le premier trimestre de 1963. L'Inde a été le principal fournisseur, suivie de près par la Jamaïque et l'Australie.

Les arrivages de la Guinée britannique ont plus que triplé ; ceux de ce pays et de la Jamaïque consistaient surtout de bauxite, d'alumine et de sucre. Les importations en provenance de Hong-kong, comme celles de l'Inde et de l'Australie, ont monté d'environ le huitième. L'Australie a fortement accru ses envois de sucre, et plus de thé est parvenu de l'Inde et de Ceylan.

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.	Ex-div.
Continental Can	$0.50	16 sept.	22 août	20 août
Interprovincial Pipe	$0.60	3 sept.	9 août	7 août
Massey Fergusson	$0.12½	14 sept.	16 août	14 août
Massey Fergusson (5½%)	$1.37½	14 sept.	16 août	14 août
Massey Fergusson (pr. 4½%)	$1.12½	31 août	16 août	14 août

Hôtes de la Banque C. N.

(Par Jean Rivest) — Les quelque vingt fonctionnaires supérieurs ont été reçus à diner hier soir, au Club Saint-Denis, par la direction de la Banque Canadienne Nationale.

Il va sans dire que les convives, accompagnés de leurs guides et professeurs membres de la Banque Mondiale, ont parlé finances.

Dans une courte allocution de bienvenue, le directeur général de la BCN, M. Louis Hébert a fait connaître aux visiteurs les velléités de libération économiques du peuple du Québec, mettant l'accent sur la création de la Société Générale de Financement et sur le projet d'une industrie sidérurgique proprement québecoise.

Parlant à des hauts fonctionnaires de pays qui viennent tout juste, pour la plupart, d'accéder à l'indépendance politique, et qui travaillent actuellement à la conquête de leur indépe[illegible] économique, M. Hébert a [illegible] ment écouté [illegible] déclaré: "Depuis q[illegible], le Québec prend co[illegible]ce de la nécessité de devenir maître de son économie. En vue d'atteindre cet objectif, le gouvernement a nationalisé l'exploitation des ressources hydroélectriques, fondé de la Société Générale de Financement et élaboré une politique dynamique dans le domaine de l'éducation. Il envisage la création d'un complexe sidérurgique propre à susciter l'établissement d'entreprises du secteur secondaire".

Les visiteurs sont sortis de table ravis d'avoir pu prendre un repas en compagnie de personnes de langue française, d'avoir fait bonne chère et d'avoir bu un très bon vin, après un séjour prolongé aux Etats-Unis. Bon nombre d'entre eux l'ont même dit, dans de courtes allocutions dont M. Youssef Helbaoui, fonctionnaire de la Syrie, M. Adler, de la Banque Internationale pour la Reconstruction et M. Olivier Richet, ce dernier membre de la Banque Internationale, et professeur attitré du groupe pendant le voyage d'étude. M. Richet est Français, tandis que M. Adler est un Américain d'origine allemande.

Voyage d'étude de fonctionnaires d'Afrique et du Moyen-Orient

par **André LUCHAIRE**

Une vingtaine de fonctionnaires de l'Afrique et du Moyen-Orient d'expression française sont arrivés mercredi soir en provenance de Québec, où ils ont passé trois jours à prendre un premier contact avec les réalités canadiennes-françaises, en particulier avec quelques institutions comme les Caisses populaires Desjardins, qui ont retenu spécialement leur attention en raison de l'importance de la formation des épargnes nationales dans les pays du Tiers monde.

Ce séjour ainsi que celui qu'ils font aujourd'hui à Montréal fait partie d'un stage de quatre mois, commencé le 17 juin dernier, et qui va s'achever le 7 septembre prochain à Washington, au siège social de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour le compte de l'Institut de développement économique.

Ce sont presque tous des hauts fonctionnaires que leur gouvernement a désignés à la demande de la Banque pour venir se perfectionner dans le financement et la planification économique.

Au cours d'une conférence de presse organisée hier après-midi au Sheraton Mont-Royal, au nom du Comité Afrique-Canada par M. Jean-Marc Léger, ils ont exprimé leur satisfaction de ce séjour si bref fût-il, dans le Canada français et livré aussi quelques impressions personnelles sur les programmes de coopération et l'avenir économique de l'Afrique.

Ils ont paru tous convaincus que les problèmes économiques primaient les problèmes purement politiques, et que sur leur terrain l'unification avait davantage de chances de réalisation : l'unité économique créera, a déclaré l'un deux, les approches d'une solution politique.

Ils ont également semblé satisfaits des résultats de la conférence d'Addis Abbeba, et affirmé que les diverses économies nationales africaines, traditionnellement parallèles, on le sait, du fait qu'elles étaient toutes du type "colonial", pouvaient sans difficulté se convertir en économies complémentaires les unes des autres.

"Jusqu'ici, a déclaré à titre d'exemple un représentant d'une république de l'ancienne Afrique Occidentale française, nous vendions des cacahuètes, ou graines d'arachides, ou du cacao à la France, pourquoi ne les vendrions-nous pas à nos nations soeurs de l'Afrique de l'Est qui en manquent ?

Mais comme pour compenser ce que cette hypothèse et d'autres similaires pouvaient avoir d'attristant pour certains, nos hôtes africains ont voulu souligner — et ils étaient évidemment sincères et unanimes — que pour eux le développement de l'Afrique ne devait pas se faire contre quelqu'un : "Nous ne faisons rien pour personne, tout pour nous-mêmes."

Et comme on pouvait s'y attendre, en excellents fonctionnaires, ils ont refusé de se laisser entrainer sur le terrain des spéculations politiques. Ils repartiront samedi en emportant de très bons souvenirs de l'hospitalité canadienne - française, qui a constitué pour eux, semble-t-il, le meilleur souvenir humain de leur stage de ce côté-ci de l'Atlantique.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Que réserve le combat Sonny Liston-Patterson ?

Lundi soir prochain, dans la ville par excellence des jeux de hasard, Las Vegas, au coeur de l'Etat rendu célèbre par ses lois sur le divorce, le Nevada, deux pugilistes de couleur, Sonny Liston et Floyd Patterson, s'affronteront dans un combat pour le championnat mondial, devant une assistance maximum de 7,500 personnes mais sous les yeux de millions d'autres grâce au cinéma et à la télévision.

Dans les cercles de boxe, on fait un certain rapprochement entre le site du match et le combat lui-même. On allègue que les chances de victoire de l'ancien champion Patterson sur celui qui lui a ravi son titre de façon si dramatique à Chicago, Liston, sont comme celles du joueur lorsqu'il place ses pièces de 25, 50 sous ou un dollar dans les gobe-sous que l'on peut trouver partout dans cette ville. C'est dire que presque tous les avantages sont du côté de Liston, mais qu'il y a toujours une possibilité quelconque de victoire pour l'ancien champion.

De même, on dit que Patterson et son gérant Gus D'Amato ne sont pas séparés par les lois du divorce de l'Etat mais qu'ils agissent comme si tel était le cas, vivant chacun de son côté. D'Amato est à Las Vegas mais à l'invitation non pas de Patterson mais à celle des promoteurs, dans l'espoir que sa présence ajoutera de l'intérêt au match. Il n'est pas allé au camp d'entrainement de son protégé et ne sera pas dans le coin de celui-ci le soir de la rencontre. L'entraineur-chef de Patterson, Nick Florio, a même tenu à nier vigoureusement qu'il ait jamais réclamé la présence de D'Amato à Las Vegas, soutenant que cette rumeur était l'oeuvre de gens ayant l'imagination très fertile.

Les causes de ce froid entre Patterson et son gérant se résument au seul fait, prétend-on, que ce dernier s'était fortement objecté à ce que son protégé acceptât ce match de septembre dernier contre Liston. On affirme que D'Amato, en connaisseur de boxe, en gérant rusé, habile, avait toujours vu à tenir hors de portée de la mâchoire de son boxeur tout adversaire susceptible de le mettre hors de combat. Liston venait en tête de cette catégorie.

Certains attribuent, à tort ou à raison, à cette attitude de D'Amato cet esprit de défaitisme qui a affecté Patterson lors de son match de l'an dernier contre Liston. Ces gens soutiennent qu'en persistant à toujours vouloir éliminer Liston de la route de Patterson, D'Amato a fini par convaincre celui-ci que son adversaire était un surhomme, une espèce de géant de la boxe.

Aujourd'hui, ces mêmes gens continuent à soutenir que Patterson sera victime d'une mise hors de combat aussi décisive, aussi humiliante lundi prochain à moins qu'il ne se soit débarrassé complètement de ce complexe d'infériorité devant son concurrent. Ces personnes souhaitent donc voir un Patterson confiant comme autrefois, un Patterson ardent, déterminé, agressif, prenant l'initiative de l'action dans cette prochaine rencontre.

Maigres chances de succès pour Patterson, selon Louis

C'est précisément ce que déconseille de son côté l'ancien champion mondial Joe Louis. Selon lui, Patterson marchera vers sa défaite s'il s'élance vers Liston dans l'espoir de l'abattre, s'il mène le combat. Il ne se cache pas pour souligner que l'ancien champion n'a ni la force physique, ni la puissance des coups, ni la capacité d'encaisser du nouveau monarque.

Sa seule façon de l'emporter, assure-t-il, est de boxer, de toujours se tenir en mouvement pour ne pas devenir une cible trop facile à toucher, d'utiliser un "jab" pour tenir Liston "occupé" et de chercher à profiter des ouvertures. Mais après avoir dit tout cela, Louis avoue qu'il considère extrêmement minces les chances de victoire de Liston.

Patterson lui-même parle peu. On dit qu'il préfère garder ses impressions. Il n'aime pas les déclarations ronflantes. Il ne comprend pas comment certains insistent encore à soutenir qu'il n'a jamais été un champion de grande valeur. "J'ai été deux fois champion du monde", remarque-t-il. "J'ai battu ceux qui m'ont vaincu". Cela le révolte de penser qu'on ne parait pas lui accorder tout le crédit auquel, croit-il, il a droit.

Patterson déclare qu'il n'a plus besoin de la boxe pour vivre. Il est indépendant financièrement. Mais il aime ce sport. S'il gagne ou s'il perd par une faible marge, il restera dans le métier. Mais s'il était mis hors de combat, il laisse deviner qu'il annoncera alors sa retraite définitive de la boxe.

D'Amato, l'un des rares à avoir confiance en Patterson

Il est étrange de voir que l'un des rares à lui accorder des chances de victoire lundi prochain est précisément celui qu'il ne veut pas voir, son gérant D'Amato. Celui-ci prétend que Patterson sait comment vaincre Liston. C'est sa conviction que son protégé n'a pas été pris de peur, de panique devant Liston en septembre dernier et qu'il n'a pas abandonné la lutte par crainte d'être massacré par son rival. Il soutient que Patterson a tout simplement commis une erreur comme il s'était laissé distraire lors de son premier combat contre Ingmar Johansson par cette façon du Suédois de lui lancer sa gauche à la figure. C'était un art que Johansson avait développé à un haut degré. L'idée était tout simplement d'attirer constamment l'attention du champion sur cette gauche se dirigeant vers sa figure. Ayant amené Patterson à river les yeux sur cette gauche, il lui lança sa droite que le champion paraissait avoir oubliée.

D'Amato est convaincu que Patterson ne laissera pas ses partisans l'influencer. Par là, il entend que son protégé ne permettra pas à personne de lui dire que c'est son devoir de faire ceci, cela. Avant son premier match contre Liston, on n'avait cessé en certains milieux de lui souligner qu'il se devait pour le bien de sa race de vaincre son adversaire, qu'il fallait un homme de sa réputation comme champion du monde. Il a oublié que c'était tout simplement un combat de boxe qu'il livrait, peut-être un de très grande importance, mais tout de même un simple match de boxe.

Liston prétend qu'il ne connaît qu'une stratégie

D'Amato prétend qu'il ne connaît pas la stratégie qu'utilisera Patterson mais il le dit assez intelligent pour avoir préparé un excellent plan. Il a confiance dans le jugement de son protégé, d'un protégé qui l'ignore complètement.

C'est ce qui faisait dire cette semaine à un journaliste américain que le plus triste spectacle à Las Vegas est cet homme méticuleux dans sa tenue qui se promène dans cette ville, qui s'est retiré dans le seul hôtel de la ville où il n'y a pas de tables de cartes, de roulettes ou même de gobe-sous, qui parle à tout le monde, sauf à Patterson et avec lequel tous et chacun causent, sauf encore Patterson, qui est là en sa qualité de gérant de l'ancien champion du monde mais qui apparemment est tenu à distance de façon à ne pouvoir remplir son rôle.

Mais Patterson le considère toujours comme son gérant et lui versera sa part de la bourse pour le match de lundi, comme si tout allait toujours pour le mieux entre les deux hommes. "C'est que Patterson respecte D'Amato comme ce dernier le respecte", d'ajouter ce journaliste.

Le cas de Liston, le champion, le favori, est plus clair. Le monarque de la boxe déclare tout simplement qu'il ne voit pas comment il pourrait perdre ce prochain match. Il est même convaincu qu'il l'emportera de façon aussi décisive, aussi rapide que la dernière fois. Il parle même du combat qu'il se propose de livrer en septembre contre Cassius Clay à Philadelphie, car pour lui il ne peut y avoir qu'un seul homme capable de gagner la rencontre de lundi et que cet homme est lui. Il ne s'embarrasse pas du style, de la stratégie à utiliser dans ce match . "Je ne connais qu'une façon de me battre dans l'arène. C'est de foncer et de frapper", déclare-t-il.

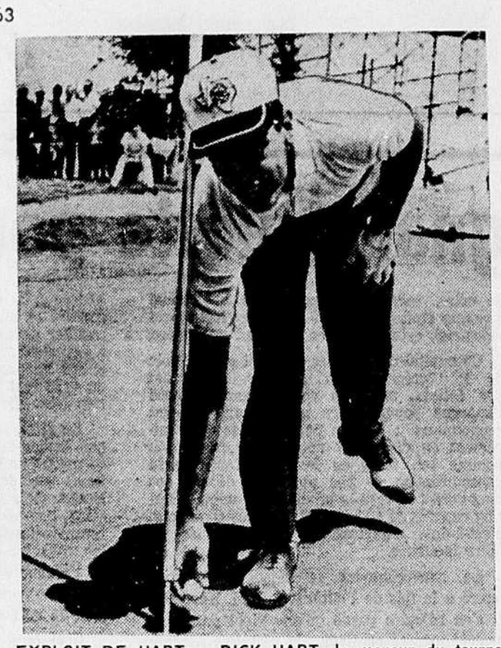

EXPLOIT DE HART — DICK HART, le meneur du tournoi de la P.G.A., vient de cueillir sa balle du 16e trou où il a réussi son trou d'un coup. La balle est tombée sur le vert, a fait deux bonds et a croulé dans la coupe. Il a joué 66 coups au cours de la ronde initiale de ce tournoi de 72 trous.
(Téléphoto AP)

Aidé d'un trou d'un coup, Dick Hart passe en tête au tournoi de la PGA

DALLAS. (UPI) — C'était la journée du jeune Dick Hart, hier, lors de la première ronde du championnat de la P.G.A.! Ce jeune assistant-professionnel d'un club de golf de Hinsdale, Illinois, a roulé 66 coups, cinq sous la normale, et a réussi un trou d'un coup au 16e trou en prenant les devants du tournoi par la marge de trois coups devant cinq golfeurs, dont les trois qui participeront à la Série Mondiale du golf, Bob Charles, champion omnium champion omnium américain ; et Jack Nicklaus, titulaire du tournoi des Maitres. Les deux autres sont Mason Rudolph et Shelley Mayfield.

Arnold Palmer, le roi des links, a enregistré un compte médiocre de 74 coups et il n'était pas content du tout. "Les marques de crampons sur les verts m'ont incommodé. J'ai frappé 36 potts, y compris quatre verts de trois coups roulés", a déclaré Palmer.

C'est Hart qui a toutefois été le centre d'attraction. Au 16e trou, sa fiche indiquait trois coups sous la normale. A ce trou de 216 verges, il a utilisé un fer-4. La balle a roulé jusqu'à la coupe et y a pénétré. Au trou suivant, il a calé un pott de 20 pieds pour un birdie. Cependant, un bogey au dernier trou l'a empêché d'éclipser le record de 66 du parcours. Il l'a égalé seulement.

Six joueurs ont joué 70 coups sous une chaleur torride. Il s'agit de Tony Lema, Doug Ford, Bruce Crampton, Chuch Congdon, Bernie Haas et Earl Stewart. Parmi ceux qui ont joué un coup de plus, on remarque les noms de : Gene Littler, Sammy Snead, Wes Ellis et Bob McCallister.

Tout comme Palmer, Gary Player et Bill Ezinicki ont présenté une fiche de 74 coups.

Bigras établit un record à Marlborough

Adrien Bigras, brillant assistant-professionnel du club Marlborough, est le nouveau détenteur du record de ce parcours ayant réussi un compte de 64 coups, huit sous le par, récemment. Jouant en compagnie de Howard Murray, L. A. Smiley et Murray Hyslop, Bigras a enregistré un eagle, au 4e trou, six birdies, aux 1er, 2e, 8e, 13e, 15e et 18e trous, et 11 normales au cours de sa ronde record. En tout, Adrien a roulé 22 potts pour les 18 trous.

L'ancien record du parcours était de 66, détenu conjointement par Jim Swarbrick, le pro, et Doug Dalziel, un autre assistant.

Turley au repêchage

LOS ANGELES. (PA) — Bob Turley, le meilleur lanceur dans le baseball il y a à peine cinq ans, vient d'être offert au repêchage par les Angels de Los Angeles.

Le gérant-général Fred Haney a déclaré que l'équipe avait offert Turley au repêchage dans le but de le congédier s'il n'est pas réclamé.

De plus, Haney a dévoilé que l'équipe envoyait le lanceur Mel Nelson et le voltigeur Bob Perry au club-ferme d'Hawaii. Cependant, le club a rappelé quatre joueurs du même club, soit les lanceurs Fred Newman et Eli Grba, le voltigeur Ken Hunt, et le joueur d'utilité Frank Kostro.

En 1958, Turley s'était couvert de gloire en terminant la saison avec un fiche de 21 victoires contre sept défaites.

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

Etoiles de la Ligue Nationale Jr vs Etoiles de la Ligue Montréal Jr (parc Jarry) 8h.

HIER

Ligue Nationale Jr

Lachine	000 000 0 —	0	2	1
Rosemont	010 000 x —	1	4	0

Cournoyer (4-5) et Lalande; Tressider (6-1) et Beauséjour.

Verdun	101 000 0 —	2	1	1
Sorel	300 022 x —	7	9	2

Lecoq, Constans (6e) et Houle; Pinard (1-0) et Lemieux. P.: Lecoq (1-6).

Longueuil à Chomedey, remise, terrain détrempé

National à St-Jérôme, remise, terrain détrempé

Ligue Montréal Jr

Laval	000 012 0 —	3	7	0
St-Laurent	010 100 2 —	4	8	1

Girard (2-2) et Larivière; Mailloux, Steck (6e) et Di Malo. G.: Steck (1-0). Circuits: St-Laurent: Vidal (3e), Di Malo (1er).

N.-D.-G.	000 100 2 —	3	6	5
Villeray	200 002 x —	4	7	2

Valois, McKean (6e) et Cave; Yuswak (4-5) et Portelance; P.: Valois (6-3).

Verdun	001 000 0 —	1	4	5
Ville-Marie	110 402 x —	8	9	2

McCann, Hastings (4e), Marcotte (6e) et Cusson; Laferrière (6-4) et Bellerose. P.: McCann (0-6).

Longueuil à St-Jean-de-Matha, remise, terrain détrempé.

LIGUE NATIONALE JR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	23	5	.821	—
Sorel	20	8	.714	3
Rosemont	19	11	.633	5
Lachine	15	14	.517	8½
Chomedey	16	15	.516	8½
National	12	13	.480	9½
Longueuil	6	24	.200	18
Verdun	5	26	.161	20½

LIGUE MONTREAL JR

	G	P	Moy.	Diff.
Kinsmen	15	8	.652	—
Ville-Marie	15	8	.652	—
Longueuil	12	8	.600	1½
N.D.G.	11	12	.478	4
St-Laurent	11	12	.478	4
Verdun	10	11	.476	4
Laval	10	12	.455	4½
Villeray	10	12	.455	4½
St-Jean-de-Matha	9	12	.429	5
Ville Mont-Royal	6	14	.300	7½

Au championnat amateur de golf de la province, à Islesmere

Setlawke en vedette avec un 70

par **Jacques BARRETTE**

Un Canadien d'origine arménienne, Henri Setlawke, de Thetford Mines, a réussi une superbe ronde de 70 coups, deux sous la normale du parcours d'Islesmee, et il a remporté les grands honneurs de la ronde de qualification du championnat amateur de la province de Québec. Dans la première ronde d'aujourd'hui, Setlawke devra rencontrer Jean-Marc Bougie, de Valleyfield.

Setlawke, un golfeur excentrique et nerveux, a obtenu quatre birdies et un eagle au cours de sa ronde. Toutefois, un double-bogey-6, au 17e, a empêché cet excellent amateur de 35 ans de présenter une carte au compte inférieur. Au trou précédent, il avait accompli un eagle pour porter son total à quatre coups sous le par.

Lors de l'omnium printanier, au Country Club, il s'était classé deuxième amateur, ayant perdu une ronde éliminatoire aux mains de Don Doe. Henri avait alors réussi un 71.

Bob Stimpson, du Ottawa Hunt, et Jerry Fitzpatrick, de Kanawaki, ont joué un coup de plus que Setlawke. Stimpson, un finaliste de l'amateur de 1962, fait face à Ted Fletcher dans la ronde initiale tandis que Fitzpatrick est opposé à Bob Golfman.

Hardie éliminé

L'une des grandes surprises de cette ronde de qualification a été la piètre tenue de Dave Hardie, le champion défendant. Une ronde de 83 coups l'a éliminé de la compétition au trou.

Joe Galon, du club Chaudière, n'a pas pu se qualifier, obtenant une fiche de 82 coups. Galon avait fini premier amateur dans l'omnium du Québec, à Sherbrooke, la fin de semaine dernière. Gordie Linn, qui s'était classé deuxième amateur dans cette même compétition, a également joué 82 coups.

Tous les golfeurs qui ont joué moins de 81 coups se sont qualifiés automatiquement pour le "match-play" qui se déroulera jusqu'à dimanche après-midi alors qu'un nouveau champion amateur du Québec sera couronné.

Une ronde éliminatoire a été disputée vers la fin de la journée pour déterminer les trois golfeurs qui ont mérité les dernières places. Il y avait 14 golfeurs en lice. Jean David, d'Islesmere, Bill MacBeth, de Kanawaki, et Bert Moreland, de Saint-Lambert, ont eu gain de cause sur leurs adversaires.

AUJOURD'HUI

Résultats de la 1ère ronde

Collinge bat Burnett, 3 et 2; Tengelley bat Champagne, au 18e; Dufour bat Mahar, 4 et 2; McGuigan bat Hamrey, 5 et 4; Mitchell bat Barrette, au 18e; Fry bat Pesant, 2 et 1; Ross bat Caldwell, au 19e; Golfman bat Fitzpatrick, 4 et 3; Lecavalier bat Marchuck, 4 et 3; Biddle bat Boychuk, 2 et 1; Best bat Servos, 4 et 3; MacBeth bat Wener, 3 et 2; Stimpson bat Fletcher, 2 et 1; Smith bat Anderson, 7 et 6; Rousseau bat Mudie, 4 et 2; Barbeau bat Tyler, 8 et 7; Godel bat McLaine, au 18e; Desgroseliers bat Dubeau, 4 et 3; Greenshields bat Symons, 3 et 1; David bat Crevier, 5 et 4; Hunter bat J. Alepin, 5 et 4; Kerr bat Dearnaley, 3 et 2; Tussier bat Halls, 2 et 1; D. Davidson bat McCulloch, 4 et 3; Michaud bat P. Davidson, 6 et 5; Setlawke bat Bougie, au 21e; Leriche bat Murphy, 2 et 1; Ouellette bat Burns, au 19e; Roche bat Butt, 2 et 1; Pouliot bat Moreland, au 18e.

Au moment de mettre sous presse, Bob Rousseau était en avant de Barbeau par 8 trous avec 9 trous à jouer, s'assurant une participation à la 3e ronde.

RESULTATS D'HIER

Henri Setlawke, Thetford Mines	70
Bob Stimpson, Ottawa Hunt	71
Jerry Fitzpatrick, Kanawaki	71
Tony Hunter, Whitlock	73
Brian McGuigan, Summerlea	73
Ed Maclaine, Summerlea	74
x-Bob Pollock, Chaudière	74
Harry Boychuk, Wentworth	74
Louis Michaud, Islesmere	75
Benoit Champagne, Laval	75
Bobby Rousseau, St-Hyacinthe	75
Mike Barber, Country Club	75
Charles Tessiers, Royal Québec	76
Bruce Fry, Summerlea	76
Gordon Symons, Beaconsfield	76
Neville Best, Marlborough	76
Herb Butt, Lasalle	77
x-Don Doe, Granby	77
Jim Collinge, Summerlea	77
Jim Smith, Beaconsfield	77
Jacques Lecavalier, Rosemere	77
Grant Dearnaley, Ste-Dorothée	77
Fred Mitchell, Summerlea	77
Jean Desgroseliers, Chambly	77
Fern Murphy, Lasalle	77
Larry Ouellette, Lorraine	77
Claude Dufour, Beloeil	78
Claude Barbeau, Ki-8-Eb	78
Jean Alepin, Lasalle	78
Don Davidson, Chaudière	78
x-Dave Shea, Beloeil	78
Rankin Caldwell, Marlborough	78
Frank Crevier, St-André	78
Fred Wener, Cedarbrook	78
Paul Pouliot, Royal Québec	78
Jean-Marc Bougie, Valleyfield	78
Ted Fletcher, Summerlea	78
Bob Golfman, Glendale	78
Jacques Alepin, Lasalle	78
Ed Hamre, Beloeil	78
Nad Godel, Elm Ridge	78
Les Biddie, Kanawaki	79
Peter Davidson, Ki-8-Eb	79
Pete Pengelley, Wentworth	79
Al Mudie, Rawdon	79
Armand Lalande, Wentworth	79
Richie Halls, Kanawaki	79
Daniel Pesant, Islesmere	79
Bob Greenshields, Summerlea	79
x-Bob Morin, Summerlea	80
Ross Servos, Lorraine	80
Charlie Roche, Summerlea	80
Mike Burnett, Kanawaki	80
Don Henderson, Municipal	80
Mike Marchuk, Valleyfield	80
Bill Ker, fils, Beaconsfield	80
Jacques Barrette, Laval	80
Bob Dubeau, Dorval	80
Gordon LeRiche, Summerlea	80
André Burns, Municipal	80
Joe Mahar, Candiac	80
John Tyler, Mont-Bruno	80
Bob McGrath, Beaconsfield	80
George McCulloch, Lasalle	80

Robert (Bob) Rousseau, du Canadien, a joué 75 coups et s'est qualifié facilement de même que Larry Ouellette, de la Presse Canadiene dont la fiche fut de 77.

Victoires de Marlene Streit

HULL. — Marlene Stewart Streit a fait un pas de géant vers son septième championnat

Mme FRANK STRANAHAN

amateur canadien "ouvert", hier, en remportant deux éclatants triomphes aux dépens de Mary Ellen Driscoll, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et de Mme Frank Stranahan, l'épouse du réputé professionnel de golf américain. Marlene, qui a ainsi atteint la semi-finale, a battu cette dernière par 3 et 2 dans un match intéressant du commencement à la fin.

Joanne Riddell, de Montréal, a eu raison d'une autre Montréalaise en quart de finale, Mary Darling, par 6 et 5, après avoir causé une surprise le matin en triomphant de Marianne Gable, de la Californie, au 19e trou.

Gail Harvey, de Toronto, et Mme J. M. Netterfield, de St-Vital, Man., sont les deux autres golfeuses encore en lice. Elles s'affronteront dans l'une des deux semi-finales d'aujourd'hui.

Dans l'attente du combat

Mme Patterson garde confiance en Floyd

SCARSDALE, N.Y. (PA) — Si vous demandiez à l'épouse d'un homme qui dans quelques jours affrontera le champion du monde, lequel des deux pugilistes sortira victorieux, la réponse pourrait vous paraitre évidente.

Mais si vous posez cette question à Mme Floyd Patterson, elle ne vous répondra pas aussi vite que prévu. Elle prendra au contraire le temps de peser ses paroles, puis en se mordant les lèvres, elle vous dira tranquillement : "J'ai confiance en Floyd."

Puis, elle ajoutera : "Il me paraît déterminé."

Sandra Patterson est à peine âgée de 25 ans, et déjà elle est maman de quatre bambins. Elle est peut-être jeune, mais au cours des récentes années, elle a appris à ne rien prendre pour acquis. Elle a déjà vu son époux perdre son titre aux mains d'Ingemar Johansson, pour ensuite le reconquérir, et finalement le perdre à nouveau, cette fois devant un Sonny Liston très puissant, le même qu'il affrontera lundi.

Et, vous fixant d'un regard troublé, Sandra poursuit :

"Mes moments d'inquiétude ont commencé lors de sa défaite contre Johansson. J'ai alors réalisé qu'il n'était pas immortel. Qu'il pouvait perdre. Qu'il pouvait être gravement atteint également.

"Lundi, je me demande si je verrai le duel. Je serai évidemment sur les lieux, mais je me demande si j'aurai le courage de regarder constamment.

"Je ne suis pas une personne passive. J'assiste à chacun de ses combats, parce que je sais que je pourrai me précipiter à l'intérieur des cordages si j'en éprouve le besoin.

"Souvent, je lui répète de rester par terre s'il croit qu'il a été atteint trop sérieusement. Mais Floyd me répond toujours: "Je te reverrai plus tard."

Assise à sa table dans sa vaste cuisine aux murs de bois et aux armoires vertes et blanches, elle surveille attentivement les ébats de ses enfants, qui jouent à l'extérieur de leur splendide demeure.

Seneca a six ans, Trina, quatre, et Floyd Jr, 3. Quant au plus jeune, Eric, il est à peine âgé d'un an et demi, et il s'amuse dans le portique avec un gros chat blanc qui ne va qu'à lui.

"Oui, je dois avouer que je vis de la façon que j'aurais aimé dans ma jeunesse. Une seule chose m'ennuie : j'ai de la difficulté à m'habituer aux longues absences de Floyd. J'aimerais mieux être plus pauvre et avoir Floyd constamment à mes côtés."

Floyd, qui passe la majeure "Alors que j'étais âgée de 12 ans, j'aurais aimé devenir femme-médecin. J'ai alors rencontré Floyd et j'ai changé d'idée. Nous nous sommes mariés alors qu'il avait 21 ans et moi, 18.

Présentement, l'avenir se résume à peu de choses.

"Floyd boxera jusqu'à l'âge de 30 ans, puis il prendra sa retraite, comme il me l'a promis, champion ou pas. Cependant, s'il perd contre Liston, à Las Vegas, il prendra immédiatement sa retraite."

Et dans deux ans, ils deviendront propriétaires d'une ferme qu'ils veulent acheter au nord de New-York, où ils pourront pratiquer l'élevage des chevaux. C'est là leur désir le plus cher.

DE FERVENTS PARTISANS DE FLOYD PATTERSON — L'épouse de l'ancien titulaire mondial des poids lourds, SANDRA PATTERSON, participe aux jeux de ses quatre enfants, en attendant de rejoindre son époux à Las Vegas. De gauche à droite, TRINA, 4 ans, FLOYD, 3 ans, SENECA, 6 ans et ERIC, un an et demi. La scène se passe à l'arrière de la résidence de Patterson, à Scarsdale, N.Y.

GRATIS

Promenades : PONY et TRAIN "WESTERN" à Chambly-Ouest dimanche le 21 juillet

BONS BILLETS DE SAISON ET DE PARTIES ENCORE DISPONIBLES

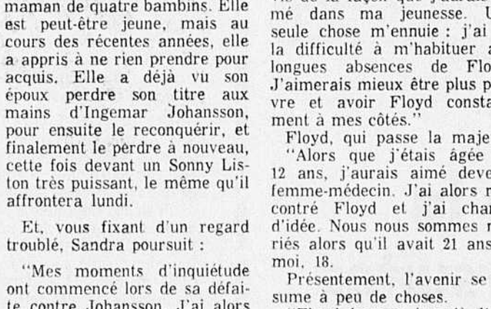

CHEZ

Lord's Sports Shop, 1300 ouest, rue Ste-Catherine
Bob Lunny, 5804, ch. Côte-St-Luc
Café Regent, 5116, av. du Parc
McNiece's Ltd. 1441, av. McGill College
Shiner's Lounge, 1241, rue Guy
Hôtel Berkeley, 1188 ouest, rue Sherbrooke
Variétés Cherrier, 6706, rue Christophe-Colomb (Paul Fortier)
Joey Richman Sporting Goods, 1487, rue McDonald
Restaurant Bruno, 15555 est, rue Sherbrooke

PROCHAINE PARTIE
EDMONTON vs ALOUETTES
LUNDI 22 JUILLET

Appelez ou venez à notre contrôle des billets
2155, rue de la Montagne, au deuxième
VI. 4-2577
MONTREAL ALOUETTE FOOTBALL CLUB INC.

Ce couple idéal se fréquente pour un bon motif évidemment... celui de désaltérer les hommes qui apprécient une *bonne* bière. "C'est la blonde que l'on préfère!"

***PIL** est le nom familier de Pilsener, la bière blonde brassée dans le Québec par Labatt*

La nouvelle classification oppose Roosevelt et Yonkers

TORONTO. (PC) — Il fut un temps où, dans le domaine des courses sous harnais, les amateurs ne comprenaient absolument rien au système de classification employé pour les chevaux. Le système, qui était employé encore l'année dernière, en était un de classification par lettres A,B,C, etc., et on a vu parfois des secrétaires aux pistes de course passablement embrouillés dans cet alphabet.

C'est la U.S. Trotting Association qui, la première, prit l'initiative : elle adopta le système utilisé dans le cas des pur-sang, c'est-à-dire basé sur l'argent gagné, l'âge, les prix réclamés, etc.

Les pistes de trot canadiennes emboitèrent le pas. Propriétaire de deux pistes de courses en Ontario, le Jockey Club s'estime parfaitement satisfait du changement et il en est de même jusqu'ici du moins à Montréal, mais à New York la controverse fait rage quant aux mérites respectifs des deux systèmes, l'ancien et le nouveau. Les protagonistes de cette discussion sont principalement les autorités des pistes de Roosevelt et de Yonkers, lesquelles enregistrent près de 50 pour cent des paris annuels aux Etats-Unis, soit environ $930,000,000.

"Ce système ne vaut rien et ne profitera à personne, prétend le président de la piste Yonkers, Marty Tanabaum. L'abondance de chevaux hautement cotés a effrayé le petit parieur."

"En outre, renchérit Tananbaum, la présence de ces favoris forcera les gros parieurs à prendre contact avec les parieurs professionnels, ceux-là même que nous essayons de maintenir à distance."

"Pas du tout, réplique le président de la piste Roosevelt, Alvin Weil. La catastrophe serait au contraire d'en revenir à l'ancien système de classification par lettres."

C'est également l'opinion de Doc Finlay, un vétéran conducteur des pistes américaines et canadiennes. "Revenir à l'ancien système serait un pas en arrière."

"Prenez, si vous voulez, les 10 meilleurs conducteurs ontariens de cette année et de l'an passé, interrogez-les, et je vous parie que 9 sur 10 préféreront le nouveau système."

Prenant la parole à Toronto, il ajoutait : "La raison en est que désormais les chevaux concourent dans la catégorie à laquelle ils appartiennent vraiment. Sous l'ancien système, on prenait en considération à la fois la monture, l'entraîneur et le conducteur. Désormais on se limite au cheval, à l'argent qu'il a gagné, au nombre de ses victoires, et ainsi de suite."

"Il y a aussi autre chose : c'est qu'anciennement, le parieur ordinaire ne comprenait absolument rien aux histoires de C2, B1 etc. ; ces histoires de lettres ne lui disaient rien. Maintenant au contraire, la situation est parfaitement claire au départ, et il sait à quoi s'en tenir."

Augmentation des paris

Sous le système des lettres, les montures étaient classées selon leurs victoires et leurs défaites.

"De cette façon, remarque Finlay, les conducteurs étaient portés à préférer une seconde ou même une troisième place à la première, faute de quoi leur monture accédait à une catégorie supérieure."

"Fondamentalement, ajoute-t-il, les conducteurs sont des gens honnêtes. Mais ils connaissent les possibilités de leurs montures, et savent fort bien que l'accession à une catégorie supérieure diminuerait le rendement des attelages."

Les parieurs ontariens semblent aimer le nouveau système. L'année dernière, un meeting de 18 soirs à la piste torontoise de Greenwood avait attiré quotidiennement 5,237 spectateurs. Ils avaient parié une moyenne de $196,964 par soir.

Cette année, la piste de Mohawk, près de Hamilton, a présenté un meeting de 28 soirs. Assistance moyenne par soirée : 5,633 ; montant parié quotidiennement : $258,752.

"En 1962, nous nous en tenions à une présentation de huit courses par spectacle, remarquait un officiel du Jockey Club. Cette année, neuf courses sont à l'affiche. Le chiffre de nos assistances et des paris enregistrés eût été beaucoup plus élevés si nous n'avions été aux prises à la fois avec des températures terribles et une épidémie d'influenza chez les chevaux."

"Tout compte fait, concluait-il, le système nouveau s'est avéré un grand stimulant pour les courses sous harnais. Nous y sommes tous favorables."

Au congrès de Vancouver

L'ACELF étudiera le bilinguisme et la dualité culturelle

Même s'il ne s'agit pas de la préoccupation majeure de son congrès, qui portera sur les moyens audio-visuels dans l'enseignement, l'Association canadienne des éducateurs de langue française se penchera sur les problèmes du bilinguisme et de la dualité culturelle, alors que 500 délégués de toutes les parties du Canada iront à Vancouver affirmer le fait français, du 19 au 23 août.

Car, selon Mgr Irénée Lussier, président de l'ACELF, ce congrès témoignera de la réalité du fait français non seulement dans le Québec, mais dans toutes les provinces. Dans une conférence de presse qu'il donnait hier, Mgr Lussier a réaffirmé le caractère canadien de l'ACELF, et la signification pan-canadienne de tous ses gestes.

A une question précise, il a répondu qu'il ne croyait pas au bilinguisme intégral, mais qu'il était convaincu de la possibilité pour tous les Canadiens de connaître l'autre langue suffisamment pour la comprendre, et pour apprécier les rapports que cette connaissance permet.

Le congrès de Vancouver cherchera à mieux préciser les implications pédagogiques qu'auront les techniques modernes d'enseignement par les moyens audio-visuels, et leurs répercussions psychologiques sur les élèves. Ce ne sera pas à proprement parler une suite au colloque de l'automne dernier, à Montmorency, qui ne portait que sur la télévision scolaire, mais les participants s'inspireront des connaissances mises à jour à l'occasion de ce colloque.

En commission, les participants s'interrogeront sur différents aspects des moyens audio-visuels : comment et dans quelle mesure pour l'étude des langues par exemple, des sciences religieuses, de l'histoire, de la géographie, des sciences naturelles, de la physique, des mathématiques, de la musique et des arts plastiques, peut-on tirer profit des moyens audio-visuels.

On ne recherchera pas seulement les implications pédagogiques et psychologiques des moyens audio-visuels ; on s'interrogera également sur leurs implications financières, et c'est pourquoi une commission spéciale a été réservée pour les administrateurs scolaires.

Parmi les 500 délégués au congrès, 350 viendront du Québec et des Maritimes, les autres venant de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Ils seront reçus officiellement par le gouvernement et l'Université de la Colombie-Britannique. M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse au Québec, participera à une manifestation du congrès.

Belinsky à Hawaii

LOS ANGELES. (PA) — Le lanceur Bo Belinsky qui avait refusé de retourner aux ligues mineures à la suite d'une décision des Angels de Los Angeles le 25 mai, a modifié ses plans et se rapportera au club Hawaii au cours de la semaine.

Un porte-parole des Angels a révélé que Belinsky a eu un entretien avec le gérant général Fred Haney, hier, à l'issue de laquelle il a décidé de poursuivre sa carrière au baseball.

Le gaucher de 26 ans n'a pas lancé depuis plus d'un mois et demi. Une certaine période de temps lui sera nécessaire afin de retrouver sa parfaite condition physique.

Belinsky a été fiancé pendant quelques mois avec l'actrice Mamie Van Doren. Il y a quelques semaine, Mlle Van Doren a rompu les fiançailles, réalisant que Belinsky n'était pas l'homme de sa vie.

Le salaire de Belinsky cette saison était de $15,000. Il a été réduit d'une certaine somme quand il a refusé de se rapporter au club Hawaii au mois de mai.

Belinsky est devenu une célébrité du baseball en 1962 en lançant une joute sans point ni coup sûr. Avec les Angels cette saison, sa fiche était d'une victoire et sept défaites et une moyenne de points mérités de 6.39.

Marcel Maheu en 1ère place

Les as se sont assuré le championnat de la Ligue Pony de Laval-des-Rapides la semaine dernière. Avec une fiche de 13 victoires et 2 défaites, les As devancent les Tigres par 5½ parties.

Chez les frappeurs, Marcel Maheu, des As, domine avec un pourcentage de .517.

La recrue Serge Bernard, des Tigres, le talonne avec une moyenne de .452.

Seul le lanceur Alain Grondines, avec quatre victoires, n'a pas encore connu les déboires de la défaite.

Voici les statistiques compilées par Jacques Gingras.

LES MENEURS

	PJ	AB	P	CS	Moy.
Maheu, (As)	11	29	14	15	.517
Bernard, (Tig.)	11	31	15	15	.452
Parent, (Br.)	10	28	8	12	.429
Beausoleil, (Br.)	12	43	16	18	.419
Gilbert, (Lions)	12	41	18	17	.415
Drolet, (Tig.)	12	30	15	12	.400
Marcotte, (Br.)	10	30	10	12	.400
Desrochers, (As)	14	43	16	16	.372
St-Charles (As)	14	35	14	12	.343
Noiseux, (Tig.)	12	37	14	12	.324
Turmel, (As)	15	47	13	15	.319
Desautels, (As)	14	48	18	15	.313
Momy, (Tigres)	11	29	6	9	.310
Maheu, (Lions)	13	36	16	11	.306

Statistiques de la Ligue Nationale jr

AU BATON

	J	ab	cs	pp	moy.
Cloutier, St-Jér.	23	80	21	36	28 .450
Beaudry, Sorel	22	63	22	24	13 .381
De Gr'pré, Long.	19	56	19	20	14 .357
Lemieux, Sorel	18	56	12	20	9 .357
Lauzon, St-Jér.	23	77	20	26	12 .338
Millette, St-Jér.	22	82	26	27	10 .329
Courn'er, Lch.	21	60	21	19	16 .317
Laperrière, Srl	22	79	9	25	8 .316
Lagacé, Chom.	22	67	15	21	10 .313
L'Ecuyer, Rsm'nt	23	74	19	23	.311
Harr'on, Chmd'y	23	74	12	23	14 .311
Racicot, Ntnl	19	61	8	19	10 .311

LANCEURS

	g	p	ml	pm	rat	moy.
Lafleur, Nat	4	0	24	7	26	1.000
Gagnon, St-J.	9	2	71.2	16	84	.818
Cardin, Sorel	7	2	60.2	12	66	.778
Dinelle, Ros mt	6	2	58.2	16	73	.750
Tressider, Rt.	3	1	25.1	1	28	.750
Caplette, Sl	3	1	18.2	5	22	.750
DeRepen'y, Chd'y	5	2	51	7	80	.714
Corbeil, Nt.	3	2	35.2	7	26	.600
Courn'yr, Lch.	33	3	33	12	38	.500
Brown, Lach.	2	2	40.1	22	46	.500
Droz, Long.	2	2	24.1	25	20	.500
DeLaDur'tye, Nt.	3	4	55	10	73	.429
Malo, Chm'y	2	3	36	20	37	.400
Lecoq, Vdn	1	3	25.2	12	19	.256.

A Montréal-N.

De Grosbois vainqueur

Une seule surprise a été enregistrée au tournoi de Montréal-Nord. Alain De Grosbois a atteint le quart de finale en battant R. Rossi (6-1) (6-1).

J.-P. Lalonde dut se surpasser pour triompher de C. Chenu (6-3) (6-3) dans un match de 3e ronde.

R. Grenier bat M. Matton (6-3) (6-2)
M. Trottier bat H. Morin (6-0) (6-0)
J.-P. Lalonde bat C. Chenu (6-3) (6-3)
C. Brière bat M. Tremblay (6-0) (6-1)
Y. Patry bat M. Renaud (6-0) (6-0)
R. Brière bat C. Bonin (6-1) (6-0)
M. Elliott bat C. Aubé (6-4) (2-6) (6-2)
C. Langlois bat G. Barette (6-0) (6-0)
R. Besse bat C. Chabot déf.
J. Aubut bat R. Besse (6-1) (6-1)
D. Duquette bat N. Binette (6-2) (6-0)
L. Clément bat M. Lachapelle (6-3) (7-5)
L.-P. Soulard bat B. Barette (6-3) (4-6) (6-0)
R. Rossi bat G. Dufresne déf.
A. De Grosbois bat S. Léger (6-4) (6-0)
J.-C. Petitclerc bat P. De Grosbois (6-1) (6-3)
J. Crotty bat M. Martin déf.
R. Hénault bat F. Boucher (6-2) (1-6) (6-4)

AUJOURD'HUI

10 h.

A. Desjardins vs Y. Marion
J. Aubut vs D. Duquette
M. Renaud vs J. Paquette
L.-P. Soulard vs L. Clément
J. Desjardins vs P. Forget
S. Brunet vs A. Larouche
G. Langlois vs M. Elliott
Tom Buredsky vs R. Hénault
C. Brière vs Yvon Patry

11 h.

M. Trottier vs J.-P. Lalonde
R. Grenier vs J. Crotty

Au golf

Brillante tenue de Bob Jamieson

KINGSTON, ONT. (PC) — Bob Jamieson, qui brille au hockey junior avec les Petes de Peterborough, a joué une ronde de 67, trois sous le par, et a remporté les honneurs de la ronde de qualification en vue du championnat de golf amateur de l'Ontario.

Jamieson a réussi cinq "birdies" pour s'assurer la victoire. Il a détenu le titre de champion junior de l'Ontario au cours des deux dernières années.

Québec rappellerait son administrateur à Jacques-Cartier

par Jacques FILTEAU

Selon ce que nous avons appris hier soir, de source bien informée, M. Marc Perron, administrateur délégué de la Commission municipale, se retirerait "sous peu" de Jacques-Cartier.

Cette rumeur fait suite à celle qui persistait à Jacques-Cartier il y a deux mois — elle a finalement été confirmée par la PP — voulant que la Sûreté provinciale retirerait de la ville en tutelle M. Léopold Dauphin, qui agit présentement comme chef de police de l'endroit.

On sait que, depuis, le conseil municipal a publié dans les journaux des offres d'emploi pour le poste de chef de police.

Notre informateur nous a dit que le départ proposé de M. Perron avait pour but de permettre à M. Jean-Paul Vincent, le nouveau maire, de faire ses preuves.

On tente ainsi de justifier l'opinion selon laquelle le climat s'assainirait à Jacques-Cartier. La défaite de M. J.-A.-Léo Rémillard aurait fortement contribué à cette nouvelle prise de position de la part des autorités provinciales. On serait maintenant d'avis que le conseil qui dirige les destinées de la ville est apte à mener sa tâche à bonne fin.

Plan quinquennal pour prévenir les inondations de la rivière Chaudière

QUEBEC. (PC) — Le sous-ministre des Richesses naturelles, M. P.-E. Auger, a déclaré hier que son ministère avait mis au point un plan quinquennal destiné à éliminer complètement les dangers d'inondation de la rivière Chaudière.

"Tout ce que nous avons besoin, de dire M. Auger, c'est la permission de certains propriétaires d'opérer des études et sondages sur la partie de la rivière qui leur revient."

En effet, en vertu de vieux titres de propriété encore en vigueur dans la vallée de la Beauce, certains fermiers sont virtuellement propriétaires de certaines parties de la rivière et ont légalement le droit d'interdire le passage des ingénieurs sur leur propriété.

M. Auger a déclaré qu'il avait récemment rencontré une douzaine des maires des environs pour leur expliquer le problème et leur a suggéré de demander au conseil du comté d'entrer en contact avec les propriétaires en question afin d'obtenir la permission d'entreprendre le programme gouvernemental.

Le préfet du comté, M. Jean-Paul Racine, s'est prononcé en faveur du projet et a réclamé aux membres de commencer dès maintenant à contacter les propriétaires en question.

M. Auger a déclaré qu'il faudra ensuite que le conseil de comté fasse une demande officielle au ministère pour réclamer de tels travaux.

La Chaudière, qui coule du lac Mégantic, à la frontière du Maine, jusqu'au fleuve St-Laurent, près de Québec, est reconnue pour la crue rapide de ses eaux, à chaque printemps, cause de nombreuses inondations désastreuses.

On a déjà enregistré des inondations au beau milieu de l'été et comme la rivière traverse plusieurs villes en plein milieu du quartier commercial, les dégâts sont toujours considérables.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Deux policiers tués dans une collision

ISSOUDUN. (PC) — Deux policiers de Trois-Rivières ont perdu la vie à la suite d'une collision entre la voiture qu'ils occupaient, avec deux autres agents, et un camion servant à la livraison du lait, vers 3 h. 30 hier après-midi.

Le sergent Damien Houle, 42 ans, a été tué instantanément, et l'agent Louis-Georges Young, 31 ans, a succombé quelque temps après son admission à l'hôpital St-Sacrement de Québec.

Les quatre hommes revenaient des funérailles de la mère du chef Amédée Delage, de Trois-Rivières, et voyageaient sur une route de terre au moment de l'accident, survenu dans une courbe dangereuse, près d'Issoudun, à une trentaine de milles au sud-ouest de Québec.

Les deux autres policiers furent blessés. L'un d'entre eux serait dans un état grave.

Une dame de Duvernay tuée dans une collision aux E.-U.

OSHKOSH, Wisconsin. (PA) — Lise Vogel, 42 ans, de Duvernay, a été mortellement blessée dans un accident de la route survenu hier à Oshkosh, à environ 60 milles au nord de Milwaukee.

L'automobile dans laquelle elle avait pris place est entrée en collision avec un autre véhicule sur une route importante de cette région du lac Michigan.

On demande une enquête sur une présumée bombe

BUCKINGHAM. (PC) — Le conseil de ville de Buckingham a demandé, au cours de sa séance de mercredi soir, un rapport complet au sujet d'une affaire de bombe. Treize personnes ont dû quitter leur appartement pendant trois jours, en fin de semaine, pendant que la police vérifiait la présence d'une présumée bombe qui aurait été placée dans l'immeuble.

Les treize personnes habitent les étages supérieurs d'immeubles appartenant aux gouvernements provincial et fédéral.

On avait signalé au conseil que la Sûreté provinciale, chargée de la surveillance des édifices publics, avait demandé à la police locale de les surveiller. Deux agents supplémentaires avaient été engagés pour seconder ceux qui protégeaient les locaux mentionnés.

Le conseil a décidé qu'à l'avenir il n'accepterait que les demandes écrites de la police locale.

Descente dans une maison de jeu à Hull

HULL. (PC) — La police a effectué une descente dans une maison privée de Hull, vers 1 h. 30 hier matin, et a procédé à l'arrestation de 11 personnes qui furent peu après accusées d'avoir été trouvées dans une maison de pari. Parmi les personnes arrêtées on compte dix femmes et un homme.

Trois des femmes étaient dans la soixantaine et quatre étaient dans la cinquantaine.

Mme Jeanne Waters, 50 ans, a nié sa culpabilité, en cour de magistrat, à l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu. Les neuf autres femmes et l'homme nièrent également leur culpabilité à l'accusation portée contre eux. Leur procès a été fixé au 15 août prochain.

Vol d'objets sacrés

STE-CROIX, Qué. (PC) — Un vol d'objets sacrés évalué à enciron $500 a été découvert hier matin dans une paroisse catholique, à Ste-Croix.

Les voleurs ont emporté un calice d'or et d'argent, un ostensoir et quelques encensoirs. Ils ont aussi tenté de briser le tabernacle, où se trouvaient d'autres vases sacrés. On n'a pas touchés aux troncs.

Ste-Croix est situé à 25 milles au sud-ouest de la ville de Québec.

Motocycliste blessée

Une jeune fille de 16 ans a fait un spectaculaire plongeon, à 7 h) 20 hier soir à l'intersection des rues Craig et St-Laurent, lorsque sa moto a heurté de front une automobile qui avait amorcé un virage à gauche.

La jeune fille blessée, Kathleen Hortigan, du 2629 rue Coleraine, a été transportée à l'hôpital St-Luc, souffrant de blessures à la jambe droite et de multiples contusions à la tête.

André Belleville, 18 ans, du 2352 rue Knox, qui conduisait la motocyclette, s'est tiré indemme de l'accident.

Le conducteur de la voiture était Normand Boswell, 29 ans, du 7639 rue Casgrain.

La moto roulait, rue Craig, vers l'ouest. L'auto, qui venait en sens contraire, amorça un virage. Et le conducteur de la motocyclette eut tout juste le temps de freiner, avant la collision.

Sous la violence de choc, la jeune fille fut arrachée de son siège, monta, au dire d'un témoin de l'accident, à une quinzaine de pieds dans les airs et retomba à quelque vingt pieds du lieu de l'impact, juste au pied d'une borne-fontaine sur laquelle elle aurait pu se fracasser la tête.

A peine deux minutes après l'accident, la patrouille-ambulance 4-15 était là. Les agents Roger Roch et Adrien Boudreault transportèrent la blessée à l'hôpital, où son état est jugé satisfaisant.

Cambriolage

Des malfaiteurs ont pénétré avec effraction dans la résidence de M. Urgel Brault, au 8265, rue St-Dominique, où ils ont fait main basse sur $1,000 en argent, $360 en bijoux, ainsi que sur des articles divers de valeur indéterminée.

Vol dans un camion

M. Séville Villeneuve, de Berthier, avait son camion stationné à l'arrière de 8449, boul. St-Laurent, lorsque durant son absence, des suspects ont volé 12 douzaines de jupes évaluées à $1,000.

Nécrologie

M. PIERRE MONTPETIT

M. Pierre Montpetit est décédé à Montréal, hier, à l'âge de 39 ans.

Il laisse son père et sa mère, M. et Mme Maurice Montpetit, de Montréal, ses frères, René, de Québec, Jean, de Greenfield Park, Guy et Gilles, de Montréal, et sa soeur, Pierrette (Mme Jacques Phoenix), de Montréal.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 h., à l'église St-François-Solano.

MME J.-A. LEDUC

Mme J.-A. Leduc est décédée à l'Hôtel-Dieu de Salaberry le 16 juillet, à l'âge de 54 ans.

Née (Fleurette) Provost, elle laisse, outre son époux, un fils et une bru, M. et Mme Pierre Leduc (Yolande Hébert), de Hull; deux petits-enfants, Normand et Josée Leduc; leurs parents, M. et Mme Adrien Provost; une soeur, Mme Simonne Desnoyers; ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Richard Provost et M. et Mme Jacques Provost.

Le service a été chanté ce matin à la cathédrale de Valleyfield.

La loi des coroners

Une 2e requête de certiorari

par Jean DENECHAUD

Une deuxième demande de certiorari sera présentée, demain, en division de pratique de la Cour supérieure, pour faire annuler le verdict du jury concernant la mort du gardien Wilfrid O'Neil, et faire déclarer inconstitutionnelle la loi des coroners.

François Giroux, qui soutient n'avoir aucunement pris part à l'activité du FLQ, sera le requérant. Mes Guy Guérin, Gilles Duguay et Claude-Armand Sheppard le représenteront.

Comme la première requête, celle de Gabriel Hudon, sera instruite demain, on prévoit que la seconde le sera en même temps.

On prévoit que cette double instruction aura lieu le 26 juillet. Me François Mercier, c.r., représente le procureur général.

"Conspiration impérialiste"

LA NOUVELLE - DELHI — (Reuter) — Une résolution adoptée hier par le secrétariat central du parti communiste indien condamne en termes énergiques les exercices de défense aérienne auxquels prendront part des escadrilles indiennes, britanniques, américaines, australiennes et canadiennes. Il s'agit, en l'occurence, affirme la résolution, d'une "conspiration impérialiste"

avis de DÉCÈS

AUBIN (Malvina) — A Laval-des-Rapides, le 17 juillet 1963, à l'âge de 101 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Aubin, née Malvina Denis, mère de M. Henri Aubin et de Mme Edgar Dumoulin, grand-mère de Mlle Mariette Aubin, directrice de l'école Demers à Ste-Rose, demeurant à 54 ave Parc. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.C. Filiatrault 76 boul. Dussault à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Benoit-des-Deux-Montagnes où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDET (Marie-Rose) — A Montréal, le 18 juillet 1963 à l'âge de 56 ans, est décédé Mme Charles Audet, née Marie-Rose Léger, demeurant 6668, 30ème Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 6440 - 25e, angle Beaubien pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie Vianney, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BATES (Marguerite) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé Mme Aimé Bates, née Marguerite Charest, demeurant 4283 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin 518 rue Rachel Est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (J. Wilfrid) — A St-Henri de Mascouche, le 18 juillet 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé le notaire J. Wilfrid Beaudoin, ex-secrétaire et notaire depuis 50 ans à Mascouche, époux de Marie-Anne Desormiers, demeurant à St-Henri de Mascouche. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr 175 boul. Ste-Marie à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Henri de Mascouche où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Jean-Armand) — A Pont-Viau, le 17 juillet 1963 à l'âge de 31 ans, est décédé Jean-Armand Belanger, époux de Jeanne Lévesque, demeurant à 16 Terrasse Paquin. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa est à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELEC (Blanche) — A Lasalle, le 17 juillet 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Ferdinand Belec, née Blanche Vaillancourt, demeurant à 5 63e Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 9 hres pour se rendre à l'église St-Télesphore de Lasalle où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Berthe) — A Ste-Martine, le 19 juillet 1963, est décédée Mlle Berthe Belisle, fille de feu Benoit Belisle, et de Indiana Trottier, demeurant 10 rue Picard, Ste-Martine, autrefois de St-Stanislas de Champlain. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. Barrette & Fils 2 rue Desrochers pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Martine, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi après-midi à 4 heures.

BERGEVIN (Aurore) — Subitement à Ste-Béatrice, le 16 juillet 1963 à l'âge de 58 ans 11 mois est décédée Aurore Bertelot, épouse de Omer Bergevin demeurant 10388 Boul. Des Ormes, mère de Marguerite. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415 rue Fleury Est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIR (Frank) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Frank Leo Blair, époux de Georgiana Beaudin, demeurant 185, 2ème ave, LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gustave Drouin 7619 Boul. LaSalle à 11.45 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 12 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Etienne) — A St-Laurent, le 18 juillet 1963 à l'âge de 72 ans, est décédé Etienne Bourgeois, époux de Marie-Rose Rousseau. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROWN (Gordon) — A l'Hôpital général de Verdun, le 18 juillet 1963, est décédé Gordon W. Brown, époux d'Yvonne Phaneuf, 484 av. Gordon, Verdun, et père de Wallace, Gordon et Richard. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Chas. Halpin 4500 av. Verdun à 8 hrs 45 a.m. pour se rendre à l'église St. Willibrord, où le service sera célébré à 9 hrs a.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

CASTONGUAY (Georges) — A Lemoyne, le 17 juillet 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé Georges Castonguay, époux de Marie-Anna Foisy, demeurant à 132 Charron. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darche & Fils Inc. 200 rue St-Louis, Ville Lemoyne à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORON (Aquila) — A Ste-Thérèse de Blainville, le 18 juillet 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé Aquila Coron, époux de Rose-de-Lima Lessard, demeurant à 107 Blainville Est. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Armand Magnan Enrg. 61 rue Blainville ouest à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Rachelle) — A Montréal-Nord le 17 juillet 1963, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Georges Cyr, née Rachelle Tessier, demeurant 10,189 St-Julien. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc., 11,130, boul. Pie-IX à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Hylda) — Accidentellement, le 15 juillet 1963 à l'âge de 35 ans est décédée Hylda Jodoin, épouse de André David, demeurant à 183 St-Thomas, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur & Fils Enrg., 86, rue Longueuil via St-Charles à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCARIE (Dollard) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Dollard Descarie, époux de Simone Rodrigue, demeurant 5955 Drake. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1735, rue de l'Eglise pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALARIE (Oriza) — A Verdun, le 18 juillet 1963, à l'âge de 59 ans est décédée Oriza Lefebvre, épouse en 1ère noces de feu René Leduc et en 2e noces de feu Charles-Auguste Alarie. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 5551 rue Wellington à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLARD (Yvon) — A Terrebonne, le 17 juillet 1963, à l'âge de 33 ans, est décédé Yvon Allard, époux de Elaine Hudon, demeurant à 138 rue Chartrand. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay & Fils, 144, rue St-Louis pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESSUREAULT (Jeanne) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 57 ans, est décédée Jeanne Maisonneuve, épouse de feu Charles-Edouard Dessureault, demeurant à 559 Gounod. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs, libera et inhumation à Ste-Geneviève de Batiscan. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Antonio) — A Montréal-Nord, le 18 juillet 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Antonio Dufour, époux de feu Alice Grenier, demeurant 10,500 rue Oscar. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc. 8880 boul. St-Michel à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Lorenzo) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Lorenzo Dupuis, pensionnaire de la Régie des Alcools, époux en 1ères noces de Edouardina Gauthier et, en 2èmes noces de Florida Dulude demeurant 9895 Sacré-Coeur, père de Yvette, Simone, Claire. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415 rue Fleury est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Mathieu de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Estelle) — A Verdun, le 18 juillet 1963, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Emery Forget, née Estelle Boucher demeurant à 1272 Beatty. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 5551 rue Wellington à 11:45 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Marie-Louise) — A Montréal le 18 juillet 1963 à l'âge de 85 ans est décédée Mlle Marie-Louise Fournier, fille de feu Joseph Fournier et de feu Melitime Geffe, demeurant 7866 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Rivière Beaudette où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Arthur) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 80 ans 5 mois, est décédé Arthur Gariépy, époux bien-aimé de Armanda Côté, demeurant à 2558 rue Montgomery. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 2590, rue Rouen à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lucienne) — A Montréal, le 16 juillet 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé Mme Paul Gauthier, née Lucienne Guilmette, demeurant 910 avenue Dollard, appt 2, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires 302 est, rue Ste-Catherine à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Louise de Marillac, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Simon) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Simon Giroux, lieutenant de la Brigade des Incendies de Mtl à sa retraite, époux de feu Rose-Anna Allard. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit 2102 rue Fullum à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement au poste 11, coin des rues Ontario et Beaudry à 7.40

HEVEY (Parphilia) — A Longueuil, le 18 juillet 1963, à l'âge de 80 ans, est décédée Parphilia Geoffrion, épouse de feu Adolphe Hevey, demeurant à 254 rue Grant. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur & Fils Enrg., 86 rue Longueuil, via St-Charles à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, de Longueuil, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Lauretta) — A Cité Lasalle, le 19 juillet 1963, à l'âge de 61 ans, est décédée Lauretta Ledoux, épouse en 1res noces de feu Charles Simard et en 2es noces de feu Alfred Lalonde, demeurant à 1082, 90e avenue, Cité Lasalle. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630, rue Notre-Dame ouest à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE (Louis-Philippe)—A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 59 ans 11 mois, est décédé Louis-Philippe Lamarche, autrefois d'Ottawa, époux de Maria Legros, demeurant à 2178 rue Plessis. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, 4228, rue Papineau à 10 h. 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX — Accidentellement, à Bedford, le 19 juillet 1963, à l'âge de 19 ans, est décédé Serge Lamoureux, fils de feu Paul-Emile Lamoureux et de feu Rollande Ouellette, demeurant 2390 Boul. Pie-IX. La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret Ltée 3198 rue Ontario Est Avis de funérailles plus tard.

LAPERLE (Anna) — A Montréal-Nord, le 18 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Henri Laperle, née Anna Bolduc, demeurant à 10794 Balzac. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 3925, rue Monselet pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Denis-sur-Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Hector) — A Ville Jacques-Cartier, le 18 juillet 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Hector Lapointe, époux de Anne Chaput, demeurant à 13 rue Bouchard, Notre-Dame-de-Fatima. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur et Fils Enrg., 70, boul. Lemoyne, à Longueuil à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Georges, de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Antoinette) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 40 ans, est décédée Mlle Antoinette Larocque, fille de feu Ovide Larocque et de feu Marie-Reine Plamondon. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Magnus Poirier Inc. 6520, rue St-Denis à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de South Durham, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Marie-Louise) — A St-Lazare de Vaudreuil, le 17 juillet 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Aldéric Lauzon, née Marie-Louise Proulx, demeurant au rang St-François. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roussin & Leroux de St-Lazare de Vaudreuil pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Roland) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Roland Lavallée, époux de Jeannette Canse, demeurant 2606 rue Beauclerk. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc. 505 rue de Boucherville à 10 h. pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL — A Melocheville, le 18 juillet 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Lebel, époux de Laurette Lepage, demeurant à 108 rue Principale, à Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Frères, Enrg. 127 rue Ellice à Beauharnois pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Fleurette) — A Valleyfield, le 16 juillet 1963, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme J. Albert Leduc, née Fleurette Provost, gérante au magasin Sally Shop à Valleyfield, demeurant à 89 Poisant. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.A. Larin & Fils 317 rue Victoria pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 12 hrs 30 et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Joseph Albert) — A Bordeaux, le 18 juillet 1963 à l'âge de 78 ans est décédé M. Joseph Albert Legault, autrefois de la paroisse Ste-Cécile, époux de Jeanne Gingras, demeurant 962 Boul. Gouin ouest. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 boul. Henri-Bourassa est à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Blanche) — A Pointe-Claire, le 16 juillet 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve David Legault née Blanche Boyer, mère de Jeannette (Mme André Boyer), Claire (Mme Lucien Brisebois), Simonne (Mme Donat Proulx), David et François. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 281 rue Bord du Lac Pointe-Claire à 11 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 11 hrs 45 et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Léonard) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 51 ans, est décédé Léonard Lepage, fils de feu Philippe Lepage et de Illumine Lepage, demeurant 3547A Davidson. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 3198, rue Ontario Est pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Philia) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 60 ans 11 mois, est décédée Mme Armand Leroux, née Philia Garneau, demeurant 1428 rue Aylwin. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée 3551 rue Adam à 8 h. 45 pour sendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINEAU (Napoléon) (Georges) — A Lachine, le 18 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Napoléon (Georges) Marineau, époux de Délia Berthiaume, demeurant à 1974 St-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345 rue Notre-Dame à Lachine à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Pierre-Adolphe) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé Pierre-Adolphe Masson, ingénieur professionnel. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Blythe Bernier, 3682 avenue du Parc pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Salette, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McDUFF (Emile) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé Emile McDuff, fils de feu M. et Mme Louis McDuff. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 4838, rue Papineau à 10 hres 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MINEAU (Bernadette) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Joseph Mineau, née Bernadette Desrosiers, demeurant 1678 boul. Pie IX. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc. 4240 rue Adam à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Pierre) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 38 ans, est décédé Pierre Montpetit, fils de Maurice Montpetit et de Jeanne Racicot, demeurant 5670 boul. Pie-IX. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos, Bonnier 3503 rue Papineau à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RILLEY (Cordélie) — A Montréal, le 17 juillet 1963, à l'âge de 76 ans 4 mois, est décédée Mme veuve Joseph Rilley, née Cordélie Gaudreau, demeurant à 1737 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin 518, rue Rachel est à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 h. 3), et de là au cimetière de St-Vincentde-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Augustin) — A Verdun, le 17 juillet 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Augustin Robillard, époux de Carrie Recore. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence 622 rue Melrose à 11 hres 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RYAN, John — Le 18 juillet 1963, à l'hôpital St-Mary's est décédé John Ryan, époux bien-aimé de feu Margaret Wade, père de John et Gerald. Exposé au salon mortuaire Thomas Kane, 5220 ave du Parc Service funèbre en l'église St-Patrice, à 9 a.m. samedi le 20. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

SIMARD (Evélina) — A Montréal, le 18 juillet 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Albert Simard, née Evélina Payette, demeurant chez sa fille, Mme Lucien Charpentier à 1834 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 3472 rue Ste-Catherine Est à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GERMAIN (Diane) — A Montréal, le 17 juillet 1963 à l'âge de 13 ans est décédée Diane St-Germain, fille de Alexandre St-Germain et de Sylviane Bourdon, demeurant 770 rue Monty, Ville St-François. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Eugène Desjardins, 8328, rue St-Denis, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SULMON (Emilie) — A l'hôpital Jean-Talon, le 18 juillet 1963, à l'âge de 78 ans, 6 mois, est décédée Emilie Voët, épouse bien-aimée de Auguste Sulmon, demeurant à 3450 Gascon. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons A Dallaire Inc. 2590, rue Rouen à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe Anniversaire

CARDINAL (Henri) — Ce matin le 19 juillet, à 7 heures, à l'église Ste-Louise-de-Marillac a été chantée une messe 2e anniversaire pour le repos de l'âme de M. Henri Cardinal. Par son épouse.

remerciements

ST-GERMAIN — Mme Donat St-Germain et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Donat St-Germain décédé le 26 juin 1963 soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

HAMELIN — Mme Henri et son fils ainsi que la famille de Mme Joséphine Hamelin remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Henri Hamelin, le 7 juin 1963, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Todoro & Bigras Limitée
MAURICE BOUCHER président
6752 est, rue SHERBROOKE
CL. 5-4076 Rés. DU. 7-9404